Le Monde

55e ANNÉE – N° 16782 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — SAMEDI 9 JANVIER 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Europe vulnérable

■ La croissance dans la zone euro est en recul

■ Prévisions à la baisse au Royaume-Uni et en Allemagne

■ Le président de la BCE confiant dans le succès de l'euro

■ Le Japon et la France militent pour la stabilité des changes

Lire pages 2, 3 et 17 et notre éditorial page 16

La cohabitation est-elle bonne pour la France ?

● Les Français sont de plus en plus satisfaits d'un système de pouvoir à deux têtes qui s'installe dans les institutions ● Mais la troisième cohabitation montre les limites de l'exercice : elle freine et paralyse les réformes ● « Le Monde » dresse l'état des lieux et ouvre le débat

INÉDITE en 1986, la cohabitation se répète et se banalise. Les acteurs politiques s'y habituent. Les Français la plébiscitent : ils voient en effet, dans la présence des deux « camps » antagonistes à la tête de l'exécutif, la garantie d'une représentation plus équilibrée, comme le démontre l'étude du Cecop (Centre d'études et de connaissances de l'opinion publique) réalisée pour *Le Monde*. Tout démontre pourtant que la cohabitation est un système trompeur, qui accentue les risques de blocage, paralyse les volontés, bride les initiatives, interdit les audaces. Au lieu de permettre les solutions de synthèse, il favorise surenchère et confusion. La coexistence d'un président et d'un premier ministre concurrents brouille le débat démocratique et la conduite des affaires publiques. Surtout si elle est appelée à durer. C'est l'ensemble du système des pouvoirs et contre-pouvoirs qui est à repenser.

Lire pages 14 et 15



En sortir

BIENTÔT deux ans ! Comme s'il s'agissait du rythme biologique du pays, il suffit que l'on approche de ce terme pour qu'une sorte d'insatisfaction surgisse. Car, à peine passé le cap de l'euro, qui ouvre sur un paysage nouveau, le pays risque de s'installer dans une torpeur que nous savons dangereuse, et dont l'origine porte un nom : la cohabitation. N'a-t-il pas suffi, dans ces colonnes, de la parution d'une photo, fort bien choisie au demeurant puisque en cohérence avec la tonalité fort présidentielle d'un entretien avec Lionel Jospin, pour que le Paris politico-médiatique s'émeuve ?

ÉDITORIAL

J.-M. C.

Lire la suite page 15

La campagne, refuge des exclus

EXCLUS en ville, de plus en plus de pauvres cherchent refuge dans des zones rurales reculées, comme l'Ariège, la Drôme, la Sarthe, la Manche et le Tarn. Les départements concernés sont eux-mêmes aux prises avec de lourdes difficultés et peinent à assumer cette surcharge sociale. Les « réfugiés de la ville » tentent une nouvelle vie dans des zones isolées en vivant des produits de la terre ou des forêts. Ils reçoivent parfois l'aide des anciens « *hippies* », les soixante-huitards qui avaient choisi le retour à la terre dans les années 70. Mais les populations locales ne les accueillent pas toujours à bras ouverts.

Lire page 8

Alexis II, patriarche de toutes les Russies, prêche l'union sacrée

MOSCOU
de notre correspondant

Il est sur toutes les télés, les radios retransmettent sa bonne parole et des milliers de personnes se pressent sur son passage. Alexis II, patriarche de Moscou et de toutes les Russies, a pu, à l'occasion de la célébration du Noël orthodoxe, jeudi 7 janvier, faire la démonstration de l'immense puissance de son Eglise en Russie. Depuis mercredi et jusqu'à dimanche, messes, cérémonies, fête au Kremlin et spectacle au théâtre du Bolchoï se succèdent, réunissant responsables politiques, ministres et autorités religieuses.

Mercredi soir, Evgueni Primakov, premier ministre mais ancien dignitaire soviétique, et Valentina Matvienko, ministre des affaires sociales mais ancienne membre du présidium du Soviet suprême, ont ainsi assisté à une messe de quatre heures en la cathédrale de l'Apparition, au centre de Moscou. Ce même jour, le président Boris Eltsine avait adressé ses vœux au patriarche, se félicitant de « *la renaissance des grandes traditions de l'orthodoxie en Russie* ». « *On ne peut imaginer la Russie sans l'orthodoxie,* ajoutait-il. *L'Eglise a été à la source de l'Etat russe.* »

Jeudi, Alexis II a montré que le pouvoir spirituel campait désormais avec succès à quelques pas du Kremlin. Le patriarche a célébré une longue messe en la cathédrale du Christ-Sauveur, inaugurée en septembre 1997, tandis que des milliers de personnes cherchaient à entrer dans le bâtiment. Les chœurs de l'armée de terre et de l'armée de l'air, disposés en demi-cercle devant le mur d'icônes, ont accompagné l'office.

Cette cathédrale, un lourd parallélépipède de béton de cent mètres de haut coiffé de cinq coupoles dorées qui rivalisent de hauteur avec les tours du Kremlin, symbolise la nouvelle union sacrée de l'Etat et de l'Eglise orthodoxe. Iouri Loujkov, maire de Moscou, décida sa reconstruction en 1994, et les travaux furent rondement menés dans des conditions de financement jamais élucidées. En 1931, Staline avait fait raser la cathédrale, construite de 1837 à 1883, qui dominait outrageusement le vieux centre de Moscou. A son emplacement devait être édifié un grandiose Palais des soviets de 420 mètres de hauteur se terminant par une statue de Lénine qui, à elle seule, devait mesurer près de cent mètres. La guerre mit fin à cette vision babylonienne.

En 2000, la messe de la nuit de Noël se tiendra pour la première fois au Christ-Sauveur. « *Pour le 2000e anniversaire de la naissance du Christ, cette cathédrale est le don de la Russie à Dieu* », a précisé Alexis II. Mais, dans ses vœux, le patriarche a également rappelé que l'Eglise orthodoxe était de facto un acteur politique de premier plan sur la scène russe. Tandis que Boris Eltsine, non sans humour, souhaitait « *du bonheur et du bien-être* » à ses compatriotes ruinés par la crise, Alexis II a préféré demander « *de la patience et de la raison pour surmonter ces difficultés sociales* ». Alexis II a ainsi pu conforter sa position d'arbitre des luttes politiques à venir.

François Bonnet

Trente ans avec Copi



ALFREDO ARIAS

L'ŒUVRE du dessinateur et écrivain Copi accompagne depuis quelque trente ans le metteur en scène argentin Alfredo Arias. C'est en montant une de ses pièces, *Eva Peron*, qu'il fit ses débuts à Paris en 1970. Il remet aujourd'hui en scène *La Femme assise*, créée d'après une bande dessinée de son compatriote, à Chaillot.

Lire page 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 109 - 7,50 F

Haine de soi, haine de l'autre *par Cornelius Castoriadis*

***PHILOSOPHE**, psychanalyste, économiste, sociologue et politologue, Cornelius Castoriadis est mort le 26 décembre 1997. Adversaire de toutes les formes de totalitarisme et de bureaucratie, cet intellectuel ennemi des conformismes a laissé une œuvre importante.*

Le Seuil doit publier au cours du deuxième trimestre deux volumes posthumes : un commentaire du Politique *de Platon et un recueil d'essais et conférences,* Figures du pensable *(sixième partie de la série commencée en 1978,* Les Carrefours du labyrinthe*). Le* Monde *remercie l'éditeur et les ayants droit de Cornelius Castoriadis qui l'ont autorisé à publier de larges extraits d'un texte, « Les racines psychiques et sociales de la haine », à paraître dans* Figures du pensable.

IL existe deux expressions psychiques de la haine : la haine de l'autre et la haine de soi, celle-ci n'apparaissant pas en général comme telle. Mais il faut comprendre que les deux ont une racine commune, le refus de la monade psychique d'accepter ce qui, pour elle, est, au même titre, *étranger* : l'individu socialisé dont elle a été forcée de revêtir la forme, les individus sociaux dont elle est obligée d'accepter la coexistence (toujours, profondément, moins réelle que son existence propre pour elle-même – donc aussi, beaucoup plus facilement *sacrifiable*). Cette structure ontologique de l'être humain impose des contraintes indépassables à toute organisation sociale et à tout projet politique. Elle condamne irrévocablement toute idée d'une société « *transparente* », tout projet politique qui viserait la réconciliation universelle immédiate en prétendant court-circuiter l'institution.

Pendant le processus de socialisation, les deux dimensions de la haine sont domptées à un degré important ; du moins, le sont leurs manifestations les plus dramatiques. Pour une partie, cela est fait par le moyen d'une diversion permanente de la tendance destructive vers des fins sociales plus ou moins « *constructives* » ; l'exploitation de la nature, la compétition interindividuelle de différentes formes (potlatch, activités agonistiques « *pacifiques* » telles que jeux athlétiques ou autres, compétition économique, politique, de prestige, luttes intra-bureaucratiques, etc.), ou bien simplement vers la malveillance intersubjective banale.

Lire la suite page 13

■ Dans les couloirs de Rhône-Alpes

Le récit d'une journée et d'une nuit de tractations qui n'ont pas suffi, jeudi 7 janvier, à doter la région d'un président. p. 6

■ Stock-options : réforme différée

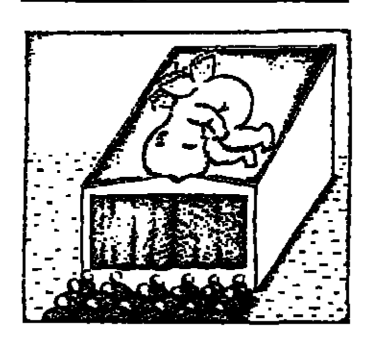
Sous la pression de sa majorité, le gouvernement reporte la réforme qui visait a alléger fortement la fiscalité sur les stock-options. p. 7

■ Le procès Clinton a débuté

Le procès en destitution de Bill Clinton s'est formellement ouvert jeudi 7 janvier. p. 4

■ Ecoutes : l'ordre de Mitterrand

Christian Prouteau, ancien chef de la cellule antiterroriste de l'Elysée, a raconté au juge Valat comment le président de la République avait, en 1985, donné l'ordre de mettre sur écoutes notre collaborateur Edwy Plenel. p. 32



■ L'aventure de l'embryon

Fin de notre série et début de la vie pour l'enfant : l'accouchement, terme des aventures de l'embryon. p. 12

■ Le mois du blanc

Le succès commercial de la fête du linge de maison, créée en 1868, ne se dément pas. p. 25

■ Endettement zéro à Toulouse

Le maire de Toulouse met en avant sa saine gestion mais l'opposition milite pour un renforcement de l'action sociale. p. 11

■ Le PSG nouveau

Le club de football parisien a changé de président délégué et continue à renforcer son effectif. Il fait sa rentrée 1999 face à Saint-Etienne, samedi 9 janvier, en seizièmes de finale de la Coupe de la Ligue. p. 23

■ Bons résultats du « Monde » en 1998

En termes de gestion et de diffusion, l'année écoulée a été bonne pour *Le Monde*, grâce notamment aux abonnements et à la publicité. p. 19

ÉCONOMIE *La Banque centrale européenne (BCE) a tenu jeudi 7 janvier à Francfort son premier conseil des gouverneurs depuis le lancement de l'euro. Celui-ci « a commencé très fort », s'est réjoui son président Wim Duisenberg, qui a cependant reconnu que la zone euro est « confrontée à des incertitudes provenant de l'évolution de la situation économique mondiale en 1999 ». Les taux directeurs de la BCE ne changeront pas « dans un avenir prévisible ». ● EN ALLEMAGNE, le nombre des chômeurs, divulgué vendredi matin, est repassé au-dessus de la barre des 4 millions. ● EN GRANDE-BRETAGNE, la croissance du PIB a été de moins 0,2 % au dernier trimestre 1998, ce qui pourrait conduire à une récession. ● LES ENQUÊTES prévoient que les conjonctures européennes se dégradent fortement. Beaucoup craignent que l'Union européenne ne puisse rester une oasis de croissance isolée.*

L'infléchissement généralisé de la croissance inquiète les Européens

Rassuré sur le lancement de l'euro, le président de la BCE, Wim Duisenberg, a confirmé les craintes quant au rythme de la croissance des économies européennes. En Allemagne, le nombre des chômeurs a repassé la barre des 4 millions. La Grande-Bretagne est confrontée à une menace de récession

FRANCFORT
de notre correspondant

« L'euro a été lancé avec succès » : à l'issue du premier conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) depuis le démarrage de l'euro, qui s'est tenu jeudi 7 janvier à Francfort, son président Wim Duisenberg a cherché à conforter la nouvelle monnaie, tout en revenant longuement sur la conjoncture. Cette dernière demeure, pour le moins, contrastée, et justifie le maintien des taux à leur niveau actuel. Depuis décembre en effet *« aucune nouveauté majeure n'est survenue »* dans l'environnement économique de la zone euro, mais *« nous continuons à être confrontés à des incertitudes générées par l'évolution de l'économie mondiale en 1999 »*, a précisé le président de la BCE.

Selon la Banque centrale, *« la croissance du produit intérieur brut de la zone euro s'est affaiblie au troisième trimestre, comparée au premier semestre de 1998 »*. La BCE observe aujourd'hui une situation paradoxale : la confiance des industriels s'est amenuisée ces derniers mois, tandis que celle des consommateurs est restée élevée jusqu'à la fin de l'année 1998. Les carnets de commandes et les taux d'utilisation des capacités de production évolueraient ainsi dans un sens moins optimiste, tandis que le commerce de détail et les chiffres du chômage laissent augurer des tendances plus favorables.

TAUX MAINTENUS

En revanche, le conseil de la Banque centrale européenne n'a pas modifié son jugement sur l'évolution de l'inflation, a indiqué M. Duisenberg. *« L'environnement général continue de suggérer qu'il n'y a pas de pressions à la hausse ou à la baisse des prix, à court terme »*, a-t-il souligné. En novembre la croissance annuelle des prix a atteint 0,9 % selon le baromètre de la BCE, contre 1 % les deux mois précédents. Ce nouveau tassement serait dû à de légères baisses des prix de l'alimentation et de l'énergie. Dans l'avenir la Banque centrale considère que des évolutions à la baisse pourraient provenir des importations et des prix à la production, tandis que *« les augmentations salariales deviendraient un sujet de préoccupation si elles étaient plus importantes qu'attendu »*.



Par conséquent, le conseil de la BCE, qui réunira, un jeudi sur deux, les six membres de son directoire et les onze gouverneurs des banques centrales de l'Euroland, a maintenu le cap fixé en prélude au lancement de l'euro, courant décembre. Alors que quelques voix s'étaient élevées en Allemagne pour envisager une nouvelle baisse, le taux directeur demeure à 3 % et devrait se maintenir à ce niveau dans un *« avenir prévisible »* selon M. Duisenberg.

De même, le corridor qui régule les relations avec les banques commerciales demeurera inchangé, comme prévu, jusqu'au 21 janvier, date du prochain conseil. De manière à faciliter la transition, les banques pourront continuer à bénéficier d'un taux lombard qui fixe les conditions de leur refinancement en liquidités, de 3,25 %. Le taux de la facilité de dépôt, destinée aux liquidités en excédent, est maintenu à 2,75 %. Ces deux paramètres devraient respectivement être de 4,5 % et 2 % par la suite.

Malgré les incertitudes liées à la conjoncture, Wim Duisenberg, accompagné comme de coutume par son vice-président français Christian Noyer, s'est réjoui des premiers pas de l'euro. *« Je suis content de pouvoir vous dire que partout la transition s'est accomplie selon nos souhaits (...) dans le secteur bancaire et financier »*, a indiqué le président de la BCE, ajoutant *« qu'aucun incident de nature à gêner le démarrage en douceur du système n'avait été rapporté lors du week-end de bascule »*. Tout s'est donc bien passé, à l'exception de quelques *« maladies d'enfance »* de Target, le système de paiement mis en place entre les banques commerciales et centrales *(lire aussi page 17)*.

UN PRÉSIDENT « HEUREUX »

Interrogé sur l'évolution de l'euro face aux autres monnaies, Wim Duisenberg a fait part de sa satisfaction, mais de manière assez énigmatique. *« L'euro a commencé très fort et je m'en suis réjoui. Il a ensuite cédé du terrain et cela m'allait bien, avant de reprendre du poil de la bête, ce dont je suis heureux. Cela fait trois jours que je suis content »*, a expliqué le Hollandais tout en précisant que *« le cours de change serait un des indicateurs suivis par la Banque »*.

Depuis l'avènement de l'euro, les fluctuations monétaires devraient avoir moins de retentissement sur la zone, puisque entre 10 % et 11 % seulement de son PIB sont libellés désormais dans une monnaie extérieure. *« Nous sommes également intéressés par des cours de change stables, mais un cours stable est plus une conséquence que l'objectif de notre politique »*, a énoncé Wim Duisenberg. Ces derniers jours, la Banque centrale européenne n'est d'ailleurs pas intervenue après le lancement de l'euro pour tenter de jouer sur les parités. La BCE, a-t-il souligné, est *« d'abord intéressée par la stabilité des prix, une mission inscrite dans ses statuts, et n'a pas de politique de change ni d'objectif explicite en la matière »*. Un état d'esprit que M. Duisenberg souhaite faire partager le 20 février, lors de la prochaine réunion du G7, qui réunira les Européens, les Américains, les Canadiens et les Japonais à Bonn.

Philippe Ricard

Le baromètre de l'économie britannique confirme le risque d'une récession

LONDRES
de notre correspondant

Le moral des chefs d'entreprise britanniques, y compris – ce qui est nouveau – dans le secteur locomotive des services, se dégrade. Ventes en baisse, carnets de commandes en recul, faillites en hausse : techniquement, à en croire les prévisions de la plupart des conjoncturistes londoniens, l'économie britannique serait déjà en récession, puisque, après une contraction du produit intérieur brut estimée à 0,2 % pour le dernier trimestre de 1998, devrait suivre un nouveau repli sensiblement équivalent pour les trois premiers mois de cette année.

Que les experts soient à peu près tous d'accord pour admettre que la récession, si elle se confirme, sera de courte durée, ne change rien au relatif pessimisme ambiant. La nouvelle baisse des taux d'intérêt, initiée jeudi 7 janvier par la Banque d'Angleterre, non plus. Le communiqué des neuf « sages » de la banque confirme *« le ralentissement continu de l'économie britannique »* ; et le nouveau recul – le quatrième en quatre mois – de son taux directeur à 6 % (contre 6,25 %) est presque universellement considéré comme trop faible pour avoir un réel impact sur l'activité.

« En soi, la baisse (des taux) *est bienvenue*, reconnaît Kate Barker, économiste en chef de la principale organisation patronale (CBI), *mais elle ne mettra pas fin au sérieux coup de blues de la nouvelle année. »* Avis partagé par la plupart des grandes banques du royaume. Les syndicalistes se montrent, comme à l'accoutumée, mais non sans raison, les plus nerveux. *« La politique de* wait and see *adoptée par la banque centrale ne mène nulle part »*, s'insurge John Monks, le secrétaire général des TUC (Trades Union Congress). Exceptionnellement, un économiste comme Jim Wood-Smith, chef des recherches dans une firme d'agents de change, partage l'opinion du syndicaliste. *« La banque est indécise. La petite baisse d'aujourd'hui montre qu'elle ne sait pas trop où elle va et les marchés ne détestent rien tant que l'indécision. »* Jeudi soir, l'indice Footsie de la Bourse de Londres avait perdu 47 points à 6101,2. John Monks a d'autres préoccupations. *« Pendant que ces messieurs hésitent*, se fâche-t-il, *des travailleurs perdent leur emploi à travers tout le royaume. »*

5 % DE CHÔMAGE

Il ne faut évidemment rien exagérer. Avec un taux de chômage inférieur à 5 %, la Grande-Bretagne reste mieux placée que le reste de l'Europe dans ce domaine. Mais ce n'est le cas ni en matière d'inflation, quoique peu élevée (à 2,5 % en tendance), ni en taux d'intérêt, puisque le taux directeur reste exactement deux fois plus élevé à Londres qu'il ne l'est dans la zone euro. Tous les conjoncturistes le disent : l'idéal serait d'atteindre le niveau des 5 % d'ici l'été. Ian Peters, numéro deux des chambres de commerce britanniques, explique : *« Notre ultime objectif doit être de ramener nos taux dans la ligne de ceux de nos concurrents de l'Euroland aussitôt que possible ; et ce pour deux raisons : d'abord pour maintenir notre compétitivité, ensuite pour permettre au royaume d'adhérer à la monnaie unique à la première opportunité. »*

Eventualité réaliste ? Certes, Tony Blair s'est félicité, assez discrètement, du bon démarrage de l'euro ; et il a espéré, sans l'initier vraiment lui-même, qu'un *« vrai débat »* s'engage enfin sur la question au Royaume-Uni. Mais le premier ministre reste fidèle à sa promesse de ne pas lâcher la livre sterling sans un référendum qui, selon lui, ne peut avoir lieu avant les élections de 2002, sauf à les anticiper. On n'en est pas là. Le sondage publié mardi par le *Guardian*, au terme duquel 29 % seulement des Britanniques voteraient « oui » aujourd'hui à l'entrée dans l'euro, tandis que 52 % diraient « non », montre que la chose est encore loin d'être acquise.

Patrice Claude

Danois et Suédois dans la dynamique de la monnaie unique

En cas de référendum, 52 % des Danois voteraient en faveur de l'euro, 32 % y sont opposés et 16 % sont indécis, indique un sondage de l'institut Greens publié jeudi 7 janvier dans le quotidien économique *Boersen*. Cette consultation, réalisée après le lancement de la monnaie européenne unique, auprès de 1 049 personnes, confirme le revirement de l'opinion danoise. Les milieux politiques, majoritairement favorables à l'Union économique et monétaire, laissent entendre qu'un nouveau référendum pourrait être organisé en 2001, voire plus tôt, pour permettre au Danemark d'adhérer à la zone euro en 2002, lors de la mise en service des billets et des pièces.

En Suède, les choses bougent également. Le premier ministre Göran Persson a confirmé jeudi que le Parti social-démocrate, très divisé sur la monnaie unique, tiendrait un congrès dès le début de l'an 2000 pour fixer sa position, un an plus tôt que prévu. Son aval est la condition préalable à la tenue d'un référendum. Les partisans de l'euro souhaitent que l'affaire soit réglée avant que la Suède ne prenne la présidence de l'Union, en 2001.

La remontée du chômage souligne l'essoufflement de la reprise allemande

BONN
de notre correspondant

Le chômage est repassé en Allemagne au-dessus de la barre symbolique des quatre millions de chômeurs au mois de décembre, atteignant 4,158 millions en données corrigées des variations saisonnières (4,2 millions en données non corrigées). En pourcentage, le taux est passé de 10,7 % à 10,8 % (contre 11,8 % il y a un an). Ces chiffres, qui confirment la tendance de novembre, rappellent que le chômage est loin d'être endigué outre-Rhin.

Certes, en un an, le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 324 000 et l'Allemagne n'est plus la machine à détruire des emplois qu'elle a été depuis la réunification, supprimant quelque 2,7 millions de postes. Mais cette tendance est loin d'être consolidée. Elle s'explique en partie par des mesures de traitement social du travail. Dans des secteurs comme l'industrie manufacturière, les créations d'emplois, dues au boom de l'automobile, la machine-outil et l'électromécanique, sont jugées conjoncturelles par Hans-Jürgen Meltzer, économiste à la Deutsche Bank.

L'incertitude est grande sur les perspectives économiques pour 1999. Les baromètres conjoncturels (Ifo, Handelsblatt...) montrent une dégradation du climat des affaires. Selon l'institut patronal IW, une branche économique sur deux prévoit de réduire ses effectifs en 1999. Le gouvernement table cette année sur une croissance de 2 % contre 2,9 % annoncés par le gouvernement Kohl cet été. Les économistes sont divisés sur leurs prévisions de croissance pour 1999, qui vont de 1,4 % à 2,5 %, mais ont toutes été revues à la baisse, en raison de la crise asiatique et de la baisse de la croissance des exportations qu'elle va entraîner.

L'institut néokeynésien de Berlin, DIW, a jeté un froid en annonçant, début janvier, une croissance limitée à 1,4 %. Traditionnellement pessimiste, le DIW brandit régulièrement le spectre de la déflation. Toutefois, les écarts de prévisions sont grands entre la Deustche Bank qui table sur 1,6 % de croissance et la Dresdner Bank qui avance une croissance de 2,5 %. *« Je ne crois pas aux prévisions du DIW. On est beaucoup trop pessimiste sur la conjoncture. Les conséquences de la crise boursière ont été largement surestimées tandis que la crise asiatique ne s'est pas répercutée directement sur l'économie européenne »*, tempère un observateur français à Bonn.

Les chefs d'entreprise veulent une politique prudente pour favoriser la création d'emplois

Les inquiétudes pour 1999 avivent le débat sur la manière de stimuler la demande intérieure pour prendre le relais des exportations. Les syndicats veulent renforcer le pouvoir d'achat des salariés. Le syndicat de la métallurgie IG Metall demande une hausse des salaires de 6,5 % pour 1999 et celui des fonctionnaires une hausse de 5,5 %. Ces solutions sont jugées mauvaises par le patronat. Selon lui, une hausse de salaire de 100 marks (51,59 euros) n'entraînerait des achats de biens allemands qu'à hauteur de 15 marks (7,73 euros). Les chefs d'entreprise veulent une politique prudente pour permettre la création d'emplois supplémentaires.

Trois mois après son entrée en fonctions, le gouvernement Schröder adopte des positions modérées. Le chancelier, qui mise beaucoup sur le pacte pour l'emploi négocié entre le gouvernement et les partenaires sociaux pour lutter contre le chômage, a demandé une politique salariale *« qui soutienne la création d'emplois »*. Le ministre de l'intérieur, Otto Schily, a jugé les revendications salariales des fonctionnaires *« inappropriée »*. Celui de l'économie, Werner Müller, proche de Gerhard Schröder, a lui-aussi appelé à la poursuite de la modération salariale, obtenant le soutien du syndicat de la chimie.

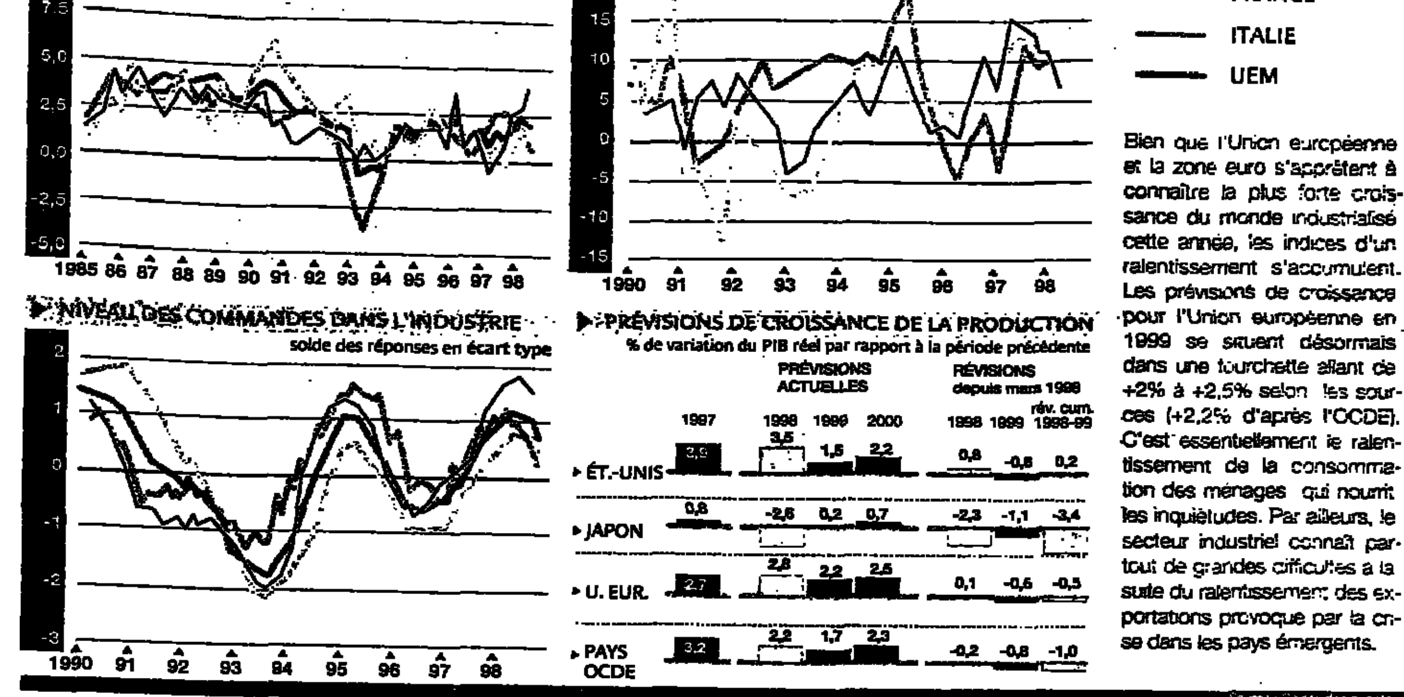
Diabolisé par la droite et le patronat pour ses convictions néokeynésiennes, le ministre des finances, Oskar Lafontaine, est très prudent. Il estime que les salaires doivent évoluer selon les gains de productivité de l'économie, ce qui n'a pas été le cas au cours des dernières années. Dans le rapport de stabilité remis, mercredi 6 janvier à la Commission de Bruxelles, le ministère des finances explique que cet objectif doit être atteint à « moyen terme » et assure que *« la hausse réelle des salaires devrait être seulement légèrement supérieure à celle enregistrée en 1998. La politique salariale reste donc sur une tendance modérée »*.

M. Lafontaine, qui prépare le budget de l'Allemagne pour 1999, reste aussi un partisan de l'orthodoxie budgétaire, ne prévoyant pas de relance budgétaire forte. La baisse des déficits doit cependant être très progressive, pour atteindre 1 % du PIB en 2002. *« C'est normal, car le gouvernement allemand veut utiliser ses marges de manœuvre pour baisser les impôts »*, estime l'observateur français. Après avoir relancé en 1999 le pouvoir d'achat des ménages – via la hausse des allocations familiales et une légère baisse de l'impôt sur le revenu –, au détriment des entreprises, le gouvernement allemand compte unifier le taux de l'impôt sur les sociétés à 35 % dès l'an 2000, si cela est possible.

Enfin, M. Lafontaine veut réduire le poids de l'Etat. Ses dépenses devraient passer de 48,5 % du PIB en 1998 à 45 % en l'an 2002 et être réorientées vers l'investissement, que son prédécesseur Theo Waigel avait sabré pour respecter les critères de Maastricht. Dans un éditorial du 7 janvier intitulé *« le nouveau ton d'Oskar »*, le quotidien des affaires *Handelsblatt* note, satisfait, qu'*« il se pourrait que le gouvernement trouve plus vite que prévu le chemin de la sagesse économique »*.

Arnaud Leparmentier





L'économie européenne reste vulnérable, malgré l'euro

ANALYSE

L'Europe doit sortir de la « croissance molle » pour que l'euro soit un succès

L'EURO a savouré ses premiers succès auprès des marchés financiers de la planète entière. Ce n'est qu'une première étape : la réussite de ce projet ne sera assurée que si la croissance et l'emploi sont au rendez-vous en Europe. Or les perspectives économiques pour l'Union européenne et la zone euro en 1999 sont à analyser avec prudence : même si l'Union européenne doit connaître le meilleur taux de croissance des pays développés cette année, avec + 2,2 % selon l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) (*Le Monde* du 29 décembre), elle présente néanmoins des indices de fragilité inquiétants, en raison des conséquences à long terme des crises asiatique et russe. Le continent parviendra-t-il à sortir de la *« croissance molle »* (Jacques Delors) qui est la sienne depuis une décennie ?

« Si le rythme de la croissance passe sous le seuil des 2 %, les trois principales économies européennes connaîtront une recrudescence du chômage, ainsi qu'une détérioration de la confiance des ménages », écrit l'économiste Christopher Potts dans la dernière lettre de conjoncture de CAI Cheuvreux (groupe Crédit Agricole). Les Européens risquent alors de se demander si – avec l'euro – ils n'ont pas pris pour rien cette *« autoroute sans sortie »* (expression employée cette semaine par le commissaire européen Yves-Thibault de Silguy pour souligner le caractère irréversible de l'euro).

« Les séquelles infligées à l'" Euroland " par les années de faible croissance sont si profondes qu'un contexte de reprise économique est nécessaire à la réussite du projet d'union monétaire... l'Europe est extrêmement vulnérable au ralentissement de la croissance mondiale, beaucoup plus, en définitive, que les Etats-Unis », souligne l'économiste Christopher Potts. Les marges de manœuvre macro-économiques des Etats-Unis paraissent en effet plus importantes qu'en Europe, notamment sur le plan budgétaire (le budget fédéral américain pour l'année en cours va dégager des excédents pour la troisième année consécutive). Les enquêtes de conjoncture européennes se dégradent fortement depuis l'été. Un ralentissement prévisible qui s'explique avant tout par le recul de la demande mondiale après les crises asiatique et russe. Certes, comme l'écrivent les économistes de la Caisse des dépôts et consignations, *« dans la plupart des domaines (capacité à créer des emplois tertiaires, politique monétaire, compétitivité, développement des investissements technologiques...), la situation de la France, représentative de celle de l'Europe, est nettement meilleure en 1998-1999 qu'en 1992-1993 »*, date de la dernière récession européenne, à l'époque provoquée par la dégradation de l'emploi et de la confiance (et donc essentiellement par des facteurs internes de ralentissement). Mais aujourd'hui que l'économie mondiale est dans un contexte de ralentissement généralisé, voire de déflation, l'Europe ne restera pas une oasis de croissance isolée.

On observe un retournement des carnets de commandes industriels à cause de la chute de la demande étrangère. L'autre facteur d'incertitude est la faiblesse de la demande intérieure, notamment en Allemagne et en Italie. En Allemagne, le chômage continue d'augmenter (*lire page 3*), ce qui pèse sur la confiance et sur la consommation. En Italie, l'impact très négatif sur la confiance des consommateurs du plan d'austérité pour le passage à l'euro se fait toujours sentir.

Autre sujet de préoccupation : la mauvaise santé de l'investissement en Europe, notamment en France, en Allemagne et en Italie (ces trois pays représentent 70 % du PIB de la zone euro). Malgré la baisse des taux d'intérêt à long terme, les entreprises sont très prudentes en raison du contexte international incertain. L'Europe, en outre, ne connaît pas un dynamisme comparable à celui des Etats-Unis en matière d'investissement dans les nouvelles technologies de pointe, porteuses d'emplois.

Christopher Potts, de la société de Bourse CAI Cheuvreux, souligne qu'*« un contexte marqué par une recrudescence du chômage et des pressions déflationnistes saperait les fondements économiques de l'UEM... D'abord les dommages subis par les finances publiques des trois principaux pays de la zone relanceraient la controverse sur la viabilité du pacte de stabilité budgétaire. Ensuite la crédibilité des institutions monétaires de l'UEM pourrait paradoxalement se trouver menacée par l'absence manifeste de tensions inflationnistes »*. Autrement dit, on peut s'interroger, à l'heure où l'Europe est sortie de l'inflation, sur le rôle d'une Banque centrale européenne dont la mission première est de garantir la stabilité des prix.

Un nouveau débat va sans doute s'ouvrir sur le niveau adéquat des taux d'intérêt dans la zone euro, notamment si la monnaie unique européenne s'appréciait trop par rapport au dollar. *« Si l'euro monte au-dessus de 1,30 euro pour 1 dollar, ce serait bon pour la finance mais mauvais pour l'industrie et on commencerait à poser des questions à la Banque centrale européenne. Nous sommes dans un contexte où il faudra sans doute 'accélérer' la baisse des taux »*, souligne l'économiste Christian de Boissieu, professeur à l'université Paris I.

Tout le monde est cependant conscient que la relance de la croissance européenne ne se fera pas uniquement par le biais de la politique monétaire. Une relance budgétaire ? Elle est pratiquement exclue dans le contexte actuel (déficits encore élevés, nécessité de permettre à la BCE de nouveaux assouplissements des taux). Les adaptations et les réformes devront donc essentiellement être adoptées au plan micro-économique. *« Il apparaît de plus en plus clairement que ce sont les entreprises, et non les gouvernements eux-mêmes, qui sont les meilleurs garants de la réforme au sein de l'UEM »*, souligne Christopher Potts. C'est tout le paradoxe d'une Europe dont les gouvernements, aujourd'hui majoritairement à gauche, sont chargés de mettre en œuvre un projet d'inspiration foncièrement libérale.

Lucas Delattre

L'Académie française choisit la « zone euro »

L'espace géographique couvert par les onze pays membres de la monnaie unique européenne devra être qualifié de *« zone euro »* et non d'*« Euroland »* ou d'*« Eurolande »*. Tel est l'avis de l'Académie française, rendu public jeudi 7 janvier. L'Académie déclare dans un communiqué qu'elle *« déconseille l'emploi d'"Euroland", car il ne s'agit pas de nommer un Etat souverain ni même une confédération, mais seulement l'aire d'application d'un traité »*. Le qualificatif *« zone euro »* est d'ailleurs déjà employé par la Banque de France et les administrations françaises, relèvent les Académiciens. L'*« Euroland »* est un anglicisme lancé par des banques anglo-saxonnes début 1998.

M. Chirac expose les « sept principes » d'un « agenda pour la mondialisation »

LE PRÉSIDENT Chirac a exposé, jeudi 7 janvier, devant le corps diplomatique venu lui présenter ses vœux, *« les principes sur lesquels la communauté des nations pourrait bâtir le nouvel ordre international »*, dans le cadre de ce qu'il a appelé un *« agenda pour la mondialisation »*.

Le chef de l'Etat, qui avait souhaité, il y a un mois, en célébrant le 50e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qu'un *« agenda pour la mondialisation »* soit soumis à l'Assemblée générale de l'ONU lors de sa session de l'an 2000, a développé son idée à l'occasion de la cérémonie à l'Elysée.

Se prononçant *« pour une mondialisation maîtrisée et civilisée, au service de tous, respectueuse de notre diversité culturelle et protectrice de notre environnement »*, le président a énoncé *« sept principes »* à soumettre à la réflexion des Nations unies :

- *« **Le principe de responsabilité collective dans l'action**, excluant les tentations unilatérales et conduisant à une gestion collégiale des risques globaux et des menaces qui pèsent sur nos peuples. »*
- *« **Le principe d'équité**, afin que les mécanismes de régulation de la mondialisation et de gestion des risques globaux agissent au bénéfice du plus grand nombre et contribuent à une juste répartition des charges. »*
- *« **Le principe de solidarité**, pour lutter contre l'exclusion des individus ou des nations. »*
- *« **Le principe de diversité**, pour préserver la richesse culturelle, linguistique et biologique du monde face aux risques d'uniformisation que porte la mondialisation. »*
- *« **Le principe de précaution**, qui doit s'appliquer bien au-delà du domaine de l'environnement, pour léguer indemne aux générations à venir cette terre qui leur appartient. »*
- *« **Le principe de liberté**, pour assurer partout la démocratie et le respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme. »*
- *« **Le principe de complémentarité**, enfin, car les nouvelles règles internationales ne devront être élaborées aux niveaux régional et mondial que lorsqu'elles sont indispensables. »*

Le *« nouvel ordre »* devrait, selon lui, donner *« toute leur place aux nouveaux acteurs, tout en préservant le rôle des Etats »*: Il s'agit d'un schéma dans lequel *« tous les hommes, partageant une même conscience universelle, exerceront une souveraineté collective sur la planète »*.

M. Chirac a également estimé que 1999 s'était ouverte sur un *« événement considérable : pour la première fois depuis la Rome antique, les Européens ont une monnaie unique (...) Monnaie de la première puissance économique et commerciale de la planète, l'euro contribue à un meilleur équilibre du système financier au moment même ou celui-ci doit être renforcé pour maîtriser la mondialisation des capitaux »*.

L'Irak maintient la pression dans les zones d'exclusion aérienne

BAGDAD. Un nouvel incident a opposé, jeudi 7 janvier, la chasse américaine à la défense anti-aérienne irakienne. *« Accroché »* par le radar d'une station de DCA dans la zone d'exclusion aérienne du nord de l'Irak, un avion F-16 a tiré un missile contre la batterie incriminée. *« J'ai vraiment le sentiment* (...) *qu'ils* [les Irakiens] *tentent d'abattre nos appareils »*, a déclaré le commandant des forces américaines dans le Golfe, le général Anthony Zinni, indiquant par ailleurs que les appareils irakiens s'étaient livrés ces derniers jours à *« plus de quarante »* violations des zones d'exclusion aérienne, dans le nord et le sud du pays. – *(AFP.)*

Le général Trân Dô est exclu du Parti communiste vietnamien

HANOI. Le général Trân Dô, vétéran respecté des guerres du Vietnam et qui fait une vigoureuse campagne, depuis deux ans, en faveur d'une démocratisation du mouvement communiste, a été exclu du PC, a-t-on appris, jeudi 7 janvier. Cette mesure est intervenue avant un sixième plénum du comité central consacré aux questions politiques et dont la réunion a déjà été reportée de quelques semaines.

Le général Dô a publié plusieurs lettres réclamant notamment un débat sur le rôle du PC, parti unique. Le général Lê Kha Phiêu, secrétaire général du Parti depuis 1996, lui avait rendu visite fin 1998, lui indiquant que son point de vue, contraire à la ligne officielle, serait pris en considération. La sanction contre le général Trân Dô n'a pas encore été l'objet d'une communication officielle. – *(Corresp.)*

Nouveaux attentats d'extrémistes islamistes aux Philippines

MANILLE. Le groupe terroriste Abu Sayyaf, qui rassemble quelques centaines d'extrémistes musulmans dans le sud de l'archipel, a récemment perpétré deux attentats contre des civils, qui ont fait douze morts et soixante blessés. Ces représailles font suite à la mort du chef du groupe, Abdurajak Abubakar Janjalani, dont la tête avait été mise à prix. Ce dernier, entraîné en Libye, était lié à Oussama ben Laden. Il a été tué le 18 décembre, au cours d'un accrochage avec la police sur l'île méridionale de Basilan. Abu Sayyaf, très peu populaire dans le sud musulman, est à l'origine de nombreux enlèvements.

D'autre part, un mouvement séparatiste musulman, le MILF, a reporté à février la reprise de négociations, prévues le 19 janvier, avec le gouvernement philippin. Le mouvement musulman le plus important, le MNLF, a passé un accord d'autonomie avec Manille. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **LIBYE : l'ambassadeur d'Arabie saoudite à Washington**, le prince Bandar Bin Sultan, et le directeur de cabinet de Nelson Mandela, le Sud-Africain Jakes Gerwel, tenteront, mardi 12 janvier, de convaincre le colonel Mouammar Kadhafi de livrer deux suspects libyens dans le dossier Lockerbie. Les deux hommes ont reçu le feu vert de l'ONU, jeudi 7 janvier, pour se rendre à Tripoli. – *(AFP.)*

■ **SYRIE : l'élection présidentielle** syrienne devrait avoir lieu le 8 février, a indiqué, jeudi 7 janvier, le président du Conseil du peuple, Abdel-Kader Kaddoura. Le commandement régional du Baas, la plus haute instance du parti au pouvoir, a pris mercredi *« à l'unanimité la décision de présenter la candidature de Hafez el Assad pour un nouveau mandat »*. Le président Assad dirige la Syrie depuis 1970. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : Bülent Ecevit**, vétéran de la gauche nationaliste turque, a été de nouveau nommé premier ministre, jeudi 7 janvier, et semble cette fois en mesure de former un gouvernement, plus de quarante jours après la destitution du précédent cabinet, dont il était membre. – *(AFP.)*

Premières arrestations de clients de prostituées en Suède

STOCKHOLM. Les premières interpellations ont eu lieu, jeudi 7 janvier, après l'entrée en vigueur en Suède de la nouvelle loi interdisant aux hommes de recourir à des prostituées. Deux hommes ont été arrêtés par la police dans des rues de villes différentes, l'un soupçonné d'avoir rétribué une prostituée pour ses services et l'autre d'avoir négocié avec une péripatéticienne. D'après cette loi, entrée en vigueur le 1er janvier, ils risquent une peine pouvant aller jusqu'à six mois de prison (*Le Monde* du 30 décembre). La prostitution de rue a quasiment disparu ces derniers jours dans les grandes villes de Suède. Des petites annonces fleurissent dans la presse, par lesquelles des femmes proposent plus ou moins ouvertement leurs services intimes. – *(Corresp.)*

Le président colombien a difficilement ouvert les négociations de paix

Le chef de la guérilla était absent

BOGOTA
correspondance

« *Aujourd'hui, nous avons rendez-vous avec l'histoire* », a déclaré le président colombien, Andres Pastrana, jeudi 7 janvier sur la place de San Vicente del Caguan. Il entamait avec ces mots son discours d'ouverture des négociations de paix avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Le chef historique du principal mouvement de guérilla du pays, Manuel Marulanda, n'était pas, lui, au rendez-vous. L'absence du vieux guérillero, surnommé *Tirofijo* (« celui qui tire dans le mille ») a terni cette journée annoncée comme le coup d'envoi des véritables négociations de paix. Elle a fortement atténué l'optimisme qui s'était emparé du pays depuis quelques jours.

La cérémonie a eu lieu dans la « capitale » de la zone démilitarisée, ce vaste territoire de 42 000 kilomètres carrés dans le sud amazonien, dont les forces armées et la police se sont retirées depuis plusieurs semaines pour permettre la tenue des négociations avec les FARC. Après avoir attendu *Tirofijo* pendant trois quarts d'heure, le président colombien, visiblement contrarié par la chaise vide à ses côtés, a pris place sur l'estrade en compagnie des membres de la délégation officielle et des trois commandants des FARC présents, en tenue de combat, mitraillette sur l'épaule.

NARCOTRAFIC

Sept cents invités officiels ont assisté à la cérémonie : membres du gouvernement, personnalités colombiennes, ambassadeurs, observateurs étrangers, journalistes, tous coiffés d'un panama blanc ceint d'un ruban aux couleurs de la Colombie. Derrière les barrières qui protégeaient le parterre officiel, se pressait la foule des habitants de San Vicente del Caguan et des paysans de la région. Les familles de quelques-uns des 314 soldats et policiers retenus en otage par les FARC étaient également présentes. Dans le village, des guérilleros en tenue de combat et quelques policiers de la sécurité présidentielle déambulaient. Joaquim Gomez, l'un des représentants des FARC, a tout d'abord lu le discours adressé par Manuel Marulanda. Le contenu en était très historique : il a rappelé les origines paysannes de leur organisation, leur longue résistance contre la répression de l'Etat colombien et de son allié américain, la responsabilité des gouvernements antérieurs dans l'échec des précédentes tentatives de négociations. Le discours a brièvement évoqué la nécessité d'une assemblée constituante pour réformer les structures de l'Etat et le besoin de trouver une solution au problème des cultures illicites.

Sans apporter plus de précision que les FARC sur les termes d'un accord de paix, Andres Pastrana a réaffirmé avec véhémence les vertus de la paix et sa détermination à y parvenir. Pour le nouveau chef de l'Etat, l'urgence est d'en finir avec la pratique des enlèvements et de respecter le droit international humanitaire. Toutefois, à terme, « *le social doit être la force transformatrice de l'Etat* », a-t-il affirmé. Andres Pastrana n'a que très brièvement fait mention du narcotrafic, jugé « *incompatible avec la paix* ». Les spéculations sur les raisons de l'absence de Manuel Marulanda et ses possibles conséquences ont alimenté les conversations de la journée. Craignait-il un attentat, comme l'a suggéré Raul Reyes, le négociateur officiel des FARC ? Le général Fernando Tapias, commandant des forces armées, a assuré que cette raison n'est pas satisfaisante car « *le dispositif de sécurité de la cérémonie était complètement contrôlé par les FARC* ».

Tirofijo a-t-il voulu infliger un camouflet au gouvernement, ou tout simplement signifier que le président est plus pressé que la guérilla de négocier ? « Tirofijo *a ramené l'événement d'aujourd'hui à ses justes proportions et remis le président à sa place* », considère Antonio Navarro Wolf, ex-guérillero du M 19, réinséré en 1990 et aujourd'hui député. « *Attendons que la paix soit signée pour parler d'événement historique* », propose-t-il. Une fois n'est pas coutume : les Colombiens partagent l'opinion de l'ambassadeur des Etats-Unis, Curtis Kamman, selon lequel « Tirofijo *a raté une occasion historique* ». Le gouvernement a pour sa part minimisé l'importance de cette chaise vide qui a hanté la journée. « *Ces incidents sont inévitables dans une entreprise de ce genre* », a déclaré le gouverneur du Cundinamarca, Andres Gonzalez, ex-négociateur de paix avec les FARC. Cependant, les paramilitaires, qui avaient décrété une trêve pour les fêtes de fin d'année, ont fait leur réapparition, jeudi, en massacrant sept paysans dans le département de l'Antioquia, au nord du pays.

Marie Delcas

Les FARC dénoncent les paramilitaires

Le mouvement le plus important de la guérilla, les Forces armées révolutionnaires de colombie (FARC), a catégoriquement rejeté, jeudi 7 janvier, la possibilité d'accorder un statut politique aux groupes paramilitaires. Pour les FARC, les actions de ces groupes mettent en danger le dialogue de paix avec le gouvernement du président Pastrana. « *De tels groupes ne peuvent pas recevoir une légitimité politique, comme le prétendent certains dirigeants. Ils doivent être soumis à la justice ordinaire* », a déclaré le chef historique de FARC, Manuel Marulanda, dans un message lu par l'un de ses négociateurs. Il a réclamé « *une solution sociale et non répressive* » au problème des cultures de coca et de pavot, concentrées dans le sud amazonien du pays, en demandant « *une paix sans faim, sans lois répressives, sans atteinte à la presse, avec des terres, des maisons, des emplois, une croissance économique avec développement social, droit à la vie et à la souveraineté* ».

Les sénateurs sont toujours à la recherche d'un accord pour le procès de Bill Clinton

Un vote sur la procédure à suivre devait avoir lieu vendredi

Le Sénat américain, pour la deuxième fois seulement dans l'histoire du pays, a formellement ouvert, jeudi 7 janvier, un procès à l'encontre d'un président, William Jefferson Clinton, accusé d'avoir menti à la justice pour dissimuler une liaison extra-conjugale. Les 55 sénateurs républicains et 45 démocrates ne s'étaient toujours pas mis d'accord, jeudi soir, sur la procédure à suivre pour la bonne marche du procès.

WASHINGTON
de notre correspondant

On n'avait pas vu cela depuis 1868, au lendemain de la guerre de sécession et de l'assassinat de Lincoln : l'ouverture solennelle devant le Sénat, jeudi 7 janvier, du procès en destitution d'un président américain. Le cérémonial compassé dissimulait mal l'importance de l'événement – au moins autant pour l'histoire des Etats-Unis que pour Bill Clinton – et l'émotion qu'il soulève.

Les treize « managers » – tous républicains – qui, au nom de la Chambre des représentants, feront office de procureurs, sont venus présenter les deux articles d'*impeachment* (mise en accusation) votés le 19 décembre. Cela a permis à leur chef de file, Henry Hyde, un des membres les plus à droite de la Chambre, de se livrer à son exercice favori de dénonciation du président et d'expression de sa tristesse devant une telle situation.

Puis ce fut au tour du président de la Cour suprême, William Rehnquist, escorté par trois sénateurs de chaque bord, de faire son entrée dans l'hémicycle. Imposant dans sa robe noire galonnée, il a prêté serment « *de rendre la justice de manière impartiale en vertu de la Constitution et des lois* » devant le doyen du Sénat, Strom Thurmond, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans et élu en 1954, qui faisait office de président.

Après s'être installé sur le perchoir, M. Rehnquist a reçu le serment des cent sénateurs qui, l'un après l'autre, sont venus signer le registre. A partir de ce moment, le procès de Bill Clinton était ouvert sous la houlette du président de la Cour suprême. Ce dernier remplace en effet dans ces circonstances graves à la tête de la Chambre haute le vice-président, qui risquerait de faire preuve de partialité. C'est en effet ce que prévoit le titre 3 de la Constitution selon lequel « *seul le Sénat a le pouvoir de juger des cas d'*impeachment. *Quand il siège à cet effet, ses membres doivent prêter serment. Lorsqu'il doit juger le président des Etats-Unis, il est présidé par le* Chief Justice. *Personne ne pourra être condamné à une majorité inférieure aux deux tiers des présents* ».

Une fois les formalités de ces préliminaires obligés accomplies, la politique a repris ses droits. Les « managers » ont poursuivi leurs pressions pour contrôler le déroulement de la procédure et imposer une longue liste de témoins dans l'espoir de retourner l'opinion des sénateurs, dont personne ne croit aujourd'hui qu'ils pourraient jeter dehors Bill Clinton à la majorité requise.

La Maison Blanche a aussi plaidé son cas, menaçant en cas d'appel à témoins d'un procès-fleuve, nécessaire alors, selon elle, pour permettre aux avocats du président de le défendre. Son porte-parole a proposé en échange d'accepter comme base de départ – tout en en contestant le bien-fondé – le fameux rapport Starr. Il s'est plaint qu'alors même le procès entamé l'inculpé ne connaissait toujours pas les règles en vertu desquelles il pourrait se défendre et serait jugé.

Ce débat ne pouvait pas ne pas rejaillir sur les sénateurs, même si ceux-ci affirment qu'ils sont seuls maîtres à bord et qu'ils ne laisseront ni les représentants ni le président leur imposer la course à suivre. Car il est évident que, derrière les protestations d'esprit non partisan des deux côtés, la politique est toujours présente.

Majoritaires – par 55 voix contre 45 –, les républicains sont conscients que l'opinion reste en grande majorité favorable au président et hostile à sa mise en jugement, encore plus à sa condamnation ; ils ont donc besoin d'une apparence bipartisane à toute solution. Ils ne peuvent pas non plus se permettre un procès qui s'éterniserait, car cela nuirait gravement à leurs chances pour les élections de l'an 2000. En même temps, ils ne peuvent désavouer ouvertement leurs camarades de la Chambre. Les démocrates en profitent pour pousser leur solution d'un procès expéditif sans appel à témoin.

> On semble s'orienter vers un procès tronqué dans lequel accusation et défense disposeraient de quelques brèves journées pour présenter leur cas

Les leaders des deux partis sont finalement tombés d'accord publiquement, jeudi en fin d'après-midi, pour tenter de trouver un compromis grâce à « *d'extraordinaires efforts bipartites* ». Les sénateurs Lott (républicain) et Daschle (démocrate) ont annoncé une réunion informelle des sénateurs vendredi matin à cet effet ; en cas d'accord, ils devaient voter cette proposition plus tard dans la journée.

Tous deux sont depuis des jours en accord pour une solution rapide ; reste à la « vendre » aux élus républicains, sous pression constante de leur base ultra-conservatrice opposée à tout ce qui ne ressemblerait pas à un procès en bonne et due forme du « *diable* » Clinton.

On semble donc s'orienter vers un procès tronqué dans lequel accusation et défense disposeraient de quelques brèves journées pour présenter leur cas ; chaque appel à *témoin devrait être justifié et* ferait l'objet d'un vote.

Tout cela pour que le vote définitif sur les deux articles – parjure et entrave à la justice – ait lieu *avant la mi-février. Mais, dans les* circonstances actuelles, exceptionnelles, tout peut se produire, le meilleur comme le pire.

Les sénateurs peuvent réussir à « verrouiller » le processus pour en sortir grandis, ce qui n'est pas le cas de la Chambre. Le mécanisme mis en place peut aussi déraper, s'enrayer dans des chicanes stériles et un retour aux déballages salaces du rapport Starr et des débats devant la Commission judiciaire de la Chambre. « *Je suis persuadé*, a déclaré le démocrate Tom Harkin, *que nombre de républicains modérés ne veulent pas voir Monica Lewinsky dans l'hémicycle, avec le risque de questions du genre "Où vous a-t-il touché ? Comment vous a-t-il touché ? Qu'est-ce que vous avez ressenti ?"* »

« *Nous sommes un grand pays. Nous nous en sortirons* », a ajouté, comme pour s'en persuader, son collège Patrick Leahy. A suivre...

Patrice de Beer

Des villageois serbes armés bloquent des routes au Kosovo

APRÈS avoir dressé des barricades, des centaines d'habitants serbes armés bloquaient, jeudi 7 janvier, les principales routes d'accès à Pristina, le chef-lieu du Kosovo, faisant monter la tension dans la province. Coupant toute circulation sur une route le matin, puis sur trois autres dans l'après-midi, ils protestaient contre le meurtre, la veille, d'un des leurs dans une mine de charbon, tué par des « *terroristes albanais* » selon un centre d'information serbe. Les villageois réclamaient, selon des sources serbes locales, la venue du président serbe Slobodan Milosevic, pour garantir leur « *sécurité* ».

Le médiateur américain pour le Kosovo, Christopher Hill, a appelé Serbes et Albanais à la retenue, soulignant que « *rien ne peut être réglé par la violence et le blocage des routes* ». La Mission de vérification (KVM) de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, qui a déployé plusieurs centaines d'observateurs au Kosovo, a « *fermement condamné* », dans un communiqué, le blocage des routes. Les autorités de Belgrade seront tenues « *pour responsables de tout risque ou menace que pourraient encourir* » les vérificateurs de la mission, a ajouté le communiqué.

A Bruxelles, le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, a dit espérer que « *des initiatives seront prises dans les prochains jours* », notamment dans le cadre du Groupe de contact (Etats-Unis, Russie, Grande-Bretagne, Allemagne, France, Italie). « *Militairement, il est difficile pour l'OTAN d'aller plus loin sans recourir à la force* », a-t-il précisé, rappelant qu'une menace d'intervention plane toujours sur Belgrade. Le président Jacques Chirac a de son côté qualifié la situation au Kosovo d'« *impasse dangereuse* », affirmant qu'une « *action diplomatique vigoureuse* » était « *indispensable et urgente* ».

Le Kosovo connaît un regain de tension depuis une flambée de violence fin décembre, la plus grave depuis les accords conclus le 12 octobre 1998 entre l'émissaire américain Richard Holbrooke et le président serbe Slobodan Milosevic, visant à mettre fin à sept mois de combats. – *(AFP, AP.)*

Rencontre « historique » entre Massimo D'Alema et le pape

ROME
de notre correspondant

D'un point de vue formel, la visite officielle effectuée au Vatican, vendredi 8 janvier, par le président du conseil italien Massimo D'Alema n'a rien d'exceptionnel. Ce n'est en effet pas la première fois qu'un chef de gouvernement franchit le Tibre pour aller rendre visite au pape. Romano Prodi, Giuliano Amato, Bettino Craxi, pour ne citer qu'eux, étaient déjà allés à Saint-Pierre pour saluer le successeur du premier apôtre et bavarder avec lui. L'entrevue était alors considérée comme normale et sans relief particulier.

En revanche, la rencontre officielle entre Jean Paul II et Massimo D'Alema a quelque chose d'unique. Elle est même qualifiée d'« *historique* » puisque c'est la première fois que le pape reçoit, avec tout le cérémonial qui accompagne un tel déplacement, un ex-responsable communiste italien. Les deux hommes ne s'étaient jamais parlé, à l'exception d'un bref échange, le 20 octobre à l'occasion de la visite d'Etat du pape au Quirinal, siège de la présidence de la République.

Certes, ce n'est pas non plus la première fois que Karol Wojtyla, militant de l'anticommunisme, reçoit un chef d'Etat ou de gouvernement communiste ou post-communiste. Depuis la chute du mur de Berlin, en novembre 1989, dix d'entre eux – à commencer par Fidel Castro – lui ont rendu visite. Le plus surprenant dans ce rendez-vous est qu'il ait eu lieu aussi vite après la nomination de Massimo D'Alema à la tête du gouvernement italien, il y a seulement un peu plus de deux mois.

Le président de la république portugaise, le socialiste Jorge Sampaio, n'avait pas eu cette faveur. Le Saint-Siège avait refusé de le recevoir accompagné de sa femme, les conjoints n'étant mariés que civilement. L'ancien maire de Lisbonne avait donc préféré ne pas faire le voyage à Rome. Massimo D'Alema, lui, était accompagné par son épouse et ses deux enfants. Il n'y a pas eu de discours, seulement une conversation entre l'artisan de la rénovation de l'ancien PCI vers un parti social-démocrate et celui qui est considéré par son visiteur comme « *un protagoniste de la chute du communisme* ».

MÉFIANCE

Cinquante ans après que le pape Pie XII eut proclamé, en juillet 1949, l'excommunication des communistes, qu'ils soient militants ou simples électeurs, ce dialogue au sommet a valeur de symbole. Il marque une étape importante d'un long et difficile rapprochement entre deux mondes hostiles longtemps caricaturés *par les figures de Don Camillo et* Peppone.

Les divergences sont loin d'être toutes surmontées. La manière dont la nomination de Massimo D'Alema a été accueillie par la presse catholique, et notamment l'*Osservatore Romano*, a démontré que la méfiance est encore présente. Les points de friction entre l'Etat italien et le Vatican ne manquent pas, à commencer par la parité entre l'enseignement privé et public, de même que les questions de bioéthique.

Ces difficultés, comme l'organisation du Jubilé de l'an 2000 et autres thèmes relevant des rapports directs entre les deux Etats, ont fait l'objet d'entretiens ultérieurs avec le secrétaire d'Etat, le cardinal Angelo Sodano. Avec Jean Paul II, la conversation a été plus générale, axée sur la paix dans le monde, l'Europe et la morale chrétienne. Les deux hommes ont pu se retrouver sur de nombreux points, à commencer par la critique du totalitarisme en général et du communisme en particulier. Il est cependant un terrain sur lequel ils n'ont pu se rejoindre : celui de la foi. « *Ce n'est pas un secret que je ne suis pas croyant*, avait déclaré Massimo D'Alema à *El Pais*. *On dit que la foi est un don, un don qui, à moi, ne m'a pas été concédé.* »

Michel Bôle-Richard

Polémique autour de la candidature de M. Bouteflika à l'élection présidentielle en Algérie

L'ancien chef de la diplomatie serait l'« homme » des militaires

La candidature d'Abdelaziz Bouteflika à l'élection présidentielle suscite une levée de boucliers en Algérie. Seul postulant à s'être officiellement déclaré jusqu'ici, l'ancien ministre des affaires étrangères du président Boumediene se voit reprocher par la classe politique d'être un candidat téléguidé par les militaires. Or ces derniers ont assuré qu'ils n'interviendraient pas dans le déroulement du scrutin prévu pour avril.

LES ATTAQUES contre Abdelaziz Bouteflika ont commencé en décembre 1998, lorsque le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Boualem Benhamouda, a confié que l'ancien parti unique avait décidé de soutenir l'ex-ministre de Houari Boumediène sur instruction des responsables militaires. *« On m'a appelé d'en haut. On m'a dit que c'est Bouteflika »*, a-t-il raconté. Tenus en privé, ses propos ont été révélés dans la presse par un vieil adversaire de l'ancien chef de la diplomatie, le colonel Youcef El Khatib, l'un des héros de la guerre d'indépendance.

Début janvier – donc plus plusieurs semaines après ces révélations –, le dirigeant du FLN a démenti les propos qui lui étaient prêtés. Trop tard. Le mal était fait. Après le colonel El Khatib, c'était au tour du général (à la retraite) Rachid Benyelles, un militaire « réconciliateur », de dénoncer une *« parodie »* d'élections. *« Sauf retournement de dernière minute*, a-t-il écrit dans les colonnes d'*El Watan*, *il n'y aura aucun suspense. Le résultat est connu d'avance. Le candidat élu le sera probablement au premier tour. [...] Des instructions ont été données pour que le candidat choisi puisse bénéficier des soutiens appropriés. La machine s'est aussitôt mise en branle. Les ordres ont été appliqués à la lettre, avec zèle et diligence. »* Et le général de conclure : le président qui accepterait d'être installé à la tête du pays à la suite de cette combinaison serait réduit à n'être qu'une *« marionnette articulée par des ficelles derrière le rideau »*.

Deux des probables adversaires d'Abdelaziz Bouteflika ont ajouté leur voix à ces mises en garde. L'ancien premier ministre « réformateur » Mouloud Hamrouche, s'est insurgé contre de possibles *« élections fermées »* avant d'inviter l'armée à *« sortir les cartons rouges et non à choisir les joueurs »*. Quant à Ahmed Taleb Ibrahimi, ex-chef de la diplomatie algérienne, dans une lettre collective adressée au président – démissionnaire – Liamine Zeroual, il a exprimé ses craintes devant les *« instructions »* données pour *« plébisciter »* par avance un candidat. *« A quoi peut bien rimer l'élection [...] Bouteflika est d'ores et déjà présenté comme le futur premier magistrat du pays. La manipulation des consciences a pour objectif de forcer la main aux Algériens comme si l'élection n'était qu'une formalité tout juste utile pour faire bonne mesure aux yeux de l'opinion internationale »*, écrit l'éditorialiste d'*El Watan* reflétant un sentiment répandu dans la classe politique.

DÉCLARATION COMMUNE

Les partis politiques ne restent pas inactifs. Le tout nouveau *« groupe des Cinq »*, qui réunit des formations politiques de tendances opposées – le Rassemblement national démocratique (RND), l'ex-*« parti du président »* Liamine Zeroual, y côtoie les islamistes *« modérés »* et le Front des forces socialistes (FFS) d'Hocine Aït-Ahmed (dont le retour à Alger se précise) – met la dernière main à une déclaration commune où la nécessité d'un scrutin « honnête » sera réaffirmée. Quant au Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), un parti à dominante kabyle, il a annoncé, mardi, que si l'armée ne démentait pas son soutien présumé à la candidature d'Abdelaziz Bouteflika, il ne participera pas au scrutin.

Face à cette offensive, le pouvoir a commencé à se défendre. Présentant le programme de son gouvernement, jeudi 7 janvier, devant les députés, le nouveau premier ministre, Smaïl Hamdani a promis des élections *« transparentes et honnêtes »*. M. Bouteflika, lui, n'a pas réagi aux attaques dont il est l'objet. Sa première conférence de presse, prévue pour mercredi, a été annulée au dernier moment sans explication, alimentant les rumeurs les plus fantaisistes dans la capitale algérienne. Certains parient déjà sur son retrait de la course à la présidence au profit d'un autre ex-premier ministre, Sid Ahmed Ghozali.

Jean-Pierre Tuquoi

La Malaisie mise à l'épreuve par le procès d'Anwar Ibrahim

Victime de sévices en prison, l'ancien numéro deux du régime poursuit le premier ministre en justice

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Tirant les conclusions des sévices subis par Anwar Ibrahim en détention, le patron de la police malaisienne, l'inspecteur général Abdul Rahim Noor, a démissionné jeudi 7 janvier. La veille, Mahathir Mohamad, premier ministre et ministre de l'intérieur, avait indiqué qu'il pourrait réclamer une enquête sur les coups infligés à l'ancien vice-premier ministre après son arrestation, le 20 septembre 1997.

En deux mois, le procès de l'ancien numéro deux du régime et héritier présumé du Dr Mahathir a mis à mal un système légal dont une majorité de Malaisiens se satisfaisaient auparavant. Anwar, qui répond – non coupable – de dix inculpations de corruption et de sodomie (un crime en Malaisie), estime que l'entourage de son ancien mentor lui fait un procès politique. Mais, au-delà de débats salaces, avec analyses génétiques souvent sans conclusions, les rebondissements du procès ont mis en valeur des méthodes et des attitudes préoccupantes.

Dès la première semaine, Mohamed Said Awang, alors chef des services de renseignement de la police, a provoqué l'émoi en annonçant qu'il pourrait mentir à la Cour – même sous serment – s'il en recevait l'ordre. Il avait auparavant déclaré que certaines accusations de *« déviations sexuelles »* attribuées à Anwar paraissaient *« avoir été forgées de toutes pièces »*. Deux témoins à charge, condamnés à six mois de prison pour avoir laissé Anwar les *« sodomiser »*, ont déclaré que leurs confessions avaient été obtenues sous la torture.

Le public a appris comment la police s'y prenait pour « retourner » des témoignages, y compris ceux qui auraient été, en 1997, défavorables à Anwar. Fait sans précédent dans les annales judiciaires et qui a provoqué une réaction ferme du barreau, l'un des avocats d'Anwar fait appel d'une condamnation à trois mois de prison pour *« refus de comparaître »*. Des témoins se sont rétractés et certaine dépositions paraissent confuses. Jalousies, mensonges et manipulations contribuent à brouiller les cartes.

La crédibilité de l'administration est en cause. Celle de la justice est en jeu. Jeudi, pour la première fois, une formation de la coalition gouvernementale a jugé *« inacceptable »* le rapport du procureur général Mohtar Abdullah, qui avait reconnu, la veille, qu'Anwar avait été victime de brutalités en prison mais que les responsables n'avaient pas été identifiés.

CRISE ÉCONOMIQUE

D'une façon générale, les Malaisiens s'accommodaient volontiers d'un système parlementaire et fédéral qui a relativement bien fonctionné depuis l'indépendance, en 1963. Les émeutes raciales de 1969 furent le seul grave accident de parcours. Depuis cette date et jusqu'à 1997, une forte croissance a facilité la cohabitation entre les Malaisiens musulmans, qui représentent la moitié de la population, et une minorité chinoise (25 %, aujourd'hui, des vingt-deux millions d'habitants) encore dominante dans le secteur privé.

La crise économique, qui s'est amorcée voilà dix-neuf mois, a révélé des désaccords sur les mesures à prendre et, surtout, de vives tensions au sein du gouvernement. Si le Dr Mahathir, premier ministre depuis 1981, a limogé Anwar Ibrahim le 2 septembre 1998, en le déclarant *« impropre »*, pour des raisons morales, à assurer sa succession, l'intéressé s'estime victime d'une cabale et poursuit son ancien chef en justice.

Comme le procès peut durer encore quelques mois – et que des chefs d'inculpation supplémentaires peuvent être introduits contre Anwar –, les Malaisiens risquent de perdre encore davantage confiance dans un système dont ils étaient fiers. En outre, les divisions sont sensibles, même au sein de l'administration et de la coalition gouvernementale. La tête du patron de la police n'est peut-être que la première à tomber.

Jean-Claude Pomonti

Amnon Lipkin-Shahak en croisade contre Benyamin Nétanyahou

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Il n'est désormais plus permis d'en douter : l'affrontement électoral qui dresse Amnon Lipkin-Shahak contre Benyamin Nétanyahou sera sans compromis, aussi rude qu'étaient fraîches leurs relations lorsque le premier était sous les ordre du second, il y a encore quelques mois. Aux journalistes auxquels il annonçait, mercredi 6 janvier, dans la matinée, sa candidature officielle au poste de premier ministre, Amnon Lipkin-Shahak, en bon général rendu récemment à la vie civile, a avant tout désigné l'ennemi : le premier ministre sortant, dépeint comme *« un danger »* dont Israël doit se débarrasser sans tarder.

« Nétanyahou doit partir », a insisté celui qui n'a quitté ses fonctions de chef d'état-major de l'armée israélienne qu'en juin 1998, laissant lourdement entendre que son adversaire était un aventurier imprudent dont les initiatives pouvaient avoir les plus graves conséquences pour la sécurité du pays. Le général n'a pas tergiversé lorsqu'il a parlé de M. Nétanyahou, un homme *« qui porte sur ses épaules »* la responsabilité de tous les échecs de ces dernières années, *« qui connaît les dangers et les fractures »* qui guettent la société israélienne, mais *« qui les utilisent à son profit »*.

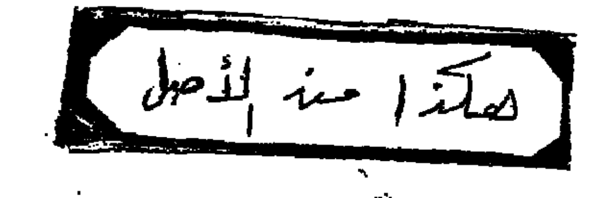
Si, pour le moment, le général ne paraît pas vouloir en dire plus, il a cependant laissé entrevoir qu'il ne partait pas en campagne sans « munitions », suggérant notamment qu'après les sanglantes émeutes qui, en septembre 1996, avaient suivi la décision israélienne d'ouvrir un tunnel contesté le long de l'esplande des mosquées, dans la partie arabe de Jérusalem, M. Nétanyahou avait été tenté par une dangereuse action de représailles à l'intérieur même des territoires sous autorité palestinienne.

MARGE DE MANŒUVRE ÉTROITE

Il est probable que le premier ministre ne se laissera pas impunément agresser. Mais sa marge de manœuvre est étroite compte tenu de ce que peut savoir le général Lipkin-Shahak qui, après avoir reçu mission d'Itzhak Rabin de négocier avec les Palestiniens et les Syriens, a été témoin, avec son successeur, de l'enlisement du processsus de paix. Aidé d'une belle brochette d'anciens des services de sécurité qui en savent autant que lui, le général Lipkin-Shahak et ses compagnons paraissent déterminés à *« avoir la peau »* de celui qu'ils jugent plus dangereux que n'importe lequel des traditionnels ennemis d'Israël.

Ce sentiment est également partagé par une bonne partie de la haute hiérarchie militaire qui peine à cacher la défiance qu'elle porte au premier ministre. Il y a encore quelques jours, Zeev Schiff, prestigieux commentateur militaire du quotidien de centre gauche *Haaretz*, laissait ainsi entendre que le ministre de la défense, Itzhak Mordehaï, hésitait à quitter, comme il avait pensé le faire, le parti de M. Nétanyahou de crainte que ce dernier ne prenne en main le portefeuille de la défense et ne se lance dans une aventure guerrière au Liban. Depuis, la rumeur n'a fait que grandir, alimentée notamment par plusieurs réunions de cabinet restreint au cours desquelles la question d'une intervention au Liban, pour riposter aux dernières initiatives des milices islamistes du Hezbollah, aurait été âprement discutée et, finalement, abandonnée.

Georges Marion



DROITE **Dix-huit heures de tractations, jusqu'à 3 heures dans la nuit du jeudi 7 au vendredi 8 janvier, n'ont pas permis au conseil régional Rhône-Alpes de se doter d'un président. Charles Millon s'est retiré, après le premier tour, en faveur d'un de ses partisans, Pierre Gascon, auquel le Front national a apporté son appui au deuxième tour. ● DANS LE CAMP républicain, Jean-Jack Queyranne (PS), candidat de la gauche, a proposé en vain, après le premier tour, de se retirer en faveur de la candidate de l'UDF et du RPR, Anne-Marie Comparini, à condition que les deux groupes le lui demandent. ● LE RPR, dont les dirigeants nationaux, Philippe Séguin et Nicolas Sarkozy, ont pris en main eux-mêmes la manœuvre, a adressé à ses élus des signaux interprétés de façon contradictoire, la constante de son attitude étant le refus de toute entente avec la gauche.**

Rhône-Alpes : la droite reste « milloniste » sans Charles Millon

Entre l'« alliance républicaine » et la compromission avec l'extrême droite, la majorité des élus conservateurs de Lyon et de sa région choisissent en fait la seconde option. Seule l'UDF, en la circonstance, s'y oppose clairement, tandis que le RPR parle obscur et joue tordu

LYON
de notre envoyée spéciale

Il est près de 3 heures, vendredi matin 8 janvier, à la buvette du conseil régional de Rhône-Alpes.

RÉCIT

Une sorte de jeu pervers pour éviter de retomber dans le même piège

« *Sortez les coupettes !* » Pierre Gascon (Démocratie libérale), soixante-dix-sept ans, doyen d'âge de l'assemblée régionale, et Bruno Gollnisch, secrétaire général du *Front national*, sont bras dessus, bras dessous. Le premier vient d'obtenir, au deuxième tour de scrutin, davantage de voix que Charles Millon au premier. Le second vient de s'indigner dans les couloirs de ce qu'il qualifie de « *manœuvre* » de la part de M. Millon. Ayant retiré sa candidature au deuxième tour, M. Gollnisch a demandé aux douze autres conseillers régionaux lepénistes de voter pour M. Gascon. Par souci de ne pas éventer la manœuvre avant l'heure et de ne pas assurer un score trop flatteur à son ami doyen, M. Millon a organisé, affirme M. Gollnisch, un nombre quasiment équivalent de votes blancs parmi ses partisans. Pas vus, pas pris, les bulletins des élus du Front national s'en sont trouvés masqués. Les élus de la droite dite « traditionnelle » ont pu aller se coucher l'âme tranquille.

Ce scrutin inachevé, rendu nécessaire par l'annulation de l'élection de M. Millon, le 20 mars 1998, a pris l'apparence, jeudi, d'une sorte de jeu pervers dont on a déjà éprouvé les règles, mais auquel on feint pourtant de se laisser prendre à nouveau. Les acteurs s'étaient retrouvés dix-huit heures plus tôt à Charbonnières, où siège le conseil régional. *L'UDF* Anne-Marie Comparini arrive la première, au moment même où Raymond Barre, invité d'Europe 1, appelle l'opposition à se réunir derrière elle (*Le Monde* du 8 janvier). Dans les couloirs, les lieutenants se succèdent. Le socialiste Gérard Lindeperg souligne ainsi qu'une victoire à l'arraché de Jean-Jack Queyranne, candidat de la gauche, présenterait le *risque pour le gouvernement* d'avoir « *un ministre embourbé* » par incapacité à faire élire ses vice-présidents. Quant à Philippe Langenieux-Villard, président du groupe RPR, il explique savamment qu'il est « *là pour appliquer la ligne du RPR, mais qu* [il] *peut l'amender* », notamment en ce qui concerne le refus du parti gaulliste de participer à l'exécutif d'un président qui serait élu avec des voix de gauche.

Le président sortant exhibe ses forces dans l'hémicycle. Entouré de ses lieutenants Jean-Claude Carle, sénateur de la Haute-Savoie, et Marc Fraysse, il prend place entre Gérard Ducarre, président RPR du groupe milloniste Oui à Rhône-Alpes (ORA), et Philippe Macke, président du groupe – tout aussi milloniste – des indépendants. Soucieux, lui aussi, de symboles, M. Queyranne pénètre à son tour, entre Bernard Soulage, président du groupe socialiste, et François Auguste, chef de file des communistes. Discrètement, Mme Comparini gagne sa place au centre géographique de la salle des séances.



En tant que doyen d'âge, M. Gascon ouvre la séance. Une à une, les candidatures sont officiellement annoncées. Hugues Petit est le plus prompt à présenter, « *au nom du groupe Front national* », celle de Bruno Gollnisch, secrétaire général lepéniste du parti d'extrême droite. Tandis qu'un ricanement parcourt les bancs de gauche, le mégrétiste André Clavel saute aussitôt sur son micro pour annoncer la candidature de son ami Denis de Bouteiller, « *au nom de la majorité du groupe Front national* ». Pendant que les déclarations écrites de candidature sont photocopiées, l'inquiétude sourd, tant à gauche que chez les partisans de Mme Comparini. « *J'espère qu'elle aura au moins ses dix-huit voix* », soit celles de tous les membres des groupes RPR (8) et UDF (10), s'inquiète l'écologiste Etienne Tête, qui plaide en faveur d'un report des voix de gauche au deuxième tour sur l'adjointe de M. Barre. « *Ce qui est étonnant, c'est qu'on leur offre la région sur un plateau et qu'ils ne la saisissent pas* », se désole-t-il.

Après M. Gollnisch, expliquant que l'appellation Front national lui revient, c'est au tour des lieutenants de M. Millon de manier l'arme de la suspension de séance à répétition, qui use les nerfs des moins aguerris et donne toute latitude aux manœuvres. M. Soulage répète, amusé, la consigne que lui a donnée, deux jours auparavant, le premier secrétaire du PS, François Hollande : « *Je n'ai jamais vu un truc comme ça. Bon courage, et appelle-moi si tu le juges utile !* »

DANSE DE SAINT-GUY

Le premier tour de scrutin a enfin lieu. Mme Comparini pousse un soupir de soulagement en constatant qu'elle dépasse, ne serait-ce que d'une voix, la barre symbolique des dix-huit. Charles Millon fait grise mine : pas moins de cinq voix attendues lui ont fait défaut. Le secrétaire général de son mouvement, La Droite, Marc Fraysse, fulmine : « *C'est un coup tordu qui vient des appareils politiques !* » M. Queyranne, lui, a fait le plein des voix de gauche. C'est à elle, maintenant, de se déterminer : elle mettra quatre heures et demie à le faire, déjeuner compris.

Les huit élus Verts n'ont pas d'états d'âme : ils souhaitent que la gauche se désiste immédiatement en faveur de Mme Comparini. Le total des voix de gauche et de celles de la candidate UDF atteint tout juste la majorité absolue requise aux deux premiers tours. « *Il ne faut pas prendre de risque. Ils veulent nous faire jouer aux cons. Tout ce qu'on a fait pour invalider M. Millon ne doit pas conduire à sa réélection* », résume Nicole Guilhaudin. A l'inverse, les communistes jugent difficile de se retirer immédiatement en faveur d'une candidate de droite qui ne rassemble que dix-neuf élus de son camp, et souhaitent attendre le troisième tour. Le groupe socialiste est divisé entre une minorité, qui penche vers l'option du PCF, et une majorité, d'accord avec les Verts.

Pendant que la gauche débat, la droite entame sa danse de Saint-Guy. Le milloniste Hervé Mariton soupçonne M. Gascon de faire partie des cinq « traîtres » qui ont boudé M. Millon pour renforcer, par contrecoup, sa stature d'éventuel recours pour le deuxième tour. Pendant ce temps, le président invalidé consulte tous azimuts et cherche le moyen de s'imposer. A 17 h 30, il découvre sa stratégie. Il « *mettra tout en œuvre* » pour que la région ne soit pas gérée par un candidat élu à la fois par « *la gauche déclarée et la gauche déguisée* » – comprendre Mme Comparini – et il propose à l'UDF et au RPR de se concerter en vue du deuxième tour. Chacun devine qu'il soutient la candidature de M. Gascon.

Quelques instants après, M. Queyranne annonce que la gauche, pour barrer le chemin de M. Millon, est prête à se désister en faveur de Mme Comparini, à la double condition que l'UDF et le RPR s'engagent à refuser toute compromission à venir avec le Front national et que ces deux formations demandent ses voix à la gauche. PS, PCF et Verts ont préservé leur union. Cette demande « *s'adresse plus précisément au RPR, qui a cultivé l'ambiguïté* », précise *M. Queyranne*.

Le président du groupe RPR, M. Langenieux-Villard, est au même moment dans le bureau de M. Millon. Contrairement à l'UDF, il se dit tout prêt à participer à la réunion d'un intergroupe, c'est-à-dire à accepter la loi de la majorité milloniste. Les conciliabules se succèdent pendant le dîner et au-delà. La reprise de la séance est fixée à 23 heures. Comprenant ce qui se trame, l'UDF décide d'accélérer le mouvement. Mme Comparini confirme qu'elle est de nouveau candidate. C'est après l'annonce formelle de la candidature de M. Gascon que M. Gollnisch sème l'inquiétude dans les rangs millonistes, en retirant la sienne. Après une énième suspension de séance, le vote a lieu. Il est 2 h 30. Tout est à recommencer, tout est possible.

A leur réveil, les conseillers régionaux prennent connaissance d'un sondage réalisé par BVA pour Europe 1 et le magazine *Lyon Mag*, selon lequel 59 % des Rhône-Alpins sont favorables à une dissolution du conseil régional et à la tenue d'élections anticipées qui leur permettraient de sortir eux-mêmes leur région d'une situation de « *blocage* ».

Cécile Chambraud

Les résultats des deux premiers tours

● **Premier tour :** 157 votants, 2 *bulletins blancs ou nuls*, 155 suffrages exprimés. Ont obtenu : Jean-Jack Queyranne (PS), 60 voix ; Charles Millon (div. d.), 38 voix ; Denis de Bouteiller (FN, mégrétiste), 22 voix ; Anne-Marie Comparini (UDF-FD), 19 voix ; Bruno Gollnisch (FN, lepéniste), 13 voix ; Patrice Abeille (« Ligue savoisienne »), 3 voix. Par rapport au « capital » sur lequel ils pouvaient compter, M. Millon a perdu 5 voix, M. Abeille en a gagné 2, Mme Comparini 1.
● **Deuxième tour :** 157 votants, 11 bulletins blancs ou nuls, 146 suffrages exprimés. Ont obtenu : M. Queyranne, 60 voix ; Pierre Gascon (DL), 45 voix ; M. de Bouteiller, 22 voix ; *Mme Comparini*, 17 voix ; M. Abeille, 2 voix.

Etienne Tête, surveillant général des débats

LYON
de notre correspondant régional

L'écologiste Etienne Tête, dont le recours contre l'élection de Charles Millon à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes, le 20 mars 1998, avait abouti à l'annulation de cette élection, est devenu la référence juridique des élus régionaux. Au moindre doute sur la procédure, les yeux des conseillers prennent la direction de ceux de leur collègue, élu des Verts, dont la compétence est désormais reconnue par tous et qui est ainsi promu au rang de surveillant général des débats.

A peine avait-on distribué les déclarations de candidature des six postulants au siège de président, jeudi 7 janvier, que des élus s'étonnaient de disposer du document de M. Millon en double exemplaire. L'erreur a été corrigée, aussitôt, par le retrait du document contesté et son remplacement par un autre. Installé au sommet de l'hémicycle, M. Tête n'avait pas bronché, cette contestation lui paraissant dérisoire. Le « professeur » distillait à ses voisins les enseignements acquis au fil des procé*dures qu'il a conduites* (*Le Monde* du 8 janvier). « *On s'imagine que le Conseil d'Etat annule sur des erreurs de virgule. C'est faux ! En Rhône-Alpes, il a invalidé Charles Millon et ses huit vice-présidents parce que la loi avait été violée et que la physionomie du scrutin en avait été bouleversée* », soulignait l'élu des Verts.

PRIVÉS D'ÉCHANGES EN SÉANCE

A la demande de la gauche « plurielle », trois isoloirs avaient été installés dans l'hémicycle pour assurer le secret des opérations de vote, jeudi, et éviter d'éventuelles pressions sur les élus. « *Si certaines personnes n'ont pas de poches, notamment les dames, je vous demande de ne pas laisser de bulletins inutilisés dans l'isoloir* », conseilla le doyen d'âge de l'assemblée, Pierre Gascon (DL), chargé de la police des débats et soucieux, lui aussi, d'éviter tout incident qui permettrait de mettre en cause le déroulement de l'élection.

Ainsi, les conseillers régionaux n'ont pas eu le loisir de débattre dans l'hémicycle. La loi et son « gardien » y veillaient. Privés d'échanges en séance, qui auraient produit les mêmes effets que ceux qui avaient émaillé la session du 20 mars et conduit à l'annulation des votes, les groupes politiques ont multiplié les suspensions de séance – neuf en dix-huit heures –, pour privilégier les négociations secrètes et les confidences dans les couloirs.

« *Les suspensions de séance devront rester les plus brèves possible, mais le Conseil d'Etat ne donne pas de délai* », avait prévenu M. Gascon au début de la matinée. A deux reprises, le président de séance a rappelé malicieusement que, lors de la conférence des présidents des groupes politiques, M. Tête avait demandé qu'aucune limitation de temps ne fût imposée aux suspensions de séance. « *Je m'étais rangé à son point de vue* », a indiqué le doyen d'âge, désireux de ne pas contrarier son sourcilleux collègue.

Le conseiller régional écologiste n'a pas manqué de mettre en garde M. Gascon lorsque ce dernier, candidat, lui-même, au deuxième tour, à la présidence du conseil régional, s'est absenté de son siège après une suspension de quinze minutes. « *Quand le doyen d'âge ne respecte pas ses propres règles, ça commence à poser un problème de droit...* », a prévenu M. Tête. L'intéressé a regagné à vive allure son fauteuil et remis au travail les conseillers régionaux.

Claude Francillon

La carte Pierre Gascon

Côté face, il y a l'ancien résistant et déporté, commandeur de la Légion d'honneur, venu tardivement à la politique après une expérience professionnelle dans le bâtiment, qui, depuis mars 1998, est cité comme le « *recours institutionnel* » d'une droite embourbée dans ses relations avec le Front national. Au printemps, l'acceptation par Charles Millon des voix du parti d'extrême droite n'avait finalement pas rendu nécessaire le recours à M. Gascon, soixante-dix-sept ans, doyen d'âge de l'assemblée.

Côté pile, M. Gascon, membre de Démocratie libérale, suscite des réserves. D'abord, parce que ce fidèle de M. Millon n'a jamais contesté sa stratégie. Ensuite, parce que, ancien premier adjoint d'Alain Carignon (RPR) à la mairie de Grenoble, resté l'un de ses plus fervents partisans, il a été condamné, en décembre 1998, pour abus de confiance. Le parquet a fait appel (*Le Monde* du 6 janvier).

Le RPR à la manœuvre : communiqué, explications et contre-explications

LYON
de notre envoyé spécial

Toute la journée du jeudi 7 janvier, les huit membres du groupe RPR du conseil régional Rhône-Alpes ont été conseillés, dans leurs choix tactiques, par un émissaire discret venu de Paris – Brice Hortefeux, collaborateur de Nicolas Sarkozy –, tandis que Philippe Séguin et le secrétaire général veillaient eux-mêmes, très tard, au siège national du parti, pour mettre en œuvre, par personnes interposées, leur propre stratégie.

Peu après 20 heures, la direction du RPR publie un communiqué fort alambiqué, selon lequel, « *après avoir pris connaissance de la position de Démocratie libérale en faveur de la candidature du doyen d'âge du conseil régional* [Pierre Gascon], *le RPR demande à Mme Comparini, à laquelle il a apporté son soutien, de bien vouloir étudier la possibilité de reconstituer la majorité relative élue en mars 1998 sous le signe de l'opposition républicaine, hors de tout accord à gauche ou à l'extrême droite* ». Tout le monde comprend, à Charbonnières, siège du conseil régional Rhône-Alpes, que le RPR récuse la candidature de M. Gascon, avancée par Charles Millon pour le deuxième tour de scrutin.

Erreur sur toute la ligne... Deux heures plus tard, un porte-parole du RPR fait savoir qu'au contraire ce communiqué est « *une invitation polie* » adressée à la candidate de l'UDF, Anne-Marie Comparini, pour qu'elle renonce à sa candidature, puisqu'elle ne pourrait aboutir que grâce à un accord avec la gauche. Le RPR reviendrait donc à son premier choix, la « solution institutionnelle » représentée par le doyen d'âge, membre de DL ? Il renierait, aussi, la décision de son bureau politique, prise la veille (*Le Monde* du 8 janvier) et invitant le groupe à « *se conformer, après avoir fait valoir son point de vue, aux orientations qui seront finalement arrêtées par le chef de file de l'UDF* » ? C'est ce que pensent, évidemment, les conseillers régionaux RPR, quand M. Séguin prend lui-même son téléphone pour expliquer, en substance, que... ce n'est pas cela du tout : le RPR, fidèle à ses engagements, continue de faire confiance à Mme Comparini ; il regrette, cependant, l'obstination de l'adjointe au maire de Lyon à vouloir se présenter à chaque tour de scrutin.

DEUX CONDITIONS

Epuisé par cette journée de négociations – minuit a déjà sonné –, Philippe Langenieux-Villard, ancien député de l'Isère, sort de l'hémicycle en disant : « *Président de groupe, je ne sais plus faire !* ». Le spécialiste des élections à l'UDF, Hervé Marseille, lui aussi venu de Paris, vient tempêter en salle de presse pour expliquer que « *le RPR a monté toutes ces opérations sans jamais consulter l'UDF* » et que, à l'inverse, Jean-Jack Queyranne, chef de file des socialistes dans la région, « *a été d'une correction parfaite dans cette affaire* ». Le secrétaire d'Etat à l'outre-mer n'a posé que deux conditions au retrait de sa propre candidature au bénéfice de celle de Mme Comparini : l'assurance que le refus de toute compromission avec le Front national sera durable et la reconnaissance du fait qu'un apport de voix de gauche n'a rien de comparable à celui de voix d'extrême droite. Toutes deux sont pourtant rejetées par le président du RPR : « *La première est insultante, la seconde est irrecevable* », affirme au *Monde* M. Séguin.

Tout au long de la journée de jeudi, la direction nationale du RPR n'a eu de cesse, selon les divers messages envoyés aux élus régionaux, d'« *éviter trois catastrophes* » : la réélection de M. Millon, l'élection de M. Queyranne, celle de Mme Comparini grâce à des voix de gauche. C'est une stratégie pour le moins ambitieuse. C'est ainsi que, peu avant 1 heure, vendredi matin, les responsables du mouvement gaulliste comptaient bien que M. Gascon ferait un meilleur score au deuxième tour que M. Millon au premier, afin d'empêcher ce dernier de réapparaître au troisième. Ils ont été servis au-delà de toute espérance, mais pas de leur simple fait, puisque, selon les affirmations très vraisemblables de Bruno Gollnisch, secrétaire général du Front national, 13 voix lepénistes ont compensé, et au-delà, les voix de proches de M. Millon qui ont manqué à M. Gascon.

Avant le dernier tour de scrutin, la candidature de Mme Comparini était ainsi un peu affaiblie, celle de M. Millon plus encore, mais l'éventualité d'un recours au doyen d'âge était déjà entachée par le vote en sa faveur d'une partie des conseillers du FN.

Jean-Louis Saux

Le gouvernement diffère la réforme fiscale des stock-options

M. Hollande et M. Hue critiquent vivement le projet initial de Bercy

Le gouvernement a décidé de retirer le volet fiscal sur les stock-options du projet de loi sur l'innovation qui doit être examiné mercredi 13 janvier en conseil des ministres. Officiellement, ce sont des raisons juridiques qui expliquent cette décision, mais, officieusement, on admet que la réforme était politiquement mal conçue.

PLUTÔT que de susciter une polémique fiscale dans les rangs de la majorité « plurielle » sur une réforme hautement sensible, celle des stock-options, Matignon a décidé de battre en retraite : le nouveau dispositif, qui devait figurer dans le projet de loi de Claude Allègre sur l'innovation, prévu pour être présenté mercredi 13 janvier devant le conseil des ministres, en sera retiré. En marge de la réunion des ministres, jeudi 7 janvier, Lionel Jospin s'est brièvement concerté avec Dominique Strauss-Kahn et M. Allègre et c'est à cette occasion qu'il a rendu cet arbitrage.

Le projet du gouvernement n'intéressait, certes, qu'un nombre limité de contribuables, en l'occurrence les quelques milliers de cadres de haut niveau ou de dirigeants d'entreprise qui reçoivent des formes de rémunérations déguisées, mais souvent élevées, connues sous le nom de stock-options. De surcroît, une partie du nouveau dispositif ne soulevait guère de controverse, à gauche. Le gouvernement entendait, en particulier, favoriser la moralisation et la transparence du système, notamment en rendant obligatoire la publication pour les assemblées générales d'actionnaires des décisions d'attribution de ces stock-options.

Mais la partie fiscale du projet a fait des vagues. Sans que cela ait un caractère rétroactif pour les options déjà distribuées, le gouvernement entendait modifier les règles du jeu. Dans le système actuel, qui découle de dispositions de durcissement prises par Alain Juppé, les plus-values de cession sont soumises à l'impôt sur le revenu (dont le taux supérieur culmine à 54 %) si elles sont réalisées dans les cinq ans suivant l'attribution des options et au taux de 40 % après cinq ans. Dans le système nouveau qui était envisagé, le délai au cours desquels l'imposition était celle de l'impôt sur le revenu devait être raccourci à trois ans, et au-delà, l'imposition ne devait plus être de 40 % mais de 26 %, ce qui correspond à la taxation dérogatoire en vigueur pour les autres plus-values (soit 16 % pour l'Etat et 10 % pour la Sécurité sociale).

GRANDE CONCERTATION

Or, ce projet a été mal accueilli. Le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet, a fait savoir, mercredi, qu'il entendait *« faire barrage »* à cette mesure. *« Quatre milliards de francs* [610 000 euros] *de cadeau pour 12 000 privilégiés comparés aux 4,5 milliards de francs dégagés pour quelque 4 à 5 millions de chômeurs ou d'exclus, on voit de suite qu'une telle mesure irait dans le droit fil de la justice sociale !... »*, a ironisé le dirigeant syndical.

Interrogé par *Le Monde*, Robert Hue, secrétaire national du PCF, s'est inquiété d'un tel projet, qui selon lui, s'inscrit dans une *« démarche de financiarisation néolibérale »* de l'économie et a observé qu'il était *« paradoxal »* pour un gouvernement de gauche, après avoir refusé d'assujettir les biens professionnels à l'impôt sur la fortune, d'envisager cette nouvelle mesure, *« demandée avec force par le patronat »*.

De son côté, François Hollande a confié au *Monde* que s'il était favorable à ce que l'on *« encourage l'innovation »*, il ne lui semblait pas opportun que l'on envisage des dispositions dérogatoires à l'impôt sur le revenu, et a fortiori en faveur de *« catégories sociales qui ne sont pas les plus défavorisées »*. Hostile à une modification des règles fiscales au cours des cinq premières années de détention, le premier secrétaire du PS souhaite que le projet soit réétudié en prévision du *« projet de loi sur l'épargne salariale »*.

On nie, certes, dans les milieux gouvernementaux que ce soit un manque de concertation avec la majorité qui ait conduit au report. Très opportunément, le Conseil d'Etat vient de faire savoir au gouvernement qu'il convenait de dissocier ce volet fiscal du reste du texte. En haut lieu, c'est donc l'explication qui est servie : pour des raisons juridiques, la partie fiscale sur les stock-options ne pouvait être maintenue dans le projet de loi. Mais des raisons politiques ont tout autant, sinon plus, pesé dans la balance. M. Strauss-Kahn devait d'ailleurs annoncé, vendredi, qu'il entendait engager une grande concertation sur le sujet.

Laurent Mauduit

Roland Dumas critique les socialistes qui oublient François Mitterrand

La célébration de l'anniversaire de la mort de l'ancien président de la République se fait plus discrète que les années précédentes

A L'OCCASION du troisième anniversaire de la mort de François Mitterrand, Roland Dumas, président de l'Institut François-Mitterrand et président du Conseil constitutionnel, mis en examen dans le cadre de l'affaire Elf, devait organiser plusieurs manifestations pour célébrer la mémoire de l'ancien chef de l'Etat : soirée avec ses anciens collaborateurs et amis au ministère de l'agriculture, jeudi 7 janvier, pèlerinage à Jarnac (Charente), sur sa tombe, vendredi 8, colloque à l'Assemblée nationale sur les premières années du premier septennat, du jeudi 14 au samedi 16 janvier.

Dans un entretien accordé à *France-Soir* (daté 8 janvier), M. Dumas s'en prend vivement à ceux qui critiquent l'action de l'ancien chef de l'Etat. *« Tous ceux qui sont au pouvoir aujourd'hui et qui semblent l'oublier lui doivent beaucoup »*, affirme-t-il, en précisant qu'il vise *« aussi bien ceux qui sont au gouvernement que ceux qui sont à la tête du PS »*. S'il estime que *« Jean Glavany* [ministre de l'agriculture et de la pêche] *parle bien de François Mitterrand »*, il trouve *« regrettable »* de n'avoir pas entendu d'hommage à l'ancien président de la République dans la bouche de *« ceux qui sont ministres et qui ont travaillé avec lui à la mise en place de l'euro, le 1er janvier 1999 »*. Il cite, *« notamment »*, *« le ministre des affaires étrangères »*, Hubert Védrine, pourtant membre du conseil d'administration de l'Institut François-Mitterrand, *« le ministre de la justice »*, Elisabeth Guigou, *« le ministre des finances »*, Dominique Strauss-Kahn, mais précise qu'*« il y en a bien d'autres »*.

M. Dumas rappelle, en effet, que François Mitterrand *« s'est battu, pendant deux jours, avec l'aide de Kohl, pour imposer à des partenaires réticents la date du 1er janvier 1999 pour faire passer l'euro dans la réalité des faits »*. Il *« regrette »* qu'*« on ne rappelle pas le rôle joué par les vrais pères de la monnaie unique : François Mitterrand et Helmut Kohl »*.

Le colloque organisé par l'Institut François-Mitterrand et la Fondation nationale des sciences politiques, qui portera sur les trois premières années du premier septennat (1981-1984) au travers du thème *« Changer la vie »*, sera, selon lui, *« une première étape »* dans la reconnaissance de l'acquis de *« ces quatorze ans de gouvernance »*, qui *« sont les plus importants de l'histoire de la Ve République »*, François Mitterrand étant *« le grand homme de la fin du siècle, avec Helmut Kohl »*. Cette manifestation, prévue depuis deux ans déjà, a été organisée en collaboration avec les historiens membres du conseil scientifique de l'institut, tels que Serge Berstein, Pierre Milza, Jean-Pierre Azéma ou Jean-Noël Jeanneney.

Avant cette manifestation publique, et avant le pèlerinage annuel du conseil d'administration de l'Institut François-Mitterrand à Jarnac, M. Dumas avait tenu à organiser une *« soirée privée »*, ouverte aux seuls membres de la famille Mitterrand (Danielle, Jean-Christophe et Mazarine), aux anciens collaborateurs et aux amis. Jean Glavany, ancien chef de cabinet de François Mitterrand durant son premier septennat, qui lui aussi exprime son admiration pour l'ancien chef d'Etat dans *France-Soir*, avait accepté de prêter les locaux du ministère de l'agriculture. Près de deux cents personnes ont répondu à l'invitation.

Parmi les invités figuraient notamment les quatre anciens directeurs de cabinet de François Mitterrand : André Rousselet, Jean-Claude Colliard, Gilles Ménage et Pierre Chassigneux. M. Védrine, aujourd'hui ministre des affaires étrangères et ancien secrétaire général, est passé, avant d'assister à un dîner à l'Elysée. Etaient aussi présents Christian Sautter, ministre du budget, ainsi qu'Anne Lauvergeon, membre de la direction d'Alcatel, anciens secrétaires généraux adjoints de l'Elysée, mais aussi Béatrice Marre, députée de l'Oise, et ancien chef de cabinet de François Mitterrand, ayant succédé à Jean Glavany.

A ces invités se sont joints, notamment, Jack Lang, Michel Charasse, Louis Mexandeau, Georges Fillioud, Pierre Berger, Irène Dayan, Jacques Pelletier, Charles Josselin, Jacques Delors ou Catherine Tasca, mais aussi les secrétaires, le chauffeur et l'ancien garde du corps de François Mitterrand. Ils ont assisté à la projection d'un montage d'archives audiovisuelles au travers duquel l'ancien chef de l'Etat s'exprimait sur les grandes questions d'actualité qui se posent aujourd'hui, comme l'Europe, l'exclusion, l'école ou l'emploi.

François Hollande, premier secrétaire du PS, est passé. Une délégation du Parti socialiste, conduite par Alain Claeys, secrétaire national à la coordination, devait se rendre, samedi 9 janvier, à Jarnac, pour déposer une gerbe sur la tombe de François Mitterrand. Lionel Jospin ainsi que Jacques Chirac ont par ailleurs fait déposer deux gerbes, vendredi.

Rafaële Rivais

Jean-Paul Huchon égratigne Michel Rocard

Jean-Paul Huchon, président du conseil régional d'Ile-de-France et ancien directeur du cabinet de Michel Rocard lorsque ce dernier était premier ministre de François Mitterrand, évoque les deux hommes dans un entretien au quotidien *France-Soir* du vendredi 8 janvier, intitulé *« Rocard ne faisait pas le poids »*. M. Huchon affirme qu'à partir d'octobre 1988 *« les choses se durcissent »* et qu'*« on a le sentiment qu'il* [le président] *n'a peut-être pas usé Rocard comme il le pensait »*. Mais, affirme-t-il, *« Rocard aurait dû quitter le gouvernement ou assumer son infériorité constitutionnelle. Il n'aurait pas dû jouer la durée avec un type aussi expérimenté dans le corps à corps. »* Interrogé sur les propos de M. Rocard, pour qui l'ancien président n'était pas un *« honnête homme »*, M. Huchon répond : *« Pendant trois ans, j'étais à ses côtés. Je ne peux pas dire ensuite :* "Excusez-moi, je ne savais pas qu'il était malhonnête." *Et cela me choque qu'on le dise. »*

Débat à l'hôtel Matignon sur la délinquance des mineurs

LA COUVERTURE maladie universelle, la sécurité et la vie associative ont constitué l'essentiel du menu de la réunion des ministres et des secrétaires d'Etat qui s'est tenue, jeudi 7 janvier, à l'hôtel Matignon. A l'issue de ce séminaire, Jean-Pierre Chevènement et Elisabeth Guigou, qui avaient déjeuné ensemble la veille, se sont efforcés de minimiser leurs divergences sur le traitement des mineurs délinquants. *« C'est grave et il faut absolument que nous soyons plus efficaces »*, a souligné la ministre de la justice. *« Nous pouvons avoir des divergences et nous en débattons*, a-t-elle assuré, *mais nous n'allons pas nous laisser enfermer dans ce jeu de rôle imbécile du ministre de l'intérieur qui est contre le ministre de la justice et vice versa »*.

M. Chevènement a parlé aussi d'une *« présentation tout à fait fausse »* en estimant que les questions de sécurité devaient être posées et qu'*« à partir de là, des politiques doivent être mises en œuvre par tous les ministres à la fois »*. Sur le traitement des mineurs, reconnaît un ministre, *« il y a moins d'écart que par le passé »* entre l'intérieur et la justice.

D'emblée, Lionel Jospin, qui n'a pas participé à la totalité de la réunion, a donné la parole à M. Chevènement, qui s'est référé longuement à la République. Ont suivi des interventions de Mme Guigou puis de Martine Aubry, Claude Bartolone, Claude Allègre et Alain Richard. Pour l'essentiel, le débat, *« serein »* selon plusieurs participants, porte sur les moyens d'éloigner les jeunes récidivistes des cités où sont commis les délits et de lutter ainsi plus efficacement contre les bandes qui entretiennent un climat d'insécurité dans les banlieues. Selon un ministre, *« cette idée a gagné beaucoup de terrain »*. En juin 1998, M. Jospin, qui considérait alors que la législation était suffisante et qu'il fallait surtout mieux l'appliquer, avait donné raison à Mme Guigou contre M. Chevènement.

Les agressions de chauffeurs de bus en octobre, les actes de vandalisme lors des manifestations lycéennes, les émeutes de Toulouse début décembre, ont convaincu le premier ministre de procéder autrement. En novembre et en décembre, M. Jospin s'en est entretenu avec M. Chevènement, qui a profité de sa convalescence pour consigner l'esprit de leur dialogue dans une note de trente pages qu'il a remise au premier ministre début janvier. Dans ce document, le ministre de l'intérieur propose des modifications législatives et repose ainsi la question de l'incarcération des mineurs. Mais ces suggestions semblent refléter, cette fois, l'état d'esprit de M. Jospin, bien décidé à prendre des mesures concrètes.

Le débat ayant seulement été esquissé jeudi – plusieurs ministres, comme Dominique Voynet, ne sont pas intervenus sur le sujet –, la sécurité sera à l'ordre du jour du séminaire gouvernemental du samedi 30 janvier. Soulignant que ces premiers échanges ne pouvaient s'apparenter à une *« discussion mondaine »*, M. Jospin a invité ses ministres à bien préparer leurs arguments. *« Je vous demande d'y arriver sans avoir les poings dans les poches »*, a-t-il lancé, selon des participants. Au préalable, un conseil de sécurité intérieure, le 25 janvier, défrichera le terrain.

Jean-Michel Aphatie et Michel Noblecourt

Le service d'ordre du Front national divisé

PLUSIEURS responsables régionaux du service d'ordre du Front national, le Département protection sécurité (DPS), ont pris position officiellement, jeudi 7 janvier, en faveur de Bruno Mégret et annoncé qu'ils n'assureront plus la protection de Jean-Marie Le Pen et de ses partisans. Le détonateur de ces prises de position aura été l'ordre donné au DPS, par le président du FN, de ne pas assurer la protection des congrès départementaux et du congrès national organisés par l'ex-délégué général. Le secrétaire du DPS de la région Centre, puis ceux de Rhône-Alpes, du Limousin, de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine ont déclaré qu'ils retiraient leur *« confiance à Jean-Marie Le Pen »* et se mettaient *« à la disposition de Bruno Mégret »*. Le DPS-Auvergne nous a déclaré qu'il se rangeait à son tour du côté des frondeurs. Le responsable du secteur Nord-Est s'est rangé, jeudi, derrière Yvan Blot, secrétaire de la fédération du Bas-Rhin, exclu du FN. Enfin, Gérard Hirel, chargé de mission pour la formation du DPS, appelle ses collègues *« à collaborer »* avec les mégrétistes.

DÉPÊCHES

■ **PARTI COMMUNISTE : Robert Hue a estimé**, jeudi 7 janvier, lors d'une cérémonie de vœux à Montigny-les-Cormeilles (Val-d'Oise), dont il est le maire, qu'il était *« temps vraiment que les changements puissent apparaître plus nets »*, précisant qu'*« il y a des dispositions structurelles à prendre qui, pour le moment, ne sont pas prises »*. Le secrétaire national du PCF a ajouté qu'il n'est pas *« un Monsieur plus »* de la gauche.

■ **EUROPÉENNES : Jean-Louis Debré a déclaré**, jeudi 7 janvier sur BFM, que la droite doit être *« unie sur le combat européen et la grande ambition de la France »*. Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale souhaite que Charles Pasqua, qui a annoncé le 1er janvier qu'il conduirait une liste aux élections européennes, *« n'aille pas jusqu'au bout de son expérience »*. *« Il se trompe, il est un facteur de division »*, a ajouté M. Debré.

■ **RETRAITES : les discussions de la commission de concertation sur les retraites**, placées sous l'égide du commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, se poursuivront les 28 janvier, ainsi que les 11 et 25 février, a indiqué le Plan, jeudi 7 janvier. Ces réunions auront pour but d'étudier les *« comparaisons inter-régimes »* et *« d'éventuelles variantes de projections financières »*. M. Charpin doit présenter le 25 mars son rapport aux membres de la commission, puis le remettre avant le 31 mars au premier ministre.

■ **SANS-PAPIERS : le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples a accueilli** *« comme une douche froide »* le refus, réaffirmé par Lionel Jospin dans *Le Monde* du 7 janvier, de régulariser les sans-papiers. Le MRAP appelle à soutenir un rassemblement organisé par la Coordination nationale des sans-papiers à Paris, place du Trocadéro, samedi 9 janvier, à 14 heures.

هكذا من الأصل

PAUVRETÉ De plus en plus de personnes en difficulté dans les villes cherchent une vie meilleure dans les zones rurales. Les départements où ils trouvent refuge font souvent face à de graves problèmes économiques, limitant leur capacité d'aide sociale. ● L'ARIÈGE est l'un des départements de prédilection de ces *« réfugiés de la ville »*, mais les élus estiment insupportable la surcharge de dépenses liées à leur accueil ● LES *« NÉO-RURAUX »*, installés à la campagne dans le sillage de mai 68, se montrent accueillants vis-à-vis des ces populations nouvelles qui tentent de vivre du produit de la terre ● UNE ÉTUDE analyse ce *« véritable phénomène sociologique »*, les motivations du départ des exclus et leurs problèmes d'adaptation en milieu rural, du fait de l'isolement, de l'ennui, d'obstacles économiques et de relations souvent difficiles avec la population locale.

Les exclus convergent vers les zones rurales démunies

L'Ariège, comme d'autres départements ruraux aux finances limitées par la crise, ne parvient pas à faire face aux besoins sociaux de personnes en difficulté arrivées de plus en plus massivement de la ville

TOULOUSE
de notre correspondant régional

Les Ariégeois de souche les appellent *« les Indiens »*. Chassés des villes par la misère, ils sont à la recherche d'une *« réserve »* où pouvoir vivre. Le département de l'Ariège est un de leurs derniers territoires possibles, une ultime étape de l'errance. Impossible de descendre plus bas. Les Pyrénées font barrière. Après, c'est l'Espagne. Ils débarquent donc ici, au pied de la montagne, avec leurs pauvres hardes, leur solitude, leurs blessures. RMistes, chômeurs de longue durée, SDF, femmes seules avec enfants, jeunes sans revenus, précaires et marginaux... le peuple chaotique des rejetés de la société envahit l'un des départements les moins peuplés de France, l'un des plus pauvres aussi, en proie à un vieillissement spectaculaire puisque le tiers de ses 136 700 habitants a plus de soixante ans.

REPORTAGE

Un toit et un bout de terre possible... « Ils ont l'impression que ça sera moins dur ici »

« Va en Ariège, là-bas tu as une chance » : parmi les démunis, l'information ne connait pas d'autre circuit que le bouche-à-oreille. Mais la rumeur se répand comme une trainée d'espoir. Le département de l'Ariège serait plus doux aux miséreux. Un climat favorable, un accueil humanisé, un toit et un bout de terre possible... *« Ils ont l'impression que ça sera moins dur ici*, constate Nora Aït Oudei à l'accueil du Secours populaire de Foix. *Ils se font beaucoup d'illusions mais ils n'ont plus que ça pour se raccrocher. »*

Alors ils arrivent par vagues de plus en plus massives. Aucune statistique ne fournit de chiffres précis (d'autant que les démunis de moins de vingt-cinq ans, les plus nombreux semble-t-il, ne sont répertoriés nulle part) et beaucoup *« disparaissent »* dans les montagnes, au fond des bois ou parmi les hameaux en ruine.

Mais les indicateurs sont tous orientés dans le même sens : hausse spectaculaire du nombre de bénéficiaires du RMI (3 670 en 1997, trois fois plus qu'en 1989, + 10,9 % en 1997, + 9 % en juin 1998, ce qui place le département au cinquième rang national dans la progression des bénéficiaires, juste après les départements les plus urbanisés), doublement du nombre de demandeurs d'emplois (6 942, avec une augmentation de 10 % en 1997 des transferts de dossiers Assedic), explosion des demandes d'aides en tout genre (au logement, au chauffage, aux jeunes...).



Au total, la surcharge des dépenses sociales devient insupportable pour le budget départemental : en 1999, le conseil général y consacrera un tiers de ses ressources, soit autant qu'à ses investissements pour les routes, les collèges ou les infrastructures, et autant qu'à son budget de fonctionnement, dont relèvent déjà 162 fonctionnaires départementaux spécialisés dans les questions sociales (sur 300 salariés au total). *« On atteint un seuil »*, estime Robert Naudi, président (PS) du conseil général, qui aime pourtant à vanter la tradition de solidarité de son département. *« Mais c'était au temps de la croissance, quand on embauchait dans les mines et les usines*, précise-t-il. *Aujourd'hui, c'est une vague de misère que nous prenons en pleine crise. Si nous n'avons pas de boulot à offrir, le département est perdu. »* Même analyse du côté de la Ddass : *« Avec notre ligne de crédit pour seule arme, il n'est plus possible de faire face. »*

Les finances des communes du département sont trop faibles pour venir à la rescousse. Impossible pour un maire de sacrifier l'entretien de la voirie ou de l'école. L'angoisse est donc réelle chez les élus que l'aide sociale devienne un fardeau qui condamne les efforts de développement local. Aussi, ici ou là, commence-t-on à entendre des récriminations sur *« le complot »* des villes qui se débarrassent de leurs pauvres chez les autres. *« Nous envoyer les populations en difficulté, ce n'est pas une manière de régler le problème et c'est déstabilisateur pour nous »*, dit M. Jean Lapène, le maire de Massat.

« DES PORTES QUI S'OUVRENT »

Les chiffres absolus de la précarisation en Ariège peuvent paraître relativement faibles en comparaison de ceux des grandes villes. Mais le département lui-même est en voie de paupérisation. En dehors d'un tourisme familial, d'un élevage en sursis et d'un capital naturel exceptionnel, il dispose de peu de ressources propres. Pechiney va fermer ses deux usines d'Auzat et de Lannemezan.

La population vieillit et n'est pas épargnée par l'exclusion, en particulier chez les petits paysans de montagne. Les jeunes partent pour Toulouse. Le département se débat dans une véritable quadrature du cercle : de moins en moins d'emplois et de plus en plus de nouveaux arrivants. Au point que ce qui aurait pu constituer la meilleure nouvelle depuis longtemps, le redressement d'une démographie déclinante grâce à l'immigration, passe pour une catastrophe.

Car les nouveaux arrivants sont, pour la plupart, des réfugiés économiques qui n'intègrent pas les circuits d'échange, qui ne créent pas de richesses et qui restent à la charge d'une collectivité plutôt généreuse. Le département de l'Ariège a été le premier à instaurer la carte d'aide médicale gratuite et il a décidé la gratuité des transports collectifs pour les RMistes et les chômeurs.

La proximité crée des liens, les traitements des dossiers sont individualisés, les critères sont moins rigides. *« On peut faire du cas par cas »*, dit Mme Nadège Briand, chargée de mission RMI au conseil général. Trois accueils de jour ont été ouverts ainsi que des maisons de la solidarité et des centres de ressource. Une agence de développement, Ariège Expansion, aide les créateurs d'entreprise issus de publics défavorisés. Dans le canton de Mirepoix, la communauté des 17 communes que préside M. Séréna s'efforce d'*« accompagner »* les nouveaux venus. *« Nous avons besoin de gens qui viennent de l'extérieur pour impulser une nouvelle dynamique. Nous devons saisir cela comme une chance. »*

Quant à la population locale, parmi laquelle de nombreux anciens soixante-huitards ayant fait souche *(lire ci-contre)*, elle fait preuve, globalement, de générosité. *« Quand ils arrivent par – 15 degrés et 30 centimètres de neige, heureusement qu'il y a des portes qui s'ouvrent »*, s'exclame Josette Sura qui exploite une ferme dans le Couseran.

On prête une vieille grange, un lopin de terre sur lequel cultiver un potager. Le bois des forêts sert au feu. C'est le retour à une vie autarcique. La pauvreté est extrême mais ce n'est déjà plus la misère noire. *« Avec 2 500 francs, ici, on peut survivre et commencer à se prendre en charge »*, dit Maryse Morvan, présidente de l'association Familles rurales de Saint-Girons. *« Le SDF des villes change de statut et devient un ramasseur de champignons »*, constate Noëlle Monpéo, agent local d'insertion. Cela suffit-il pour envisager de changer la vie ?

Jean-Paul Besset

La génération « hippie » à la rescousse

Ceux-là sont d'une génération précédente. Ils se sont installés dans les vallées ariégeoises après les événements de 68. Beaucoup sont restés, et, sans eux, le département aurait déjà sombré. On les surnomme les « néo » (pour néoruraux) et leur réputation sulfureuse de hippies ne s'est pas totalement dissipée. Ils voient arriver, non sans tendresse, la nouvelle vague de ceux qui fuient les villes, et le coup de main qu'ils leur donnent n'est pas pour rien dans la réputation du département chez les exclus. Les deux vagues d'immigration n'ont cependant rien à voir. Les premiers avaient fait un choix idéologique de rupture. Les seconds sont le produit d'une nécessité économique. Françoise Matricon, animatrice des Verts, milite pour *« le droit à la ruralité »* de ces exclus. Elle a contribué à la création du système d'échange local (SEL) qui formalise l'entraide grâce à des services excluant tout recours à l'argent (*Le Monde* du 28 septembre 1995).

« Là, on souffle un peu, après les galères »

TOULOUSE
de notre correspondant régional

Dans la vallée qui monte sur Massat, le soleil a du mal à basculer par-dessus les montagnes, encore bleues de la nuit. Nous sommes dans *« le canton le plus enclavé du département le plus enclavé »*, selon l'expression des habitants. Six communes blotties dans le froid, 1 700 habitants, 800 retraités, 300 résidences secondaires.

Et, dispersés dans la montagne, vivant parfois dans des huttes au fond de bois, plusieurs dizaines de jeunes échoués ici après de longues errances de ville en ville, sans revenu, sans toit. Combien sont-ils exactement ? Impossible à dire. *« S'ils ne descendent pas de la montagne, on ne sait pas qu'ils existent »*, constatent les Massatois.

Quelques-uns d'entre eux sont réunis autour d'une table. Rico a trente-quatre ans et la passion de la musique ; il vient de la région parisienne et a *« entendu parler du coin en Guadeloupe »*. Fara vient lui aussi de Paris ; il a vingt-quatre ans et il est arrivé depuis quatre mois. Idriss a vingt-deux ans et a fui Béziers il y a deux ans. Christelle a vingt-neuf ans et s'accroche ici depuis plusieurs années. Manu, vingt-sept ans, a quitté Rouen. Tous ont touché à un moment ou à un autre le RMI ou les allocations-chômage. Aujourd'hui ils n'ont plus aucune aide et ils veulent recommencer à zéro.

– *« Ce qu'on veut, c'est un lopin de terre où se poser, s'installer, quoi, et vivre de notre travail.*

– Vivre de peu mais vivre.

– C'est possible ici de vivre de peu, simplement, pas comme à Paris.

– En ville, y a que la misère, rien que la misère.

– Là, on souffle un peu, après les galères.

– Toutes les aides, je connais, Secours pop', Secours cath', ça m'a mené à rien, ce que je veux maintenant c'est m'autogérer.

– J'ai squatté un potager, mais avec l'accord des proprios. Je me nourris comme ça. Et j'en file aux copains.

– Moi je retape une grange. Et des potagers, on en fait tous.

– Ici, c'est pas la merde comme en ville. Il y a l'hygiène, la nature, l'air. Et puis pas question de traîner à faire la manche. Il faut faire son bois, s'occuper de la maison, du jardin. Sinon tu meurs de froid ou de faim.

– Voilà, il faut être actif.

– Et pas question de picoler. Pour trouver du pinard, faut faire douze kilomètres. Je te parle pas de la drogue...

– Si tu es défoncé toute la journée, comment tu feras ton bois ?

– En ville, on se laisse aller. Ici on est obligé de bouger.

– C'est ce que j'appelle m'autogérer.

– Moi construire.

– Il faut prévoir, se prendre en charge.

– On a une fierté à retrouver. Par le travail.

– Oui. Y'en a marre d'être assistés. Ici on retrouve des valeurs.

– On peut devenir quelqu'un.

– Les gens nous voient pas toujours d'un bon œil. C'est vrai qu'avec nos crêtes et nos anneaux, on leur paraît bizarres. Mais quand même on se parle. Plus qu'en ville.

– Quand ils savent qu'on a passé un hiver dans la montagne, ils nous regardent autrement.

– Ce qu'il faudrait en plus, c'est de la vie sociale, une salle des fêtes ou pourquoi pas une radio du coin... »

Rico, Fara, Idriss, Christelle et Manu repartent dans la montagne. On ne les reverra pas à Massat avant de longues semaines. Ils ne viennent plus chercher l'aide alimentaire qui est distribuée toute les semaines par le Secours populaire. Leur potager leur suffit. Mais de nouveaux arrivants les remplacent. Chaque semaine une quarantaine de personnes se présentent pour retirer un colis. Les « néo-ruraux » du canton, très actifs dans la vie associative, veillent sur eux. Ils leur prêtent volontiers terre, outils, voiture. Ils les ont même invités à des journées de « corvée bénévole » pour construire avec eux une halte-garderie et un jardin public qui manquaient au village. Certains sont venus. Dirigé par Jean-Pierre Szabo, un « néo », architecte d'origine hongroise, le travail a donné un résultat superbe.

J.-P. B.

Les « réfugiés de la ville », entre espoir et désillusions

AU DÉPART, il y a une énigme : qu'est-ce qui fait *« apparaître la "campagne" aux populations démunies (...) comme une solution à la pauvreté des villes, alors même que l'enclavement, l'isolement, l'absence d'emplois affectent fortement de nombreuses régions rurales ? »* Pour tenter d'éclaircir ce *« véritable phénomène sociologique »*, encore très mal pris en compte par les statistiques, trois sociologues de FORS-Recherche sociale, ont rencontré des *« réfugiés de la ville »*, mais aussi des élus et des travailleurs sociaux, dans quatre sites ruraux de la Sarthe, la Manche, la Drôme et du Tarn.

Leur étude – intitulée « Le logement et l'insertion en milieu rural des exclus de la ville », publiée dans le numéro de *Recherche sociale* de janvier-mars 1998 – éclaire d'abord les raisons qui poussent les pauvres hors des villes. *« Plus que les caractéristiques propres au milieu rural*, constatent les auteurs, *c'est l'idée d'une fuite ou celle d'un lieu où l'on aurait enfin sa place qui semble avoir gouverné et motivé les migrations. »* Le départ, la plupart du temps contraint, souvent précipité, est généralement dû à une conjonction de plusieurs facteurs d'ordre familial ou professionnel : surendettement, chômage, divorce, « mal-logement ».

Mais il peut s'expliquer aussi par des difficultés plus lourdes, certains des exilés de la ville cherchant par exemple à échapper à des poursuites judiciaires ou à s'isoler d'un contexte familial violent. Le *« coût élevé »* ou les *« conditions de vie »* en ville sont également évoqués par les personnes interrogées.

« STRATÉGIE DE FUITE »

Certains ont réellement choisi de s'installer à la campagne, notamment pour profiter d'un cadre de *« vie plus calme, plus sain, plus équilibré »*. Pour ceux, majoritaires, qui sont mus par *« une stratégie de fuite »*, il n'y a, en revanche, *« aucune valorisation des caractéristiques mêmes de la campagne »*. Ceux-là peuvent s'être installés dans un site rural pour suivre un conjoint ou un ami, se rapprocher de la famille, ou même par hasard. *« La nécessité, voire l'urgence de quitter la ville, semble parfois primer sur la réflexion concernant la destination ou les conditions d'installation en milieu rural*, relève l'étude. *On a noté plusieurs cas de personnes qui ont pris un train, à Paris, et en sont descendues au terminus. »*

L'installation peut donner lieu à quelques bonnes surprises. Ainsi la famille ou les amis peuvent jouer un rôle important en apportant leur soutien matériel. Les personnes interrogées ont également une opinion globalement très favorable des structures d'accueil et des travailleurs sociaux auxquels ils ont affaire, beaucoup plus disponibles que dans les villes.

En revanche, l'amélioration est loin d'être aussi évidente pour la situation financière et professionnelle. Certes, constatent les auteurs, *« pour certaines des personnes rencontrées, l'installation en milieu rural et l'adoption de nouveaux modes de vie apparaissent comme un moyen de réinsertion sociale et de réadaptation à une vie plus stable »*. Le changement radical de vie peut conduire à définir un nouveau projet professionnel pour *« tourner la page »* de l'existence antérieure. Cela *« peut représenter l'aboutissement de longues années d'instabilité, voire d'"errance" et l'amorce d'un stabilisation »*. Mais pour d'autres, *« les conditions de vie à la campagne, marquées par l'isolement et le manque d'activités, apparaissent comme des facteurs aggravants »*.

Cette solitude trop pesante peut conduire à envisager un nouveau déménagement, perspective relativement utopique, mais qui constitue un frein supplémentaire à l'insertion. *« La désillusion est parfois grande pour les personnes aujourd'hui au chômage, qui ont l'impression d'avoir pris de gros risques en quittant la ville, et qui espéraient trouver du travail ou monter leur propre entreprise. »*

Il en découle souvent des difficultés financières importantes, même si elles ne sont pas toujours évoquées ouvertement. Elles transparaissent dans les propos de ceux qui reconnaissent se passer de chauffage, ou qui justifient leur choix de vivre sous la tente. La visite de logement sans eau chaude, ni salle de bains ni toilettes donne aussi une idée de la gravité des situations.

Quelques personnes parviennent à mieux s'en sortir en développant des systèmes d'entraide avec les voisins, en adoptant de nouvelles manières de consommer ou en trouvant des solutions dans le troc ou la récupération.

ENNUI ET ISOLEMENT

Beaucoup, en revanche, se plaignent des difficultés de déplacement liées à l'absence de voiture, faute de moyens suffisants : les courses deviennent compliquées, les loisirs, rares, d'autant plus inaccessibles. Cette faible mobilité contribue à ce qu'une partie des migrants, notamment ceux dont la présence à la campagne ne correspondait pas un choix, finissent par ressentir douloureusement l'isolement et l'ennui.

Le départ n'a en outre généralement pas mis fin à une situation d'« assisté», contraint à faire appel aux services sociaux et à vivre du RMI. Enfin, à ces déconvenues s'ajoutent des relations souvent difficiles avec la population locale que certains « réfugiés » considèrent comme *« arriérée »*. Ce sentiment de rejet, qui peut déboucher de chaque côté sur de l'hostilité déclarée, complique encore l'insertion des nouveaux venus.

Finalement, le « mythe rural » s'est souvent évanoui devant une série de désillusions. *« Pour un citadin*, concluent les auteurs, *tout quitter pour s'installer à la campagne lorsqu'on est privé de toute ressource signifie qu'une étape a été franchie. Dans ce cas précis, cela signifie aussi que d'une exclusion du monde du travail, du logement, ...on est passé à une exclusion de la ville. »*

Jérôme Fenoglio

Le taux de couverture vaccinale contre l'hépatite B a sensiblement diminué

Les décisions prises, le 1er octobre 1998, par M. Kouchner ont été mal comprises

Depuis le 1er octobre 1998, date à laquelle le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, a annoncé la suspension des campagnes de vaccinations scolaires contre l'hépatite B, les autorités sanitaires et les fabricants de vaccins observent une diminution notable de la prescription de ces derniers, tant chez les enfants que chez les adultes. le vaccin contre l'hépatite A est aussi moins prescrit qu'auparavant.

LA DÉCISION prise, le 1er octobre 1998, par Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale, de suspendre les campagnes scolaires de vaccination contre l'hépatite virale de type B a eu pour effet immédiat une réduction notable du nombre des prescriptions vaccinales par les médecins libéraux. Généralement mal comprise, tant dans le public que dans le corps médical, cette mesure prise au titre du principe de précaution – à la suite de l'observation d'un certains nombre de manifestations neurologiques au décours de la vaccination – à alimenté les doutes vis à vis d'un vaccin généralement tenu pour efficace et sans danger. Telles sont les conclusions que l'on peut tirer de l'analyse des chiffres des ventes de ce produit, commercialisé en France par les firmes Pasteur-Mérieux MSD et SmithKline Beecham.

« Nous avons observé une diminution significative de nos sorties d'usine dans les jours qui ont suivi l'annonce par Bernard Kouchner de la suspension des campagnes de vaccination en milieu scolaire. Nous avons toutefois attendu plusieurs semaines avant de faire une analyse des chiffres globaux du marché, a expliqué au *Monde* Philippe Bouvier directeur la filiale française de Pasteur-Mérieux MSD. *Nous pouvons aujourd'hui affirmer que les ventes de vaccins contre l'hépatite B – et donc les prescriptions médicales correspondantes – ont chuté de manière significative depuis cette annonce. Sans tenir compte des 300 000 ou 400 000 doses correspondant à la vaccination en milieu scolaire, le volume est passé, au total, de 320 000 doses mensuelles à 200 000 doses. »*

Pour M. Bouvier, l'analyse doit tenir compte d'une tendance générale à la diminution des prescriptions après les campagnes massives de vaccination du milieu des années 1980. *« Pour autant, en tenant compte des variations saisonnières et en comparant ce qui est comparable, nous observons aujourd'hui une baisse notable des vaccinations chez les nourrissons pour lesquels nous sommes passés d'une moyenne de 130 000 à moins de 100 000* explique-t-il. *La diminution est plus importante encore chez les adultes exposés au risque infectieux. Une partie des médecins, les pédiatres notamment, qui étaient convaincus de la nécessité de cette vaccination ne le sont plus tout à fait. Et beaucoup n'ont pas le temps ou la volonté d'expliquer la nécessité d'une telle vaccination à des parents qui doutent de son innocuité. »* La confusion est telle, dans ce domaine, que les ventes de vaccins contre l'hépatite virale de type A- une infection différente de l'hépatite B-ont depuis l'annonce de M. Kouchner, chuté d'environ 30 %.

Tout indique ainsi, en pratique, que le message de M. Kouchner n'a pas été perçu comme il convenait. Les pré-adolescents, qui e sont plus vaccinés dans les classes de 6e, ne le sont pas non plus chez les médecins libéraux et les nourrissons, chez lesquels la vaccination est toujours officiellement recommandée, sont de moins en moins protégés. Au secrétariat d'Etat à la santé, on entend dédramatiser la situation en soulignant que le recul des taux de vaccination chez les nourrissons ne pose pas, pour l'heure, de problème de santé publique et qu'un *« travail de collaboration avec les pédiatres »* est en cours. On souligne aussi que l'évolution des ventes en 1998 situe la France *« à un niveau proche de celui de plusieurs pays européens comme l'Allemagne et l'Italie, où le taux de prévalence de l'hépatite B est comparable. »*

Les services de pharmacovigilance de l'Agence du médicament avaient recensés, au 31 mars 1998, une série de 312 cas d'affections neurologiques dites « démyélinisantes » (au premier rang desquelles des poussées de sclérose en plaques) pour lesquelles on ne sait toujours pas s'il existe ou non un lien de causalité avec la vaccination contre l'hépatite B. Depuis cette date 151 cas ont été notifiés. Il s'agissait le plus souvent de cas rétrospectifs survenus au cours des années précédentes.

ACTIONS EN JUSTICE

« Ces nouvelles données ne modifient pas le profil de sécurité de'emploi des vaccins anti-hépatite B et ne remettent pas en cause l'expertise de septembre 1998 », souligne-t-on auprès de M. Kouchner. Un nouveau point sera fait sur ce thème en avril prochain lorsque l'on disposera des résultats d'une nouvelle étude concernant *« une éventuelle association entre vaccinations et pathologies auto-immunes »* actuellement conduite sous la direction du professeur Lucien Abenhaim (Université McGill, Montréal).

Parallèlement, on observe une multiplication des actions en justice intentées par des personnes qui, souffrant d'une affection neurologique apparue dans les jours ou les semaines ayant suivis la vaccination, estiment être victimes du vaccin. Selon l'association Revahb – qui collabore avec les services de l'Agence du médicament –, 63 dossiers ont été ouverts et 34 procédures civiles ont été engagées devant neuf tribunaux de grande instance. En juin 1998, le tribunal de grande instance de Nanterre avait, sans avoir recours à une expertise médicale, reconnu la responsabilité du vaccin et condamné le fabricant à verser aux deux plaignants 50 000 et 80 000 francs. Depuis, une troisième condamnation a été prononcée. Dans tous les cas les fabriquants ont fait appel et souhaitent la pratique d'expertises.

D'autre part, selon Me Gisèle Mor, avocate de plusieurs des membres de l'association Revahb, deux plaintes pour homicide involontaire avec constitution de partie civile ont été déposées à Paris. Une information judiciaire a été ouverte et l'instruction a été confiée à Marie-Odile Bertella-Geffroy, le juge d'instruction parisien déjà en charge des dossiers du sang et de l'hormone de croissance contaminés.

Jean-Yves Nau

Cinq organisations se disent déçues par le projet de réforme des lycées

ALORS QUE LE PROJET DE CHARTE pour la réforme des lycées fait l'objet d'une concertation entre le ministère de l'éducation nationale et l'ensemble des partenaires du système éducatif (*Le Monde* du 7 janvier), la FEN, le SGEN-CFDT, la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), l'Union nationale lycéenne (UNL) et la Fédération autonome de l'éducation nationale (FAEN) ont demandé, jeudi 7 janvier, une audience commune au ministre Claude Allègre afin de faire valoir leur *« exigence d'une réforme en profondeur »*. Dans un communiqué, publié mardi 6 janvier, ces cinq organisations, déçues par la faiblesse du projet ministériel, font la liste des insuffisances de la charte : *« avenir des voies technologique et professionnelle, accompagnement du travail des élèves, savoirs et programmes, vie lycéenne, évolution du métier d'enseignant »*.

A l'issue de la concertation, le ministère devrait présenter un document définitif lors d'une cérémonie à laquelle participeraient Philippe Meirieu, directeur de l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP), le philosophe Luc Ferry, président du Conseil national des programmes, et le Prix Nobel de physique, Georges Charpak.

La chasse autorisée jusqu'au 27 février dans l'Oise et la Somme

L'IMBROGLIO JURIDIQUE sur la chasse aux oiseaux migrateurs vient de connaître un nouvel épisode. Deux jugements du tribunal administratif d'Amiens, du 31 décembre 1998, ont débouté la fédération France nature environnement (FNE). La FNE avait déposé un recours demandant aux préfets de l'Oise et de la Somme de fermer la chasse aux oiseaux migrateurs dès le 31 janvier, conformément à la directive européenne dite « Oiseaux ». La chasse peut donc continuer, dans ces deux départements, jusqu'au 27 février comme le stipule la loi du 3 juillet 1988. Ces dernières semaines, les tribunaux, saisis par les associations environnementales, avaient à l'inverse enjoint les préfets des Landes, du Gers, des Hautes-Pyrénées, de l'Isère et de la Savoie d'appliquer la législation européenne.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : la cour d'assises des Landes** a été dessaisie d'un dossier impliquant Iparretarrak par la Cour de cassation, quinze ans après l'ouverture d'une information judiciaire consécutive au meurtre d'un gendarme tué en août 1983 à Léon (Landes). Plusieurs membres du mouvement séparatiste basque, dont Philippe Bidart et Gabriel Mousca, sont accusés d'avoir participé à cette fusillade meurtrière. A la demande du procureur général de Pau, la chambre criminelle de la Cour de cassation a décidé que le dossier sera jugé par la cour d'assises de Paris.

■ **MÉDECINE : un enfant âgé de treize ans** est mort, mercredi 6 janvier, des suites d'une méningite bactérienne, au service de réanimation de l'hôpital Trousseau à Paris. L'enfant, qui habitait à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), a été victime d'un *purpura fulminans*, une méningite de type C faiblement contagieuse mais dont les effets sont foudroyants.

■ **DROGUES : le ministre de l'intérieur**, Jean-Pierre Chevènement, a estimé, jeudi 7 janvier, à l'issue d'une réunion du gouvernement à Matignon consacrée à la sécurité, à la couverture maladie universelle et à la vie associative, que dépénaliser l'usage de la drogue serait *« donner un signe fâcheux »* alors que *« le démantèlement des réseaux de drogue dans les quartiers est une chose essentielle pour assurer la reconquête républicaine des banlieues »*.

A Toulouse, shorba et galettes des rois au « Petit Bois » de Bagatelle

TOULOUSE
de notre correspondant

C'est une petite maison perdue dans les grands ensembles, plantée au milieu d'arbres maigres que les habitants ont baptisés *« le Petit Bois »*, au bout d'une impasse qui porte le nom du Bachaga-Boualem, un ancien député de l'Algérie française. L'adresse était inconnue de la plupart des Toulousains avant qu'un policier n'y soit blessé d'un coup de fusil lors d'une des nuits d'émeutes qui ont secoué le quartier en décembre 1998 (*Le Monde* daté 20-21 décembre 1998). Depuis, l'impasse est toujours aussi sombre dès que tombe la nuit. Mais les habitants de Bagatelle savent qu'il y a toujours de la lumière dans la vieille maison au bout du bois. Dans ce quartier construit à la hâte à la fin de la guerre d'Algérie, ce baraquement situé sur l'emplacement d'une ancienne ferme s'efforce de demeurer un repère de convivialité.

Le repas rituel de la rupture du jeûne y est servi gratuitement chaque soir depuis le début du ramadam. Cette année les animateurs de la maison de quartier avaient aussi décidé de *« tirer les rois »*. Après la shorba, la soupe traditionnelle des soirs de ramadam, on a mangé la galette avant de servir le thé à la menthe. Le repas s'est poursuivi par un court débat interreligieux. Un groupe d'amis chrétiens a été invité à expliquer la signification de l'Epiphanie et des jeunes musulmans ont raconté comment le Coran relatait la naissance de Jésus. Il a fallu traduire en arabe pour les anciens combattants et demander un peu de silence aux enfants qui jouaient avec leurs couronnes de roi. Pas de sermon ni de prêche, mais un dialogue en toute simplicité. On s'écoute et on s'applaudit, on mange et l'on rit.

Ces rencontres ont débuté en 1995, lors de la visite de Mgr Gaillot à la maison de quartier. *« J'ai découvert à cette occasion que certains habitants le connaissaient bien avant moi, parce qu'il avait aidé l'un des leurs à repartir au Maroc pour y monter une boutique »*, raconte Hélène, membre de l'association de soutien à l'ancien évêque d'Evreux. Depuis, elle est devenue une habituée des lieux. En 1998, elle avait fait des crêpes car le ramadam coïncidait avec mardi gras.

La maison de quartier de Bagatelle n'est pas un lieu de culte. Sur le panneau d'affichage, le calendrier du jeûne du ramadan établi par la mosquée As-Salam de Toulouse voisine avec la Déclaration universelle des droits de l'homme et une publicité pour des repas dansants. *« Nous prêtons la maison aux familles du quartier pour des fêtes de mariage, ou des veillées funèbres, mais pas pour la prière »*, précise Hafid, le président de l'association qui gère la maison de quartier. Des policiers y ont organisé un « pot » de départ à la retraite. Cet été, l'association a fêté ses vingt-cinq ans d'existence. *« On n'est pas la maison du quartier des Arabes »*, martèle Hafid, heureux d'avoir arraché un sursis au sous-préfet, invité la veille à la *« shorba de l'amitié »*. Le programme de réhabilitation de Bagatelle prévoyait de raser la vieille maison cette année.

Stéphane Thépot

Grève très suivie au collège de Flers (Orne) contre le port du foulard islamique

ALENÇON
correspondance

Pour protester contre la présence de deux élèves refusant d'enlever leur foulard islamique durant les cours depuis la rentrée, la quasi-totalité des enseignants et le personnel du collège Jean-Monnet de Flers (Orne) étaient en grève, vendredi 8 janvier au matin – et non depuis mardi 5, comme indiqué par erreur dans notre précédente édition. Par souci d'apaisement après une rencontre avec Hanifa Chérifi, médiatrice du ministère de l'éducation nationale mandatée par Ségolène Royal, ministre déléguée aux enseignements scolaires, ils ont, en revanche, annulé la manifestation prévue dans les rues de la ville.

Cette grève a été maintenue malgré l'intervention du recteur d'académie, Maryse Quéré, qui a rencontré les professeurs, jeudi 7 janvier dans la matinée. Lors d'une discussion houleuse, elle a rappelé au personnel leur statut de fonctionnaire : *« Vos positions personnelles ne doivent pas entraver le bon fonctionnement du collège. Vous devez respecter la loi et donc accepter ces deux enfants. »* De son côté, Hanifa Chérifi s'est attachée à calmer les esprits. *« J'ai rappelé que l'important, c'est la scolarisation de ces enfants, leur avenir. L'intégration s'est visiblement toujours bien passée ici. Les enseignants ne sont donc pas habitués à ce genre de situation. Mais je suis confiante »*, a-t-elle déclaré à l'issue de cette discussion.

L'optimisme de Mme Chérifi a été tempéré après son entretien d'une heure avec les deux pères des jeunes filles. *« Est-ce que ce n'est pas aussi aux parents de faire éventuellement des concessions pour que leurs filles soient accueillies normalement et suivent une scolarité normale ? »*, s'est-elle interrogée en évoquant leur *« vision très fondamentaliste de l'islam »*. Selon elle toutefois, les parents auraient demandé un délai de réflexion avant de reconsidérer leur position. Une solution de compromis, conforme à la jurisprudence du Conseil d'Etat, a en effet été esquissée à l'issue de cette journée : les élèves pourraient être accueillies avec leur foulard à condition qu'elles respectent le règlement intérieur et l'obligation d'assiduité à tous les cours.

Au collège de la Grande-Combe (Gard), la situation reste toujours bloquée. Depuis le 6 octobre, deux sœurs, âgées de douze et treize ans, qui refusent d'enlever leur foulard islamique, sont consignées en permanence. Les deux élèves, nées de père et de mère de nationalité française converties récemment à l'islam, persistent dans leur attitude malgré la médiation de Mme Chérifi, restée sans effet.

Philippe Lemoine

DISPARITIONS

■ **ROLF GUTBROD**, architecte allemand, est mort mardi 5 janvier à Dornach (Suisse), à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Né à Stuttgart le 13 septembre 1910, Rolf Gutbrod était notamment le concepteur de la Liederhalle de Stuttgart (1956), une salle de concerts asymétrique qui passe pour la première du genre, du pavillon allemand pour l'Exposition universelle de Montréal en 1967, ainsi que du Musée des arts appliqués de Berlin (1985).

Influencé par les idées anthroposophiques de Rudolf Steiner, puis par la religion islamique, à laquelle il s'était converti, il n'en gardait pas moins le pragmatisme nécessaire à la direction de plusieurs agences, à Berlin, Stuttgart et Riyad en Arabie saoudite.

Travaillant en étroite collaboration avec les maîtres de l'ingénierie que furent Frei Otto ou Ove Arup, Rolf Gutbrod a construit aussi bien des musées, des studios de radio et des bibliothèques (Berlin et Cologne) que des sièges d'entreprises (IBM à Berlin).

En Arabie saoudite, il avait construit le Centre de congrès de La Mecque (1974) et une salle de sports à Djeddah. Il avait également été l'architecte de centres de conférences à Abou Dhabi et à Bagdad (Irak).

■ **NTSU MOKHEHLE**, ancien premier ministre du Lesotho, est mort à Bloemfontein, en Afrique du Sud, mercredi 6 janvier. Il était âgé de quatre-vingts ans depuis le 26 décembre 1998.

Ntsu Mokhehle, fondateur en 1952 du Parti du Congrès Basotho (BCP), avait conduit la lutte pour l'indépendance du petit protectorat, accordée par la Grande-Bretagne en octobre 1966.

Principale figure de l'opposition pendant des années, il était devenu en 1993 le chef du premier gouvernement démocratiquement élu et était resté premier ministre jusqu'en mars 1998. En juin 1997, il avait créé un nouveau parti, le Congrès du Lesotho pour la démocratie (LCD), en scission du BCP, qu'il avait présidé pendant quarante-cinq ans, jusqu'à ce que la jeune génération le pousse vers la sortie.

NOMINATIONS

CNIL

Michel Gentot, Cécile Alvergnat et Philippe Lemoine ont été nommés membres de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), lors du conseil des ministres de mercredi 6 janvier. Ils remplacent Jacques Fauvet, ancien directeur du *Monde*, président de la CNIL depuis 1984, Michel Bernard et Jacques Ribs, conseillers d'Etat honoraires.

Sur les dix-sept membres de la CNIL, trois *« personnalités qualifiées »* sont nommées par décret en conseil des ministres *« en raison de leur autorité et de leur compétence »* pour un mandat de cinq ans. En rendant compte des travaux du conseil des ministres, Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a indiqué que le président de la République, Jacques Chirac, et le gouvernement avaient *« rendu hommage »* à Jacques Fauvet, saluant son action à la tête de la CNIL.

[Né le 8 janvier 1932 à Charmes (Vosges), **Michel Gentot** est licencié ès lettres, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1956-1958). A sa sortie de l'ENA, il intègre le Conseil d'Etat. Il a été notamment directeur de l'Institut d'études politiques de Paris, de février 1979 à janvier 1987, et président de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) – poste qu'il occupe à nouveau depuis le 1er avril 1998 – de juillet 1989 à juillet 1995, avant d'être président de la section du contentieux au Conseil d'Etat, d'août 1995 à janvier 1998.]

[Agée de cinquante-cinq ans, **Cécile Alvergnat** a été journaliste, avant d'être chargée de mission auprès de la Caisse des dépôts (1983-1984). Elle a été ensuite président-directeur général de la société Crac CA Conseil, société d'édition, de conseil et de serveur télématique (1984-1995). Depuis 1995, elle est chargée de mission auprès de la direction générale d'Atos Multimédia, où elle est notamment spécialisée dans le commerce électronique. Cécile Alvergnat a aussi été membre du conseil de surveillance de la télématique (1987-1992) et est présidente d'honneur du Groupement des éditeurs de service en ligne (Geste).]

[Né le 3 novembre 1949 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), **Philippe Lemoine** est diplômé d'études supérieures de sciences économiques et de l'Institut d'études politiques de Paris. Il a été notamment ingénieur de recherche à l'Institut national de la recherche en informatique et automatique (Inria) de 1972 à 1976, chef adjoint de la mission informatique au ministère de l'industrie de 1976 à 1980, commissaire du gouvernement auprès de la CNIL de 1982 à 1984, avant de rejoindre le secteur privé. Philippe Lemoine est vice-président-directeur général du groupe Galeries Lafayette et président-directeur général de Cofinoga depuis 1993. Il préside par ailleurs le groupe de travail « commerce électronique » du Medef (ex-CNPF).]

DÉFENSE

Le conseil des ministres de mercredi 6 janvier a appprouvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre.**– Est élevé au rang et à l'appellation de général d'armée le général de corps d'armée **Yves Crène**, nommé chef d'état-major de l'armée de terre (*Le Monde* du 7 janvier).

Sont promus : général de division, le général de brigade **Paul Kuntz** ; général de brigade, le colonel ***Philippe Aumonier.***

● ***Air.***– Est nommé chef de la représentation militaire française auprès du comité militaire du conseil de l'Atlantique-Nord à *Bruxelles le général de corps aé*rien **Emile Sabath**.

Est promu général de division aérienne le général de brigade aérienne **Luc Robin**.

Est mis à la *disposition du chef* d'état-major de l'armée de l'air, le général de corps aérien **Pierre Wiroth**.

● ***Service de santé.***– *Est promu* médecin général inspecteur le médecin général **Michel Nugeyre**, nommé inspecteur du service de santé pour l'armée de terre.

*Sont nommés : inspecteur géné*ral du service de santé des armées, le médecin général inspecteur **Roland Laroche** ; sous-directeur « hopitaux » à la direction cen*trale du service de santé des ar*mées, le médecin général **Jérôme Guélain** ; directeur de l'Institut de médecine tropicale du service de santé des armées, le médecin gé*néral* **Patrick Quéguiner**.

● **Armement.**– Sont promus ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Jacques Peyron et Rémy Hergott**.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Flore, Camille, Claire, Valentin, Baptiste, Vincent, Alice, Safia, Antoine et Louisa

sont heureux d'annoncer la naissance du onzième petit-enfant de

Jean-René
et Marie-Geneviève FARTHOUAT

Emma,

le 18 décembre 1998,
chez

Marie-Ange et Léonard.

Anniversaires

Yves

remercie

Catherine

pour cette journée fantastique.

Résidence Danemark,
75014 Paris.

Décès

– Mme Abel Pellé,
sa sœur,
Laurent et François Parigot,
ses petits-neveux,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Jacques ALIZON,
née Louise GUÉDÈS.

L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le mercredi 20 janvier 1999, à 16 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Paris. Dakar. Niamey. Ouagadougou. Tunis. Yaoundé. Bamako. Abidjan. Libreville. Nouakchott. Ajaccio.

Il y a quelques jours,

Geneviève ANTONELLI,
journaliste,

s'en est allée.

Ses amis,
Ses confrères,
Ses étudiants,
l'ont beaucoup aimée.

– Thierry ALLEMAND,
Louise et Geoffroy,
ses enfants,
Ainsi que toutes leurs familles,
font part avec tristesse du décès de

Catherine,

son épouse et leur mère, survenu, le 25 décembre 1998, à Lons-le-Saunier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

CARNET DU MONDE
Fax : **01-42-17-21-36**
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

M. Pierre BOSVIEUX,
avocat à la cour,
ancien conseiller juridique en droit des sociétés,

survenu au Chesnay, le 6 janvier 1999.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 12 janvier, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse dans l'intimité familiale.

De la part de
M. Jacques Bosvieux,
Mme Michel Bosvieux,
M. et Mme René Deleuze,
M. et Mme Patrice Jouen,
M. et Mme Louis Bouillonnec,
ses frère, sœurs, beaux-frères et belle-sœur,
de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
de ses neveux et nièces Bosvieux, Thomas-Collignon et Boissol,
des familles de Vareilles-Sommières et du Garreau de la Mechenie.

Ni fleurs ni couronnes.

– François, Catherine, Geneviève et Bernard,
ses enfants,
Stéphane, Olivia, Isabelle, Philippe, Anne, Laurence, Chantal et Xavier,
ses petits-enfants,
Claire, Aurélie, Sébastien et Fanny,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Labarraque, Libert, Thomann,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline DROZ,
née AUBURTIN,
agrégée d'italien,
ancien maître de conférences
aux universités de Clermont-Ferrand et Paris-III,

survenu le 6 janvier 1999, dans sa quatre-vingt-neuvième année, quelques mois après *son mari,*

Jacques DROZ.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité.

12, rue du Regard,
75006 Paris.

– Mme Maurice Dumontheil,
née Marguerite Salaün,
son épouse,
M. et Mme Maurice Dumontheil,
M. et Mme Jean-Claude Masclet,
ses enfants,
Iroise, Yann, Fabrice et Christelle, Laurent et Pierre,
ses petits-enfants,
Roxane, Clara et Laurène,
ses arrière-petits-enfants,
M. Hervé Salaün,
son beau-frère,
M. et Mme Jacques Camescasse,
ses neveu et nièce et leurs enfants, Marion, Sabine et Florent,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

M. Maurice DUMONTHEIL,
officier en chef des équipages,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier du Mérite maritime,
chevalier du dragon d'Annam,

survenu le 6 janvier 1999, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, rue de l'Yser,
29200 Brest.

– Sa femme,
Ses enfants,
Toute la famille,
font part de la disparition de

Lamine GUIGA.

Ils remercient tous ceux qui se sont associés à leur douleur par leurs témoignages de sympathie.

L'inhumation aura lieu samedi 9 janvier 1999, à Hammamet (Tunisie).

– Claude Glattauer,
son épouse,
Lise et François Hauser,
sa fille et son gendre,
Raphaël, Myriam et David,
ses petits-enfants,
Victor Glattauer,
son frère,
L'équipe de la pharmacie Grignon,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

René GLATTAUER,

survenu le 4 janvier 1999, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

39, rue Alfred-Fournier,
92370 Chaville.

– M. et Mme Jean-Jacques Netter,
M. et Mme François Netter,
Mme Danielle Ferlet Netter,
ses enfants,
Mme Guy Charles,
sa sœur,
Sarah, Francis, Vincent, Sandra, Christina,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean NETTER,

survenu le dimanche 3 janvier 1999, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

L'inhumation a eu lieu le jeudi 7 janvier, dans l'intimité familiale.

18, rue de l'Assomption,
75016 Paris.

– Mme Claude Perez,
son épouse,
Lionel et Nathalie Perez,
Olivier et Isabelle Perez,
Sylvie Perez et Gérald Sibleyras,
ses enfants,
Alexandre, Joachim et Zoé,
ses petits-enfants,
Paulette et Roland Allouche,
Dora et Roger Tibi,
Gilbert et Simone Perez,
Andrée et Jean-Daniel Piekarski,
ses frères et sœurs,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Perez, Allouche, Tibi, Piekarski et Latrille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger PEREZ,
docteur en médecine,
professeur
au Collège de médecine de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu accidentellement, le 6 janvier *1999, à Neuilly-sur-Seine.*

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 7 janvier, au cimetière de Pantin.

– Les docteurs J.-M. Foult,
J.-P. Massin, C.-A. Planchon,
J. Rabehasaina, M. Thomassin,
Les techniciennes et secrétaires du Service de médecine nucléaire de l'Hôpital américain de Paris,
ont la douleur de faire part du décès, le 6 janvier 1999, du

docteur Roger PEREZ,
fondateur et ancien chef du service,

et s'associent à la tristesse de sa famille en témoignage de toute l'estime et l'affection qui lui étaient portées.

– Michel et Vivette Rey,
Françoise et Jean Martin,
Nicole et Jean-Pierre Dumont,
Philippe et Esin Rey,
Florence et Hubert Guérin,
Emmanuel Rey et Isabelle de Montéty,
leurs enfants et leurs petits-enfants,
Andrée, France et André Rey,
Lucette Rey, Juliette Porte,
Anne-Marie Deresse,
ses enfants et petits-enfants,
Gaston, Alice et Madeleine Arnaud,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marcel REY,

survenu le 6 janvier 1999, en sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 9 janvier, à 10 h 30, en l'église de Chaponost (Rhône).

– Mme Geneviève Leroy,
sa compagne,
Mme Marcelle Rippe,
sa mère,
M. Raphaël Rippe,
son fils, et Sophie Dubromel,
Mme Marie-Madeleine Laizé,
sa sœur,
M. Georges Rippe,
son frère,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Gérard RIPPE,

survenu brutalement, le lundi 4 janvier 1999, à l'âge de cinquante-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 11 janvier, à 14 h 30, en l'église Saint-Denis-du-Saint-Sacrement, 68 *bis*, rue de Turenne, Paris-3e, et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Ouen.

G. Leroy,
1, rue de La Morlière,
80000 Amiens.
M. Rippe,
55, rue de la Coussaye,
95880 Enghien-les-Bains.

– *Le président de l'université Paris-I-*Panthéon - Sorbonne,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, *survenu le 4 janvier 1999, de*

M. Gérard RIPPE,
maître de conférences d'histoire
à l'université
Paris-I-Panthéon - Sorbonne.

– Le directeur de l'UFR d'histoire,
Ses collègues enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 4 janvier 1999, de

M. Gérard RIPPE,
maître de conférences d'histoire
à l'université
Paris-I-Panthéon - Sorbonne.

– Ses amis et collègues de l'UFR d'histoire de l'université Paris-I-Panthéon - Sorbonne,
Du Centre de recherche historiques et *juridiques (Centre Malher)* de l'université Paris-I,
De l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm,
De l'Ecole française de Rome,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Gérard RIPPE,
maître de conférences d'histoire
médiévale à l'université Paris-I,
docteur d'Etat,

survenu le lundi 4 janvier 1999.

– Orléans.

Sa famille,
Ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

Horace TORRUBIA,
psychiatre honoraire des hôpitaux,

survenu le 2 janvier 1999, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Jean et Huguette TERRAT,

le 22 décembre 1998, à Guadix, en Espagne.

De la part de
M. et Mme Martin Patrick,
5, rue Favre,
73000 Chambéry.
M. et Mme Bonjour,
chemin Pas-du-Pommier,
Saint-Pancrace,
06000 Nice.

Remerciements

– Avignon.

Melly Puaux,
Et l'Association Jean-Vilar
remercient profondément tous ceux qui ont témoigné du partage de leur peine, à l'occasion de la disparition de

Paul PUAUX.

Anniversaires de décès

– Paris. Genève. Boston.

La vie a quitté

Jean-Loup VICHNIAC

le 9 janvier 1994.

Isabelle et Jacques Vichniac,
ses parents,
Ainsi que toute sa famille et ses amis,
demandent à tous ceux qui l'ont aimé de continuer à penser à lui.

Formation continue

INALCO FORMATION CONTINUE
arabe, berbère, russe, vietnamien,
cours du soir, 4 heures par semaine,
à partir du 22 janvier 1999.
Tél. : 01-49-26-42-81/59.
Prise en charge FC possible.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Jacques Rancière : « L'idée esthétique ».
8, 15 et 28 janvier : 18 h 30-20 h 30, amphi Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Stéphane Rials : « Rhétorique et culture des juristes ».
8 et 15 janvier, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● **Samedi autour d'un livre**

« Etant donné. Essai d'une phénoménologie de la donation », de Jean-Luc Marion,
avec Etienne Balibar (sous réserve), Natalie Depraz, Didier Franck (sous réserve), Jean-Luc Marion et Claude Romano.
16 janvier, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Débats

LE CENTRE HÉBRAÏQUE
D'ÉTUDE ET DE RÉFLEXION
vous convie au débat qui aura lieu le dimanche 17 janvier 1999, à 18 heures précises.

Thème :

QUELS ENJEUX POUR LA JEUNESSE JUIVE À L'AUBE DU XXIe SIÈCLE ?

« En quoi le Talmud peut-il nourrir l'homme moderne ? »
A l'espace Voltaire, 4, rue Camille-Desmoulins, Paris-11e.
Intervenants : G. Bernheim, rabbin, C. Riveline, professeur à l'Ecole des *mines, Y. Gronstein, directeur du Beth*-Amidrash ADE, A. Burtin, président de l'UEJF.
Modérateur : Jo Toledano, directeur de l'institut André-Neher.
PAF : 100 francs.
Etudiants : 50 francs.
Réservation au 01-43-14-60-14 ou adresser chèque au CHER, 34, boulevard Voltaire, Paris-11e.

Soutenances de thèse

– Lundi 11 janvier, à 14 heures, **Jacques Halbronn** *soutiendra une thèse* d'Etat intitulée **« Le texte prophétique en France »**, université Paris-X-Nanterre, *salle des thèses, bâtiment C, rez-de*-chaussée.

– **Jean-Jacques Forté** a soutenu le 19 décembre 1998, à l'université Paris-IV-Sorbonne, une thèse de doctorat en philosophie sur **« Judaïsme et modernité chez Nietzsche »**.

Le jury, composé de M. Jacques Derrida (EHESS), de M. Jean-François Marquet, directeur de thèse, université Paris-IV, *et de M Marlène Zarader, université* Montpellier-III, lui a décerné à l'unanimité la mention Très Honorable avec ses félicitations.

Communications diverses

SOLDES
Mois du blanc

à la boutique NOËL

jusqu'au 31 janvier,
du lundi au samedi,
de 10 heures à 19 heures.

Linge de maison brodé :
nappes, sets de table, draps,
éponges, peignoirs, accessoires.

1, avenue Pierre-Ier-de-Serbie,
place d'Iéna, Paris-16e.

Colloques

UN INTELLECTUEL
EN SON SIÈCLE :
GABRIEL MARCEL

Colloque, le 23 janvier, 9 h 15-17 h 30, *à l'Institut de France, 23, quai Conti, Pa*ris-6e, avec R. Arnaldez, P. Colin, J. Berlioz, E. Fouilloux, M. Sacquin, A. Becker, F. Chaubet, F. Gugelot, M. Teboul, C. Guyot.
Entrée libre.
Renseignements : 01-43-26-84-32.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Toulouse, première grande ville de France à atteindre l'« endettement zéro »

Le maire, Dominique Baudis (UDF), y voit un brevet de bonne gestion. La gauche n'est pas convaincue. Les taux d'intérêt étant historiquement bas, elle préférerait plus d'action sociale, au moment où les feux de l'actualité sont braqués sur les quartiers sensibles de la ville

TOULOUSE
de notre correspondant régional

Le communiqué de la mairie est tombé, quelques jours avant la fin de l'année 1998, sec et bref comme un bulletin de victoire : « *Le maire de Toulouse, Dominique Baudis, avait annoncé que la totalité des emprunts de la ville serait remboursée avant la fin de l'année. L'objectif est atteint puisque la dernière échéance, d'un montant de 7 millions de francs* [1,067 million d'euros], *vient d'être payée en décembre 1998. La dette zéro est une réalité. C'est ainsi que les impôts locaux pourront continuer à baisser en 1999.* »

Dominique Baudis (UDF) peut triompher. Toulouse n'a plus de dette et elle est la première grande ville française – « *et probablement la seule grande ville d'Europe* », précise le maire – à atteindre ce résultat. Une ardoise de 2,7 milliards de francs (dont le remboursement absorbait le tiers des impôts locaux des quelque 400 000 Toulousains) a été effacée en onze ans. L'économie réalisée sur les annuités permet désormais aux finances de la ville de posséder un haut niveau d'autofinancement (1 milliard de francs) et de ne plus recourir à l'emprunt. « *Nous entrons dans un cercle vertueux*, se félicite M. Baudis. *La fiscalité baisse sans que les investissements en souffrent. L'avenir est sain.* » Dans le projet de budget pour 1999 (3,5 milliards de francs), il est prévu que les taux des taxes locales diminuent de 1,5 % (après une baisse de 2 % en 1998). Les investissements, eux, devraient grimper à plus de 1 milliard de francs, contre une moyenne de 500 millions au début des années 90.

L'affichage d'une « dette zéro » est, en tout cas, pour M. Baudis une bonne manière de contre-attaquer après les vives critiques dont il a été l'objet à la suite des émeutes des quartiers du Mirail et des ombres projetées par une sale affaire d'escroquerie au service social de la mairie. La politique budgétaire était le grand dossier du maire. Il avait annoncé l'objectif, il l'a atteint, souhaitant ainsi prouver ses qualités de gestionnaire qui veille à l'équilibre des comptes « *comme un bon père de famille* ». Il est désormais acquis que M. Baudis est un maire qui ne se laisse pas emporter dans les dérives financières où bien d'autres se sont noyés. Il n'est pas certain, en revanche, qu'une bonne tenue des comptes suffise à gérer l'avenir de la quatrième ville de France.

Comment Toulouse est-elle parvenue à effacer une dette qui atteignait 7 500 francs par habitant, alors que la plupart des villes traînent celle-ci comme un boulet (l'endettement moyen des villes françaises est de 5 927 francs par habitant) ? Dès qu'il a été élu, M. Baudis a fixé deux orientations : ne plus recourir à de nouveaux emprunts pour ne pas alourdir la dette, ce qui a été fait depuis 1987 ; déléguer la gestion de l'eau et des gros investissements, comme la construction des parkings en centre-ville ou la réalisation du métro, au secteur privé, ce qui a été également fait, en particulier avec Vivendi : l'ex-CGE, en déboursant 500 millions de francs pour acquérir la concession de l'eau de la ville, a permis à celle-ci de disposer d'une première somme substantielle pour se désendetter. Un autre élément est opportunément venu s'ajouter : le produit fiscal s'est considérablement accru, grâce à l'arrivée de couches de population aisées et à la multiplication des implantations industrielles dans la ville.

Agrandissement du Stadium pour la Coupe du monde de football, construction d'un centre des congrès, d'une cité de l'espace et d'un grand théâtre au cœur de la cité, aménagement d'un superbe espace culturel dans les bâtiments de la vénérable église de Saint-Pierre-des-Cuisines, ouverture prochaine d'un Zénith de 9 000 places qui sera le deuxième de France, d'un musée d'art moderne et d'une médiathèque... Tout en se désendettant, la ville a continué à investir dans des infrastructures prestigieuses qui renforcent son image de cité « douce à vivre ». Malgré la rigueur financière, Toulouse se place dans le peloton de tête des agglomérations françaises qui investissent, avec une moyenne de plus de 3 000 francs par habitant. « *Jamais nous n'avons réalisé autant d'investissements que depuis que nous n'empruntons plus* », constate Pierre Trautmann, secrétaire général de la mairie et grand argentier du maire.

De 22 987 à 1 342 francs par habitant en 1998

▶ LES VILLES LES PLUS ENDETTÉES

Ville	Francs par habitant
PERPIGNAN	11 202
MARSEILLE	11 752
ST-ÉTIENNE	11 852
NICE	12 165
NANTES	12 417
TOURS	13 656
NÎMES	13 770
AVIGNON	22 987

▶ LES VILLES LES MOINS ENDETTÉES
en francs par habitant

Ville	Francs par habitant
METZ	4 885
AMIENS	4 816
LYON	4 619
TOURCOING	4 228
VILLEURBANNE	3 426
STRASBOURG	2 414
TOULOUSE	1 448
ANGERS	1 342

Ces données sont tirées du budget primitif des 55 plus grandes villes de France membres de l'AMGVF

Source : AMGVF (Association des maires des grandes villes de France)

Le « *miracle toulousain* » – dette zéro + baisse des impôts + investissements records – ne fait pas que des adeptes. L'opposition socialiste voit un rideau de fumée « *médiatique* » dans ces chiffres, qu'elle relativise : la baisse des taux d'imposition de 1,5 % est « *minime* », considère François Simon, porte-parole du PS au conseil municipal, et elle est « *loin de rattraper les années de "douloureuse fiscale"* » (en 1997, la part de la commune et du district dans la taxe d'habitation était en moyenne de 1 187 francs par habitant, ce qui situe la ville à un rang moyen, le 14e, parmi les agglomérations de plus de 100 000 habitants). La gauche croit distinguer « *une politique de droite classique : une baisse des impôts identique pour tout le monde revient à privilégier ceux qui en payent le plus* ». Elle préférerait que les marges de manœuvre fiscales soient utilisées pour favoriser le logement social, par une politique d'exonération de la taxe foncière, ou pour financer un abattement spécial sur la taxe d'habitation pour les ménages modestes.

La dette zéro, oui, mais pour quoi faire ? L'opposition s'interroge et, avec elle, nombre de décideurs. « *Supprimer le recours à l'emprunt, c'est supprimer un mécanisme de la croissance et du progrès économique et social, à un moment où les taux d'intérêt sont au plus bas* », estime M. Simon. L'avenir n'est-il pas sacrifié à une vision frileuse, « *dogmatique, de la fiscalité* », alors que Toulouse doit combler le retard social de certains quartiers et faire preuve d'ambition en développant un grand projet d'agglomération et en se positionnant en métropole européenne ? Toulouse doit-elle continuer à croître, en liaison avec toutes les communes du district (650 000 habitants au total), pour devenir une « grande » d'Europe ou rester dans une catégorie moyenne, forte de ses spécificités high-tech et de sa qualité de vie ? Le débat est lancé, ce sera sans nul doute celui des prochaines élections municipales.

Aux soupçons de « bunkerisation » autour du pré carré de la ville centre, M. Baudis répond par la liste des investissements réalisés et le projet d'une deuxième ligne de métro – pour laquelle la ville va investir ses premiers millions en 1999 – qui permettra à la plupart des quartiers d'être desservis. Le « *bon père de famille* » n'en démord pas : la stratégie de la dette zéro lui paraît la meilleure méthode pour espérer des retombées économiques. « *Les entrepreneurs ont confiance en une ville qui n'a pas de dette et ne recourt pas à l'emprunt. Ils savent qu'ils n'auront pas de mauvaise surprise et c'est pour ça qu'ils viennent.* »

Jean-Paul Besset

7 171 francs par habitant pour les villes les plus importantes

Selon les chiffres que s'apprête à publier la direction générale des collectivités locales (DGCL) du ministère de l'intérieur, l'endettement total de l'ensemble des collectivités, au 1er janvier 1998, peut être estimé à 553,6 milliards de francs (84,39 milliards d'euros), dont 344,2 pour l'ensemble des communes (y compris Paris). Pour l'ensemble des communes, l'annuité de la dette représente 19,4 % des recettes de fonctionnement en 1998 contre 20,2 % en 1997. La moyenne d'endettement des communes au 1er janvier 1998 est de 5 927 francs par habitant. L'endettement augmente avec le niveau de population, jusqu'au seuil des 100 000 habitants. Les communes de moins de 700 habitants ont une dette par tête de 2 718 francs. Les villes de 50 000 à 100 000 habitants sont les plus endettées (8 141 francs par habitant). Ensuite, le chiffre décroît légèrement : 7 862 francs de 100 000 à 300 000 habitants, 7 171 pour les villes de plus de plus de 300 000 habitants.

Des solutions de substitution à l'A 89 entre Lyon et Balbigny

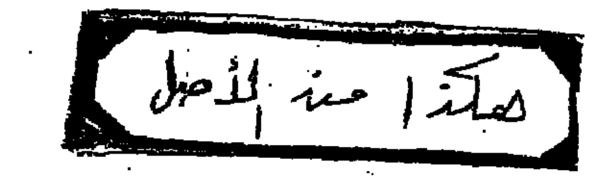
L'ABANDON du projet de barreau autoroutier de l'A 89, d'environ 67 km, entre Quincieux, au nord de Lyon, et Balbigny (Loire), qui paraissait acquis, 18 mois après la fin de l'enquête d'utilité publique, achevée en juillet 1997, vient d'être confirmé par Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports. L'arrêt de cette procédure moribonde est lié aux graves difficultés environnementales rencontrées dans la partie Est du projet – à travers le sud du vignoble du Beaujolais – et à une non-rentabilité prévisionnelle nécessitant une « *subvention publique d'équilibre* » de 7 à 8 milliards de francs (1,06 à 1,21 milliard d'euros) sur un coût de 11 milliards (1,67 milliard d'euros). En rencontrant Jean Auroux, maire (PS) de Roanne (Loire), et divers élus, M. Gayssot a annoncé que des alternatives allaient être mises à l'étude pour assurer notamment le désenclavement du bassin de Roanne.

DÉPÊCHES

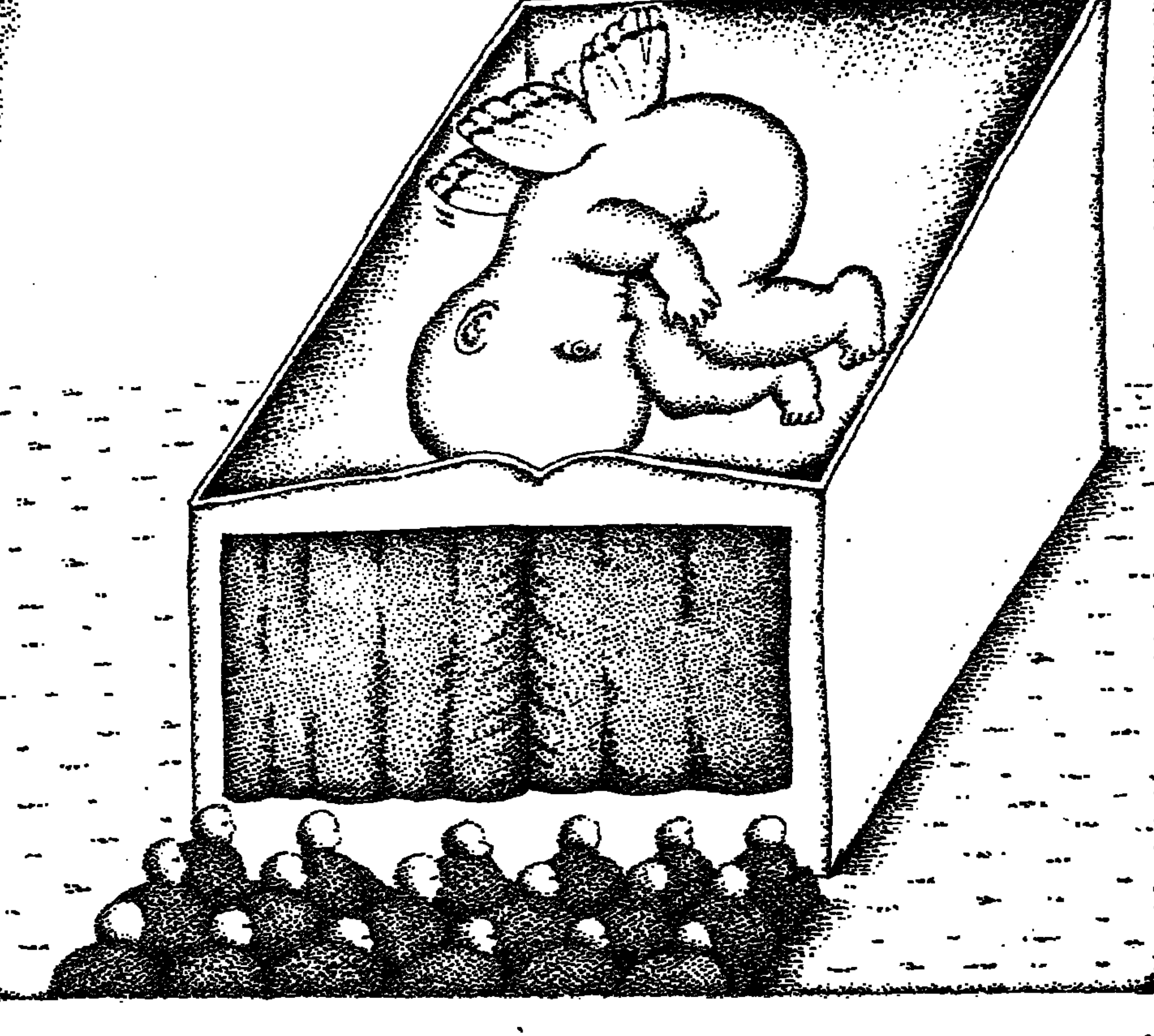
■ **GRENOBLE : le Fonds d'intervention pour la sauvegarde du commerce et de l'artisanat, l'Etat et la municipalité de Grenoble vont engager** 13 millions de francs (1,98 million d'euros) dans un programme triennal pour enrayer l'évasion de la clientèle vers les supermarchés de la périphérie. Cette opération concerne les commerces du centre et des quartiers sensibles (*Le Monde* du 7 janvier).

■ **VAL-DE-MARNE : un contrat local de sécurité (CLS) pour les transports en commun sera élaboré** dans le Val-de-Marne au premier trimestre 1999. Sur les 4 000 autobus RATP, le CLS généralisera un système de radio-localisation et des cabines anti-agression pour isoler les machinistes. C'est le troisième CLS de ce type en France après Lille et Clermont-Ferrand.

■ **SEINE-SAINT-DENIS : quatre cavaliers vont être embauchés,** dans le cadre des emplois-jeunes, par la municipalité de Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) pour surveiller les 1 450 hectares boisés de cette commune riveraine des pistes de l'aéroport parisien de Roissy (*Le Monde* du 19 décembre 1998).



Après neuf mois d'intimité biologique à nulle autre pareille, l'enfant se prépare à quitter le ventre maternel. Il voit flou, son palais est fin prêt pour la première tétée, il sait même distinguer le sucré du salé



Les chemins de la liberté

L'AVENTURE DE L'EMBRYON

QUI donc a pris l'initiative, lui ou elle ? Cette fois, en tout cas, les contractions étaient les bonnes. De l'enfant est venu un signal hormonal, de la mère une chute du taux de progestérone. Et le tout, très vite, a déclenché la sécrétion d'ocytocine, l'hormone de l'accouchement. Pour le petit roi du jour, l'heure est venue de quitter la chaleur de sa chambre rouge sang (il commençait, il est vrai, à la trouver bien exiguë). De dire adieu, pour toujours, aux mille tracas et plaisirs de la vie utérine.

Avouons-le : il était temps ! Car celui-là, pas fou, ne s'est pas pressé de sortir. Il ne rejoindra pas la cohorte de ces poids plume d'à peine un kilo, nés à vingt-six semaines et que sauvent désormais les réanimateurs des services de néonatalogie. Il ne sera pas l'un de ces grands prématurés, irrémédiablement condamnés à mourir il y a seulement dix ans, qui représentent aujourd'hui plus de 5 % des bébés nés en France (30 000 par an). Lui est parvenu à terme, et s'en trouve fort aise. Il n'aura pas à être nourri par intubation, il ne demandera pas d'assistance respiratoire intensive, il ne risquera pas de séquelles neurologiques.

Quelle impatience, en revanche ! Quelle soif de confronter ses sens à de nouvelles épreuves ! Car ils sont tous là, opérationnels depuis déjà plusieurs semaines. Et tout disposés à découvrir le monde.

Ses yeux ? Très myopes et un peu astigmates, ils voient flou, mais ils voient. Depuis l'âge de sept mois et demi (*in utero*), ils se dirigent dans toutes les directions. Son nez, son palais ? Fin prêts pour la première tétée. A six mois déjà, le fœtus préfère le sucré au salé : si l'on augmente le taux de saccharine de son liquide amniotique, il déglutit avec application. Puis, dans les semaines qui suivent, il affirme ses goûts. Pas encore né et déjà fin gourmet !

« *Nous avons enquêté auprès des accouchées marseillaises en leur demandant si elles avaient mangé un aïoli en fin de grossesse*, raconte Boris Cyrulnik, éthologue et psychiatre à la faculté de médecine de Marseille. *Quand elles confirmaient, nous leur demandions de toucher la langue du nouveau-né avec une tétine parfumée à l'aïoli. Les bébés marseillais ont presque tous léché cet aïoli en manifestant des mimiques de plaisir. Alors que les nouveau-nés parisiens n'ont fait que des grimaces de dégoût.* » De l'acculturation culinaire avant le berceau...

Ses oreilles, enfin ? Elles constituent, et de loin, l'organe des sens qu'il a le mieux développé. Sa mère le sait depuis son huitième mois de grossesse, car il réagit, parfois vigoureusement, à des bruits violents. Mais qu'entend-il au juste ? Il fallut pour le savoir placer un minuscule microphone dans l'utérus (après rupture de la membrane placentaire, en tout début d'accouchement), ce qui fut loin d'être simple. « *Les premières mesures ont donné des évaluations d'un bruit de fond considérable : les fœtus semblaient vivre entre la voie de chemin de fer et l'autoroute, juste dans l'axe de la piste de l'aéroport* », raconte Roger Lécuyer, professeur de psychologie du développement à l'université Paris-V. Puis on s'aperçut qu'il s'agissait d'artifices d'appareillage, et que le bruit du cœur de la mère (dont le rythme exercera longtemps sur l'enfant ses vertus calmantes), de ses poumons et viscères étaient nettement plus supportables.

L'EAU du corps étant un bon conducteur, le fœtus, pour peu qu'il ait l'ouïe fine, peut donc se faire une assez bonne idée de son futur univers sonore. Le plus audible est la voix de sa mère, directement conduite par les tissus et les os. Mais il peut également se familiariser avec d'autres voix – celle de son père notamment –, et même avec certaines mélodies. L'expérience, réalisée il y a une vingtaine d'années, est restée célèbre : des fœtus auxquels on avait fait entendre et réentendre, grâce à un haut-parleur collé sur le ventre maternel, quelques mesures jouées au basson de *Pierre et le loup* manifestèrent, un an après leur naissance, une joie particulière à l'écoute du même air de Prokofiev. Ce qui ne signifie pas, hélas, qu'il suffit d'inonder nos chers anges de musique *in utero* pour en faire de futurs mélomanes.

Il voit, il entend, il hume, il goûte... Et, quand il se lasse, il dort. Comme les grands, il alterne depuis longtemps les phases d'éveil et de sommeil (le moment qu'il privilégie pour faire sa gym étant en général celui où maman se couche). Rêve-t-il ? Il connaît du moins de longues *phases de sommeil paradoxal* (l'état correspondant à l'activité onirique), que révèle l'enregistrement de ses ondes cérébrales.

Les contractions s'accélèrent : l'heure n'est plus aux songes. Dans le sang maternel, le taux de prostaglandine augmente. Le col utérin est déjà totalement effacé, sa dilatation commence. Entre la mère et l'enfant, la rupture est imminente. Elle sera forcément inoubliable. Et d'autant plus bouleversante que ces deux êtres auront partagé, neuf mois durant, un degré d'intimité biologique à nul autre pareil, grâce à l'élément-clé de la gestation : le placenta.

Le placenta ! Organe tout-puissant pour le fœtus, il lui sert à la fois de poumon, d'intestin et de rein. Organe singulier, système complexe de filtrage baignant dans le sang maternel, il s'est mis en place dès les premières semaines de la gestation. A mesure que l'utérus augmentait, il gagnait en épaisseur et en surface, et pèse maintenant 500 à 600 grammes. Nourriture, eau, oxygène, anticorps : du sang maternel au placenta, du placenta au cordon ombilical (une veine, deux artères), tous les éléments vitaux accèdent ainsi au petit être, tandis que ses déchets métaboliques empruntent le chemin inverse. Revers de cette communauté de biens : l'enfant profite aussi de l'alcool, du tabac ou des drogues consommées par l'adulte. Certains agents infectieux, et non des moindres (cytomégalovirus, virus de l'immunodéficience humaine, HIV), peuvent également franchir la barrière placentaire. Et il est probable que la mère, lorsqu'elle connaît durant sa grossesse de fortes émotions, communique à son hôte, par les variations hormonales qui en résultent, une partie de son anxiété.

Pour vérifier cette hypothèse, les psychologues américains Steven Shelton et Ned Kalin (université du Wisconsin, Madison) ont soumis une trentaine de très jeunes singes rhésus à des conditions de stress – par exemple, en faisant entrer une personne inconnue dans une pièce où le petit est seul. En moyenne, les aînés d'une même famille ont eu une réaction de peur plus forte et plus durable que leurs cadets, tandis que leur taux sanguin de cortisol – hormone impliquée dans le stress – était environ deux fois plus élevé. Or on sait par ailleurs que la femelle du singe rhésus, durant sa première grossesse, sécrète plus de cortisol que lors des grossesses suivantes... Peut-on extrapoler du singe à l'homme ? L'amorce d'une activité psychique, d'une première mémoire affective marquée par les états d'âme maternels se dessine-t-elle *in utero* ? Peut-être. Mais si fine alors, si profondément enfouie, que même le divan du psychanalyste, des décennies plus tard, ne la réactivera pas.

> « On couvre la femme afin qu'elle ne soit point à découvert aux yeux des assistants et à ceux de l'accoucheur, qui n'a pas besoin d'y voir et qui doit juger par le toucher »
> **Baudelocque, « Art des accouchements »**

Dix centimètres : la dilatation du col est complète. La phase d'expulsion va commencer. Le placenta vieillit et dégénère, la fabuleuse promiscuité biologique n'est plus. Avec elle vient de s'interrompre l'un des plus fascinants paradoxes de la grossesse, un phénomène qui nargue les lois de l'immunologie : la tolérance « foeto-maternelle ».

Comme tout individu (à l'exception des vrais jumeaux), en effet, le foetus est génétiquement unique. Depuis les premières semaines de sa vie embryonnaire, il possède à la surface de ses cellules des marqueurs du « soi », ou « antigènes d'histocompatibilité », qui le distinguent à la fois de son père et de sa mère. Pour cette dernière, le petit être qui grandit en elle représente donc bien un corps étranger. Pourquoi son système immunitaire ne le rejette-t-il pas comme une simple greffe ? Comment s'établit cette tolérance, d'autant plus intrigante qu'elle ne s'exerce que durant la stricte période de la gestation (si l'on transplante le tissu ou l'organe d'un enfant à sa mère, il est immédiatement rejeté) ?

« *On soupçonne depuis une dizaine d'années l'un des marqueurs du "soi", la molécule d'histocompatibilité HLA-G, de jouer un rôle crucial dans cette tolérance immunitaire* », explique Edgardo Carosella, directeur du service de recherches en hémato-immunologie de l'hôpital Saint-Louis (Paris). Les soupçons, il y a peu, sont devenus certitude : si le foetus se comporte comme une greffe miraculeusement réussie, c'est que ses antigènes d'histocompatibilité, ceux que sa mère devrait reconnaître comme étrangers, ne s'expriment pas à la surface externe du placenta. A l'exception d'un seul : HLA-G. Une molécule atypique qu'on ne retrouve pas sur les autres cellules de l'organisme, et qui a pour rôle, non pas de stimuler, mais au contraire de désarmer les défenses maternelles.

MAIS au fait : cet antigène, grâce auquel la cohabitation utérine s'est poursuivie neuf mois durant, a-t-il encore son mot à dire aujourd'hui, au moment de se séparer ? N'aurait-il pas brusquement cessé de s'exprimer, autorisant la mère à se retourner contre la chair de sa chair ? Certaines fausses couches à répétition sont liées à une trop faible concentration d'HLA-G sur les cellules placentaires. Sa mise au silence favorise, peut-être, le temps venu, le déclenchement de la naissance. Ainsi M. Bébé participerait-il, lui aussi, à sa mise au monde...

« *Poussez... Respirez... Ne poussez plus !* »... Nous y voilà : la tête émerge. A qui ressemblera-t-il ? Quelles seront la couleur de ses yeux, la texture de ses cheveux ? Ces questions universelles, toute femme dont l'accouchement se passe normalement peut aujourd'hui se les poser en salle de travail. Cela constitue un progrès extraordinaire.

« *Jusqu'au XVIIIe siècle, une femme "s'accouchait" ou "était accouchée" d'un enfant. Aujourd'hui, une femme "a accouché" d'un enfant. Ce passage à la forme active lui donne un statut de mère, auquel elle n'accédait alors que par le biais d'étapes ritualisées* », rappelle Drina Candilis-Huisman, psychanalyste et spécialiste des toutes premières relations mère-enfant à la maternité de Port-Royal (Paris). En ces temps-là, le médecin accoucheur n'était encore admis que dans des circonstances extrêmes (le premier chirurgien appelé au chevet d'une femme en travail, à la fin du XVIe siècle en Hollande, le paya de sa vie : il fut brûlé). Et encore devait-il travailler à l'aveugle.

« *On couvre la femme afin qu'elle ne soit point à découvert aux yeux des assistants et à ceux de l'accoucheur, qui n'a pas besoin d'y voir et qui doit juger par le toucher* », écrivait Baudelocque dans son *Art des accouchements* (1789). Autant dire que dans ce contexte, si le nouveau-né ne se présentait pas bien, la mère risquait fort d'en mourir (les césariennes, jusqu'au XVIe siècle, ne se pratiquaient que sur des femmes mortes). Quant à la souffrance, elle n'était pas inévitable, elle était indispensable : l'accouchée devait enfanter dans la douleur.

Qu'à Dieu ne plaise : pour la mère, en milieu hospitalier, le temps de la souffrance obligée est révolu. A sa place est venu celui des tendres inquiétudes. A-t-il souffert lors de sa courte et violente traversée ? Les endorphines (on en retrouve dans le placenta) ont-elles atténué ses sensations ? Le corps à peine dégagé, il se mettra à crier, du cri que lui soufflera la première arrivée d'air dans ses poumons. On coupera le cordon ombilical. Et la femme se retrouvera seule. « *De cette chair encore trop près de son secret, Et qui s'expose toute avec sa petitesse* » (Jules Supervielle), il lui faudra apprendre à vivre biologiquement séparée. Enfin, pas tout à fait : si extraordinaire que cela paraisse, son sang continuera de véhiculer, toute sa vie durant, quelques cellules foetales. La marque irréfutable de sa maternité.

Une dernière poussée, une émotion indicible... Et tout de suite un cri vibrant, vivant en diable.

« *Tout va bien, madame. C'est une belle petite fille !* »

Catherine Vincent

FIN

★ Retrouvez l'ensemble de la série « L'aventure de l'embryon » sur le site Internet du Journal : www.lemonde.fr

Bibliographie

– *La Fabrique de l'homme*, de Jean-Paul Lévy. Odile Jacob (1997).
– *La Vie avant la vie*, de Fernand Daffos. Hachette Littératures (1997).
– *Le Fœtus et son image*, de Marie-France Sarramon et Hélène Grandjean. Flammarion/Dominos (1998).
– *La Souris, la Mouche et l'Homme*, de François Jacob. Odile Jacob (1997).
– *Les Anatomies de la pensée*, d'Alain Prochiantz. Odile Jacob (1997).
– *Naître humain*, de Jacques Mehler et Emmanuel Dupoux. Odile Jacob/Opus (1995).
– *Le Sexe et l'Innovation*, d'André Langaney. Seuil/Points Sciences (1987).
– *Darwin et les grandes énigmes de la vie*, de Stephen Jay Gould. Seuil/Points Sciences (1997).
– *Forme et croissance*, de d'Arcy Thompson. Seuil/Sources du savoir (1994).
– *Le Testament du docteur Lamaze, médecin accoucheur*, de Caroline Gutmann. (J.-C. Lattès, janvier 1999).

Haine de soi, haine de l'autre

Suite de la première page

Tous ces débouchés canalisent, dans toutes les sociétés connues, une part de la haine et de l'énergie destructive « disponible », mais jamais sa totalité.

Mais, jusqu'à maintenant, tout se passe comme si cette canalisation n'était possible qu'à condition de garder, pour ainsi dire, la partie restante de la haine et de la destructivité dans un réservoir, prête à être transformée, à des intervalles réguliers ou irréguliers, en des activités destructives formalisées et institutionnalisées contre d'autres collectivités – c'est-à-dire en guerre. Cela ne veut pas dire que la haine psychique est la « cause » des guerres ; ce n'est pas là une question à discuter ici. Il est clair que l'on trouvera dans l'histoire de nombreuses guerres – depuis les invasions germaniques ou mongoles jusqu'aux « guerres en dentelles » du XIIIe siècle, sans parler des guerres civiles – qui ne trouvent pas leur source première dans la haine. Mais la haine est sans doute une condition non seulement nécessaire mais essentielle des guerres. J'appelle condition essentielle une condition qui entretient un rapport intrinsèque avec ce qu'elle conditionne.

La haine conditionne la guerre et s'exprime dans la guerre. La phrase d'André Malraux, dans *Les Noyers d'Altenburg* : *« Que la victoire dans cette guerre reste à ceux qui l'auront faite sans l'aimer »*, exprime un souhait contredit par la réalité de presque toutes les guerres. Autrement, on ne comprendrait pas comment il aurait été possible pour des millions et des millions de gens à travers toute l'histoire connue de l'espèce humaine d'être prêts, d'une seconde à l'autre, à tuer des personnes inconnues et à être tuées par elles. Et, lorsque les ressources de ce réservoir de haine ne sont pas activement mobilisées, elles se manifestent sourdement sous les formes du mépris, de la xénophobie et du racisme.

Les psychanalystes parlent souvent du tabou du meurtre d'une façon superficielle. En vérité, seul le meurtre *intraclanique* est en cause dans le mythe freudien de *Totem et tabou*, et lui seul est sanctionné socialement, alors que le meurtre pendant une guerre ou lors d'une vendetta est titre de gloire.

Il y a ici une conjonction fatale. Les tendances destructives des individus s'accordent admirablement à la quasi-nécessité pour l'institution de la société de se clore, de renforcer la position de ses propres lois, valeurs, règles, significations comme uniques dans leur excellence et les seules vraies, par l'affirmation que les lois, les croyances, les dieux, les normes, les coutumes des autres sont inférieurs, faux, mauvais, dégoûtants, abominables, diaboliques.

Et cela à son tour est en harmonie complète avec les besoins de l'organisation identificatoire de la psyché de l'individu. Car, pour celle-ci, tout ce qui se trouve au-delà du cercle de significations qu'elle a si péniblement investies le long de son chemin vers la socialisation est faux, mauvais, a-sensé. Et ces significations sont, pour elle, coextensives à la collectivité et au réseau de collectivités auxquelles elle appartient : le clan, la tribu, le village, la nation, la religion. Des conflits entre ces divers pôles de référence sont certes possibles ; on sait aussi qu'ils surgissent beaucoup moins dans des environnements archaïques que dans des environnements modernes. En tout cas, ce qui doit être clairement compris, comme base de tout le reste, est que, en première approximation et en principe, toute menace aux principales collectivités instituées auxquelles les individus appartiennent est vécue par eux comme plus sérieuse qu'une menace contre leur propre vie.

Ces traits peuvent être observés avec la plus grande intensité et la plus grande pureté dans les sociétés pleinement closes : les sociétés archaïques et traditionnelles, mais aussi, encore plus, les sociétés totalitaires modernes. La fallace capitale est toujours : nos normes sont le bien ; le bien, c'est nos normes ; leurs normes ne sont pas les nôtres ; donc leurs normes ne sont pas le bien. De même : notre Dieu est vrai ; la vérité est notre Dieu ; leur Dieu n'est pas notre Dieu ; donc leur Dieu n'est pas un vrai Dieu.

Il a toujours semblé presque impossible pour les collectivités humaines de considérer l'altérité comme précisément cela : de l'altérité, simplement. De même, il leur a été presque impossible de considérer les institutions des autres comme ni inférieures ni supérieures, mais simplement des institutions autres et en vérité, pour la plupart, incomparables avec les leurs propres. La rencontre d'une société avec les autres en général ouvre trois possibilités d'évaluation : ces autres sont nos supérieurs, nos égaux, nos inférieurs. Si nous acceptions qu'ils nous soient supérieurs, nous devrions renoncer à nos propres institutions et adopter les leurs. S'ils étaient égaux, il serait tout simplement indifférent d'être un Yankee plutôt qu'un Indien Crow, un chrétien plutôt qu'un païen. Les deux possibilités sont intolérables. Car les deux impliquent, ou paraissent impliquer, que l'individu devrait abandonner ses propres repères identificatoires – qu'il devrait abandonner, ou du moins mettre en question, sa propre identité si chèrement acquise le long du processus de socialisation.

Ne reste donc que la troisième possibilité : les autres sont inférieurs. Certes, cela écarte l'éventualité que les autres puissent être nos égaux au sens que leurs institutions et les nôtres seraient, à première vue et globalement, *incomparables*. Il n'est pas difficile de voir pourquoi l'émergence d'une telle vue est historiquement improbable. Elle conduirait à accepter chez les autres ce qui est pour nous abominable, ce qui est en principe impossible pour toute culture religieuse.

Même dans le cas des cultures « non religieuses », cela soulèverait parfois des questions insolubles au niveau purement théorique : que faites-vous face à des sociétés qui ne reconnaissent pas les droits humains, infligent à leurs sujets des peines cruelles ou pratiquent des coutumes horrifiantes (l'excision et l'infibulation des femmes, par exemple) ? Accéder à l'idée d'une possible incomparabilité des cultures n'est possible que dans une société pour laquelle, quelle que soit l'intensité de son adhésion à ses institutions, une première déhiscence interne s'est déjà produite, rendant possible une prise de distance à l'égard de l'institué.

> Je trouve étonnant que la caractéristique principale et déterminante du racisme, visible immédiatement à l'œil nu, n'ait pas été remarquée par les écrivains qui s'en sont occupés. Cette caractéristique est l'« inconvertibilité essentielle » de l'autre

C'est pourquoi le mouvement vers la reconnaissance de cette altérité essentielle commence en même temps et avec les mêmes motivations profondes que le mouvement vers la rupture de la clôture de la signification, c'est-à-dire vers la mise en question de l'institution donnée de la société, la fin de l'hétéronomie pleine, la libération des pensées et des actes, en somme la naissance de la démocratie et de la philosophie.


DR
Cornelius Castoriadis dans « L'Héritage de la chouette », de Chris Marker.

Dès lors, l'idée que les autres ne sont ni pervers ni inférieurs commence à se frayer sa voie : Homère, Hérodote, Montaigne, Swift, Montesquieu... Il serait tentant, et encourageant, de pouvoir dire que l'ouverture de la pensée et la démocratisation partielle et relative des régimes politiques en Occident ont marché au même rythme que le déclin du chauvinisme, de la xénophobie et du racisme. Mais, même en laissant de côté les explosions terrifiantes de la barbarie xénophobe et raciste pendant le XXe siècle, on ne pourrait accepter cette idée qu'au prix de plusieurs restrictions très fortes. Il y a lieu, en particulier, de réfléchir sur l'extrême virulence de la résurgence du nationalisme, de la xénophobie et du racisme pendant le XXe siècle, dans des pays « civilisés » et « démocratiques ». Quant au monde non occidental, l'effrayante situation actuelle se passe de commentaires.

Il faut ajouter qu'ici encore l'insondable multiplicité et hétérogénéité des formes historiques d'institutions défie tout schéma simple de compréhension. L'hostilité à l'égard des étrangers parcourt pratiquement tout le spectre des possibles, depuis le meurtre immédiat jusqu'à l'hospitalité la plus généreuse. La *xenia* [NDLR : qualité d'étranger] était commune à tous les Grecs, cependant que les Lacédémoniens avaient institué la *xenèlasia* [NDLR : bannissement des étrangers], expulsant après un séjour minimal. Mais il faut noter que cette variété instituée et la bienveillance qu'elle peut parfois comporter concernent exclusivement les *individus* étrangers, jamais les institutions comme telles, et les étrangers « de passage », presque jamais leur installation. (Les empires multi-ethniques forment une classe à part, pour des raisons évidentes : ici, l'autorité centrale impose la tolérance des allogènes, ce qui, comme on sait, n'a pas empêché les pogroms des juifs et les massacres des Arméniens.)

Tout ce qui a été dit jusqu'ici rend compte de l'exclusion de l'extérieur. Il ne suffit pas à « expliquer » pourquoi cette exclusion devient discrimination, mépris, confinement et finalement haine, rage et folie meurtrière. Considérant les formes très variées, mais aussi extrêmes, que ces comportements peuvent revêtir, et leurs explosions aiguës à des moments spécifiques dans l'histoire, je ne crois pas qu'il puisse y en avoir une « explication » générale ; seules les enquêtes historiques peuvent rendre en partie compréhensibles les faits correspondants dans leur diversité extraordinaire. Mais cette compréhension requiert en premier lieu que nous soyons capables de reconnaître et d'estimer correctement l'extraordinaire quantité de haine contenue dans le réservoir psychique, que l'institution sociale n'a pas pu, ou n'a pas voulu, canaliser vers d'autres objets.

Un facteur peut cependant être mentionné concernant les explosions massives de haine nationale et raciale dans l'époque moderne. La dissolution, dans les sociétés capitalistes, de presque toutes les instances de collectivités intermédiaires signifiantes, et, par là, des possibilités d'identification alternative pour les individus, a certainement eu pour effet une crispation identificatoire sur les entités « religion », « nation » ou « race » et exacerbé immensément la misoxénie au sens le plus vaste du terme. La situation n'est pas essentiellement différente dans les sociétés non européennes qui subissent de plein fouet le choc de l'invasion de la modernité et donc de la pulvérisation de leurs repères identificatoires traditionnels, et réagissent par un surcroît de fanatisme religieux et/ou national.

Une remarque finale concernant le racisme. Je trouve étonnant que, pour autant que je sache, la caractéristique principale et déterminante du racisme, visible immédiatement à l'œil nu, n'ait pas été remarquée par les écrivains qui s'en sont occupés. Cette caractéristique est l'*inconvertibilité essentielle* de l'autre. Tout fanatique religieux accepterait avec joie la conversion des infidèles ; tout nationaliste « rationnel » devrait se réjouir lorsque des territoires étrangers sont annexés et leurs habitants « assimilés ». Mais tel n'est pas le cas du raciste. Les juifs allemands auraient été contents de rester des citoyens du Troisième Reich ; la plupart d'entre eux l'auraient demandé et accepté. Mais les nazis n'en voulaient rien savoir.

C'est précisément parce que, dans le cas du racisme, l'objet de la haine doit demeurer *inconvertible* que l'imaginaire raciste doit invoquer ou inventer des caractéristiques prétendument physiques (biologiques), donc irréversibles, chez les objets de sa haine ; la couleur de la peau, les traits du visage, sont l'étayage le plus approprié de cette haine à la fois parce qu'ils signeraient l'étrangeté irréductible de l'objet et élimineraient tout risque de confusion entre lui et le sujet. D'où, aussi, la répulsion particulièrement forte à l'égard du métissage, qui brouille les frontières entre les purs et les impurs et montre au raciste qu'il s'en faudrait de peu pour qu'il se trouve lui-même de l'autre côté de la barrière de la haine. Enfin, il serait certainement justifié de lier cette forme extrême de la haine de l'autre à la forme la plus obscure, la plus sombre et la plus refoulée de la haine : la haine de soi.

L'hétéronomie et la haine de l'autre ont une racine commune : le quasi-« besoin », la quasi-« nécessité » de la clôture du sens, qui dérivent des tendances intrinsèques à l'institution et de la quête de certitudes ultimes de la part de la psyché singulière qui conduit à des identifications extrêmement fortes à des corps de croyances étanches partagées et soutenues par des collectivités réelles.

L'autonomie, c'est-à-dire la pleine démocratie, et l'acceptation de l'autre *ne* forment *pas* la pente naturelle de l'humanité. Elles rencontrent toutes les deux des obstacles énormes. Nous savons par l'histoire que la lutte pour la démocratie a rencontré jusqu'ici, marginalement, plus de succès que la lutte contre le chauvinisme, la xénophobie et le racisme. Mais pour ceux qui sont engagés dans le seul projet politique défendable, le projet de la liberté universelle, la seule voie ouverte est la continuation de la lutte à contre-pente.

Cornelius Castoriadis

Comment contrôler les dépenses de santé ? *par Michel Huguier*

NUL ne peut contester qu'il est souhaitable, pour de multiples raisons, de contrôler les dépenses de santé. Les gouvernements successifs ont donc mille fois raison d'être préoccupés par ces dépenses, un peu plus de 600 milliards de francs (91,46 milliards d'euros) par an.

Il y a cependant deux manières d'exercer un contrôle. La première, apparemment la plus facile, est de fixer des enveloppes de dépenses à ne pas dépasser. C'est ce qui est fait avec les budgets globaux affectés aux établissements hospitaliers. En fait, ces budgets globaux sont extrapolés des budgets antérieurs. Ils sont injustes pour les établissements qui étaient les mieux gérés, à la fois sur le plan médical et administratif. Certes, on tente de moduler les enveloppes allouées aux établissements en fonction de leur activité médicale. Néanmoins, nous sommes loin de savoir la saisir correctement, notamment de répercuter en fonction de l'activité, les dépenses de personnel paramédical, qui constituent de 60 % à 70 % des dépenses hospitalières.

De plus, comme le souligne le rapport de la Cour des comptes de 1997 sur la Sécurité sociale, cette approche ne donne qu'une photographie de l'activité médicale, mais ne permet de porter de jugement ni sur l'utilité médicale réelle de cette activité, ni sur son adéquation aux besoins sanitaires. Les mesures de reversement par les médecins libéraux aux caisses d'une partie de leurs honoraires relèvent de la même conception du contrôle. Elles auraient entraîné les mêmes injustices que ce qui se passe pour les hôpitaux : les médecins qui travaillent le plus parce qu'ils sont appréciés, à juste raison, par les malades de même que les médecins qui pèsent leurs prescriptions dans un souci d'économie de moyens devaient payer pour les autres.

Une tout autre manière d'exercer un contrôle serait de s'assurer, aussi bien en pratique libérale que dans les établissements hospitaliers publics et privés, du bien-fondé des prescriptions médicales comme des dépenses administratives. Il existe, pour exercer ces contrôles, environ deux mille médecins salariés par les caisses d'assurance-maladie, ainsi que l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), une des directions du ministère de la santé.

Dans le domaine hospitalier, l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation de la santé aurait également pu jouer ce rôle. Or ces contrôles sont quasi inexistants, donc inefficaces. Ainsi, près de la moitié des médecins ne respectent pas des règles de bonnes pratiques (références médicales) qui leur sont opposables. La Cour des comptes a montré que des sanctions ne sont demandées que pour moins de 20 % d'entre eux et environ 1 % seulement font l'objet de sanctions financières.

Il est donc légitime de se demander s'il ne serait pas préférable de rendre plus efficace ce type de contrôle avant de prendre des mesures injustes. Un rapport de l'IGAS de 1995 avait déjà conclu à cette nécessité de renforcer les actions d'inspection de premier degré. Des économies considérables en résulteraient : le directeur actuel de la Caisse nationale d'assurance-maladie avait estimé que 50 des 300 milliards de francs de dépenses hospitalières relevaient du gaspillage pur et simple. On comprend alors l'irritation de la ministre de l'emploi et de la solidarité lorsque le directeur de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris s'est insurgé contre une diminution relative de l'enveloppe affectée en 1999 à cette institution : on pourrait, en effet, lui suggérer de commencer par mettre un peu d'ordre dans sa maison.

Le professeur Michel Huguier *est chef du service de chirurgie viscérale à l'hôpital Tenon (Paris).*

AU COURRIER DU « MONDE »

Imparfaite démocratie

Au moment où le monde entier a les yeux fixés sur les Etats-Unis, peut-être serait-il bon de rappeler une évidence : la démocratie, quelles qu'en soient les modalités, ne saurait être parfaite.

Nous avons, en effet, tendance, après l'effondrement des totalitarismes dans la quasi-totalité des grands pays, à oublier que la démocratie est *« le pire des systèmes politiques à l'exception de tous les autres »*.

Les Etats-Unis ont un ensemble d'équilibre des pouvoirs qui entrave la toute-puissance du législatif, de l'exécutif ou du judiciaire. En revanche il n'empêche pas, comme il faut s'y attendre, les excès de la lutte pour le pouvoir, la « tyrannie » de la majorité à la Chambre des représentants, ou celle de la minorité qui s'opposerait à la destitution du président du Sénat. (...)

Pierre Grare
Marseille

Diplôme et profession

Dans son plaidoyer (*Le Monde* du 15 décembre 1998), Claude Allègre commet une grave confusion entre diplôme et profession. C'est cette dernière qui assure une authentique promotion sociale, c'est pour elle que doit être assurée l'égalité des chances. Le système actuel favorise non les mérites mais la naissance, et M. Allègre veut le conforter. L'enseignement supérieur produit annuellement deux à trois fois plus de diplômés que la France ne peut en employer. L'inévitable adaptation se fait par le biais des relations familiales et non par le mérite des candidats, comme cela devrait être, si une sélection était pratiquée à l'entrée de l'université.

M. Allègre, par ailleurs, ne parle plus de son fameux *« zéro défaut »*, alors que l'illettrisme qui touche 10 % à 20 % d'une classe d'âge constitue un des plus gros scandales de notre société. L'argent gaspillé à l'université ne serait-il pas mieux utilisé à réduire l'illettrisme ?

Jean Piquemal
Toulouse

La troisième cohabitation peut-elle aller jusqu'à son terme ?

Inédite en 1986, la cohabitation se répète et s'installe durablement dans le jeu des institutions. Les acteurs politiques s'y habituent. Les Français s'en réjouissent. Cette banalisation ne lève aucune des incertitudes de cette dyarchie à la tête de l'exécutif. La gauche n'a pas les moyens de l'interrompre et le président ne peut guère prendre le risque de bousculer de nouveau les échéances électorales. Jacques Chirac ne peut davantage se satisfaire du climat d'unité politique qui prévaut depuis juin 1997, car Lionel Jospin en est le principal bénéficiaire. D'autant que, la cohabitation met en péril le présidentialisme, clé de voûte de la Vᵉ République

TOUT semble opposer l'actuelle cohabitation aux deux précédentes. Les premières sont intervenues après des élections législatives à échéance normale, au terme de la législature ; l'actuelle a été provoquée par une dissolution. Les premières privaient le président de la plénitude de ses pouvoirs après cinq années de présidentialisme ; l'actuelle l'a fait au bout de deux ans seulement. La durée théorique des deux premières se réduisait à deux ans ; la durée théorique de l'actuelle s'étend sur cinq ans. Les deux premières opposaient un président de la République de gauche à un bloc premier ministre-gouvernement-majorité parlementaire de droite ; l'actuelle l'inverse. Chacune de ces spécificités et quelques autres, comme la présence de ministres communistes, auraient pu donner naissance à une cohabitation d'un type radicalement nouveau. Pour tout dire, elles auraient pu, d'abord, empêcher toute cohabitation.

Dans une autre démocratie parlementaire, comme la britannique, lorsque l'auteur d'une dissolution tactique perd les élections, il perd aussitôt le pouvoir. Mais on ne retrouve aucune obligation de cette sorte dans notre régime doté d'un président chauve-souris : pour dissoudre, *il possède la puissance* du premier ministre britannique, et pour n'en point subir les conséquences, *l'immunité de la reine. La* tranquillité juridique n'exclut cependant pas nécessairement la responsabilité politique : *qui doute* que de Gaulle aurait quitté le pouvoir s'il avait été désavoué après *une dissolution ? Enfin, le refus de* mettre son mandat en jeu ne règle pas à lui seul le problème. Si François Mitterrand avait prononcé et perdu une dissolution en 1984, la droite devenue majoritaire aurait très probablement cherché à imposer sa démission.

Et pourtant, si l'échec de la dissolution a été patent, la démission présidentielle ne l'a pas sanctionné. Mieux, elle n'a même pas été évoquée. Les Français ont été très peu sondés sur le sujet, alors qu'ils ne

L'attente d'effets durables

Souhaitez-vous que la cohabitation soit une parenthèse et qu'après les prochaines élections on en revienne au fonctionnement classique de la Vᵉ République ou qu'elle ait des effets durables *et qu'à l'avenir les institutions ne* soient plus comme avant ?

	OCT. 1987	JUILL. 1993	SEPT. 1998
DES EFFETS DURABLES	35 %	40 %	51 %
UNE PARENTHÈSE			

cessèrent de l'être en 1986 et en 1993. La force des précédents l'a ainsi emporté sur l'ampleur de l'inédit. Tout était nouveau, tout semblait pareil. Ainsi commença, implicitement sinon inconsciemment, la fabrication du « cohabitationnisme ».

Les conventions constitutionnelles nées des cohabitations de *1986-1988 et 1993-1995 jouèrent* pleinement sur d'autres points essentiels. Le leader du nouveau parti majoritaire *(ou l'homme par lui* choisi) devient *ipso facto* premier ministre : Jacques Chirac en 1986, *(Edouard Balladur en 1993), Lionel* Jospin en 1997. Le président fait semblant de choisir la première *fois, même plus les deux suivantes.* Le premier ministre fabrique son gouvernement sans qu'intervienne *vraiment le président* : ce dernier objecte à la marge en 1986, il y renonce en 1993 et 1997. Le nouveau gouvernement *« détermine et conduit la politique de la nation »*, selon les prescriptions de l'article 20, habituellement mis entre parenthèses au profit de l'hégémonie présidentielle. Les cohabitants négocient et s'accordent sur la politique étrangère, l'Europe, les révisions constitutionnelles, les nominations. Pour le reste, le nouveau bloc majoritaire décide, le président laisse faire et critique quand bon lui semble. La nouvelle majorité décide pleinement, y compris pour des politiques publiques avec lesquelles le président est en désaccord radical : Mitterrand subit les privatisations en 1986, Chirac les 35 heures en 1997. La troisième cohabitation reproduit les deux premières, qu'il s'agisse des principes du partage du pouvoir, des modalités de son application, ou du feuilleton médiatico-politicien des ainsi nommés « accrocs » de la cohabitation.

La cohabitation se répète, elle se banalise, les acteurs politiques s'y habituent, les Français aussi, qui apparaissent de plus en plus cohabitationnistes. Qu'il en soit allé ainsi dix-neuf mois durant paraît normal. Le refus de la cohabitation ou son interruption brutale ne semblaient guère possibles car trop contraires à l'intérêt des protagonistes. *Le président, affaibli* par son échec électoral, s'est logiquement préoccupé de gagner du temps. La gauche, étroitement *majoritaire*, privée des moyens constitutionnels de révoquer le président, soucieuse d'exercer le pouvoir *au mieux*, s'est logiquement préoccupée de gouverner.

Risquons une prévision à contre-courant : comme les deux premières, la troisième cohabitation *devrait, sauf accident*, aller *jusqu*'à son terme, et ce pour plusieurs raisons. Les premières relèvent de la *Constitution. La gauche n'y dispose* d'aucun moyen pour mettre un terme à la cohabitation. Le *quinquennat* d'application immédiate impose un vote conforme du Sénat que la droite n'accordera jamais, pas davantage qu'il ne voterait la mise en accusation du chef de l'Etat. Ce dernier se trouve mieux armé : il peut dissoudre, il peut démissionner. Aucune de ces deux hypothèses ne saurait être totalement écartée. Mais le titulaire de l'Elysée ayant fait la très fâcheuse expérience d'échéances électorales par lui bousculées à son désavantage, aucune des deux ne paraît probable.

Ajoutons, ce qui compte dans une démocratie d'opinion, que les Français souhaitent une cohabitation conduite jusqu'à son terme (54 % contre 38 %, dès septembre 1997), et qu'ils y croient : 72 % contre 19 % qui croient à une échéance anticipée en septembre 1998 ; le pronostic était inverse un an auparavant (38/50), signe s'il en fût de la banalisation de la cohabitation. Enfin, Jacques Chirac s'arme d'autant plus de patience qu'il a retrouvé une popularité non négligeable, assis son leadership sur l'opposition, où nul ne lui conteste ouvertement de se représenter à la présidentielle, et médité à satiété le précédent mitterrandien d'une cohabitation-réélection. Ayant raté une dissolution, le président n'en tentera pas de sitôt une seconde. Ayant vu Mitterrand réélu, il pense qu'il le sera. Là aussi, le poids des *précédents joue à plein.*

> **Ayant raté une dissolution, le président n'en tentera pas de sitôt une seconde**

Et plus le temps passe, plus la troisième cohabitation perd ses *particularités : 1997 s'éloigne*, 2002 se rapproche. Trivialité lourde de conséquences : l'après-législatives cède *déjà* le pas devant l'avant-présidentielle. La cohabitation-partage obligé du pouvoir deviendra la cohabitation-lutte pour le pouvoir, d'autant plus que ses deux protagonistes, comme en 1986-1988, sont prédésignés pour l'affrontement final.

Cette troisième cohabitation si différente en ses prémices devient si semblable en ses déroulements. Le sera-t-elle en son dénouement ? Les élections législatives et présidentielle de 2002 réunifieront-elles le pouvoir ? Chacun le suppose, nul ne le sait. Nous ignorons même si le curieux calendrier légal, en vertu duquel, cette fois, les législatives de mars précèdent la présidentielle de mai, sera maintenu, ou si l'ordre sera inversé pour retrouver la norme de la Vᵉ République dans laquelle la chronologie respecte la prééminence du président. Si le double scrutin de 2002 reproduisait une situation de cohabitation, notre régime se trouverait au bout de la logique cohabitationniste. Après les deux brèves de fin de mandat, après la longue tôt dans le mandat, viendrait *le temps de la* cohabitation pure, dès le début du mandat, à double légitimité concomitante. *En ce cas, la cohabitation* changerait de nature et la troisième se relirait comme une transition *vers une inflexion profonde* de notre système politique.

Dans l'hypothèse contraire, la Vᵉ République retrouverait en principe son cours présidentialiste ordinaire. Le retrouverait-elle pleinement ? Les Français le souhaitent-ils ? Interrogés par la Sofres, comme ils l'avaient été dix *ans plus tôt*, ils expriment un avis inverse. De la cohabitation brève, ils n'attendaient qu'une parenthèse ; de la cohabitation longue ils escomptent des traces. Les préférences de l'opinion se sont étonnamment inversées. 56 % en tenaient pour la parenthèse lors de la première cohabitation ; 51 % souhaitent des effets durables de la troisième – résultats aussi impressionnants qu'énigmatiques.

Quels effets ? Un présidentialisme plus modéré ? Un premier ministre plus autonome ? Un gouvernement collégial ? Un Parlement actif ? Une justice indépendante ? Un pouvoir moins arrogant ? Probablement un peu de tout cela, et rien de plus précis. Si l'on interprète ces réponses de cette façon minimaliste, les satisfaire ne sera pas hors d'atteinte ; si l'on y voit davantage, l'attente d'une cohabitation qui perdurerait sans les conditions politiques qui l'imposent, le désenchantement s'imposera. De la cohabitation banalisée on ne passera pas aussi facilement à la cohabitation permanente. Les anticohabitationnistes s'en réjouiront, et les autres s'y résigneront.

Olivier Duhamel *est professeur à l'université Paris-I, député socialiste européen.*

Le présidentialisme majoritaire à rude épreuve

LES Français souhaitent que la cohabitation actuelle aille à son terme et qu'elle ait des effets durables sur le fonctionnement de nos institutions. Ils sont d'autant plus favorables à cette configuration qu'elle leur paraît confiner le président de la République dans un simple rôle d'arbitre et laisser le premier ministre jouer le rôle de vrai chef de l'exécutif. Pour ceux qui ont cru que la clé de voûte de la Vᵉ République était l'élection au *suffrage universel d'un président* porteur d'un projet politique, il y a matière à perplexité. Ce n'est *pourtant que depuis la réforme de* 1962 et son application en 1965 que la France a rejoint le peloton des démocraties modernes où des majorités cohérentes sont susceptibles d'alterner au pouvoir à échéances point trop rapprochées. Ce système est-il condamné ?

Le pire n'est pas encore sûr : si les dix-neuf premiers mois de la troisième cohabitation semblent être allés dans le sens de l'affaiblissement du présidentialisme majoritaire, *si* la perspective d'une cohabitation de cinq ans est encore plus menaçante pour ce régime, *une décision de Jacques Chirac de* faire enfin la réforme du quinquennat et de se l'appliquer à lui-*même en l'an 2000 pourrait encore* arrêter l'irrésistible retour vers la IVᵉ République.

Car les dix-neuf premiers mois de la troisième cohabitation ont d'ores et déjà mis l'institution présidentielle à plus rude épreuve que les deux précédentes cohabitations de deux ans. Juridiquement privé du droit de dissolution pendant la première année, politiquement dépouillé de cette arme sans doute pour plus longtemps, empêché par l'implacable courtoisie du gouvernement de trouver un motif justifiant qu'il se représente prématurément devant les électeurs, le président a perdu l'essentiel de ce que François Mitterrand avait pu préserver entre 1986 et 1988 et, à un moindre degré, entre 1993 et 1995. Il n'a jamais eu à dire ce *« dernier mot »* dont il s'est prévalu le 14 juillet 1997 et qui avait permis à son prédécesseur de bloquer des initiatives de son premier ministre en matière de défense, tant en 1986 *(« guerre des étoiles », « missile à roulettes »)* qu'en 1993 (reprise des essais nucléaires), *voire de jouer* le premier rôle sur le plan international, par exemple lors des négociations de l'Acte *unique. Tout au plus a-t-il pu user* de son pouvoir de retarder une réforme constitutionnelle – celle du Conseil supérieur de la magistrature –, sans toutefois pouvoir mener très loin le combat contre un projet dont il avait été l'initiateur.

Il a même renoncé à la fonction tribunitienne de chef de l'opposition dont, entre 1986 et 1988 surtout, François Mitterrand avait fait une arme redoutable. Il a dû se contenter de ce que les commentateurs friands d'images sportives ont appelé un *« marquage à la culotte »* pour éviter de laisser trop souvent le premier ministre occuper le devant de la scène. Ce fut la petite guerre des communi*qués lors des conférences interna*tionales ; ce sont aussi les démarches conjointes, par exemple pour saisir le Conseil constitutionnel du traité d'Amsterdam ou de l'accord créant la Cour pénale internationale, voire la concurrence vertueuse autour de réformes telles que la parité hommes/femmes. Rien de tout cela *n'*est, bien sûr, critiquable et, si les étrangers peuvent en sourire, les Fran*çais paraissent plutôt en savoir gré* au chef de l'Etat. Mais que sont devenues les options sur lesquelles *il avait été élu lors de la campagne* présidentielle de 1995 contre Lionel Jospin ?

Les Français sont massivement favorables au raccourcissement à cinq ans du mandat présidentiel

	ENSEMBLE DES FRANÇAIS		PAR SYMPATHIE POLITIQUE (EN 1998)						
	En 1983	*En 1998*	PC	PS	Eco-logiste	UDF	RPR	FN	Aucun parti
FAVORABLE	60 %	74 %	76 %	83 %	78 %	71 %	66 %	60 %	78 %

■ FAVORABLE ■ DÉFAVORABLE

Or, si la cohabitation actuelle va jusqu'à son terme normal, il n'est pas sûr que le président puisse regagner le terrain perdu. Au printemps 2002 la France aura vécu *neuf ans en cohabitation sur les* seize années précédentes ; la cohabitation sera devenue le régime *normal de la Vᵉ République.* Certes, plusieurs péripéties peuvent survenir au cours des trois prochaines *années : le blocage* institutionnel sur une échéance diplomatique ou militaire où le consensus *aurait disparu* ; l'éclatement de la majorité « plurielle » ; voire la chute du *gouvernement* sans *que le président* ait cherché à y parer par la menace d'une dissolution ; la démission du chef de l'Etat juste avant mars 2002, pour rétablir l'antériorité du scrutin présidentiel sur le scrutin législatif ; mais aussi une stratégie d'usure du président répondant à celle du gouvernement et condamnant le premier ministre à rester au pouvoir jusqu'à la chute de sa popularité.

Quel que soit le scénario, l'élection présidentielle risque alors de *tourner au désavantage des deux* protagonistes de la cohabitation, l'un récoltant les fruits amers d'un *trop long exercice du pouvoir*, l'autre ayant si bien joué le rôle d'arbitre qu'on ne comprendra plus *qu'il veuille revêtir l'habit du* capitaine.

La solution pourrait alors venir d'elle-même : l'élection d'un président, incarnation d'une majorité très large et composite, tel qu'auraient pu l'être Antoine Pinay ou Alain Poher. Mais alors, ce ne serait pas seulement le présidentialisme majoritaire qui aurait vécu, ce serait le phénomène de la bipolarisation qui, à ce jour, n'a pu exister en France qu'autour de l'élection présidentielle. Les *« majorités d'idées »* chères à Edgar Faure ou l'*« éternel marais »* dénoncé par Maurice Duverger auraient, de nouveau, de beaux jours devant eux. Il ne resterait plus, pour clore la parenthèse, qu'à revenir sur l'élection présidentielle au suffrage universel.

Pour sortir de cet engrenage, il existe une solution simple qui ne dépend que du chef de l'Etat : en prenant l'initiative d'une réforme introduisant le quinquennat – si *on estime raisonnablement que* celle de 1973 est caduque –, en mettant le premier ministre qui s'est *déclaré favorable dans l'obliga*tion de la lui proposer, en la faisant approuver, conformément à l'article 89 de la Constitution, par un référendum dont l'issue paraît certaine, en décidant de s'appliquer cette réforme à lui-même en l'an 2000, Jacques Chirac rétablirait le présidentialisme majoritaire qui a assuré le bon fonctionnement de nos institutions de 1962 à 1986, sans que l'on ait songé à y voir une *« dérive »* vers le régime présidentiel. Si, en effet, il était réélu, il pourrait dissoudre l'Assemblée nationale avec de bonnes chances de succès ; s'il était battu, son adversaire aurait le même intérêt à en faire autant. Ainsi serait *établi durablement* un calendrier d'alternances quinquennales, et non plus biennales, telles que nous les avons connues en *1993, 1995* et 1997.

Jean Massot, *membre du Conseil d'Etat, est spécialiste des questions constitutionnelles.*

le Monde CECOP

COORDINATION
Gérard Courtois
Jérôme Jaffré

Un climat d'unité politique bénéficie surtout au premier ministre

L'UNE des raisons de la popularité de la cohabitation est qu'elle donne à chacun des deux principaux camps du pays la satisfaction d'être représenté au pouvoir. Le président de la République est certes désavoué, diminué dans ses pouvoirs, mais il continue d'incarner le pays. Le premier ministre, vainqueur des élections, maître du pouvoir, est contraint de respecter la fonction présidentielle, qu'il entend tout naturellement conquérir le jour venu.

Cependant, la cohabitation n'est pas l'unité nationale. Le fait que le président et le premier ministre suscitent tous les deux les avis positifs de plus de 50 % des Français ne signifie nullement que la majorité de la population fait confiance à la fois à l'un et à l'autre. Le succès de la cohabitation repose bien davantage sur l'*addition* de deux popularités – chacun étant apprécié dans son camp et pas dans l'autre – plutôt que sur leur *mélange*, cas de figure où chacun serait populaire à la fois dans son camp et dans l'autre. Sur la longue période, la proportion de Français qui soutiennent l'une *et* l'autre des deux têtes de l'exécutif est le plus souvent minoritaire et, en période de cohabitation, généralement inférieure à ce qu'elle est en période de présidentialisme tout-puissant *(voir ci-contre)*.

Sous la première cohabitation, la confiance accordée à la fois au président et au premier ministre ne touche en moyenne que 22 % des Français (alors qu'elle était de 35 % sous la première législature socialiste) ; 56 % des sondés demeurent fidèles à la conception classique de l'affrontement gauche/droite en n'accordant leur confiance qu'à un seul des deux leaders ; 13 % ne font confiance ni à l'un ni à l'autre, et 9 % sont sans réponse. Sous la deuxième cohabitation, les chiffres restent assez voisins : 23 % de confiance simultanée, 50 % de fidélité au clivage gauche/droite, 21 % de sentiment de non-représentation.

Président sous les deux premières cohabitations, François Mitterrand est populaire à gauche mais reste impopulaire à droite. Fin 1987, par exemple – pour prendre un laps de temps équivalent à celui qui s'est écoulé depuis juin 1997 –, il recueille 86 % de confiance à gauche, 29 % seulement à droite ; fin 1994, sa popularité est retombée mais demeure très différente d'un camp à l'autre : 65 % à gauche, 19 % à droite. Quant au premier ministre, il est soutenu par son camp et combattu par l'autre. Fin 1987, Jacques Chirac recueille 74 % de popularité à droite (RPR, UDF, Front national) et 19 % à gauche. C'est un peu moins vrai d'Edouard Balladur, qui, fin 1994, dispose encore d'un taux de confiance de 79 % à droite et de 33 % à gauche.

Les choses ne se passent pas de la même façon sous la troisième cohabitation, du moins pour le moment. La popularité simultanée des deux têtes de l'exécutif – c'est-à-dire la confiance accordée *à la fois* à Jacques Chirac et à Lionel Jospin – est beaucoup plus élevée que lors des deux expériences précédentes. En moyenne, depuis juin 1997, elle touche 32 % des Français, 44 % demeurant fidèles au clivage gauche/droite et 20 % ne se sentant pas représentés. Au surplus, au fil de l'année 1998, et en partie sous l'effet du Mondial, la tendance à l'unité a beaucoup progressé. Pour les trois mois qui viennent de s'écouler, la proportion de confiance simultanée est de 41 % contre 37 % seulement de fidèles au clivage gauche/droite.

Lionel Jospin est très populaire à gauche (82 %) et il frôle les 50 % à droite (47 % de confiance). Jacques Chirac est populaire à droite (72 % en y intégrant le Front national) et de plus en plus populaire à gauche (44 %). Le succès du premier ministre ne se limite pas à l'électorat UDF (58 %), mais touche aussi celui de DL (53 %) et du RPR (51 %). La remontée du président touche, à la fois, les électeurs socialistes (48 % de confiance), Verts (41 %) et même communistes (37 %). Ces chiffres ont une signification politique forte : pour l'heure, la troisième cohabitation marque un affaiblissement du clivage gauche/droite et la montée d'un climat d'unité politique.

Pour autant, ce climat ne joue pas de façon équivalente au bénéfice des deux leaders. Les électeurs de gauche et des Verts qui accordent leur confiance à Jacques Chirac lui sont avant tout reconnaissants de laisser la cohabitation bien fonctionner et de jouer son rôle de *« président de tous les Français »* (ce qu'ils reconnaissent à 67 %). Mais ils sont persuadés que Lionel Jospin est le *« vrai chef de l'exécutif »* (à 56 % contre 35 % qui citent Jacques Chirac) et que leur camp sortira en vainqueur de la période (à 63 % contre 13 %). Appartenant à la gauche qui bénéficie de la cohabitation, saluant le président qui la rend possible, ces électeurs ne transfèrent ni aux partis de droite ni a leurs leaders la confiance qu'ils accordent au président. Ils ne sont que 34 % à avoir une bonne opinion du RPR, 27 % de l'UDF, et deux leaders de l'opposition en tout et pour tout – Philippe Séguin et Philippe Douste-Blazy – obtiennent auprès d'eux un score de popularité dépassant le niveau pourtant modeste des 30 %.

La cohabitation de plus en plus populaire

LA COHABITATION EST-ELLE UNE BONNE CHOSE OU UNE MAUVAISE CHOSE POUR LA FRANCE ?

DANS LE TEMPS

	AVR. 1993	AVR. 1998	JUIL. 1997	NOV. 1998
BONNE CHOSE	37 %	49 %	51 %	57 %
MAUVAISE CHOSE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

PAR SYMPATHIE POLITIQUE (en septembre 1998)

	PC	PS	Ecologiste	UDF	RPR	FN	Aucun parti
BONNE CHOSE	71 %	82 %	66 %	66 %	53 %	34 %	59 %
MAUVAISE CHOSE	[illegible]	14 %	[illegible]	[illegible]	45 %	58 %	21 %

Source : BVA/Match

L'offensive de Jacques Chirac vise avant tout à restaurer le clivage gauche/droite

A l'inverse, les électeurs de la droite modérée qui accordent leur confiance à Lionel Jospin manifestent le plus souvent leur satisfaction devant la façon dont le pays est gouverné et tendent, au-delà du premier ministre, a accorder leur confiance au Parti socialiste et à ses principales personnalités. Ces électeurs jugent à 95 % que la cohabitation fonctionne bien et se partagent moitié/moitié pour savoir qui est le vrai chef de l'exécutif. Ils sont même une majorité à avoir une bonne opinion du Parti socialiste (à 55 %) et, hormis M. Jospin lui-même, ils accordent un taux de popularité supérieur à 40 % à six leaders de gauche (Martine Aubry, Elisabeth Guigou, Ségolène Royal, Jacques Delors, Dominique Strauss-Kahn et Jean-Pierre Chevènement).

Sous la cohabitation, un climat d'unité politique tend donc à favoriser le premier ministre, véritable détenteur du pouvoir, et tend, à l'inverse, à isoler le président de la République, certes redevenu populaire mais privé, dans sa base électorale, de troupes suffisamment vindicatives pour relayer ses réserves ou ses mises en garde. L'offensive de Jacques Chirac pour reprendre sa place dans le débat politique, ses critiques croissantes contre le gouvernement auront, sans doute, pour effet de faire baisser la popularité du premier ministre comme la sienne propre, mais elles visent avant tout à restaurer le clivage gauche/droite, étape nécessaire dans la reconquête de la totalité du pouvoir qui reste, bien sûr, son unique objectif.

Jérôme Jaffré *est directeur du Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (Cecop).*

Les Français font moins confiance à un exécutif homogène

ON peut, grâce au baromètre de la Sofres, calculer sur la longue période la proportion de Français qui font confiance *à la fois* au président de la République et au premier ministre, ceux qui ne font confiance qu'à l'une des deux têtes de l'exécutif et ceux qui ne font confiance ni à l'une ni à l'autre, manifestant ainsi le sentiment de ne pas être représentés par l'équipe au pouvoir.

Ce sentiment de non-représentation n'est généralement pas inférieur au tiers de la population et il peut atteindre la moitié des Français. Il était, en moyenne, de 35 % durant la première législature socialiste (de 1981 à 1986), de 33 % sous la deuxième (de 1988 à 1993) et montait à la moyenne exceptionnellement élevée de 50 % durant la législature chiraquienne de 1995 à 1997, le président de la République et son premier ministre, Alain Juppé, très peu complémentaires aux yeux de l'opinion, étant unis dans la même impopularité.

A l'inverse, dans les périodes de cohabitation, le sentiment de non-représentation diminue spectaculairement, ce qui explique en large partie le succès de la formule dans l'opinion. Seulement 13 % des Français se sentaient mal représentés entre 1986 et 1988, durant la première cohabitation, en n'accordant leur confiance ni à François Mitterrand ni à Jacques Chirac. Ce pourcentage est de 21 % entre 1993 et 1995 et il s'établit provisoirement à 20 % sous la troisième cohabitation que nous connaissons actuellement.

Au cours du trimestre qui vient de s'écouler, seuls les électeurs du Front national sont une majorité (56 %) à éprouver ce sentiment de non-représentation par les deux leaders de l'exécutif. Ils sont suivis, de loin, par les personnes qui ne sont proches d'aucun parti (30 %), par les communistes (27 %), les Verts (25 %), les sympathisants de l'UDF (18 %), ceux de Démocratie libérale (18 % également), les RPR (11 %) et, enfin, les socialistes (9 %).

Le sentiment des Français d'être bien ou mal représentés

L'ATTITUDE À L'ÉGARD DES DEUX TÊTES DE L'EXÉCUTIF

	FONT CONFIANCE AUX DEUX	FONT CONFIANCE À L'UN DES DEUX SEULEMENT	NE FONT CONFIANCE NI À L'UN, NI À L'AUTRE	SANS OPINION
LA TROISIÈME COHABITATION (1997-)	32 %	44 %	[illegible]	[illegible]
LA LÉGISLATURE CHIRAQUIENNE (1995-1997)	32 %	14 %	[illegible]	[illegible]
LA DEUXIÈME COHABITATION (1993-1995)	23 %	50 %	[illegible]	6 %
LA LÉGISLATURE SOCIALISTE (1988-1993)	39 %	20 %	[illegible]	8 %
LA PREMIÈRE COHABITATION (1986-1988)	22 %	56 %	[illegible]	9 %
LA LÉGISLATURE SOCIALISTE (1981-1986)	35 %	19 %	[illegible]	11 %

Moyennes calculées à partir du baromètre Sofres entre juin 1981 et décembre 1998

Source : Sofres

Pour en savoir plus

- ***Alternance et cohabitation sous la Ve République***, de Jean Massot, La Documentation française, 1997, 156 p, 80 F. Plaide pour l'instauration du quinquennat et la synchronisation des élections présidentielle et législatives pour rendre peu probables de nouvelles cohabitations.
- ***Variations et cohabitations***, par Georges Vedel, *Pouvoirs*, nº 83, 1997, p. 101-128. L'auteur considère qu'une cohabitation durable aurait pour effet de conduire à un certain effacement présidentiel et au retour à un véritable régime parlementaire.
- ***Proportionnalisation périodique, cohabitation, atomisation partisane***, par Jean-Luc Parodi, *Revue française de science politique*, juin 1997, p. 292-311. Analyse les trois défis auxquels se trouve confrontée la Ve République et dissèque le jeu du président sous la cohabitation, partagé entre la soumission et un pouvoir d'influence, de freinage et de négociation.
- ***La cohabitation institutionnalisée***, par Olivier Duhamel, à paraître en février dans *Sofres, L'état de l'opinion 1999*, Le Seuil. Analyse le goût des Français pour la cohabitation et le passage d'un cohabitationnisme conjoncturel à un cohabitationnisme structurel.
- ***La Ve République, naissance et mort***, de Jean-Marie Donégani et Marc Sadoun, Calmann-Lévy, 1998, 306 p., 140 F. Les deux auteurs interprètent la cohabitation non comme une période de crise, mais comme une situation inhérente à l'organisation des pouvoirs.
- ***Les 40 ans de la Ve République***, *Revue du droit public*, numéro spécial 1998, pp. 1253-1908, 240 F. Cette livraison comprend notamment le témoignage de l'ancien premier ministre Pierre Messmer, qui juge la cohabitation juridiquement *« régulière »*, mais *« détestable »*.

En sortir

Suite de la première page

De ce point de vue, l'étude que nous avons demandée au Cecop qu'anime Jérôme Jaffré nous apporte deux indications. D'une part, la cohabitation est toujours populaire, pour au moins une bonne et simple raison : chaque camp, hormis les extrêmes, est représenté et considère qu'il est en mesure d'influer sur l'avenir du pays. D'autre part, cette cohabitation pourrait aller jusqu'à son terme, nous dit Olivier Duhamel, en premier lieu parce que la gauche n'a aucun moyen d'influencer le calendrier électoral, en second lieu parce que le président, maître du temps institutionnel, y regardera à deux fois avant de bousculer de nouveau les échéances. Pour qui est superstitieux – et Jacques Chirac l'est – il serait téméraire, en effet, de tenter une seconde fois de forcer le destin, quand on se souvient du brillant succès de la dissolution, en 1997. Telles sont les données de départ.

La suite est beaucoup moins satisfaisante. Car la cohabitation – la troisième le démontre mieux – vit au rythme d'un cycle infernal : compétition, surenchère et, pour finir, blocage des réformes. Une France en panne, paralysée par les luttes de pouvoir au sommet de l'Etat. Pour qui s'inquiète de la santé démocratique du pays et des dérives de la vie publique, il n'est donc pas inutile de s'obliger à une vigilance accrue. A la lumière crue de la réalité, la cohabitation apparaît aujourd'hui comme un système trompeur, qui favorise la surenchère, le torpillage et la confusion. Qui veut moderniser la vie publique doit donc s'attacher à réformer nos institutions, en commençant par le sommet.

La cohabitation, telle que nous la vivons, est trompeuse. Les Français l'apprécient – ils y ont eu recours par trois fois en onze ans – parce que ce système est censé leur permettre de corriger les excès du présidentialisme propre à la Ve République, laquelle autorise un surpouvoir présidentiel. Les pouvoirs de chaque camp sont enfin limités. La cohabitation crée des contre-pouvoirs, notion que nos concitoyens chérissent plus qu'on ne le pense : instruits par l'expérience, et conscients de la relativité de l'influence des politiques sur le cours des choses, ils répugnent à donner tout pouvoir à un seul camp. Au reste, au fil des ans et de la crise de la représentation, l'audience d'un seul « camp », c'est-à-dire d'un seul parti de gouvernement, est devenue problématique. Les Français, en tout cas, ont pu avoir le sentiment de porter remède aux défauts de notre système majoritaire en choisissant de faire contrôler alternativement les uns par les autres. Or, non seulement, ces défauts ne sont pas corrigés, mais la pratique de la cohabitation en crée de nouveaux.

Le pays vit, en effet, au risque permanent de la surenchère. Dès qu'une préoccupation de l'opinion surgit, qu'une difficulté apparaît, chacun s'en empare – ce qui est normal – et cherche à en tirer avantage, quitte à exciter les passions, au risque de conduire à de mauvaises décisions. Hier, le débat sur le pacte civil de solidarité (PACS) a montré qu'il n'était guère possible de débattre d'un important problème de société autrement que dans un face-à-face radical, et plus souvent au bord de la crise de nerfs que dans la sérénité. Aujourd'hui, la montée de la délinquance, juvénile notamment, donne prétexte à une escalade sécuritaire plus qu'à une réflexion approfondie sur l'étendue d'un mal social. Avant d'envisager de parquer les « sauvageons » qui peuplent nos banlieues, peut-être faudrait-il réfléchir au partage entre répression et médiation, plutôt que d'engager la course au discours le plus répressif, parce que le plus rassurant.

Le torpillage est aussi une arme de la cohabitation. Voici venir une réforme importante, attendue, qui touche au cœur de nos institutions : celle de la justice. Problème : qui va pouvoir s'en prévaloir ? Résultat d'une « guéguerre » qui s'installe aussitôt : un blocage, verrouillé par une opposition qui est l'arme souterraine, et si peu camouflée, du président. Non que surenchère et torpillage soient le monopole de la cohabitation. Mais celle-ci, qui fondamentalement institutionnalise la lutte pour le pouvoir au sommet de l'Etat, l'encourage et donne des moyens inédits à qui veut torpiller, principalement au président.

En outre, elle comporte une règle tactique essentielle : elle impose de ne pas se découvrir le premier, et oblige donc à une course de lenteur. En témoigne le glissement progressif de Lionel Jospin, de l'ambition à la gestion, de la prudence à la précaution. Edouard Balladur avait peu ou prou suivi le même chemin qui devait le conduire à renoncer à toute réforme d'envergure.

Un autre facteur commun aux trois périodes de cohabitation a peut-être aggravé ce phénomène : chacun des trois premiers ministres était un présidentiable, candidat potentiel, ou déjà déclaré, à brève échéance : Jacques Chirac pour 1988, Edouard Balladur pour 1995, Lionel Jospin pour 2002. Or, une règle non écrite, mais néanmoins incontournable, de l'élection présidentielle au suffrage universel est que le candidat le mieux placé est celui qui s'appuie, au préalable, sur le socle de popularité le plus large. Ce qui ne conduit pas, lorsqu'on exerce le pouvoir, à rivaliser d'audace, mais, au contraire, à arrondir les angles afin de mécontenter le moins possible. Cet impératif consensuel est déjà contraignant en soi : Michel Rocard y fut en partie soumis pendant son passage à Matignon – *« Moralité, ne prenez pas un premier ministre candidat à l'élection présidentielle ! »*, lançait François Mitterrand pendant ses dernières annees à l'Elysée. En période de cohabitation, il peut contribuer à l'ambiance de paralysie des volontés.

Comment ne pas retirer de cette expérience un grand sentiment de confusion ? Les Français sont contents de la cohabitation, c'est une affaire entendue. Pour notre part, nous souhaitons vivement que vienne le moment où ils seront heureux d'en finir avec elle. La démocratie implique en effet que l'on puisse répondre clairement à deux questions : à qui délègue-t-on le pouvoir ? Pour combien de temps ? Or, à ces questions, la démocratie française « cohabitante » n'apporte plus aucune réponse. A qui ? A tout le monde. Pour combien de temps ? Bien malin qui pourrait le dire. Sauf à se satisfaire de constater que, *de facto*, les pouvoirs, depuis 1991, sont octroyés pour deux ans. Ce qui est un peu court pour une action en profondeur. Il n'y pas de bonne conduite d'un pays sans un minimum de clarté et de lisibilité.

Les remèdes les plus évidemment nécessaires sont d'ordre instutionnel : le septennat, ce bail que tous les candidats à la présidentielle jugent de trop longue durée avant de s'y accrocher une fois installés à l'Elysée, est un rythme absurde. Mais instaurer le quinquennat et la concomitance des scrutins présidentiel et législatif ne suffira pas à corriger les excès du présidentialisme à la française, qui, s'ils persistent, feront inévitablement renaître un désir de cohabitation. Garder ce qu'il y a de bon dans la Ve : c'est le peuple qui choisit les dirigeants ; pour une durée déterminée ; autour d'engagements clairs touchant à la nature et au rythme des réformes que le pays jugerait nécessaires. Donc, à l'abri des combinaisons qui ont tant coûté aux régimes précédents. Mais il serait bon de repenser le périmètre de la présidence, d'imaginer un système de contrepouvoirs qui soit en phase avec notre époque, de créer de nouveaux équilibres. Ce programme n'étant pas à l'ordre du jour de l'actuel septennat, sans doute faudra-t-il patienter. Au risque d'une longue et dommageable période de surplace pour un pays qui, dans ses profondeurs, recèle d'immenses capacités de mouvement.

J.-M. C.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Incertain Japon

LE premier ministre japonais, M. Keizo Obuchi, est venu à Paris, les 7 et 8 janvier, avec deux objectifs. Quelques jours après le lancement de la monnaie unique européenne, M. Obuchi voulait s'assurer que le Japon pourrait compter sur la France dans sa croisade en faveur d'une plus grande stabilité du système mondial des changes. Il souhaitait ensuite rassurer les dirigeants français sur l'état de santé de son pays, la deuxième puissance économique mondiale, empêtrée depuis deux ans dans une véritable récession.

Si les Japonais ont applaudi à la naissance de l'euro, dans lequel ils voient un utile contre-poids à l'hégémonie du dollar dans le monde – en Asie, tout particulièrement – ils n'en sont pas moins inquiets. Tokyo craint en effet que la cohabitation entre le dollar et l'euro, dans le système monétaire international, ne conduise à une marginalisation du yen et n'aggrave ainsi l'instabilité dont souffre l'archipel depuis des années. M. Obuchi souhaite donc que l'euro un projet destiné à créer une zone de stabilité en Europe, contribue aussi à favoriser la stabilité dans l'ensemble du monde.

La démarche du premier ministre nippon ne pouvait rencontrer à Paris qu'un accueil très favorable, à l'Elysée comme à Matignon. On en trouve l'expression dans le communiqué commun de MM. Chirac et Obuchi, rendu public jeudi. La France et le Japon y réaffirment *« l'importance cruciale de la stabilité future des marchés des changes pour l'ensemble de l'économie mondiale »*. Paris et Tokyo s'engagent à agir dans ce sens au sein du groupe des sept grands pays industrialisés, le G 7. M. Obuchi devrait obtenir de Rome et de Bonn, les deux étapes suivantes de son périple européen, un même engagement. Dans de telles conditions, ceux qui, à l'instar des Etats-Unis, rejettent toute forme de coordination en matière monétaire, ne pourront plus refuser d'engager un nécessaire débat sur ce sujet.

La bonne santé du Japon, le *« banquier de la planète »*, est une autre condition à la stabilité des changes et au retour d'une forte croissance dans le monde. Dans ce domaine, le premier ministre japonais n'a, en revanche, pas vraiment convaincu. Certes, depuis six mois qu'il dirige le pays, M. Obuchi n'a pas chômé. Un énième plan de relance, massif, des promesses de baisses d'impôts, une politique vigoureuse de restructuration du système financier, une réforme annoncée de l'administration : les mesures spectaculaires et courageuses n'ont pas manqué. Rarement même autant de transformations auront été engagées en aussi peu de temps sur l'archipel.

Il n'est pourtant pas certain que tout cela y suffise : le krach sur le marché des obligations, à Tokyo ces derniers jours, est un nouveau signe, parmi d'autres, qui montre que le pays continue à souffrir d'une grave crise.

Il s'agit d'une crise de confiance : les Japonais ont perdu confiance dans leur avenir, dans leurs institutions et dans leurs dirigeants politiques. M. Obuchi n'a pas encore réussi à faire renaître celle-ci. Sur ce plan, il laisse Paris dans l'incertitude.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ;
Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La retraite de M. Marshall

NUL ne sera surpris de voir M. George Marshall se retirer à soixante-huit ans, après une grave opération et dix ans de labeur acharné dans des situations qui impliquent les responsabilités les plus graves. Chef d'état-major de l'armée américaine pendant la guerre, il organisa cette armée avec le succès que l'on sait, joua un rôle prépondérant dans la direction des opérations, inspira le choix du général Eisenhower comme commandant en chef. Chargé de mission en Chine, il se livra à une enquête méticuleuse et objective, dont les conclusions commandent depuis lors la politique américaine dans ce pays.

Sa nomination comme secrétaire d'Etat, en janvier 1947, à la place de M. Byrnes, ne semblait pas conforme à ses antécédents. M. Marshall avait la réputation d'un homme de caractère et de méthode, aimant le travail bien fait, plutôt que celle d'un diplomate. Il apporta dans la conduite des affaires étrangères quelques idées simples, auxquelles il s'est tenu depuis deux ans avec la constance et la fermeté qui sont ses qualités maîtresses : d'abord que l'expansion soviétique doit être contenue par tous les moyens, au besoin par la force ; ensuite que la stabilité politique de l'Europe occidentale est étroitement liée à sa prospérité économique. De là le retentissant discours de Harvard, le 5 juin 1947, point de départ de l'aide à l'Europe, qui restera dans l'histoire sous le nom de plan Marshall. L'exécution de cette idée se heurtait à de grandes difficultés. M. Marshall a mené à bien cette tâche et à su y associer – ce n'est pas là son moindre mérite – les deux grands partis américains.

(9-10 janvier 1949.)

Quand l'Iran ose dénoncer ses propres services secrets

IL FALLAIT assurément une bonne dose de courage politique au gouvernement du président réformateur iranien, Mohammad Khatami, pour oser dire que ce sont des membres des services de renseignement qui sont à l'origine des récents meurtres de cinq opposants à Téhéran.

Dans un pays où jamais, pas davantage sous le régime du chah qu'à l'ombre de la République islamique, lesdits terribles services n'ont été mis en accusation officiellement – l'évocation de leur seul nom : la Savak sous le règne du monarque, la Vevak depuis vingt ans, donne des frissons dans le dos à tout Iranien –, admettre solennellement ce que tout le monde devine, sait, ou dit en privé relevait de la bravoure.

Plus stupéfiant encore, il n'aura fallu que quelques semaines à l'enquête pour aboutir, puisque le premier assassinat – celui du couple Forouhar – a été commis le 22 novembre. Mieux encore : le gouvernement estime que les meurtres ont *« dans une large mesure terni la crédibilité de la République islamique »* et parle de *« catastrophe dépassant les frontières »*. Ce qui n'est peut-être pas seulement une allusion à l'image que l'on se fait de l'Iran à l'étranger, mais aussi une manière d'admettre que « les services » ou une partie de leurs membres sont à l'origine d'assassinats d'opposants à l'extérieur du territoire iranien.

A l'aune de l'Iran monarchique ou islamique, c'est une quasi-révolution. Mais des parts d'ombre subsistent. Combien sont-ils, ces agents *« irresponsables »* du ministère des renseignements officiellement accusés, mardi 5 janvier, d'être les auteurs des crimes ? Quel(s) rang(s) occupaient-ils ? Quels sont les *« intérêts étrangers »* pour le compte desquels ils *« agissaient »* ? Que signifie l'expression *« ils ont agi par eux-mêmes »*, alors qu'il est parallèlement question d'un *« réseau »* dont les membres ont été arrêtés ?

RÉVÉLATIONS

Plus succinctement, ces révélations ne sont-elles qu'un début, ou visent-elles au contraire – la vérité n'étant plus dissimulable – à circonscrire les dégâts en imputant la responsabilité des meurtres à des lampistes, ce qui permettrait de sauver la face de tout le monde ? Et que penser des attentats dirigés contre certaines personnalités de l'aile la plus dure du régime : sont-ils liés à la vague de meurtres d'opposants, dans l'intention de brouiller les cartes, ou s'agit-il d'une des formes de la guerre ouverte que se livrent désormais les deux ailes du pouvoir ?

Que le gouvernement veuille dégager sa responsabilité des assassinats commis par des fonctionnaires de l'un de ses ministères est d'autant plus justifié qu'il a hérité d'un appareil au sein duquel il n'a pas mené la chasse aux sorcières. Cela signifie concrètement que si les ministres ont changé, et éventuellement quelques hauts responsables, les autres fonctionnaires sont ceux qui étaient déjà en exercice sous la précédente administration, dominée par l'aile conservatrice.

Dans le cas précis du ministère des renseignements, Ali Falahian, l'ancien ministre, en poste de 1988 à août 1997, fut l'un des premiers à être écartés par le président Khatami. Il a été remplacé par un autre conservateur certes – pas faucon pour autant –, Ghorbanali Dorri Najafabadi, parce que telle était la volonté du Guide de la République, l'ayatollah Ali Khamenei. Les fonctionnaires et agents du ministère n'ont pas changé, et *a fortiori* les réseaux secrets chargés des missions « délicates ».

Du temps où M. Falahian était aux commandes, des dizaines d'intellectuels et d'opposants politiques ont été assassinés : l'ancien premier ministre Chapour Bakhtiar, des dirigeants kurdes, Cyrus Elahi, Reza Mazlouman, pour ne citer que ceux-là, à l'étranger. Et, en Iran même, Saïdi Sirjani, Ahmad Amir-Alaï, Ahmad Tafazoli, Ghafar Hosseini, Ebrahim Zalzadeh, figurent parmi les intellectuels et hommes de lettres morts dans des conditions suspectes.

Jamais personne ne fut arrêté pour les meurtres commis à l'intérieur du pays. A l'étranger, seule la justice allemande a directement mis en cause, en avril 1997, *« le plus haut sommet de l'Etat »* iranien dans le meurtre de quatre responsables de l'opposition kurde à Berlin. C'était déjà cette même justice et la police allemande qui, dès 1993, soupçonnaient M. Falahian d'être le commanditaire du quadruple meurtre. Ce fut cette même justice qui, en 1996, délivrait un mandat d'arrêt contre le ministre.

La mise en accusation, par le gouvernement de M. Khatami, de *« collaborateurs irresponsables »* du ministère des renseignements est accablante pour M. Falahian et pour l'aile droite du régime : elle signifierait, de fait, que ces derniers ignoraient ce qui se passait sous leur nez – hypothèse peu vraisemblable – et étaient donc incapables d'assurer la sécurité, ou alors qu'ils avaient fermé les yeux, voire approuvé les meurtres, s'ils n'en ont pas été les commanditaires.

C'est ce qu'ont toujours estimé de nombreux Iraniens, confortés par les révélations faites par le principal témoin du procès de Berlin, désigné sous l'appellation de « C. », lui-même ancien membre du réseau chargé de liquider les opposants. Outre M. Falahian, « C. » avait aussi mis en cause le Guide et l'ancien président Ali Akbar Hachémi Rafsandjani. Ses accusations avaient formellement été démenties par Téhéran.

INTOUCHABLE

Quelles que soient les informations dont il dispose au-delà de celles qu'il a rendues publiques, le gouvernement de M. Khatami ne montrera jamais du doigt de hauts dignitaires, parce qu'il y va de la survie d'un système dont il est lui-même issu. Même M. Falahian est intouchable, puisque depuis la fin octobre il est membre élu de l'Assemblée des experts, corps constitué de quatre-vingt-six membres chargé de désigner le Guide de la République.

Pour autant, l'identification, même incomplète, des meurtriers n'est pas un coup d'épée dans l'eau. Oser désigner des responsables est une déclaration de guerre codée à l'aile dure du régime. Elle signifie que l'équipe des réformateurs n'entend pas se laisser doubler par ses adversaires et se borner à jouer les potiches, ou à essuyer les plâtres.

Sous la pression de son électorat, à qui il a promis de faire respecter l'Etat de droit, le président iranien se devait de réagir à l'état de non-droit. Les critiques des intellectuels et d'une partie de la presse ont été virulentes au cours des dernières semaines.

Le Front de la participation de l'Iran islamique, composé de personnalités proches du président, a exigé *« une restructuration du système de renseignement et de sécurité »* et réclamé la tête de certains hauts responsables administratifs, *« qui ont fait preuve de faiblesse dans la défense de la sécurité nationale »*. Le quotidien réformateur *Hamchahri*, créé par l'ancien maire de Téhéran, a demandé le départ du ministre des renseignements.

Il ne faut pas en conclure que les « durs » déclareront forfait. L'une des figures de proue de l'aile conservatrice, le président du Parlement, Ali Akbar Nategh Nouri, a elliptiquement estimé mercredi que l'affaire n'était pas terminée et qu'elle était *« plus compliquée qu'il n'y paraît »*.

Mouna Naïm

La rumeur *par Hervé Coffinières*

Le premier bilan, contrasté, des 35 heures

SIX MOIS après la publication de la loi Aubry sur les 35 heures au *Journal officiel* et un an avant son entrée en vigueur dans les entreprises de plus de 20 salariés, le bilan, provisoire, de ce texte est paradoxal.

Les négociations se sont déroulées là où on ne les attendait pas : dans les branches professionnelles et les petites entreprises. Sur environ 200 branches de plus de 10 000 salariés, une centaine auraient engagé des négociations et 29 accords ont été conclus, dont certains dans des branches très importantes, comme la métallurgie, le textile, le bâtiment et les travaux publics, les entreprises de propreté, les banques AFB, les transports urbains. Parmi les grandes fédérations, seule la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) a refusé, pour des raisons idéologiques, d'entrer dans le jeu. Toutes les autres ont, au contraire, trouvé là un moyen de renouer le dialogue social. La loi Aubry qui, au départ, court-circuitait les branches, leur a finalement donné une nouvelle jeunesse.

Le ministère de l'emploi pourrait se féliciter de ce renouveau : il n'en est rien. En relevant substantiellement le nombre d'heures supplémentaires autorisées, une grande partie de ces accords permettent aux entreprises de contourner l'esprit de la loi et, partant, d'en réduire la portée. Souvent, les accords ne sont pas dépourvus d'une certaine ambiguïté : dans le textile, la CGT a signé un accord qui prévoit que le contingent d'heures supplémentaires (130 heures) peut être porté à 175 heures, après accord d'entreprise. La différence avec la métallurgie (180 heures), si décriée, est donc assez minime. Autre exemple : dans le secteur du nettoyage, le nombre d'heures supplémentaires est porté à 190 heures. Un seuil difficilement admissible pour le ministère de l'emploi. Mais, par ailleurs, cet accord contient une avancée sociale importante : les salariés à temps partiel (70 % des effectifs) vont voir leur salaire augmenter de 11 % en trois ans.

1 055 ACCORDS FIN 1998

L'analyse des accords d'entreprise ne laisse pas non plus de surprendre. Avant les fêtes de fin d'année, le ministère de l'emploi recensait 1 055 accords. Contrairement aux prévisions, près de la moitié d'entre eux ont été conclus dans des entreprises de moins de 20 salariés, qui ne seront donc théoriquement concernées qu'à partir de 2002, et 53 seulement dans les entreprises de plus de 500 salariés.

Difficile de ne pas voir dans la précipitation des petites sociétés un effet d'aubaine. Il s'agit souvent de structures qui devaient accroître leurs effectifs et entendent bénéficier de la manne publique. Cette pratique ne peut que relancer le débat sur l'effet des 35 heures sur l'emploi. Officiellement, sur les 1 055 accords, 944 sont « offensifs » et ont permis la création de 6 448 emplois, alors que 93 accords « défensifs » en ont sauvegardé 1 544. Par ailleurs, le ministère recense 18 accords « mixtes », qui ne font pas appel à l'incitation financière prévue par la loi et ont permis la création de 186 emplois.

Au bout de six mois, force est de constater que l'effet de la loi Aubry sur l'emploi apparaît donc très limité. Pourtant, l'entourage de Martine Aubry se dit optimiste. En totalisant les accords signés dans le cadre de la loi Robien au premier semestre 1998 *« par anticipation de la loi Aubry »* et les accords signés au second semestre, 10 000 emplois ont été créés ou sauvegardés l'année dernière. De plus, le rythme des accords s'accélère. Une quarantaine étaient signés chaque semaine à l'automne dernier. Une centaine le sont actuellement. En outre, le premier semestre 1999 va être porteur : les entreprises doivent avoir conclu un accord avant fin juin pour bénéficier du montant maximal des aides prévues. Tout se passe comme si le secteur public avait été mobilisé. Chez Air France et EDF-GDF, des accords sont imminents. La Poste et la SNCF pourraient également conclure rapidement leurs négociations. Il n'est pas impossible qu'en février, Renault et Peugeot parviennent à un accord sur les 35 heures et le rajeunissement de leurs effectifs.

Le ministère de l'emploi continue de penser que l'*« effet emploi »* de la loi sur les 35 heures sera d'environ 500 000 *« sur quelques années »*. A l'évidence, cela restera insuffisant pour résorber le chômage. C'est pourquoi l'entourage de Martine Aubry met l'accent sur *« l'événement sans précédent »* que constituent les multiples négociations d'entreprise sur le temps et l'organisation du travail. De fait, un des mérites de la loi aura été d'inciter les directions et les syndicats à réfléchir ensemble sur des questions essentielles pour la compétitivité des entreprises. Mais force est de constater que, comme dans les autres pays européens, les syndicats ont peu d'arguments à opposer aux directions, qui revendiquent davantage de flexibilité. Dans l'automobile, l'un des enjeux de la négociation est de banaliser le travail le samedi. Si certains cadres obtiennent des jours de congé supplémentaires, la plupart des accords prévoient une extension du travail au forfait (sans référence horaire), sans que les syndicats songent à négocier les conditions de ce forfait.

Pour le gouvernement, cet enjeu est majeur. Car si l'effet emploi des 35 heures est trop faible pour infléchir significativement la courbe du chômage, les salariés, à qui on aura demandé d'accepter une modération de leur revenu, jugeront la loi Aubry à l'aune de leurs nouvelles conditions de travail.

Frédéric Lemaître

RECTIFICATIFS

DANSE À TOULOUSE

Dans l'article « Danser sur Internet » (*Le Monde* du 29 décembre 1998), la date du spectacle que le chorégraphe Jean-Marc Matos doit donner à la MJC du Roguet (à Toulouse) est le mardi 2 février et non le 3, comme nous l'avons indiqué par erreur.

« RESTONS GROUPÉS »

Contrairement à ce qui était indiqué dans l'article « Cinéma 1998, l'année américaine » (*Le Monde* du 30 décembre 1998), le film *Restons groupés* de Jean-Paul Salomé n'a pas été un échec commercial. Avec 818 000 spectateurs, il constitue même un des meilleurs scores du cinéma français en 1998.

MARCHÉS FINANCIERS En quatre mois, les taux obligataires japonais sont brusquement remontés de 0,6 % à plus de 2 %. ● L'ÉCONOMIE JAPONAISE se trouve aujourd'hui dans une si mauvaise passe qu'une augmentation, si modeste soit-elle, des taux d'intérêt à long terme affecte fortement les entreprises endettées, en particulier les banques. ● LA HAUSSE DES TAUX contribue aussi à accentuer la valorisation du yen et à pénaliser les exportateurs. La monnaie nippone est montée, jeudi 7 janvier, jusqu'à 110 yens pour un dollar, son cours le plus élevé depuis septembre 1996. ● LE JAPON est aussi confronté à un autre problème d'endettement : celui de l'Etat. Le déficit budgétaire pour l'exercice 1998 voisine les 10 % et la dette cumulée de l'Etat est passée en décembre de 96,5 % à 115 % du produit intérieur brut. *(Lire aussi notre éditorial page 16.)*

Le krach des obligations japonaises aggrave les difficultés de l'archipel

Les taux d'intérêt à long terme ont triplé en quatre mois, aggravant les problèmes des entreprises endettées et des banques. La hausse des rendements augmente le coût de la dette publique et, en renforçant le yen, pénalise les exportateurs

TOKYO
de notre correspondant

L'accueil qui sera réservé aux emprunts d'Etat à dix ans, mis sur le marché jeudi 7 janvier par le ministère des finances, sera un test décisif de la réussite ou non du grand écart auxquel se livrent les autorités monétaires nippones. Elles poursuivent deux objectifs contradictoires : relancer l'économie en stimulant la demande par des dépenses publiques et maintenir les taux d'intérêt au plancher pour ne pas étrangler les entreprises et les banques tout en soutenant les cours en Bourse. Les tensions qui se manifestent depuis fin 1998 sur le marché obligataire sont symptomatiques des difficultés à conjuguer ces deux politiques. Le 30 décembre, le taux d'intérêt des obligations a fait un bond, passant de 0,6 % en septembre à plus de 2 %. Bien qu'ils restent faibles par rapport aux marchés obligataires européen ou américain, les taux nippons ont néanmoins triplé en quelques semaines.

La montée des taux d'intérêt sur le marché des obligations (qui a pour conséquence d'abaisser leur prix) a été provoquée par la décision du ministère des finances d'acheter moins de bons d'Etat qu'il ne le faisait dans le passé (un tiers des émissions). Au cours de l'année fiscale 1999 (qui débute le 1er avril), il entend n'acquérir que 16 % des émissions. L'explication « vertueuse » de cette décision est que, afin de satisfaire à la déréguation, les autorités veulent laisser l'initiative au marché. Une autre paraît plus réaliste : faisant face à un monceau de dépenses nouvelles entraînant une aggravation du déficit des finances publiques, le ministère des finances doit faire des choix. Son retrait partiel du marché obligataire s'est traduit par une contraction de la demande, qui a poussé les taux à la hausse. Il entraîne plusieurs conséquences.

Une remontée brutale des taux

RENDEMENT DE L'EMPRUNT D'ÉTAT JAPONAIS À 8 ANS — en %

2,50 — 2,00 — 1,50 — 1,00 — 0,50 ; 2,8 ; 2,2 ; 0,74 ; 1997 ; 1998

Après être tombé, à l'automne 1998, à des plus bas niveaux historiques, les taux des obligations japonaises se sont brusquement tendus au cours des dernières semaines.

ESSOUFFLEMENT DE L'ÉTAT

L'économie est dans une si mauvaise passe qu'une augmentation, aussi modeste soit-elle, des taux longs affecte fortement les entreprises endettées, en particulier les banques (au cours du premier semestre, les opérations sur le marché obligataire a représenté 28 % des profits destinés à éponger partiellement leurs mauvaises dettes). Désormais, ces plus-values risquent de s'évaporer et d'enrayer le processus d'assainissement des comptes, voire d'entraîner une nouvelle dégradation du ratio de solvabilité des banques. La hausse des taux contribue en outre à accentuer la valorisation du yen : si pour les « rubans bleus » de l'exportation, le seuil de compétitivité se situe aux alentours de 110-115 yens pour 1 dollar, beaucoup d'entreprises qui n'ont pas de telles marges vont être durement pénalisées. Dernier effet négatif de la hausse des taux : réduire la marge de manœuvre de l'Etat en augmentant le service de la dette publique.

Entraîné par le fardeau des mauvaises créances des banques – qui sont certes entrées dans une phase d'assainissement mais dont on ne sait pas si elles ont vraiment touché le fond et si la dégradation de l'économie ne crée pas de nouvelles dettes –, le Japon est confronté à un autre problème d'endettement qui risque de peser durablement sur son économie : celui de l'Etat. Les plans de relance assortis d'allègements d'impôts qui se succèdent dans une surenchère de montants records (16 000 milliards de yens – 1 230 milliards d'euros – en avril 1998 ; 24 000 milliards en décembre) ajoutés au programme d'assainissement des banques (60 000 milliards de fonds garantis par l'Etat...) finissent par sérieusement « èssouffler » l'Etat. Dans la situation de dépression économique actuelle, le gouvernement Obuchi n'a certes pas d'autre choix. Mais la dette publique s'envole : le déficit budgétaire pour l'exercice 1998 avoisine les 10 %, et la dette cumulée de l'Etat est passée en décembre de 96,5 à 115 % du produit intérieur brut (PIB).

L'Etat nippon est évidemment loin d'être au seuil de l'insolvabilité : sa dette est interne et non externe et le pays est adossé au pactole de son épargne, à de considérables avoirs à l'étranger et aux réserves de change les plus élevées du monde (184 milliards d'euros). Si l'on tient compte de ces éléments, la dette « nette » de l'Etat nippon est inférieure à celle des autres pays industrialisés (26 % du PIB), selon l'OCDE. Il peut donc « se payer » des plans de relance. Il reste que le secteur public, caractérisé par les dépenses souvent inconsidérées engagées en fonction d'intérêts politiciens plus qu'économiques ou sociaux, peut réserver des surprises aussi mauvaises que celles concernant les banques. L'énorme dette des chemins de fer nationaux, privatisés il y a une douzaine d'années, qui n'a jamais été épongée et a même crû au fil des ans pour s'élever à 23 000 milliards de yens (soit 5 % du déficit de l'Etat), est un exemple. Les « cadavres dans le placard » du secteur public ne manquent pas.

La détérioration de l'équilibre des finances publiques est surtout préoccupante par sa rapidité et par les conséquences sur l'avenir qu'elle entraîne. Alors que le Japon vieillit (induisant une contraction de l'épargne, puisque la population active va se réduire et les dépenses sociales augmenter), l'alourdissement du service de la dette va diminuer la marge de manœuvre de l'Etat, qui sera contraint de consacrer une bonne partie de ses recettes à des dépenses obligatoires (le service de la dette) et non productives. La part « utile » du budget va donc se réduire.

Des taux à long terme plus élevés constituent ainsi un élément supplémentaire de fragilisation du système économique : à court terme, pour les banques malades et, à moyen terme, pour les finances de l'Etat. Un jour ou l'autre, le Japon devra revenir à la politique d'austérité budgétaire qu'avait voulu mettre en place, à contretemps, le prédécesseur de Keizo Obuchi, Ryutaro Hashimoto. Mais, pour l'instant, le gouvernement n'a d'autre choix que de jouer, d'autant plus massivement que l'urgence le talonne, des politiques monétaire et budgétaire.

Philippe Pons

Envolée inattendue du yen

LES ÉVÉNEMENTS monétaires des derniers jours sont de nature à conforter le premier ministre japonais, Keizo Obuchi, dans sa volonté de stabiliser les cours des grandes devises internationales. La monnaie nippone s'est vivement appréciée, depuis le début de la semaine, vis-à-vis du billet vert. Elle est montée, jeudi 7 janvier, jusqu'à 110 yens pour un dollar, son cours le plus élevé depuis septembre 1996. La devise japonaise a également gagné du terrain face à la monnaie unique européenne, passant de 135 à 130 yens pour un euro.

Les analystes ne cachent pas leur perplexité face à cette envolée du yen. Certains mettent en avant la publication de statistiques tendant à indiquer que l'économie japonaise a touché le fond. La consommation des ménages japonais a progressé de 1,3 % en novembre 1998, mettant fin à douze mois consécutifs de baisse. L'indicateur avancé de la conjoncture, censé préfigurer l'évolution économique des six mois à venir, a pour sa part atteint 57,1 points en novembre, contre 44,4 points en octobre.

D'autres experts signalent l'afflux dans l'archipel de capitaux européens à la recherche, depuis le 1er janvier, de diversification hors de la zone euro. La remontée des rendements obligataires nippons, passés de 0,6 % en octobre 1998 à plus de 2 % aujourd'hui, favoriserait ce mouvement tout en incitant les investisseurs nippons à rapatrier leurs capitaux placés à l'étranger.

TENSIONS AU BRÉSIL

Mais de nombreux économistes sont en désaccord avec ces analyses. Ils observent, d'une part, que l'économie japonaise reste dans une situation extrêmement difficile. Ils estiment, d'autre part, qu'une situation de krach obligataire, comme celle observée au Japon, n'est pas propice à des achats massifs d'emprunts d'Etat. Selon eux, les piètres performances actuelles de la Bourse de Tokyo démontrent que les hypothèses de reprise économique et d'arrivée massive de capitaux dans l'archipel ne tiennent guère. Enfin, l'envolée du yen est d'autant plus paradoxale, sur le plan économique, qu'elle pénalise lourdement les exportateurs nippons.

Dans cette logique, la hausse brutale de la monnaie japonaise trouverait sa principale origine dans l'accès de faiblesse du dollar. Il serait lié aux menaces de destitution du président Bill Clinton et, surtout, au regain de tensions financières au Brésil, première puissance économique d'une Amérique latine qui absorbe le cinquième des exportations des Etats-Unis. La Bourse de Sao Paulo a plongé de 5,14 %, jeudi, après l'annonce, par l'Etat de Minas Gerais, d'un moratoire de trois mois sur une dette de 18 milliards de réaux (12,8 milliards d'euros). Et les opérateurs craignent que d'autres Etats fassent défaut. La Banque mondiale a débloqué, jeudi, un crédit de 1 milliard de dollars (850 millions d'euros) au Brésil tandis que le Fonds monétaire international a démenti les rumeurs selon lesquelles Brasilia envisagerait de rediscuter les accords conclus fin 1998, en raison de la suite de la fuite des capitaux et de la chute des réserves de changes.

Mais, là encore, l'explication de la remontée du yen par la seule fragilité du billet vert n'apparaît pas entièrement convaincante. Depuis deux jours, le dollar s'apprécie face à la monnaie unique européenne. Il est monté, jeudi, jusqu'à 1,16 dollar pour un euro, soit au-dessus du niveau qui était le sien le 31 décembre. L'« europhorie » est retombée sur les places financières internationales. L'euro a légèrement souffert des problèmes techniques rencontrés dans les systèmes de règlement interbancaires. Il est aussi pénalisé par les inquiétudes croissantes à propos du ralentissement économique dans la zone euro – l'institut DIW de Berlin anticipe une croissance limitée à 1,4 % en Allemagne en 1999 –, qui pourrait obliger la Banque centrale européenne à réduire rapidement ses taux directeurs.

Pierre-Antoine Delhommais

Jacques Chirac et Keizo Obuchi veulent œuvrer ensemble à la stabilisation des changes

C'EST une grande convergence de vues sur les sujets monétaires et macro-économiques qu'ont voulu afficher le président de la République Jacques Chirac et le premier ministre japonais, Keizo Obuchi, à l'issue de leur entretien jeudi 7 janvier à l'Elysée. Les deux hommes sont convaincus que seule une coopération renforcée sur les changes peut mettre le monde à l'abri des secousses monétaires qui ont déstabilisé l'économie mondiale en 1998, ou tout au moins les amortir. Et ils l'ont affirmé dans un communiqué commun. Cette stabilisation passe par *« l'amélioration des règles qui régissent le marché mondial ainsi que la coopération macro-économique et monétaire entre les pays, la consolidation des organisations multilatérales et une attention plus grande portée aux aspects sociaux de la mondialisation ».*

Pour Tokyo comme pour Paris, il ne s'agit pas d'une conversion soudaine. Le combat contre les fluctuations trop brutales des monnaies et pour une meilleure concertation internationale est un souci constant des responsables mondiaux. L'euro a pourtant un peu changé la donne. Le choix des étapes du voyage de M. Obuchi n'est de ce point de vue pas fortuit. Après la France, c'est en Italie puis en Allemagne qu'il poursuivra sa tournée, où il plaidera pour une *« coopération tripartite entre le Japon, l'Europe et les Etats-Unis, qui permettrait de créer un système monétaire stable et développé ».* Un thème développé par le président de la République avant sa rencontre avec M. Obuchi, lors des voeux du corps diplomatique, au cours desquels il a plaidé pour *« une vraie concertation, au sein du G7, pour réduire les fluctuations entre le dollar, le yen et l'euro ».* M. Chirac a même été jusqu'à annoncer que la France *« prendra l'initiative sur ce dossier important pour la croissance mondiale ».*

AMORCER LE SUJET

Alors que le communiqué franco-japonais souligne l'engagement des deux pays *« à travailler ensemble »* pour améliorer la surveillance du secteur financier, mieux encadrer les investisseurs institutionnels à vocation internationale, y compris les fonds spéculatifs, examiner les problèmes liés aux régimes des taux de change et améliorer les programmes et procédures du Fonds monétaire international (FMI), Jacques Chirac a, par cette petite phrase, lancé le début de grandes manœuvres diplomatiques qui devraient déboucher sur un sommet des chefs d'Etat dédié à la consécration du système monétaire international du prochain millénaire. C'est l'un des sujets dont il discutera avec le président Clinton le 19 février, lors de son voyage à Washington, au cours duquel il rencontrera les patrons du FMI, de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement.

Sur ces sujets, il s'est trouvé un nouvel allié en la personne de M. Obuchi, qui tient au soutien français dans la promotion du yen comme monnaie internationale. Le Japon a cependant un douloureux chemin à parcourir pour parvenir à l'internationalisation de sa monnaie et attirer les investisseurs. Elle suppose la poursuite de l'assainissement de son secteur bancaire et des mesures macro-économiques radicales, notamment des baisses d'impôt permanentes. Keizo Obuchi, dont le gouvernement est le premier à aller aussi loin dans l'annonce de réformes, s'y est engagé, en soulignant que la renaissance de l'économie nippone est importante non seulement pour le Japon mais aussi pour le monde entier. *« Nous sommes déterminés à assumer notre responsabilité en tant que deuxième puissance économique du monde »*, explique-t-il.

Babette Stern

L'euro perturbe les transactions entre grandes banques européennes

POUR sa première conférence de presse depuis le lancement officiel de l'euro, Wim Duisenberg, le président de la Banque centrale européenne (BCE), s'est longuement attardé, jeudi 7 janvier, sur Target, le nouveau système de paiements transfrontaliers reliant entre eux les quinze pays de l'Union européenne et la BCE. M. Duisenberg a estimé que ce système a rencontré un franc succès malgré quelques *« maladies de jeunesse »* imputable à des erreurs humaines. Ce système a vu, dès mardi 5 janvier, transiter près de 1 000 milliards d'euros (6 559 milliards de francs, soit l'équivalent de 80 % du produit intérieur brut de la France). Mais, sur les quatres premières journées de fonctionnement, la clôture du système Target a été retardée trois fois, sur la demande de l'un des pays membres. Tout ceci a accru la confusion et entretenu les rumeurs sur le marché interbancaire.

Au-delà des problèmes techniques, qui ont été rapidement réglés, les *« maladies infantiles »* de Target seraient aussi le résultat d'une guerre commerciale entre banques internationales. L'enjeu est de première importance. Car l'arrivée de la monnaie unique, au lieu de simplifier les systèmes de paiements interbancaires, les a considérablement compliqués. Aujourd'hui, dix-neuf systèmes de règlements nationaux cohabitent avec deux systèmes de règlements transfrontaliers : l'ABE (Association des banques pour l'euro, qui assure le paiement de sommes nettes) et Target (interconnexion des systèmes de règlement auprès des banques centrales, qui assurent le paiement de sommes brutes).

Chaque système, pour attirer le maximum de flux, doit faire la preuve de son efficacité. Le pays dont le système gérera le plus de mouvements présentera un avantage déterminant pour attirer chez lui le marché monétaire en euros le plus actif. Les grands acteurs bancaires nationaux, qui ont participé à la mise en place de ces systèmes souvent coûteux, en tireront profit.

Pour éviter une lutte trop acharnée peu après l'avènement de l'euro, les banques internationales avaient pris soin, tout au long de l'année 1998, de déterminer des règles de priorité entre les différents systèmes de règlement. Le groupe d'Heathrow, réunissant trente des plus importantes banques mondiales, avait arrêté, au cours de l'été 1998, un code de bonne conduite, qui détaillait les pratiques à suivre par les banques pour circuler aisément dans le maquis des systèmes de règlement. Un principe simple avait été retenu, conformément à la pratique la plus répandue : c'est le destinataire des fonds qui spécifie le lieu où il veut les recevoir ainsi que le circuit de règlement à emprunter.

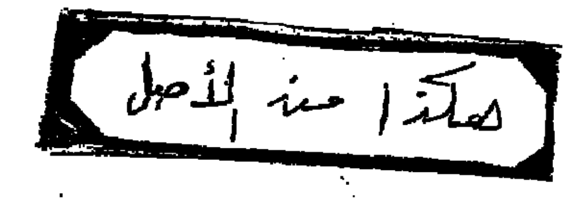
PRINCIPE NON RESPECTÉ

Ce principe simple n'a, semble-t-il, pas été respecté par tous les acteurs, et notamment par les banques allemandes, mises à l'index par certaines de leurs concurrentes, notamment françaises ou luxembourgeoises. Les banques allemandes, qui ne font aucun commentaire, rechigneraient à appliquer les procédures définies par le groupe d'Heathrow et préféreraient continuer à utiliser les systèmes de règlement allemands dans toutes leurs transactions transfrontalières. Aujourd'hui, il est difficile de faire le partage entre les erreurs liées à l'apprentissage et la mauvaise volonté de certains acteurs. Des discussions qualifiées de *« musclées »* auraient eu lieu entre les banques françaises et allemandes pour régler ce différend.

Les banques centrales nationales – en particulier la Banque de France – et la BCE sont attentives à ce problème, même si ce dernier ne relève officiellement que des relations entre banques commerciales. Car si la liquidité se répartit mal à l'intérieur de la zone euro, cela pourrait avoir des répercussions sur les différents marchés monétaires qui servent au financement à court terme des acteurs économiques.

Jeudi soir, l'incident paraissait clos. La Banque de France considère que les difficultés techniques rencontrées n'ont pas fait obstacle au bon fonctionnement du système. Tous les acteurs restaient très mobilisés pour que Target assure correctement les règlements entre banques. Car celles-ci ne peuvent pas se permettre de terminer une journée avec des incertitudes sur leur situation de trésorerie. Or depuis le 4 janvier, les trésoriers des banques sont désorientés : certaines des sommes qu'ils attendaient se sont égarées dans les circuits complexes de règlement ou on été payées sur un compte à l'étranger. D'autres n'ont tout simplement pas été envoyées, du fait d'erreurs humaines de codification. Résultat, ils ne savent pas, le soir, s'ils doivent emprunter les sommes manquantes pour ajuster leurs comptes ou s'il suffit d'attendre que les paiements arrivent. Rodage oblige, les banques font preuve d'une grande indulgence les unes vis-à-vis des autres, pour une période que tout le monde espère la plus courte possible.

Sophie Fay et Enguérand Renault



NOMINATIONS

Christel Bories, responsable du secteur alimentaire, hygiène et beauté de Pechiney

CHRISTEL BORIES a été nommée à partir du 1er janvier responsable du secteur alimentaire, hygiène et beauté de Pechiney, auparavant placé sous la direction de Patrick Kron, devenu PDG d'Imétal. Membre du comité exécutif depuis 1998, elle aura la responsabilité de développer cette activité de 11 milliards de francs, qui regroupe tout l'emballage plastique du groupe avec notamment des sociétés comme Cebal (tubes souples et aérosols) et Techpack international (emballage plastique pour la cosmétologie). A côté de ses métiers traditionnels de production d'aluminium et de boîtes, Pechiney entend miser davantage à l'avenir sur ce secteur rentable et de forte croissance.



Dans ce groupe très marqué par la culture ingénieur des X-Mines, Christel Bories détonne : elle a trente-quatre ans, un diplôme d'HEC et est la seule femme de la direction. Dans le groupe depuis 1995, elle était auparavant directeur de la stratégie, du plan et du contrôle de gestion. A ce titre, elle a été chargée de l'élaboration et du suivi du plan « *challenge* » lancé en 1996 qui vise à abaisser de 4 milliards de francs les coûts de production de Pechiney. Les pleins effets de ce plan, en voie d'achèvement, devraient se faire sentir dans les comptes 1999 du groupe. Auparavant, Christel Bories avait exercé les mêmes fonctions de direction de la stratégie à l'Union minière, filière de métaux non ferreux de la Générale de Belgique. Elle a commencé sa carrière comme consultant chez Booz Allen et Hamilton puis chez Corporate Value Associates (CVA).

■ **SCHNEIDER : Henri Lachmann**, ancien PDG de Strafor-Facom, a pris les fonctions de vice-président, responsable de Schneider Electric. Il remplacera dans toutes ses fonctions Didier Pineau-Valencienne, PDG du groupe, le 25 février (*Le Monde* du 23 décembre).

■ **ARIANESPACE : Jacques Rossignol** (cinquante-huit ans, ingénieur de l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique) sera nommé à partir du 1er février directeur général du groupe. Il était auparavant directeur général de la SEP, filiale de la Snecma. Par ailleurs, Jean-Max Puech devient directeur de la stratégie, Jérôme Paolini, directeur des affaires internationales et Philippe Berterottière, directeur des ventes.

■ **SNECMA : Jean-Paul Herteman** (quarante-huit ans, X et ingénieur de Sup'Aéro), auparavant directeur technique du groupe, a été nommé directeur général de la division SEP, en remplacement de Jacques Rossignol.

■ **DASSAULT AVIATION : Gérard David** (cinquante-six ans, Normale Sup, agrégé de lettres classiques, diplomé de l'Insead) prend la direction des relations extérieures. Il succède à l'amiral Robillard, appelé à d'autres fonctions.

■ **AGF : Monique Chezalviel** (trente-huit ans) est nommée directrice des ressources hummaines du groupe. Elle succède à Maryse Prigent qui quitte le groupe, repris il y a un an par l'assureur allemand Allianz.

■ **YAHOO ! : Philippe Guillanton** (trente-trois ans, diplômé Cesem), précédemment directeur commercial Europe, se voit confier le poste de directeur général en France du groupe américain de médias Internet. Deux ans après son lancement dans huit pays européens, Yahoo ! Europe se dote de structures renforcées au niveau national en créant un poste de directeur général dans chacun de ces huit pays.

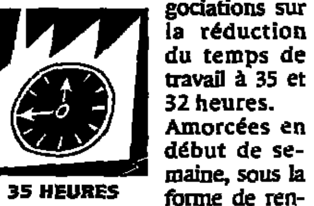
Cette nouvelle rubrique paraîtra tous les vendredis (*Le Monde* daté samedi). Merci de faire parvenir vos informations à Martine Picouet. Fax : 01-42-17 21-67, ou par e-mail : entreprises@lemonde.fr

Un accord sur les 35 heures à EDF-GDF pourrait créer près de 4 000 emplois

Un passage aux 32 heures sans perte de salaire est envisagé

La direction d'EDF-GDF et les cinq fédérations syndicales devaient se retrouver, vendredi 8 janvier, pour poursuivre leurs négociations sur la réduction du temps de travail à 35 et 32 heures. Cet accord souhaité comme exemplaire par les pouvoirs publics devrait permettre de créer entre 2 000 et 4 000 emplois sur trois ans. La direction veut obtenir la signature de la CGT, syndicat majoritaire, ce qui serait une première.

LA DIRECTION d'EDF-GDF et les cinq fédérations syndicales (CGT, CFDT, FO, CGC et CFTC) devaient se retrouver, vendredi 8 janvier, pour poursuivre leur négociations sur la réduction du temps de travail à 35 et 32 heures.



35 HEURES

Amorcées en début de semaine, sous la forme de rencontres bilatérales entre chaque organisation syndicale et la direction, les discussions se sont poursuivies jeudi en séance plénière. Selon le calendrier prévu, la direction devrait profiter du week-end pour faire la synthèse des travaux, transmettre un nouveau document. Une réunion finale est prévue lundi 11 janvier dans l'après-midi.

C'est l'avancée en termes d'emplois qui a permis la reprise des discussions. En novembre 1998, les syndicats avaient rejeté le premier projet qui aboutissait à une érosion des effectifs (140 000 salariés). Dans les discussions actuelles, la direction propose l'embauche de 17 à 19 000 personnes sur trois ans, alors que simultanément près de 15 000 agents prendront leur retraite ou préretraite. Le solde positif oscille entre 2 000 et 4 000 personnes.

Le temps de travail devrait être réduit à 35 heures avec maintien du salaire sur la base de 38 heures. Cette disposition devrait prendre effet le 1er octobre 1999. L'objectif affiché est que la réduction s'applique dès la mise en œuvre des accords locaux dans les 200 unités. La réduction collective à 32 heures pourrait être négociée lorsque, dans les équipes, plus de la moitié des agents seront volontaires. Ce passage, avec « *maintien à minima de l'amplitude du fonctionnement initial, peut être négocié par voie d'accord local* ». Le temps de travail pourra alors être organisé sur quatre jours par semaine. « *Les agents concernés perçoivent une prime d'aide à la réduction du temps de travail équivalent à 2/35e du salaire mensuel temps plein* », selon un document remis aux syndicats. Le passage collectif aux 32 heures se ferait avec un quasi-maintien de salaires, à 97,1 % d'un plein temps actuel. Ce qui revient à payer 32 heures comme 36,91 heures actuellement.

Si dans une équipe le personnel s'organise pour qu'une agence soit ouverte plus de 60 heures par semaine, du lundi au vendredi, le temps de travail sera ramené à 32 heures avec maintien du salaire.

En contrepartie, tout le mécanisme repose sur une plus grande flexibilité, les directions d'EDF-GDF affirmant dans leur premier document de travail vouloir « *offrir aux clients une disponibilité des services sur 6 jours jusqu'à 11 heures d'amplitudes journalières, voire plus* ». Pour en assurer l'équilibre financier, l'accord est basé sur une modération salariale. Concernant les rémunérations, une proposition prévoit une hausse de 0,2 % au titre de 1997 et de 0,4 % pour 1998, sachant que les salaires n'ont pas été augmentés depuis août 1997. Pour 1999, la direction envisagerait une évolution de 0,6 %.

Si la séance de jeudi a permis d'envisager l'accord dans sa globalité, la discussion de vendredi devait s'annoncer plus difficile, abordant la question du financement de l'accord, le nombre d'embauches, la flexibilité et la saisonnalité du travail.

Chacun a envie d'aboutir. D'un côté, les pouvoirs publics entendent donner à cet accord un caractère « *exemplaire* ». Ils sont prêts à accorder une aide financière aux deux entreprises publiques et auraient poussé la direction à se montrer plus souple dans les discussions. D'où les concessions sur l'emploi et sur le niveau de salaire à 32 heures.

Les dirigeants veulent aboutir rapidement, pour se consacrer à l'ouverture du marché européen de l'électricité à la concurrence prévue dès le 19 février. Ils souhaitent que la CGT, le syndicat majoritaire, signe l'accord, ce qui serait une première.

Depuis plusieurs mois, la CGT affiche son intention de coopérer surtout après l'annulation à sa demande par la justice de l'accord sur la réduction du temps de travail signé en janvier 1997 entre la direction et trois syndicats, la CFDT, la CGC et la CFTC. Appréciant l'avancée en termes d'emplois, le syndicat majoritaire ne cherche pas « *un accord fourre-tout* ». Les deux points de blocage sont la flexibilité et la modération salariale.

La CGT souhaite que cette négociation sur les salaires soit séparée de l'accord. La CFDT, tout en affirmant que « *beaucoup reste à faire pour que le développement de l'emploi devienne une réalité* », aimerait que le plafond de la direction pour les embauches passent de 19 000 à 20 000. « *Plus il y aura de passage aux 32 heures, plus les effets seront bénéfiques sur l'emploi* », affirme ce syndicat.

FO estime que les questions plus difficiles de l'emploi et de la modération salariale n'ont pas encore été abordées. Dans un communiqué, la CFTC souligne que « *sur le financement, la modération salariale et les gains de productivité, les positions restent toujours très éloignées* ». La CGC refuse « *un accord conclu dans la précipitation* », et craint que l'encadrement ne profite pas de ces mesures.

Dominique Gallois

Signature imminente à Air France

La direction d'Air France et les syndicats représentant les personnels au sol (35 000 salariés) devraient aboutir, vendredi 8 janvier dans la soirée, à un accord sur la réduction du temps de travail. « *Tous les paragraphes concernant le temps de travail ont été validés, il reste à aborder aujourd'hui le problème de l'emploi et les mesures pour lutter contre la précarité* », déclarait au *Monde*, vendredi matin, François Cabrera, secrétaire général de la CFDT-Air France.

Après la conclusion de cet accord, des négociations devraient s'engager sur les 35 heures par grands secteurs, avec comme objectif d'aboutir d'ici la fin du premier semestre 1999 à des accords décentralisés.



Accord dans les transports urbains

L'UNION des transports publics (UTP) a fait savoir, jeudi 7 janvier, qu'elle avait signé le 22 décembre avec trois syndicats (CFDT, CFTC, CGC) un accord de branche « *sur l'emploi par l'organisation, l'aménagement, la réduction du temps de travail* ». Cet accord concerne les 32 000 salariés travaillant dans les transports urbains, à l'exception notable de la RATP. La CGT (environ 42 % des voix) et FO (20 %) n'ont pas signé.

L'accord comprend deux parties : l'une consacrée aux 35 heures, l'autre à un système de préretraite spécifique. En cas d'accord d'entreprise, les réseaux locaux de transports urbains pourront organiser le temps de travail sur une base annuelle. Le cas échéant, les directions peuvent l'organiser sur des cycles de douze semaines. Contrairement à ce que prévoit le code du travail, la répartition de la durée du travail à l'intérieur d'un cycle ne se répétera pas à l'identique chaque trimestre. Dans un délai d'un an à compter de la date d'application de l'accord, le contingent annuel d'heures supplémentaires sera fixé à 115 heures. Concernant les cadres, l'accord prévoit d'accorder « *au moins dix jours de repos supplémentaires* » pour ceux qui sont au forfait.

La deuxième partie de l'accord – qui reste muet sur la contrepartie salariale de la réduction du temps de travail – permet d'étendre le système de cessation anticipée d'activité, l'ARPE. Contrairement à l'accord interprofessionnel signé entre le Medef et les syndicats, l'UTP permet à tout salarié ayant cotisé durant quarante ans de cesser de travailler, même s'il n'a pas atteint 58 ans. Une cotisation patronale de 0,2 % de la masse salariale doit financer ce dispositif, qui concernerait entre deux cents et trois cents personnes.

Pour que cet accord soit appliqué, il faut que les pouvoirs publics modifient ou abrogent un arrêté de 1942 qui réglemente le temps de travail de la profession puis qu'un arrêté étende l'accord à toutes les entreprises.

Frédéric Lemaître

Polémique sur les ventes de radiotéléphones en décembre

QUI d'Itinéris, de SFR ou de Bouygues a vendu le plus de radiotéléphones à Noël ? En décembre 1997, les trois opérateurs qui se partagent le marché du téléphone mobile français avaient vendu 900 000 appareils. Ils ont réalisé un nouveau record en décembre 1998 : 1,32 million de nouveaux abonnés ont été enregistrés au cours de ce mois, selon les chiffres publiés jeudi 7 janvier par l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) pour mettre fin à la polémique entre les concurrents.

Selon Cegetel (groupe Vivendi), qui avait lancé la guerre des communiqués, cette explosion des ventes aurait surtout profité à son réseau, SFR, revendiquant 500 000 ventes nettes (ventes brutes diminuées des désabonnements enregistrés sur la même période). Son premier concurrent, France Télécom (Itinéris), aurait vendu, toujours selon SFR, 490 000 nouveaux abonnements nets, devançant Bouygues Télécom et ses 250 000 nouveaux abonnés.

Ce décompte a été aussitôt démenti, le même jour, par l'ART, regrettant "*que des informations parcellaires et non vérifiées aient été diffusées de manière prématurée*". Selon l'organisme régulateur du secteur, c'est France Télécom (Itinéris) qui a occupé la première place en décembre, avec 573 300 nouveaux abonnés. SFR (Cegetel), pour sa part, a attiré 500 100 nouveaux clients, devant Bouygues Télécom, troisième opérateur et dernier arrivé sur le marché (247 700).

Cette guerre des chiffres reflète l'état de la concurrence dans le domaine de la téléphonie mobile, où les opérateurs sont prêts à bien des sacrifices pour engranger de nouveaux clients. France Télécom détiendrait 49,5 % du marché français, devant SFR (37,9 % %) et Bouygues (12,5 % %). Au total, le nombre d'abonnés dans l'Hexagone a franchi en décembre la barre des 11 millions, atteignant un taux d'équipement de 19 %. La tendance est à la féminisation et au rajeunissement : plus de 50 % des 15-18 ans souhaiteraient posséder un téléphone mobile.

Autre phénomène marquant de cette fin d'année, le développement des mobiles équipés de cartes prépayées, système qui permet de ne pas s'abonner. Selon le distributeur indépendant The Phone House, 30 % du total des nouveaux convertis au téléphone mobile de décembre auraient choisi ce produit. Ce type de service, qui reste encore minoritaire par rapport aux abonnements classiques, a l'inconvénient de générer moins d'activité pour l'opérateur : il est destiné à une clientèle qui veut pouvoir être jointe facilement, mais consomme elle-même peu d'unités. Le poids de ces utilisateurs qui souhaitent garder une part de liberté reste moindre que dans la plupart des pays européens, tels que la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne, où les ventes de décembre de téléphones à carte prépayée ont atteint les 55 % à 70 %.

Parallèlement, The Phone House souligne que le budget téléphone de l'acheteur est passé de 1 315 francs (200,5 euros) à 540 francs (82,3 euros) sous l'effet du développement des packs, qui a largement contribué à développer le marché. Inconvénient de cette guerre des prix pour les opérateurs : elle incite la clientèle à changer de prestataire de services au gré des offres. Le taux de résiliation des abonnements sur le marché français atteindrait 22 %. Pour 1999, les opérateurs sont bien décidés à déplacer la bataille sur le terrain de la fidélisation, notamment en proposant des services nouveaux et plus sophistiqués, comme la navigation sur Internet. Bouygues Télécom a ouvert le feu cet hiver en se lançant, le premier, dans le son numérique et le courrier électronique accessible au moyen du téléphone.

Emmanuel Paquette

« La Croix » se transforme en quotidien du matin

Le journal du groupe Bayard-Presse abandonne sa parution vespérale et lance une nouvelle formule pour inverser la tendance à la baisse de sa diffusion et gagner 15 000 à 20 000 acheteurs en trois ans

LA CROIX fait sa petite révolution. A partir du lundi 11 janvier, le quotidien catholique paraîtra le matin. Mais le journal en profite pour faire une nouvelle maquette et mettre en place un plan de relance pour inverser la tendance à la baisse de sa diffusion, qui affecte le titre depuis de nombreuses années. Après être passé sous la barre des 100 000 exemplaires en 1986, le journal affiche pour la première fois une diffusion totale payée inférieure à 90 000 exemplaires, selon les derniers résultats de Diffusion contrôle, de juillet 1997 à juin 1998.

La direction de *La Croix* et celle de Bayard-Presse – détenue par les assomptionnistes – n'ont pas voulu se résigner à ce déclin. Le nouveau président du directoire, Alain Cordier, a affiché très tôt son attachement à *La Croix*, et sa volonté de le développer, tout en voulant lui faire retrouver un équilibre financier. 1998 a été l'année des choix drastiques : la décision de paraître le matin et l'arrêt de l'imprimerie du groupe à Montrouge. Cette dernière décision a entraîné un conflit important qui a perturbé la parution du titre pendant près de deux mois, avant d'être réglé par la mise en place d'un plan social de 40 millions de francs. Désormais *La Croix* sera imprimée à Saint-Ouen dans la nouvelle imprimerie du groupe Amaury.

RÉDUCTION DU DÉFICIT

Le maintien de *La Croix* comme quotidien du soir semblait à certains égards difficile. Le journal bouclait à 12 h 45, mais ne parvenait à ses lecteurs de province – qui constituent plus des trois quarts de son lectorat – que le lendemain matin. *« Aujourd'hui, nous traitons l'actualité de la veille pour des lecteurs qui nous liront le lendemain, autrement dit nous leur parlons de ce qui se passait l'avant-veille »*, explique Bruno Frappat, directeur de la rédaction et directeur délégué de *La Croix*. Désormais le journal sera bouclé entre 18 heures et 18 h 30, il y gagnera en fraîcheur, même si les événements de la fin de la journée ne pourront être traités. *« Nous essaierons d'anticiper le mieux possible, pour le reste, il y a toujours des événements qui arrivent après le bouclage des journaux »*, observe Bruno Frappat.

La nouvelle formule se traduit par davantage de couleurs, avec 8 pages en quadrichromie et le reste en bichromie. Le journal compte ainsi rajeunir son lectorat. La « une » a été conçue par Nathalie Baylaucq – qui a réalisé la nouvelle formule du *Monde*, de *La Tribune*, de *Marianne* ou le nouveau *Courrier international* –, tandis que les autres modifications ont été faites en interne. La première page est plus visuelle, avec une grande photographie et un nombre limité de titres.

L'objectif est d'attirer l'œil de l'acheteur, pour développer la diffusion en kiosques. L'objectif est modeste : il s'agit de tripler la vente en la faisant passer de 3 000 à 9 000 exemplaires. Grâce à sa nouvelle formule et à sa confrontation avec ses concurrents du matin, le journal veut retrouver davantage de présence dans les revues de presse. Le samedi – et le vendredi pour les abonnés –, *La Croix* proposera un numéro magazine, qui accordera une grande place à la spiritualité.

« Notre objectif est de franchir les 100 000 exemplaires à moyen terme, et si possible, dès la fin 1999, explique Bruno Frappat. *Si en deux ou trois ans on gagne 15 000 à 20 000 acheteurs, nous pouvons être à l'équilibre financier en 2002, 2003. Ce n'est pas un rêve ou une utopie. Nous nous adressons aux 6 millions de catholiques pratiquants. Nous sommes un journal généraliste et catholique, mais nous ne sommes pas un journal paroissial, ni un journal officiel. »*

Malgré les difficultés rencontrées et la baisse de la diffusion, le journal a réduit son déficit en 1998 à 7,4 millions de francs – pour un chiffre d'affaires de 153 millions – contre 9,5 millions en 1997 et 15,7 millions en 1996. Pour assurer sa relance, le groupe Bayard-Presse prévoit une campagne de promotion de 10 millions de francs en janvier qui sera répétée en septembre. *La Croix* va également lancer un concours, dont le premier prix est une Xsara Picasso. Enfin, dans 3 000 paroisses, un petit carnet sera distribué à la sortie de la messe, dimanche 10 janvier, dans lequel se trouvent des bons pour obtenir chez le marchand de journaux un exemplaire gratuit de *La Croix* pendant une semaine.

Alain Salles

La parution du « Parisien » et de « L'Equipe » à nouveau perturbée

Une nouvelle grève à l'imprimerie du *Parisien* et de *L'Equipe* a fortement perturbé la parution des quotidiens du groupe Amaury, vendredi 8 janvier. Un arrêt de travail des ouvriers du Livre CGT a entraîné des difficultés dans la distribution de *L'Equipe*, du *Parisien* et de son édition nationale, *Aujourd'hui*, à Paris et en banlieue.

***L'Equipe* et *Aujourd'hui* ont paru dans la plupart des villes de province. Mercredi, un mouvement avait perturbé la parution du *Parisien* et de *L'Equipe*, à Paris et en banlieue. Il s'agit d'un mouvement des rotativistes des syndicats CGT et FO, qui portent notamment sur les conditions de travail dans la perspective de l'arrivée de *La Croix* à l'imprimerie de Saint-Ouen. Les négociations se poursuivent avec la direction de l'imprimerie.**

DÉPÊCHES

■ **TÉLEVISION : le bouquet numérique CanalSatellite a annoncé**, jeudi 7 janvier, qu'il détenait un portefeuille de 1 108 000 abonnés au 31 décembre 1998. Le même jour, l'autre bouquet français, Télévision par satellite (TPS), a annoncé 615 000 foyers abonnés en réception directe.

■ **PRESSE : Hachette Filipacchi Medias (HFM) a fait connaître**, jeudi 7 janvier, son intention de céder son imprimerie, Brodard Graphique, spécialisée dans l'offset au groupe Maury, le numéro 2 de l'imprimerie pour la presse magazine en France.

■ **Le journal communiste *La Marseillaise* a publié**, jeudi 7 janvier, pour la première fois, les cours de la Bourse. Son rédacteur en chef, Christian Digne, estime qu'il s'agit *« d'améliorer l'information des lecteurs »*, dont certains sont des petits porteurs. *« Cet événement ne traduit pas une révision fondamentale de notre ligne éditoriale »*, a précisé le journal à ses lecteurs.

■ **AUDIOVISUEL : le magnat allemand de l'audiovisuel Leo Kirch estime la valeur de son groupe à** plus de 10,23 milliards d'euros (67,1 milliards de francs), selon le quotidien britannique *Financial Times* de jeudi 7 janvier. Kirch, actuellement à la recherche de nouveaux partenaires financiers, revendique 11,75 milliards d'euros d'actifs (76,7 millions de francs) et une dette à 1,43 milliards d'euros (9,4 millions de francs). – (*AFP*.)

1998 a été une bonne année pour « Le Monde »

LE MONDE a réalisé une *« excellente »* année 98, *« qui s'inscrira dans l'histoire du journal comme une des toutes premières »*, en termes de diffusion comme dans le domaine de la gestion, a indiqué, jeudi 7 janvier, le président du directoire, Jean-Marie Colombani, lors d'une conférence de presse. La diffusion devrait progresser d'1 % par rapport à 1997 (382 944 exemplaires, selon Diffusion Contrôle), grâce notamment à la progression des abonnements.

En 1999, *Le Monde* va s'associer avec Grolier interactive (groupe Lagardère) pour développer sa filiale multimédia Le Monde interactif. Grolier doit entrer à hauteur de 35 % dans le capital du Monde interactif. *Le Monde* va investir 30 millions de francs dans sa nouvelle filiale et poursuivra, dans le domaine du multimédia, des partenariats avec d'autres partenaires comme TF 1 ou Canal Plus.

« TISSER UNE TOILE EUROPÉENNE »

Le Monde n'exclut pas *« une opération lourde dans le domaine de la presse »*, a expliqué Jean-Marie Colombani. *« Nous sommes en observation et en attente, mais nous sommes en situation d'être un acteur majeur du secteur. » Le Monde* veut *« tisser une toile européenne »* de quotidiens, en créant des partenariats avec d'autres titres, comme c'est le cas avec *El Pais*, *La Stampa*, *Le Temps*. Des accords existent avec le *Frankfürter Allgemeine Zeitung* et des discussions sont en cours avec *The Guardian*.

Jean-Marie Colombani n'a pas caché sa déception après l'arrêt de *L'Européen*, lancé en mars 1998, à l'initiative de la famille Barclay, qui souhaitait développer *The European*. Les Barclay se sont retirés. *« Nous avons essayé d'éviter la liquidation*, a précisé Jean-Marie Colombani, *En quelques mois une marque s'est installée. Nous sommes favorables à une cession de* L'Européen *au groupe L'Expansion, associé au groupe italien Rizzoli. »* Il a fait part de la nécessité de relancer *Le Monde de l'éducation*.

Le quotidien réorganise ses suppléments. A partir du lundi 11 janvier, « Le Monde Economie » intègre « Le Monde Initiatives », qui est remplacé, le mardi, par un nouveau supplément consacré à toutes les nouvelles technologies : « Le Monde Interactif ». Ces changements seront suivis d'une nouvelle formule du supplément télévision du samedi. Enfin, une nouvelle maquette du « Monde des Livres » sera proposée dans l'année.

Canal Plus épinglé pour son monopole sur des manifestations sportives

UNE NOUVELLE FOIS, le Conseil de la concurrence a été saisi dans le cadre d'un différend dans le secteur audiovisuel. Canal Plus, qui vient d'être condamné par ce conseil à une amende de 10 millions de francs pour abus de position dominante sur les droits de diffusion des films récents (*Le Monde* du 30 décembre 1998), a parallèlement été mis en cause dans l'organisation de manifestations sportives.

« CLAUSE D'EXCLUSIVITÉ »

La société d'organisation d'événements sportifs Arenis Leo a contesté, le 29 mai 1998, le contrat conclu en juin 1996 entre deux filiales de Canal Plus, Williwaw et Sese, et l'association des véliplanchistes professionnels, la Professionnal Windsurfers Association (PWA). Selon Arenis Leo, ce contrat comporte *« une clause d'exclusivité »* qui interdit *« à tous les sportifs adhérents à l'association de participer à des manifestations de planche à voile en salle qui ne seraient pas organisées directement ou indirectement par Canal Plus ou l'une de ses filiales »*.

Du fait de cette clause qui assure à la chaîne *« le monopole de l'organisation »* et de la diffusion de ces événements au moins jusqu'à la fin 1998, Arenis Leo s'est estimée dans l'impossibilité de produire des manifestations de planche à voile en salle en 1997, 1998 et 1999. Dans sa saisine au Conseil, elle évalue son préjudice à 0,6 million de francs pour 1997.

Avant de juger l'affaire sur le fond, le Conseil de la concurrence, qui n'accorde qu'assez exceptionnellement des mesures conservatoires, a enjoint, le 15 juillet 1998, aux deux filiales de Canal Plus et à la PWA de *« renoncer à l'application de la clause d'exclusivité du contrat, pour les événements qui seraient organisés en France au cours des années 1999, 2000 et 2001 »*.

Nicole Vulser

هكذا من الأصل

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **RENAULT : en 1998, les ventes mondiales du groupe** ont atteint le niveau record de 2,128 millions de véhicules (voitures particulières et véhicules utilitaires), soit une hausse de 15,8 % par rapport à 1997. Selon ce bilan provisoire présenté jeudi 7 janvier, la part de marché de Renault en Europe occidentale s'élève à 11 % (+ 1 point), le groupe français devenant pour la première fois depuis quinze ans la marque la plus vendue en Europe devant Volkswagen.

● **MICHELIN : le fabricant de pneumatiques français** fait partie des candidats au rachat du producteur coréen en faillite Woosung Tire, ont indiqué jeudi des sources officielles. Woosung détient 10 % du marché pneumatique coréen.

● **PIAGGIO : le fabricant italien de deux-roues,** numéro un européen avec un tiers du marché, a annoncé avoir retrouvé l'équilibre en 1998 en vendant 493 000 véhicules.

● **FIMALAC : LBC, filiale à 100 % du groupe Fimalac,** a annoncé jeudi être en négociations avec Dow Chemical pour lui racheter *C&P Botlek International* CV, spécialiste du stockage de produits chimiques installé dans le port d'Amsterdam.

● **ERIDANIA BÉGHIN-SAY : le groupe franco-italien envisage** de fermer sa sucrerie de Vauciennes (Oise) après la campagne sucrière de 1999, a-t-on appris jeudi. L'usine emploie 150 salariés permanents et une trentaine de saisonniers.

● **SAGEM : le groupe français investira en 1999** 8,6 millions d'euros (56,5 millions de francs) dans une nouvelle usine en République tchèque, destinée à fabriquer jusqu'à deux millions de téléphones portables par an.

● **ANF-INDUSTRIE : la filiale du groupe canadien Bombardier** à Crespin, près de Valenciennes (Nord), a reçu une commande de bogies par la SNCF de 150 millions de francs (22,5 millions d'euros).

SERVICES

● **MITSUKOSHI : les grands magasins japonais Mitsukoshi** ont annoncé, vendredi, qu'ils allaient se désengager totalement, fin février, du capital du grand joaillier newyorkais Tiffany. Ils en sont, avec 12 % du capital, le premier actionnaire depuis dix ans.

● **SEPHORA : le distributeur de parfums,** filiale de LVMH, a annoncé jeudi qu'il venait d'acquérir la société Beautérama, qui détient six parfumeries dans le sud-est de la France et dont le chiffre d'affaires atteint 4,57 millions d'euros (30 millions de francs).

FINANCE

■ **PARIBAS : la banque lance un nouveau fonds** d'investissement, PAI LBO Fund, destiné à participer en capital aux opérations de rachat à crédit (*leverage buy-out*), doté de 410 millions d'euros (2,7 milliards de francs), notamment par CDC-Participations et Axa Private Equity.

■ **UBS : une enquête pénale pour soupçon de délit d'initié** a été ouverte jeudi à Zurich dans le cadre de la fusion entre l'Union de banques suisses et la Société de banque suisse, à la demande de l'autorité de surveillance de la Bourse.

■ **AN 2 000 : la Royal Bank of Scotland va fermer** tous ses distributeurs de billets pendant quelques heures, dimanche 10 janvier, afin de les immuniser contre le bogue de l'an 2000.

■ **BARCLAYS : la banque britannique devra inscrire** une charge exceptionnelle pour 1998 après avoir versé 116 millions de livres (162 millions d'euros) aux liquidateurs de British and Commonwealth (BC) pour clore un litige lié à l'acquisition par BC d'Atlantic Computers en 1988. Atlantic puis BC ont ensuite fait faillite.

RÉSULTATS

■ **MORGAN STANLEY DEAN WITTER : la banque d'investissement américaine** a réalisé un bénéfice net consolidé de 3,276 milliards de dollars (2,8 milliards d'euros) (+ 23,6 %), soit un rendement sur fonds propres de 22,7 %.

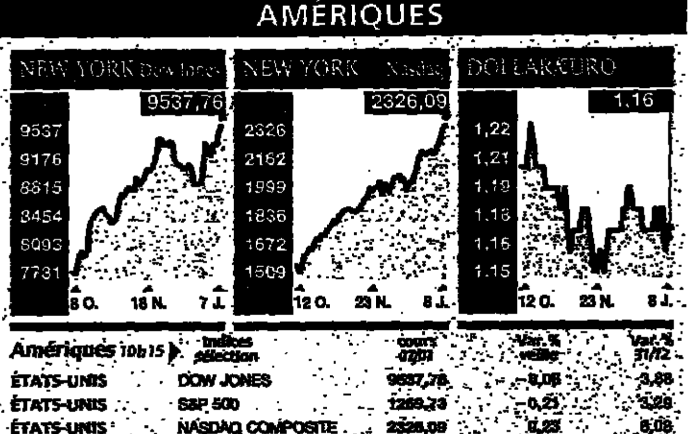
■ **LEHMAN BROTHERS : la banque d'investissement américaine** affiche un bénéfice net de 736 millions de dollars (634,5 millions d'euros) pour l'ensemble de l'année 1998, en hausse de 14 %.

EUROPE

FRANCFORT DAX 30 : 5390,43 — LONDRES FT 100 : 6151,60 — PARIS CAC 40 : 4246,39

Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 08/01	Var. % 07/01	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3831,10	0,09	8,84
EUROPE	STOXX 50	3574,9	0,23	7,66
EUROPE	EURO STOXX 324	318,19	0,28	6,97
EUROPE	STOXX 653	295,87	0,38	5,90
PARIS	CAC 40	4246,39	0,37	7,70
PARIS	MIDCAC	1580,47	−0,01	−1,04
PARIS	SBF 120	2846,95	0,38	7,48
PARIS	SBF 250	2676,53	0,66	7,08
PARIS	SECOND MARCHÉ	2008,42	−0,41	0,09
AMSTERDAM	AEX	565,10	0,72	4,97
BRUXELLES	BEL 20	3802,30	−0,18	2,58
FRANCFORT	DAX 30	5390,43	1,26	7,76
LONDRES	FTSE 100	6151,60	0,83	4,67
MADRID	STOCK EXCHANGE	10391,30	−0,50	5,64
MILAN	MIBTEL 30	37552,00	−0,38	7,11
ZURICH	SPI	7619,90	0,93	8,41

AMÉRIQUES



Amériques 10 h 15	Indices sélection	cours 07/01	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9537,76	−0,08	3,88
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1269,73	−0,23	3,29
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2326,09	0,23	8,08
TORONTO	TSE INDEX	6802,19	−0,05	4,38
SAO PAULO	BOVESPA	0,00	—	—
MEXICO	BOLSA	212,90	−2,27	−8,42
BUENOS AIRES	MERVAL	435,95	−1,17	2,05
SANTIAGO	IPSA GENERAL	100,43	−1,21	30,45
CARACAS	CAPITAL GENERAL	4649,61	−1,52	−4,99

ASIE - PACIFIQUE

TOKYO Nikkei : 13391,81 — HONGKONG Hang Seng : 10722,70 — YEN/100/EURO : 130,38

Zone Asie 10 h 15	Indices sélection	cours 08/01	Var. % 07/01	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13391,81	−1,07	−3,26
HONGKONG	HANG SENG	10722,70	0,27	6,71
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1545,18	1,80	10,95
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	72,22	−2,18	11,21
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2886,30	−1,72	1,52
BANGKOK	SET	29,58	0,77	14,89
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3388,05	2,73	10,92
WELLINGTON	NZSE-40	2100,29	−0,48	−4,80

ÉCONOMIE

Le marché des technologies de l'information devrait atteindre 940 milliards d'euros en 2002

LES DÉPENSES mondiales en technologies de l'information devraient augmenter en moyenne de 9,6 % par an jusqu'en 2002 pour atteindre plus de 1 100 milliards de dollars (940 milliards d'euros), selon une étude d'International Data Corporation (IDC). Cette progression se fera grâce à une très forte croissance dans les domaines des logiciels, des services et des communications de données. Le marché des technologies de l'information représentait 720,5 milliards de dollars en 1997, une augmentation de 6,3 % par rapport à 1996, selon des chiffres définitifs. IDC souligne par ailleurs que l'écart technologique entre les Etats-Unis et l'Europe se réduit.

■ **ÉTATS-UNIS : les entreprises américaines ont supprimé en 1998** quelque 677 795 emplois, soit un record sur les dix dernières années et 56 % de plus que l'année précédente, selon une étude du cabinet Challenger, Gray and Christmas. Il faut remonter à 1993 pour avoir pratiquement un même niveau de suppressions d'emplois dans les entreprises américaines avec, cette année-là, 615 186 postes supprimés, souligne ce cabinet, qui prévoit que 1999 pourrait être une année plus noire pour les licenciements, notamment sous l'effet des vagues de fusions et d'acquisitions.

■ **Les profits des entreprises américaines devraient croître jusqu'à 20 %** en 1999, affirment les directeurs financiers des grands groupes américains dans une enquête conduite par l'Institut des directeurs financiers et Duke University. Pour les plus grands groupes, les bénéfices devraient progresser de 6 % en moyenne tandis que les entreprises de taille moyenne devraient afficher une croissance de 13 % et les petites entreprises de 20 %.

■ **Les commandes industrielles aux Etats-Unis ont progressé de 0,6 %** en novembre contre un recul de 1,7 % (chiffre révisé contre − 1,6 %) le mois d'avant, a indiqué le département du commerce.

■ **EURO : le président de la Banque centrale européenne** (BCE), Wim Duisenberg, a indiqué jeudi que le taux de change externe de l'euro n'était pas un objectif explicite de la BCE, mais qu'il ne serait toutefois pas négligé. M. Duisenberg a déclaré par ailleurs qu'il n'y avait pas eu d'intervention de la BCE sur les marchés de change. (Lire page 2.)

■ **Un des membres du directoire de la BCE, l'Allemand Otmar Issing,** a demandé, jeudi, un renforcement des mesures d'économies budgétaires dans les pays de la zone euro. M. Issing, en marge du congrès de l'Union chrétienne-sociale (CSU, opposition) à Wildbald Kreuth (Sud), où il était invité, a indiqué que la BCE estimait que les efforts de consolidation des pays-membres ces dernières années avaient diminué et que les déficits structurels étaient repartis à la hausse, *« ce qui nous cause beaucoup d'inquiétude »*, a-t-il souligné.

■ **FRANCE : la croissance de l'économie française mesurée par** l'évolution du PIB total en volume serait de 0,2 % au premier trimestre, par rapport au quatrième trimestre 1998, puis de 0,6 % au deuxième trimestre, en données corrigées des variations saisonnières (CVS), a estimé le Groupe d'analyse macro-économique appliquée (GAMA). Intervenant après une hausse de 0,55 % au quatrième trimestre de 1998, *« la tendance à un ralentissement de l'activité en 1999 serait donc sensible »*, selon le GAMA, qui est l'un des huit participants au groupe technique de la commission des comptes de la Nation.

■ **La France et le Japon, tous deux membres du G7, ont adopté, jeudi,** une déclaration commune affirmant leur volonté de coopérer en vue d'instaurer une stabilité des marchés des changes. A l'occasion de la visite officielle du premier ministre japonais Keizo Obuchi et à l'issue de sa rencontre à l'Elysée avec le président Jacques Chirac, les deux pays ont déclaré *« s'engager à travailler ensemble dans divers domaines, en coopération avec les autres pays du G7 »*. *« Après le lancement réussi de la nouvelle monnaie, l'euro »*, ils *« ont réaffirmé l'importance cruciale de la stabilité future des marchés des changes (...) pour l'ensemble de l'économie mondiale »*. (Lire page 17.)

■ **JAPON : la consommation des ménages a crû de 1,3 % en novembre,** par rapport à son niveau du même mois de 1997, mettant fin à douze mois consécutifs de baisse, a annoncé jeudi l'agence gouvernementale de planification économique (EPA), lors d'une conférence de presse. En octobre, cet indicateur avait encore reculé de 1 % en glissement. Ce redressement de la consommation doit être relativisé, car le mois de référence avait été particulièrement exécrable après une série de faillites de grandes institutions financières – Yamaichi Securities, Sanyo Securities et Hokkaido Takushoku Bank – qui avaient beaucoup frappé l'opinion.

VALEUR DU JOUR

Pernod-Ricard poursuit son développement au Royaume-Uni

Action Pernod Ricard — en euros à Paris — 58,5 (graphique 1998, J A S O N D J ; échelle 48 à 65)

PERNOD-RICARD continue ses acquisitions dans la distribution de gros outre-Manche. Jeudi 7 janvier, le groupe de boissons et de spiritueux a annoncé avoir acheté la société britannique Goodwins of Hanley Limited. Le groupe Pernod-Ricard n'a pas donné de précisions sur le montant de la transaction, indiquant simplement que la société britannique réalise un chiffre d'affaires annuel de 100 millions d'euros.

A l'origine simple opération de diversification d'Irish Distillers, une société irlandaise rachetée en 1980 par Pernod-Ricard, les activités d'épicerie de gros du groupe ont connu un développement rapide et pèsent quelque 20 % du chiffre d'affaires du groupe. Ce nouveau métier pour Pernod-Ricard est regroupé dans sa filiale irlandaise BWG, qui a réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 5 milliards de francs (762 millions d'euros) en 1998, en hausse de 18 %. La nouvelle acquisition permet à BWG d'accélérer son implantation en Angleterre. L'année dernière, le groupe a pris le contrôle des distributeurs Bellevue et Renton, en Ecosse, et de Knox et Barrs, en Irlande du Nord.

Pernod-Ricard projette d'autres acquisitions dans le commerce de gros, qui est devenu un *« pôle important de développement »* pour le groupe. Une stratégie que semblent apprécier les marchés. Jeudi 7 janvier, le titre a gagné 2,6 %, à 58,5 euros. Toutefois, la valeur continue de diviser les analystes après l'arrêt de la vente d'Orangina à Coca-Cola et des résultats en faible progression. *« La nouvelle orientation stratégique du groupe qui consiste à se développer dans les activités de distribution n'est pas totalement satisfaisante. On attendait plutôt un renforcement stratégique dans les spiritueux »*, soulignait il y a encore quelques semaines la société de Bourse Meeschaert Rousselle, qui reste vendeur sur le titre. D'autres sont, en revanche, plus positifs. Jean Weisse, de CPR Finance, fait le pari que le groupe devrait parvenir à finaliser la cession d'Orangina. L'analyste pense que les sommes que le groupe tirera de cette vente seront réemployées à développer son activité centrale sur les spiritueux.

J. M.

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris gagnait 0,56 %, à 4 254,47 points, à la mi-journée, vendredi 8 janvier. Après les prises de bénéfice de la séance précédente, le CAC 40 reprenait donc son ascension dans le sillage des places européennes.

FRANCFORT

L'INDICE DAX gagnait 0,21 %, à 5 357,08 points, à l'ouverture de la Bourse de Francfort, vendredi 8 janvier. La veille, l'indice avait cédé 1,79 % dans une séance de consolidation après les gains prononcés du début d'année.

LONDRES

MALGRÉ l'annonce de la baisse de 0,25 % du taux de prise en pension de la Banque d'Angleterre, l'indice FT 100 de la Bourse de Londres a terminé la séance du jeudi 7 janvier en recul de 0,77 %. La baisse des taux avait déjà été prise en compte par les opérateurs lors des séances précédentes, tandis que la dégradation de la situation financière du Brésil et des prises de bénéfice dans des secteurs portés par la vague spéculative du début d'année ont pesé sur la cote.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI de la Bourse de Tokyo a clôturé en repli de 1,07 %, à 13 391,81 points, vendredi 8 janvier. La faiblesse du dollar face à la devise japonaise, à 111,5 yens, pénalisait le cours des valeurs exportatrices. Honda (− 4,2 %), Toyota (− 4,2 %), Bridgestone (− 3 %) et Sony (− 1,7 %).

NEW YORK

APRÈS le sommet historique atteint mercredi, la Bourse américaine a marqué une pause jeudi 7 janvier. L'indice Dow Jones a reculé de 0,08 % à 9 537,76 points sous l'effet de prises de bénéfices. Toutefois, les valeurs de la haute technologie ont continué à être recherchées, ce qui a permis au Nasdaq, l'indice de la Bourse électronique, de finir à un nouveau record à 2 326,09 points.

TAUX

LE MATIF a ouvert en légère hausse vendredi 8 janvier. Le contrat notionnel, qui retrace l'évolution des emprunts de l'Etat français, gagnait 2 centièmes de points à 112,27 points. Le rendement de l'obligation d'Etat à 10 ans s'inscrivait à 3,84 %. La veille, à New York, les marchés obligataires ont été mal orientés. Le rendement moyen de l'obligation du Trésor à 30 ans s'est tendu à 5,220 % contre 5,167 % mercredi.

MONNAIES

LE DOLLAR se redressait légèrement face au yen, vendredi 8 janvier en début de matinée. Le billet vert cotait 111,43 yens. En revanche, l'euro fléchissait à 1,1674 dollar et 129,27 yens contre 1,1711 dollar et 130,11 yens à New York jeudi soir. La devise américaine est sous pression en raison des inquiétudes sur l'économie brésilienne après le moratoire unilatéral de 90 jours décrété au Brésil par le gouverneur de l'Etat du Minas Gerais, expliquaient des cambistes.

Taux de change fixe des pays euro

Euro contre	Taux	Contre franc	Taux
EURO/FRANC	6,55957	FRANC/EURO	0,15245
EURO/DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK/FRANC	3,35385
EURO/LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITALIENNE (1000)/FRANC	3,38774
EURO/PESETA ESPAGNOLE (100)	1,66386	PESETA ESPAGNOLE (100)/FRANC	3,94238
EURO/ESCUDO PORTUGAIS (100)	2,00482	ESCUDO PORTUGAIS (100)/FRANC	3,27190
EURO/SCHILLING AUTRICHIEN (10)	1,37603	SCHILLING AUTRICHIEN (10)/FRANC	4,76702
EURO/PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE/FRANC	8,32894
EURO/FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS/FRANC	2,97660
EURO/FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)/FRANC	1,62607
EURO/MARKKA FINLANDAISE	5,94573	MARKKA FINLANDAISE/FRANC	1,10324

Cours de change croisés

08/01 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN (100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	—	0,89542	1,16615	0,17772	1,64255	0,72228
YEN (100)	111,68000	—	130,38000	19,84500	183,43000	80,67500
EURO	0,85752	0,76699	—	0,15245	1,40885	0,61955
FRANC	5,62590	5,03125	6,55957	—	9,24065	4,06390
LIVRE	0,60881	0,54440	0,70980	0,10826	—	0,43970
FRANC SUISSE	1,38450	1,23960	1,61400	0,24610	2,27390	—

Taux d'intérêt (%)

Taux 07/01	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,06	3,39	3,78	4,63
ALLEMAGNE	3,18	3,10	3,77	4,61
GDE-BRETAG.	5,94	6,02	4,32	4,29
ITALIE	3,88	3,18	3,93	4,78
JAPON	0,25	—	2,13	—
ÉTATS-UNIS	4,76	4,47	4,71	5,17
SUISSE	0,43	1,26	2,32	3,78
PAYS-BAS	2,50	3,20	3,80	4,65

Matif

Cours 12 h 30	Volume 08/01	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 99	11377	112,31	112,09
NC	NC	NC	NC

Matières premières

En dollars	Cours 07/01	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1456	0,62
ALUMINIUM 3 MOIS	1234,5	0,61
PLOMB 3 MOIS	475	0,64
ETAIN 3 MOIS	5080	0,40
ZINC 3 MOIS	936	1,52
NICKEL 3 MOIS	4380	5,30
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,24	1,95
PLATINE A TERME	74255,50	−0,13
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	257	−0,17
MAÏS (CHICAGO)	221	0,57
SOJA TOURTEAU (CHG.)	140,2	−0,36
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1378	—
CAFÉ (LONDRES)	1798	—
SUCRE BLANC (PARIS)	252,5	—

Pétrole

En dollars	Cours 07/01	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	11,53	—
WTI (NEW YORK)	12,82	−1,30
LIGHT SWEET CRUDE	12,89	0,56

Or

En euros	Cours 07/01	Var % 06/01
OR FIN KILO BARRE	7890	+1,14
OR FIN LINGOT	7850	+0,78
ONCE D'OR (LO) $	288,60	+0,33
PIÈCE FRANCE 20 F	47	+0,64
PIÈCE SUISSE 20 F	47,40	+0,64
PIÈCE UNION LAT. 20 F	47,30	+1,07
PIÈCE 10 DOLLARS US	285	+12,48
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	−2,35
PIÈCE 50 PESOS MEX.	306	+3,73

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

A nos lecteurs

Le Monde présente ses excuses à ses lecteurs pour les erreurs publiées au cours des derniers jours dans les différentes pages de cotations. La mise en place de l'euro et le délai très réduit entre le début des cotations chaque matin et notre publication ont provoqué des erreurs techniques, en partie réparées, et qui devraient disparaître en totalité dans les prochains jours.

● Le titre belge **Union Minière** (métaux non ferreux) a baissé de 8,6 %, jeudi 7 janvier. La chute des cours du cuivre et du zinc a fait perdre au titre de 18 % de sa valeur en une semaine.

● L'annonce, par **British Airways**, d'une baisse de 3,6 % de ses ventes de billets en classe affaires pour le mois de décembre a provoqué un repli de 2,6 % du titre.

● L'industrie automobile a connu une séance de consolidation, marquant une interruption à la vague d'achats spéculatifs des séances précédentes. Les actions **Fiat** (– 2,7 %), **BMW** (– 2,4 %), **Volkswagen** (– 2,2 %) et **Daimler-Chrysler** (– 1,3 %) étaient en baisse.

● Portées par des achats spéculatifs des jours précédents, les valeurs financières se sont repliées. Les titres **Aegon** (– 5,6 %), **Fortis** (– 4,5 %), **ING** (– 4,4 %), **Unicredito Italiano** (– 4,1 %), **ABN Amro** (– 4 %) et **Deutsche Bank** (– 1,7 %) cédaient du terrain.

STOXX 653 — sur un an — 295,67 — sur 5 jours

315 / 294 / 273 / 253 / 232 / 212 — 20 JANV. — 13 JUIL. — 8 JANV. — 287,18 — 288,12 — L M M J V

EURO STOXX 50 — sur un an — 3631,10 — sur 5 jours

8 JANV. — 8 JUIL. — 8 JANV. — 3519,33 — 3559,72 — L M M J V

08/01 12 h 47 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
SOMMER ALLIBER/	FR •	23,3	– 0,81
MICHELIN-B- /RM	FR •	33	– 1,64
PEUGEOT /RM	FR •	139,4	+ 1,01
LABINAL /RM	FR •	180,5	+ 2,56
VALEO /RM	FR •	68,75	+ 4,79
RENAULT	FR •	42,8	+ 3,88
BMW	DE •	725	+ 0,42
CONTINENTAL AG	DE •	25,7	+ 1,58
DAIMLER-BENZ AG	DE •	78,99	....
FIAT	IT •	3,15	– 3,67
FIAT PRIV.	IT •	1,72	– 2,82
MAGNETI MARELLI	IT •	1,44	– 3,86
LUCAS VARITY	GB	3,16	– 1,33
AUTOLIV SDR	SE	33,56	+ 0,49
PIRELLI	IT •	2,97	+ 1,02
VOLVO -A-	SE	24,35	+ 2,52
VOLVO -B-	SE	24,95	+ 2,23
VOLKSWAGEN	DE •	77,5	+ 1,97
BASF AG	BE •	33,5	+ 1,52
▶ DJ E STOXX AUTO P		235,93	+ 0,82

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
NATEXIS	FR •	59	– 0,84
CCF /RM	FR •	80,5	– 1,83
DEXIA FCE RM	FR •	138,1	+ 0,74
STE GENERAL-A-/	FR •	159,2	+ 0,76
BNP /RM	FR •	78,2	– 4,05
ALLIED IRISH BA	GB	18,92	– 0,25
BCA ROMA	IT •	1,5	....
ALPHA CREDIT BA	GR	100,34	....
S-E-BANKEN -A-	SE	9,91	+ 0,55
DEN NORSKE BANK	NO	3,50	+ 4,14
LLOYDS TSB	GB	12,78	+ 1,12
BCO POPULAR ESP	ES •	65,3	+ 0,08
BCO SANTANDER N	ES •	....	....
MERITA	FI •	5,61	+ 2
BANK OF IRELAND	GB	19,66	– 1,21
SV HANDBK -A-	SE	37,91	– 1,14
BARCLAYS PLC	GB	20,54	+ 2,98
BAYR.HYPO-U.VER	DE •	68,7	– 0,29
CHRISTIANIA BK	NO	3,51	+ 3,77
IMI	IT •	13,01	....
BCP REG	PT •	27,74	....
IONIAN BK REG.S	GR	49,94	....
ERGO BANK	GR	110,97	....
COMM.BANK OF GR	GR	94,33	....
COMMERZBANK	DE •	28	– 0,36
I.B.S.PAOLO TO	IT •	12,45	....
UNICREDITO ITAL	IT •	5,46	– 1,09
DEN DANSKE BK	DK	116,89	– 2,25
DEUTSCHE BANK A	DE •	57,1	+ 2,88
DRESDNER BK AG	DE •	42,2	+ 4,46
SPAREBANKEN NOR	NL •	150	+ 1,35
FOERENINGSSB A	SE	23,04	+ 0,24
FOKUS BK	NO	9,04	– 1,27
ABBEY NATIONAL	GB	16,40	+ 0,15
BCO CENTRAL HIS	ES •	10,41	– 0,23
ROLO BANCA 1473	IT •	24,5	– 0,20
NAT BANK GREECE	GR	216,40	....
DEXIA CC	BE •	145,3	– 0,14
ABN AMRO HOLDIN	NL •	19,5	+ 1,30
HALIFAX	GB	11,65	– 0,80
JYSKE BANK REG	DK	79,94	– 2,46
BCO BILBAO VIZC	ES •	....	....
KBC BANCASSURAN	BE •	72,85	+ 1,75
BANK OF PIRAEUS	GR	28,14	....
BES OVERSEAS LT	PT •	....	....
NORDBANKEN HOLD	SE	5,66	+ 0,97
FIRST AUSTRIAN	AT •	49,42	– 91,41
BANKINTER	ES •	31,09	+ 1,34
ARGENTARIA RS	ES •	23,2	– 2,11
KAPITAL HOLDING	DK	42,99	– 1,84
NATL WESTM BK	GB	17,18	+ 0,75
ROYAL BK SCOTL	GB	15,63	+ 2,80
UNIDANMARK -A-	DK	79,54	+ 0,34
OBERBANK	AT •	61	– 3,21
COMIT	IT •	6,54	– 0,76
BANK AUSTRIA AG	AT •	42,89	– 0,60
UBS N	CH	288,42	+ 0,76
COMIT	IT •	6,54	– 0,76
UNICREDITO ITAL	IT •	5,45	– 1,09
BCA INTESA	IT •	5,26	– 0,19
▶ DJ E STOXX BANK P		292,18	– 0,53

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
USINOR	FR •	11,15	+ 3,24
PECHINEY-A-	FR •	28,99	+ 2,01
SIDENOR	GR	23,12	....
ACERINOX REG	ES •	....	....
BRITISH STEEL	GB	1,62	+ 3,64
SOPORCEL	PT •	....	....
TRELLEBORG B	SE	7,24	....
SSAB SW ST A FR	SE	9,20	....
ELKEM ASA, OSLO	NO	10,95	....
ARJO WIGGINS AP	GB	1,50	+ 1,92
BEKAERT	BE •	390	– 2,50
SONAE INDUSTRIA	PT •	12,95	....
AVESTA	SE	2,77	+ 0,40
METSAE-SERLA A	FI •	7,1	....
BUNZL PLC	GB	3,29	+ 2,20
ASSIDOMAEN AB	SE	14,60	+ 0,75
CART.BURGO	IT •	5,56	+ 1,64
MAYR-MELNHOF KA	AT •	42,8	– 0,47
RAUTARUUKKI K	FI •	5,95	+ 0,85
DEGUSSA	DE •	46	– 1,08
THYSSEN	DE •	161,5	+ 1,25
BOEHLER-UDDEHOL	AT •	41,54	+ 2,57
PORTUCEL INDUST	PT •	5,5	....
VOEST-ALPINE ST	AT •	24,5	+ 1,74
UPM-KYMMENE COR	FI •	25,1	+ 1,21
STORA ENSO -R-	FI •	7,7	– 1,91
STORA ENSO -A-	FI •	7,6	– 2,56
SILVER & BARYTE	GR	32,48	....
INPARSA	PT •	23	....
ALUMINIUM GREEC	GR	52,87	....
ELVAL	GR	11,39	....
JOHNSON MATTHEY	GB	5,77	+ 3,56
VIOHALCO	GR	29,61	....
UNION MINIERE	BE •	26,9	+ 1,51
BUHRMANN NV	NL •	14	– 1,06
MODO B FR	SE	18,74	+ 0,29
RIO TINTO	GB	10,02	– 0,42
NORSKE SKOGIND-	NO	26,42	+ 1,33
SMURFIT JEFFERS	GB	1,73	+ 38,64
STORA KOPPARB -	SE	9,91	....
SVENSKA CELLULO	SE	18,74	– 1,15
OUTOKUMPU OY -A	FI •	8,4	– 0,24
▶ DJ E STOXX BASI P		155,09	+ 0,78

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AIR LIQUIDE /RM	FR •	157,8	+ 4,16
AGA -B-	SE	12,09	– 0,89
EMS-CHEM HOLD A	CH	5221,19	– 0,53
BASF AG	DE •	33,6	+ 1,52
BAYER AG	DE •	38,95	– 0,35
BOC GROUP PLC	GB	12,16	– 0,12
AKZO NOBEL	NL •	....	....
KEMIRA	FI •	6,09	– 3,33
DYNO INDUSTRIER	NO	14,48	– 1,57
UNITOR	NO	9,27	– 3,61
CLARIANT N	CH	444,17	+ 1,58
CIBA SPEC CHEM	CH	78,28	+ 1,20
HOECHST AG	DE •	37,8	+ 5,92
HENKEL KGAA VZ	DE •	74,5	– 1,32
LENZING AG	AT •	47,5	– 3,46
ICI	GB	6,72	+ 0,64
LAPORTE	GB	6,23	– 0,68
SNIA BPD	IT •	1,41	+ 2,92
AGA -A-	SE	12,20	+ 0,90
PERSTORP -B-	SE	8,39	– 3,76
SOLVAY	BE •	64,2	– 1,23
TESSENDERLO CHE	BE •	47,75	– 4,31
UCB	BE •	5255	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		302,92	+ 1,73

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
CGIP /RM	FR •	50	+ 0,50
GAZ ET EAUX /RM	FR •	43,24	– 0,25
CIR	IT •	0,82	– 3,16
KVAERNER -A-	NO	16,22	– 3,45
AKER RGI -A-	NO	10,43	....
KVAERNER -B-	NO	14,14	– 2,40
GBL	BE •	173,4	+ 0,29
BTR	GB	1,69	– 0,83
SONAE INVESTIME	PT •	46,25	....
ORKLA -A-	NO	13,82	+ 1,29
GENL ELECTR CO	GB	7,83	+ 0,36
D'IETEREN SA	BE •	454,4	+ 1,09
INCHCAPE PLC	GB	1,87	+ 3,13
INVESTOR -A-	SE	40,96	– 0,53
INVESTOR -B-	SE	41,78	+ 0,13
GEVAERT	BE •	62,3	– 1,11
NORSK HYDRO	NO	32,56	+ 0,36
OERLIKON-BUEHRL	CH	111,20	+ 2,42
ORKLA -B-	NO	11,94	+ 1,98
VEBA AG	DE •	52,5	– 1,32
▶ DJ E STOXX CONG P		239,26	– 0,45

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
FRANCE TELECOM	FR •	74,55	+ 1,22
CABLE & WIRELES	GB	11,56	+ 0,12
BRITISH TELECOM	GB	13,84	– 1,81
TELE DANMARK	DK	120,25	+ 1,13
EUROPOLITAN HLD	SE	93,68	– 2,82
PORTUGAL TELECO	PT •	44,14	....
TIM	IT •	6,79	+ 1,80
VODAFONE GROUP	GB	16,20	+ 0,28
HELLENIC TELE (	GR	26,33	....
DEUTSCHE TELEKO	DE •	34,1	+ 2,40
TELECEL	PT •	200	....
TELECOM ITALIA	IT •	8,07	– 1,62
TELECOM ITALIA	IT •	5,18	+ 0,49
TELEFONICA	ES •	42,15	– 2,02
KONINKLIJKE KPN	NL •	48,9	– 3,65
▶ DJ E STOXX TCOM P		646,23	– 0,21

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
BOUYGUES /RM	FR •	194	+ 2,11
LAFARGE /RM	FR •	84,3	– 2,54
GROUPE GTM	FR •	94,6	– 4,35
IMETAL /RM	FR •	39,95	+ 0,57
COLAS /RM	FR •	182,9	– 0,71
SAINT GOBAIN /R	FR •	131,8	– 2,15
TECHNIP /RM	FR •	78,85	+ 1,46
POTAGUA -B-	DK	17,73	– 5,15
AUMAR	ES •	23,25	– 0,21
AUTOSTRADE PRIV	IT •	....	....
CHARTER	GB	4,72	+ 0,60
ASKO OY	FI •	15,6	+ 1,31
BICC PLC	GB	0,94	+ 4,76
BILFINGER & BER	DE •	17,8	– 2,22
BLUE CIRCLE IND	GB	4,24	– 0,33
BPB	GB	2,82	– 1,97
ACESA REG	ES •	14,57	– 1,55
CRH PLC	GB	14,88	– 3,24
SKANSKA -B-	SE	27,07	+ 1,02
BCA INTESA	IT •	5,26	– 0,19
CIMPOR SGPS R	PT •	27,75	....
CRISTALERIA ESP	ES •	69,1	– 0,08
ACCIONA	ES •	....	....
DRAGADOS CONSTR	ES •	34,01	+ 0,89
TITAN CEMENT RE	GR	73,67	....
HERACLES GENL R	GR	25,57	....
SEMAPA	PT •	17,15	....
HOLDERBANK FINA	CH	228,89	+ 5,11
CBR	BE •	78,4	....
AKTOR SA	GR	9,22	....
MICHANIKI REG.	GR	5,29	....
HELL.TECHNODO.R	GR	6,96	....
HEIDELBERGER ZE	DE •	68	– 2,88
HOCHTIEF ESSEN	DE •	31	– 0,32
PHILIPP HOLZMAN	DE •	132	....
CARADON	GB	1,50	+ 1,92
FOM CON CONTRAT	ES •	61,5	– 1,05
PARTEK	FI •	8,7	+ 2,47
HOLDERBANK FINA	CH	1083,82	+ 0,98
AALBORG PORTLAN	DK	14,78	– 4,89
UNICEM	IT •	8,45	+ 3,30
WILLIAMS	GB	4,68	+ 1,85
PILKINGTON PLC	GB	0,81	– 1,72
RMC GROUP PLC	GB	9,80	– 9,07
ITALCEMENTI	IT •	8,68	– 2,61
ITALCEMENTI RNC	IT •	4,46	– 3,04
RUGBY GRP	GB	1,40	– 3,88
TARMAC	GB	1,63	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,35	+ 0,61
URALITA SA	ES •	10,09	+ 0,60
VALENCIANA CEM	ES •	12,51	– 2,85
SUPERFOS	DK	13,70	+ 0,99
WIENERB BAUSTOF	AT •	174	– 0,72
▶ DJ E STOXX CNST P		185,19	– 0,75

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
HERMES INTL	FR •	75	+ 1,21
ACCOR /RM	FR •	207,3	+ 2,37
MOULINEX /RM	FR •	12,2	– 0,41
CLUB MED. /RM	FR •	69,7	– 0,29
SEB /RM	FR •	67,6	– 0,59
EURO DISNEY /RM	FR •	1,17	....
PATHE /RM	FR •	244	....
CHARGEURS RM	FR •	48,1	+ 5,60
AUSTRIAN AIRLIN	AT •	....	....
WILSON BOWDEN	GB	7,94	+ 0,81
WILLIAM BAIRD	GB	1,47	....
BARRATT DEV PLC	GB	3	– 0,47
BERKELEY GROUP	GB	8,29	+ 0,23
BRITISH AIRWAYS	GB	5,65	+ 2,84
BRYANT GROUP PL	GB	1,30	....
BEAZER GROUP	GB	2,14	+ 0,67
NCL HLDG	NO	2,49	+ 3,88
FINNAIR	FI •	5,16	....
WWWW UK UNITS	GB	0,79	....
WOLFORD AG	AT •	50,3	– 0,59
ELECTROLUX -B-	SE	15,14	+ 0,36
BANG & OLUFSEN	DK	55,82	....
ADIDAS-SALOMON	DE •	91,5	+ 2,23
COMPASS GRP	GB	10,21	+ 2,85
SAS DANMARK A/S	DK	10,48	+ 0,65
GRANADA GROUP P	GB	15,54	+ 1,29
RANK GROUP	GB	3,08	+ 0,93
HPI	IT •	0,64	....
EMI GROUP	GB	5,88	– 0,24
HUNTER DOUGLAS	NL •	24,75	– 2,17
DT.LUFTHANSA N	DE •	20,65	+ 3,51
KLM	NL •	27,15	+ 1,31
LADBROKE GRP	GB	3,46	+ 1,67
SAIRGROUP N	CH	208,09	+ 0,90
BENETTON GROUP	IT •	1,81	+ 2,26
AMER GROUP A	FI •	9,2	– 1,08
THE SWATCH GRP	CH	128,21	+ 1,59
THE SWATCH GRP	CH	583,87	+ 0,58
PERSIMMON PLC	GB	2,48	– 0,58
PENTLAND GRP	GB	1,37	+ 2,11
COURTAULDS TEXT	GB	2,47	+ 0,58
COATS VIYELLA	GB	0,43	.
G WIMPEY PLC	GB	1,53	....
▶ DJ E STOXX CCYC P		162,37	+ 0,79

PHARMACIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
SANOFI /RM	FR •	173,3	+ 2,12
RHONE POUL./RM	FR •	46,37	+ 1,84
ZENECA GROUP	GB	39,67	+ 1,22
ASTRA -B-	SE	18,41	– 0,29
ASTRA -A-	SE	18,46	– 0,88
ELAN CORP	GB	89,50	+ 10,53
ORION B	FI •	21,1	– 2,31
ORION A	FI •	21,5	– 1,38
GLAXO WELLCOME	GB	32,29	+ 0,93
ROCHE HOLDING	CH	15589,24	+ 0,40
ROCHE HOLDING G	CH	11079,49	+ 1,47
NOVO NORDISK B	DK	108,83	– 2,41
NOVARTIS N	CH	1786,38	+ 0,60
SMITHKLINE BEEC	GB	13,15	+ 2,09
SCHERING AG	DE •	113,5	+ 0,67
▶ DJ E STOXX PHAR P		411,47	+ 1,59

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
TOTAL /RM	FR •	95,05	– 0,16
ELF AQUITAINE /	FR •	105,9	– 0,09
PRIMAGAZ /RM	FR •	79,5	– 0,63
REPSOL	ES •	50,85	– 0,49
OMV AG	AT •	82,3	+ 0,49
BP AMOCO	GB	13,13	+ 0,76
BURMAH CASTROL	GB	12,37	+ 0,92
PETROLEUM GEO-S	NO	13,79	+ 1,28
SAGA PETROLEUM	NO	8,98	+ 3,33
ENTERPRISE OIL	GB	4,08	+ 1,77
CESPA	ES •	31,6	– 2,17
ENI	IT •	5,88	+ 1,73
AKER MARITIME	NO	8	– 2,82
OCEAN RIG	NO	0,30	+ 2,30
ROYAL DUTCH CO	NL •	39,85	– 0,37
F.OLSEN ENERGY	NO	7,24	+ 12,61
BG	GB	5,53	+ 0,52
PROSAFE	NO	10,20	....
LASMO	GB	1,23	– 1,14
SMEDVIG -A-	NO	9,04	+ 1,30
PETROFINA SA BR	BE •	424,5	+ 0,83
SAIPEM	IT •	3,64	+ 0,83
SHELL TRANSP &	GB	5,02	– 4,07
ELECTRAFINA	BE •	115,1	– 0,78
▶ DJ E STOXX ENGY P		237,08	+ 0,05

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
FONCIERE LYONNA	FR •	134,9	– 0,74
PARIBAS	FR •	86,1	+ 0,64
BAIL INVEST /RM	FR •	131	....
CPR /RM	FR •	40,4	+ 0,50
EURAFRANCE /RM	FR •	579	– 0,17
SIMCO N /RM	FR •	82,1	– 0,73
SEFIMEG N /RM	FR •	61,5	+ 0,82
UNIBAIL /RM	FR •	120	....
SOPHIA /RM	FR •	35,8	– 0,05
IMM FRANCE /RM	FR •	71,95	....
GFC /RM	FR •	99,5	– 0,50
CORP FIN ALBA -	ES •	146,1	– 0,17
FORTIS AG	BE •	308,63	....
AMVESCAP	GB	7,88	+ 1,88
BRITISH LAND CO	GB	7,08	+ 2,89
CS GROUP N	CH	147,85	+ 0,95
CAPITAL SHOPPIN	GB	4,93	– 0,57
LIBERTY INT.HDG	GB	6,64	+ 2,40
3I	GB	8,81	+ 1,67
BPI-SGPS N	PT •	31,84	....
ING GROEP	NL •	56,95	+ 0,89
MEDIOLANUM	IT •	....	....
HAMMERSON	GB	5,53	– 1,02
ALPHA FINANCE	GR	41,92	....
METROVACESA	ES •	26,2	– 0,19
ALMANIJ	BE •	76,2	+ 0,13
WOOLWICH PLC	GB	4,37	....
LAND SECURITIES	GB	11,33	– 1,60
MEPC PLC	GB	6,25	– 0,23
MEDIOBANCA	IT •	12,4	– 2,75
PROVIDENT FIN	GB	12,79	+ 2,96
RODAMCO NV	NL •	20,7	– 2,36
SCHRODERS PLC	GB	15,80	+ 5,19
SLOUGH ESTATES	GB	4,22	+ 0,68
VALLEHERMOSO SA	ES •	....	....
KAPITAL HOLDING	DK	42,99	– 1,84
UNIM	IT •	0,48	....
▶ DJ E STOXX FINS P		270,14	– 0,07

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
BONGRAIN /RM	FR •	381,1	+ 0,21
DANONE /RM	FR •	238,2	– 2,06
PERNOD RICARD /	FR •	57,5	– 1,71
ERID.BEGH.SAY /	FR •	147,7	+ 2,21
LVMH / RM	FR •	214,4	+ 4,59
ALLIED DOMECQ	GB	8,38	+ 1,02
RIEBER & SON -B	NO	6,72	+ 1,75
BRAU-UNION	AT •	47,6	– 3,84
HELLENIC SUGAR	GR	7,97	....
CARLSBERG AS -A	DK	47,02	+ 0,10
ELAIS OLEAGINOU	GR	19,13	....
PARMALAT	IT •	1,58	+ 1,29
HELLENIC BOTTLI	GR	28,51	....
CADBURY SCHWEPP	GB	14,34	+ 0,50
UNICER REG	PT •	20,25	....
CARLSBERG -B-	DK	47,70	– 0,56
ASSOCIATE BRIT	GB	7,78	– 3,17
DANISCO	DK	45,68	– 0,10
CHR. HANSEN HLD	DK	123,60	– 0,54
RAISIO GRP V	FI •	10,25	....
GREENCORE GROUP	GB	4,24	+ 1,36
MONTEDISON	IT •	1,17	– 0,85
HUHTAMAEKI I VZ	FI •	33,5	– 0,53
BASS	GB	12,13	– 0,29
UNILEVER	NL •	73,1	....
UNILEVER	GB	9,82	+ 0,73
DIAGEO	GB	9,66	+ 2,10
RAISIO GRP K	FI •	10,2	– 3,77
BBAG OE BRAU-BE	AT •	47	– 2,49
NESTLE N	CH	1894,83	+ 0,76
KERRY GRP-A-	GB	12,04	– 0,58
DELTA DAIRY	GR	13,04	....
CULTOR -1-	FI •	9	– 2,17
TATE & LYLE	GB	5,10	– 1,10
UNIGATE PLC	GB	6,05	– 1,61
HEINEKEN	NL •	55	+ 2,51
▶ DJ E STOXX F & BV P		259,47	+ 0,02

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALSTOM	FR •	22,3	– 3,96
LEGRAND /RM	FR •	240,9	– 0,54
SCHNEIDER /RM	FR •	52,15	+ 4,30
REXEL /RM	FR •	81	– 0,61
SITA /RM	FR •	219,9	– 1,17
SIDEL /RM	FR •	75,1	+ 0,13
HALKOR	GR	8,19	....
ALUSUISSE LON G	CH	1012,68	– 0,19
BAA	GB	9,97	+ 0,43
SKF -A-	SE	10,68	+ 3,70
SVENDBORG -A-	DK	8081,18	– 0,83
ABB AB -A-	SE	9,31	....
ABB AB -B-	SE	9,26	– 0,56
ASSOC BR PORTS	GB	4,04	– 1,72
ISS INTL SERV-B	DK	63,15	– 2,17
BONHEUR	NO	18,54	+ 2,56
ATLAS COPCO -A-	SE	18,85	– 0,58
ATLAS COPCO -B-	SE	18,74	....
SVEDALA	SE	12,31	+ 0,44
RHI AG	AT •	22	+ 0,46
BBA GROUP PLC	GB	5,19	+ 0,27
DAMPSKIBS -A-	DK	5508,48	– 0,50
KOEBENHAVN LUFT	DK	112,18	+ 3,09
SAURER ARBON N	CH	522,73	+ 0,60
FINNLINES	FI •	34,61	– 1,11
SECURITAS -B-	SE	14	+ 0,78
METRA A	FI •	17	– 2,66
VA TECHNOLOGIE	AT •	74,2	– 0,40
COOKSON GROUP P	GB	1,91	+ 0,75
HAYS	GB	8,09	– 2,06
DELTA PLC	GB	1,56	+ 2,80
HELLAS CAN SA P	GR	18,73	....
RAUMA OY	FI •	12,4	– 0,24
RIETER HLDG N	CH	535,11	+ 0,58
ELECTROCOMPONEN	GB	5,34	– 1,31
ATTICA ENTR SA	GR	7,88	....
PREMIER FARNELL	GB	2,21	+ 1,30
FKI	GB	2	– 0,70
ADECCO CHESEREX	CH	417,57	+ 1,50
SCANIA AB -A-	SE	18,63	+ 1,18
SCANIA AB -B-	SE	18,90	+ 1,76
SULZER FRAT.SA1	CH	543,15	+ 0,92
RAILTRACK	GB	21,07	+ 1,85
SECURICOR	GB	8,74	+ 1,98
GLYNWED INTL PL	GB	2,34	– 0,60
MAN AG	DE •	233	+ 0,87
KON.NEDLLOYD	NL •	11,4	– 1,30
NFC	GB	1,59	....
HANSON PLC	GB	6,62	– 0,64
IFIL	IT •	3,7	– 2,59
IMI PLC	GB	3,19	– 0,44
LAHMEYER	DE •	40	+ 0,13
RENTOKIL INITIA	GB	6,47	+ 0,22
RANDSTAD HOLDIN	NL •	44	– 2,33
FLS IND.B	DK	18,81	....
ABB BADEN	CH	1031,86	– 0,12
SOPHUS BEREND -	DK	30,67	+ 1,46
KONE B	FI •	96,1	– 0,41
RATIN -B-	DK	184,06	....
RATIN -A-	DK	177,35	– 0,75
SOPHUS BERENDS	DK	29,83	+ 0,91
DET SONDENFJ NO	NO	8,75	+ 3,42
ULSTEIN HOLDING	NO	19,12	....
LINDE AG	DE •	485	....
DAMSKIBS SVEND	DK	8061,16	– 1,64
DAMPSKIBS -B-	DK	5708,99	– 0,93
REXAM	GB	2,35	+ 0,61
CMB	BE •	33,5	+ 3,08
METALLGESELLSCH	DE •	12,8	– 3,03
GKN	GB	10,98	– 1,02
SEAT-PAGINE GIA	IT •	0,91	....
SGS GENEVA BR	CH	798,02	+ 1,74
FLUGHAFEN WIEN	AT •	43,7	– 0,46
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,62	– 1,52
NKT HOLDING	DK	55,76	– 1,19
OCEAN GROUP	GB	....	....
PENINS.ORIENT.S	GB	9,08	+ 0,94
PREUSSAG AG	DE •	437	+ 2,82
BERGESEN	NO	11,82	+ 4,08
BERGESEN	NO	11,36	+ 4,26
LEIF HOEGH	NO	12,05	+ 1,96
SANDVIK -A-	SE	15,56	– 1,38
SANDVIK -B-	SE	15,52	– 1,04
MANNESMANN AG	DE •	118	+ 1,29
STORK NV	NL •	17,45	....
SCHINDLER HOLD	CH	1472,94	– 0,38
SCHINDLER HOLD	CH	1441,39	+ 2,19
SIEBE PLC	GB	3,20	+ 0,89
SKF -B-	SE	11,06	+ 2,53
SHANKS & MCEWAN	GB	3,28	– 0,86
T.I.GROUP PLC	GB	4,85	+ 1,55
TOMRA SYSTEMS	NO	28,97	+ 2,04
EQUANT NV	DE •	68,5	– 0,72
VALMET	FI •	11,61	– 0,76
HEIDELBERGER DR	DE •	63,4	+ 1,44
RHI AG	AT •	22	+ 0,46
▶ DJ E STOXX IND P		309,67	– 0,81

ASSURANCES

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AXA-UAP /RM	FR •	130,5	– 1,51
AGF /RM	FR •	52,2	+ 0,38
ASPIS PRONIA GE	GR	12,44	....
ALLEANZA ASS	IT •	12,8	– 1,16
ALLIANZ AG	DE •	351	+ 3,54
GENERALI ASS	IT •	39,8	– 1,12
TOPDANMARK AS	DK	171,47	+ 0,10
POHJOLA GRP B	FI •	54	+ 12,50
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,88	+ 1,46
SCHWEIZ RUECK N	CH	2325,39	+ 1,32
ALLIED ZURICH	GB	14,38	– 1,60
CGU	GB	13,60	– 0,62
ETHNIKI GEN INS	GR	31,91	....
INA	IT •	2,31	+ 2,21
AEGON NV	NL •	....	....
SEGUROS MUNDIAL	PT •	29,65	....
FORSIKRING CODA	DK	107,48	– 3,61
IRISH LIFE	GB	8,81	+ 1,18
FONDIARIA ASS	IT •	5,4	– 0,37
ZURICH ALLIED N	CH	688,52	+ 2,11
FORTIS AMEV NV	NL •	75,45	+ 0,80
TRYG-BALTICA	DK	22,87	+ 0,12
LEGAL & GENERAL	GB	11,43	+ 0,37
NORWICH UNION	GB	6,60	+ 1,53
RENTENANSTALT	CH	621,09	– 0,30
ERGO VERSICHERU	DE •	141,5	– 0,35
CORP.MAPFRE REG	ES •	23,58	+ 0,34
MUENCH RUECKVER	DE •	458	+ 1,78
STOREBRAND	NO	7,01	+ 2,54
PRUDENTIAL CORP	GB	13,25	– 0,11
RAS	IT •	12,8	– 0,78
GENERALI HLD VI	AT •	226,05	– 2,75
SKANDIA FOERSAE	SE	13,78	+ 2,02
SAMPO -A-	FI •	39	+ 7,73
▶ DJ E STOXX INSU P		393,94	+ 0,79

MÉDIAS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
TF1	FR •	187,5	+ 1,90
HAVAS ADVERTISI	FR •	152,5	+ 1,67
CANAL PLUS /RM	FR •	228,7	+ 0,53
LAGARDERE SCA N	FR •	36,26	+ 1,43
WPP GROUP	GB	5,82	+ 2,75
CARLTON COMMUNI	GB	7,74	+ 0,92
ELSEVIER	NL •	12,75	+ 0,79
B SKY B GROUP	GB	6,32	+ 0,90
SCHIBSTED	NO	11,07	....
MEDIASET	IT •	7,6	+ 1,20
REED INTERNATIO	GB	7,32	+ 1,37
INDEPENDENT NEW	IR •	3,8	+ 4,11
PEARSON	GB	17,96	....
REUTERS GROUP	GB	10,57	+ 2,61
UNITED NEWS & M	GB	7,34	– 0,19
WOLTERS KLUWER	NL •	177,9	– 1,17
▶ DJ E STOXX MEDIA P		303,21	+ 0,75

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
L'OREAL /RM	FR •	648	+ 1,89
BIC /RM	FR •	46,5	....
PROMODES /RM	FR •	639	– 1,54
CPT MODERNES /R	FR •	537	– 1,22
ESSILOR INTL /R	FR •	378,5	+ 0,91
CASINO GP /RM	FR •	91,9	+ 0,88
SEITA /RM	FR •	55	....
SAFEWAY	GB	4,14	+ 7,35
STAGECOACH HLDG	GB	....	....
ASDA GROUP PLC	GB	2,31	+ 1,24
BEIERSDORF AG	DE •	61	....
KESKO OY	FI •	12,5	– 0,79
GIB	BE •	40,5	– 0,98
BRIT AMER TOBAC	GB	7,68	+ 0,37
MODELO CONTINEN	PT •	20,99	....
ETS COLRUYT	BE •	696	+ 0,58
TAMRO	FI •	3,8	....
GOODYS	GR	24,35	....
PAPASTRATOS CIG	GR	13,26	....
FYFFES	GB	2,13	+ 2,74
IMPERIAL TOBACC	GB	8,85	+ 1,63
RECKITT & COLMA	GB	9,96	– 7,13
CFR UNITS -A-	CH	1375,19	+ 1,09
AHOLD	NL •	33,45	+ 1,36
AUSTRIA TABAK A	AT •	66,3	+ 0,48
DELHAIZE	BE •	77,2	– 0,90
TABACALERA REG	ES •	22,82	– 1,04
ATHENS MEDICAL	GR	18,18	....
SAINSBURY J. PL	GB	6,63	+ 1,96
SMITH & NEPHEW	GB	2,55	– 1,10
TESCO PLC	GB	2,48	+ 2,34
TNT POST GROEP	NL •	30,8	+ 4,41
▶ DJ E STOXX CNCY P		513,59	+ 1,22

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
CARREFOUR /RM	FR •	675	+ 0,90
PINAULT PRINT/	FR •	174,8	+ 2,82
CASTO.DUBOIS /R	FR •	....	....
GUILBERT /RM	FR •	115	+ 1,32
VALORA HLDG N	CH	236	+ 1,19
BOOTS CO PLC	GB	14,49	+ 3,54
DIXONS GROUP PL	GB	12,03	+ 2,29
STOCKMANN A	FI •	21	+ 3,45
GEHE AG	DE •	58,6	....
METRO	DE •	73	+ 0,41
GREAT UNIV STOR	GB	8,61	+ 2,18
NEXT PLC	GB	7,83	+ 1,27
JERONIMO MARTIN	PT •	54,2	....
HENNES & MAURIT	SE	77,12	– 0,98
KARSTADT AG	DE •	431	+ 1,41
ARCADIA GRP	GB	2,22	....
MARKS & SPENCER	GB	5,88	....
W.H SMITH GRP	GB	7,13	+ 1
RINASCENTE	IT •	9,3	– 0,96
CENTROS COMER P	ES •	21,36	+ 3,64
WOLSELEY PLC	GB	5,31	+ 3,88
KINGFISHER	GB	9,63	– 1,88
▶ DJ E STOXX RETL P		332,25	+ 0,98

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
THOMSON CSF /RM	FR •	33,85	+ 3,57
SAGEM	FR •	563	– 1,31
CAP GEMINI /RM	FR •	154	+ 1,32
ZODIAC /RM	FR •	199,1	– 0,15
STMICROELEC SIC	FR •	77,25	+ 3
ALCATEL /RM	FR •	122	+ 1,50
DASSAULT SYST./	FR •	36	+ 1,84
ALTEC SA REG.	GR	25,20	....
NERA ASA	NO	1,53	+ 10
BRITISH AEROSPA	GB	7,17	+ 0,20
BARCO	BE •	240	– 2,04
MERKANTILDATA	NO	9,27	+ 1,27
TANDBERG DATA A	NO	3,63	+ 0,97
BOWTHORPE	GB	6,09	+ 5,28
SEMA GROUP	GB	9,62	+ 1,65
GAMBRO -B-	SE	9,37	+ 0,58
COLOPLAST B	DK	103,72	– 0,71
KON. PHILIPS EL	NL •	65,95	+ 4,35
SAP AG	DE •	326	+ 5,16
SAP VZ	DE •	383	+ 4,31
INSTRUMENTARIUM	FI •	35	– 2,78
NETCOM ASA	NO	26,54	+ 0,44
GETRONICS	NL •	45,4	+ 0,78
INTRACOM N	GR	46,55	....
ASK	NO	5,97	+ 0,98
FRESENIUS MED C	DE •	59	– 4,84
GAMBRO -A-	SE	9,42	– 0,57
RACAL ELECT CON	GB	5,43	+ 0,52
WILLIAM DEMANT	DK	54,41	– 0,25
OLIVETTI	IT •	3,2	+ 2,24
ROLLS ROYCE	GB	3,47	....
GN GREAT NORDIC	DK	31,17	....
BAAN COMPANY	NL •	12,05	+ 12,09
OCE	NL •	32,95	+ 2,81
NYCOMED AMERSHA	GB	5,88	+ 1,47
MISYS	GB	7,23	– 4,67
BRITISH BIOTECH	GB	0,41	....
NOKIA -K-	FI •	119,99	+ 3,44
NOKIA -A-	FI •	120	+ 3
RADIOMETER -B-	DK	45,68	+ 1,49
SIEMENS AG	DE •	60,2	+ 0,84
SIRTI	IT •	5,14	– 0,39
SMITHS IND PLC	GB	12,20	+ 0,47
ERICSSON A	SE	24,73	+ 0,22
▶ DJ E STOXX TECH P		393,08	+ 2,12

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
SUEZ LYON EAUX	FR •	179,9	– 0,06
VIVENDI/RM	FR •	244	– 0,81
VIAG	DE •	495	– 1
UNITED UTILITIE	GB	11,32	+ 0,50
OESTERR ELEKTR	AT •	138,22	– 1,64
SCOT POWER	GB	9,14	+ 1,10
ELECTRABEL	BE •	408,9	– 0,02
SYDKRAFT -C-	SE	17,54	....
TRACTEBEL	BE •	168,5	– 1,17
HAFSLUND -A-	NO	5,79	....
CENTRICA	GB	1,67	....
IBERDROLA	ES •	17,18	– 0,12
ELECTRIC PORTUG	PT •	19,45	..
ENDESA	ES •	24,59	– 0,41
GAS NATURAL SDG	ES •	99,15	– 0,20
SEVERN TRENT	GB	13,50	– 0,63
NATIONAL GRID G	GB	7,21	+ 0,59
ANGLIAN WATER	GB	11,59	– 0,24
HAFSLUND -B-	NO	3,48	– 3,23

EURO NOUVEAU MARCHÉ

08/01 12 h 47 ▶

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. veille
ANTONOV	1	....
CARDIO CONTROL	8,1	– 2,41
RING ROSA	10,9	– 1,80
CSS	19	+ 2,43
NEDGRAPHICS HOLD	13,2	....
POLYDOC	2,05	+ 2,50
PROLION HOLDING	78,7	+ 0,25
UCC HOLDING NV	13,05	– 3,33
AIRSPRAY NV	25,3	+ 7,66
C/TAC	16	– 2,74
HITT NV	8,75	– 0,57
INNOCONCEPTS NV	18,5	....
RING ROSA WT	2,55	+ 2

BRUXELLES

	Cours en euros	% Var. veille
INTERNOC HLD	4,75	+ 3,26
INTL BRACHYTHER B	14	– 2,71
SYNERGIA	7,5	....
PAYTON PLANAR	2,33	+ 5,43
ENVIPCO HLD CT	1,86	– 7
FARDEM BELGIUM ABC	18,11	....
LINK SOFTWARE B	7,68	– 0,13
PAYTON PLANAR	2,33	+ 5,43

FRANCFORT

	Cours en euros	% Var. veille
AIXTRON	185	– 4,15
BERTRANDT AG	65	+ 11,49
EUROMICRON	41	+ 16,81
HUNZINGER INFORMAT	102	....
HOEFT & WESSEL	92,5	+ 1,09
INFOMATEC	190	– 2,06
INTERSHOP COMMUNIC	117,5	– 8,91
MUEHLBAUER HOLDING	86	+ 1,42
PLENUM	115,5	+ 3,22
BETA SYSTEMS SOFTW	30,35	+ 12,82
CE COMPUTER EQUIPM	147	– 2,47
DRILLISCH	144	– 6,49
EM.TV & MERCHANDI	540	+ 0,19
LHS GROUP	48,25	+ 1,58
LOESCH UMWELTSCHUT	9	– 2,17
MENSCH UND MASCHIN	69,7	+ 7,07
MOBILCOM	340	– 1,73
MUEHL PRODUCT & SE	17,5	– 2,78
PFEIFFER VACU TECH	37,5	– 0,53
QIAGEN NV	63	+ 1,61
REFUGIUM HOLDING A	33,5	+ 3,08
SACHSENRING AUTO	17,8	+ 1,71
SERO ENTSORGUNG	8,5	– 2,30
SOFTM SOFTWARE BER	58	+ 5,45
TDS	88	– 2,76
TELDAFAX	38	+ 3,75
TELES AG	194	+ 8,01
TIPTEL	11	+ 1,85
TRANSTEC	53	+ 13,98
SALTUS TECHNOLOGY	31	....
SCM MICROSYSTEMS	71,5	+ 4,38
SER SYSTEME	338	+ 0,75
SINGULUS TECHNOLOG	114,5	+ 3,15
TECHNOTRANS	56	+ 1,82
W.E.T. AUTOMOTIVE	51	+ 9,68
1 & 1 AG & CO.KGAA	108	+ 16,13
AUGUSTA BETEILIGUN	68,5	– 1,44
CE CONSUMER ELECTR	180	+ 10,43
CENIT SYSTEMHAUS	161	+ 0,67
GRAPHISOFT NV	15	+ 10,29
ELSA	66	– 8,33
KINOWELT MEDIEN	183	....
BB BIOTECH ZT-D	30,5	....
BB MEDTECH ZT-D	19	....
EDEL MUSIC E 98	330,01	+ 10
LINTEC COMPUTER	86,5	+ 25,36
PSI	83,7	+ 8,7

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne - IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande - LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche - FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark - GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

هكذا من الأصل

VALEURS FRANÇAISES

● Vendredi 8 janvier, l'action **Vivendi** a cédé 0,81 %, à l'ouverture, malgré l'annonce d'une croissance de 90 % des ventes de sa filiale de télécommunications **Cegetel**, dopées par le succès de ses services d'appels de longue distance et de téléphonie mobile.

● L'action **Hachette Filippachi medias** a gagné 0,68 %, à l'ouverture, après l'annonce, la veille, de la vente de sa filiale d'imprimerie au groupe **Maury**.

● Le titre **Renault** s'est apprécié de 4,51 %, vendredi matin 8 janvier. *La veille, le groupe avait annoncé une progression de 15,8 % de ses ventes mondiales en 1998, avec 2 128 000 véhicules vendus.*

● Le titre **Pernod-Ricard** a gagné 0,08 % dans les premiers échanges à Paris, vendredi. L'entreprise française a annoncé l'acquisition du distributeur britannique **Goodwins of Hanley Ltd** par sa filale de distribution en gros, **BWG**.

● Les valeurs financières étaient bien orientées, vendredi matin, après les prises de bénéfices observées la veille. Les titres **CPR** (+ 3,6 %), **Société Générale** (+ 1,9 %) et **Paribas** (+ 1,1 %) ont progressé, tandis que **BNP** et **CCF** sont restés inchangés.

● *L'action* **Canal Plus** *a gagné 0,4 %, vendredi à* l'ouverture. Selon la firme, le nombre de souscripteurs de CanalSatellite *a augmenté de 40 % en 1998.*

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 8 JANVIER — **Cours relevés à 12 h 30**

Liquidation : 22 janvier

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
B.N.P. (T.P)	146,60	147	964,26	+ 0,27	1000
CR.LYONNAIS(TP)	140	139,20	913,09	− 0,57	1000
RENAULT (T.P.)	437,10	437,50	2869,81	+ 0,09	1000
SAINT GOBAIN(T.P	185,50	183,10	1201,06	− 1,29	1000
THOMSON S.A (T.P	143,30	140,30	920,31	− 2,09	1000
ACCOR	202,50	206,70	1355,86	+ 2,07	100
AGF	52	52	341,10	...	30
AIR LIQUIDE	151,50	156,40	1025,92	+ 3,23	70
ALCATEL	120,20	121,50	796,99	+ 1,08	40
ALSTOM	23,22	22,30	146,28	− 3,96	40
ALTRAN TECHNO. #	200	202	1325,03	+ 1	10
ATOS CA	202,20	202	1325,03	− 0,09	10
AXA	132,50	129,80	851,43	− 2,03	60
BAIL INVESTIS	131	130,10	853,40	− 0,68	100
BAZAR HOT. VILLE	115	115	754,35	...	50
BERTRAND FAURE	58	58	380,46	...	5
BIC	46,50	46,34	303,97	− 0,34	25
BIS	78	81	531,33	+ 3,84	20
B.N.P.	81,50	77,56	508,69	− 4,84	25
BOLLORE	171	168,25	1103,32	− 1,63	50
BONGRAIN	380,30	390	2558,23	+ 2,55	50
BOUYGUES	190	195,40	1281,74	+ 2,84	50
BOUYGUES OFFS	20,18	22,08	144,84	+ 9,41	10
BULL#	6,31	6,28	41,19	− 0,47	10
CANAL +	*227,50*	*227,20*	1490,33	− 0,13	20
CAP GEMINI	152	153,80	1008,86	+ 1,18	40
CARBONE LORRAINE	38	37,50	245,98	− 1,31	10
CARREFOUR	669	675	4427,71	+ 0,89	100
CASINO GUICHARD	91,10	92	603,48	+ 0,98	10
CASINO GUICH.ADP	55,55	56,25	368,98	+ 1,26	10
CASTORAMA DUB.(L	206	197	1292,24	− 4,36	25
C.C.F.	82	79,70	522,80	− 2,80	25
CEGID (LY)	152	164	1075,77	+ 7,89	25
CERUS EUROP.REUN	6,75	6,76	44,34	+ 0,14	45
CGIP	49,75	50	327,98	+ 0,50	10
CHARGEURS	45,55	47,99	314,79	+ 5,35	100
CHRISTIAN DALLOZ	64,85	64,50	423,09	− 0,53	10
CHRISTIAN DIOR	113,50	118	774,03	+ 3,96	52
CIC -ACTIONS A	73	73,95	485,08	+ 1,30	100
CIMENTS FRANCAIS	50	48,70	319,45	− 2,60	25
CLARINS	72	72,10	472,94	+ 0,13	50
CLUB MEDITERRANE	69,90	69,15	453,59	− 1,07	25
CNP ASSURANCES	25,92	26,77	175,60	+ 3,27	25
COFLEXIP	62,70	66,60	436,87	+ 6,22	10
COLAS	184,20	184,10	1207,62	− 0,05	40
COMPTOIR ENTREP	2,15	2,16	14,17	+ 0,46	10
CPR	40,20	40,40	265,01	+ 0,49	50
CRED.FON.FRANCE	13,19	13,11	86	− 0,60	100
CFF.(FERRAILLES)	34	33,94	222,63	− 0,17	50
CREDIT LYONNAIS	39,05	37,35	245	− 4,35	60
CS SIGNAUX(CSEE)	58	56,45	370,29	− 2,67	100
DAMART	71	70	459,17	− 1,40	5
DANONE	243,20	237,90	1560,52	− 2,17	10
DASSAULT-AVIATIO	170	163	1069,21	− 4,11	50
DASSAULT SYSTEME	35,35	36	236,14	+ 1,83	5
DE DIETRICH	44,64	44,28	290,46	− 0,60	25
DEVEAUX(LY)#	106,70	112	734,67	+ 4,96	20
DEV.R.N-P.CAL LI	10,16	10,10	66,25	− 0,59	100
DEVIA FRANCE	135,10	134	878,98	− 0,81	100
DMC (DOLLFUS MI)	9,29	9,30	61	+ 0,10	75
DYNACTION	25,10	24,90	163,33	− 0,79	25
ECIA	107,70	109,80	720,24	+ 1,94	25
EIFFAGE	68	69,50	455,89	+ 2,20	50
ELF AQUITAINE	106	105	688,75	− 0,94	50
ERAMET	25,15	27	177,11	+ 7,35	20
ERIDANIA BEGHIN	144,50	149,40	980	+ 3,39	65
ESSILOR INTL	375,10	377,50	2476,24	+ 0,63	20
ESSILOR INTL.ADP	324,80	328	2151,54	+ 0,98	20
ESSO	70	70,40	461,79	+ 0,57	50
EURAFRANCE	580	575	3771,75	− 0,86	200
EURO DISNEY	1,17	1,18	7,74	+ 0,85	5
EUROPE 1	199,90	195	1279,12	− 2,45	100
EUROTUNNEL	1,06	1,09	6,85	...	...
FIMALAC SA	102	100	655,96	− 1,96	140
FINEXTEL	17,80	18	118,07	+ 1,12	100
FIVES-LILLE	68	67,70	444,08	− 0,44	50
FRANCE TELECOM	73,65	74,20	486,72	+ 0,74	25
FROMAGERIES BEL	684	701	4598,26	+ 2,48	50
GALERIES LAFAYET	868,50	855	5608,43	− 1,55	100
GASCOGNE	71,15	70,25	460,81	− 1,26	80
GAUMONT #	54,55	54,70	358,81	+ 0,27	50
GAZ ET EAUX	43,35	43,06	282,46	− 0,66	5
GEOPHYSIQUE	51,75	53	347,66	+ 2,41	10
G.F.C.	100	99,50	652,68	− 0,50	100
GRANDVISION	22,15	21,41	140,44	− 3,34	10
GROUPE ANDRE S.A	108,70	106,20	696,63	− 2,29	50
GPE VALFOND ACT.	50	49,99	327,91	− 0,02	100
GR.ZANNIER (LY)	21,40	21,13	138,60	− 1,26	10
GROUPE GTM	98,90	95	623,16	− 3,94	50
GROUPE PARTOUCHE	65,40	65	426,37	− 0,61	91
GUILBERT	113,50	115	754,35	+ 1,32	10
GUYENNE GASCOGNE	375	378,80	2484,77	+ 1,01	100
HACHETTE FILL.ME	205	207	1357,83	+ 0,97	20
HAVAS ADVERTISIN	150	152,10	997,71	+ 1,40	50
IMETAL	88,45	89,20	585,11	+ 0,84	50
IMMEUBLES DE FCE	20	19,05	*124,96*	− 4,75	10
INFOGRAMES ENTER	58,50	58,80	385,70	+ 0,51	20
INGENICO	25	25,06	164,38	+ 0,24	10
INTERBAIL	21,50	21,50	141,03	—	100
INTERTECHNIQUE	250	253	1659,57	+ 1,20	100
ISIS	60,40	63,30	415,22	+ 4,80	50
JEAN LEFEBVRE	78,90	—	—	—	50
KLEPIERRE	91,20	91,20	598,23	—	50
LABINAL	176	180	1180,72	+ 2,27	100
LAFARGE	86,50	83,45	547,40	− 3,52	25
LAGARDERE	35,75	36,35	238,44	+ 1,67	40
LAPEYRE	64,60	66	432,93	+ 2,16	10
LEBON (CIE)	37,50	37,42	245,46	− 0,21	50
LEGRAND	242,20	242	1587,42	− 0,08	10
LEGRAND ADP	140	142	931,46	+ 1,42	10
LEGRIS INDUST	39,70	39,56	259,50	− 0,35	20
LOCINDUS	121	124	813,39	+ 2,47	150
L'OREAL	636	639	4191,57	+ 0,47	10
LVMH MOET HEN.	205	216	1416,87	+ 5,36	10
MARINE WENDEL	182	179,80	1179,41	− 1,20	100
METALEUROP	3,60	3,74	24,53	+ 3,88	25
MICHELIN	33,55	32,96	216,14	− 1,78	12
MONTUPET SA	32,35	32,88	215,68	+ 1,63	10
MOULINEX	12,25	12,19	79,96	− 0,48	10
NATEXIS	59,50	58,75	385,37	− 1,26	100
NORBERT DENTRES.	28,90	29,27	192	+ 1,28	10
NORD-EST	20,94	20,95	137,42	+ 0,04	50
NORDON (NY)	71,50	68,80	451,30	− 3,77	70
NRJ #	170,90	169	1108,57	− 1,11	10
OLIPAR	7,70	7,77	50,97	+ 0,90	60
PARIBAS	85,55	86	564,12	+ 0,52	100
PATHE	244	244	1600,54	—	100
PECHINEY ACT ORD	28,42	29,18	191,41	+ 2,67	100
PERNOD-RICARD	58,50	57,35	376,19	− 1,96	20
PEUGEOT	138	139,20	913,09	+ 0,86	35
PINAULT-PRINT.RE	170	174	1141,37	+ 2,35	20
PLASTIC OMN.(LY)	79,90	79	518,21	− 1,12	20
PRIMAGAZ	80	79,50	521,49	− 0,62	10
PROMODES	649	636	4171,89	− 2	20
PUBLICIS #	143	147,50	967,54	+ 3,14	25
REMY COINTREAU	16,60	16,40	107,58	− 1,20	10
RENAULT	41,20	42,69	280,03	+ 3,61	25
REXEL	81,50	81	531,33	− 0,61	5
RHODIA	12,82	12,83	84,16	+ 0,07	100
RHONE POULENC A	45,53	46,09	302,33	+ 1,22	25
ROCHEFORTAISE CO	107,70	107,10	702,53	− 0,55	10
ROCHETTE (LA)	2,47	2,45	16,07	− 0,80	10
ROYAL CANIN	52	52	341,10	...	20
RUE IMPERIALE (L	997	995	6526,77	− 0,20	200
SADE (NY)	34	33,57	220,20	− 1,26	100
SAGEM SA	570,50	570	3738,95	− 0,08	50
SAINT-GOBAIN	134,70	132	865,86	− 2	100
SALVEPAR (NY)	76,50	74	485,41	− 3,26	50
SANOFI	169,70	173,30	1136,77	+ 2,12	25
SAUPIQUET (NS)	58,50	57	373,90	− 2,56	50
SCHNEIDER SA	50	52,30	343,07	+ 4,60	50
SCOR	57	57	373,90	...	25
S.E.B.	68	65,80	431,62	− 3,23	20
SEFIMEG CA	61	61,50	403,41	+ 0,81	100
SEITA	55	54,30	356,18	− 1,27	50
SELECTIBANQUE	11,01	11,01	72,22	...	100
SFIM	76,60	78,50	514,93	+ 2,21	160
SGE	44,35	43	282,06	− 3,04	85
SIDEL	75	75,35	494,26	+ 0,46	15
SILIC CA	149,80	153	1003,61	+ 2,13	100
SIMCO	82,70	83	544,44	+ 0,36	100
S.I.T.A	222,50	218,80	1435,23	− 1,66	50
SKIS ROSSIGNOL	12,35	12,50	81,99	+ 1,21	25
SOCIETE GENERALE	158	157,90	1035,76	− 0,06	30
SOC.FONC.LYON.#	135,90	134,90	884,89	− 0,73	59
SODEXHO ALLIANCE	190	181,70	1191,87	− 4,36	100
SOGEPARC (FIN)	73,95	72,10	472,94	− 2,50	50
SOMMER-ALLIBERT	23,49	23	150,87	− 2,08	5
SOPHIA	36,82	37	242,70	+ 0,48	75
SPIR COMMUNIC. #	46,80	47	308,30	+ 0,42	20
STRAFOR FACOM	59	60,50	396,85	+ 2,54	25
SUEZ LYON.DES EA	180	179,90	1180,07	− 0,05	60
SYNTHELABO	212,10	219,50	1439,83	+ 3,48	10
TECHNIP	78,70	79,90	524,11	+ 1,52	20
THOMSON-CSF	32,78	33,66	220,80	+ 2,68	20
TOTAL	95,20	95,05	623,49	− 0,15	50
UNIBAIL	120	120	787,15	—	100
UNION ASSUR.FDAL	108	110	721,55	+ 1,85	10
USINOR	10,80	11,14	73,07	+ 3,14	20
VALEO	63,70	65,65	430,64	+ 3,06	20
VALLOUREC	32	32,30	211,87	+ 0,93	100
VIA BANQUE	27,90	27,70	181,70	− 0,71	100
VIVENDI	246	243,90	1599,88	− 0,85	100
WORMS (EX.SOMEAL	13,54	13,54	88,82	—	10
ZODIAC EX.DT DIV	199,40	199,10	1306,01	− 0,15	10

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
AMERICAN EXPRESS	88,50	90	590,36	+ 1,69	—
A.T.T. #	72	71	465,73	− 1,38	1
BARRICK GOLD #	17,67	18	118,07	+ 1,86	—
CROWN CORK ORD.#	27,37	—	—	—	5
DE BEERS #	11,70	11,75	77,07	+ 0,42	—
DU PONT NEMOURS	49,45	49,33	323,58	− 0,24	—
EASTMAN KODAK #	60,20	62,50	409,97	+ 3,82	2
FORD MOTOR #	50,40	50,40	330,28	...	1
GENERAL ELECT. #	87,90	87,95	576,91	+ 0,05	—
GENERAL MOTORS #	66,40	66,25	434,57	− 0,22	1
HITACHI #	5,53	5,62	36,86	+ 1,62	50
I.B.M #	162	162,40	1065,27	+ 0,24	—
ITO YOKADO #	55,95	55	360,78	− 1,69	50
MATSUSHITA #	14,90	14,51	95,18	− 2,61	50
MC DONALD'S #	66,80	66,85	438,51	+ 0,07	—
MERCK AND CO #	129,80	130,40	855,37	+ 0,46	—
MITSUBISHI CORP.	4,71	4,75	31,16	+ 0,84	50
MOBIL CORPORAT.#	76,40	77	505,09	+ 0,78	1
MORGAN J.P. #	94,05	96,55	633,33	+ 2,65	2
NIPP. MEATPACKER	13,80	13,50	88,56	− 2,17	50
PHILIP MORRIS #	45,19	45,75	300,10	+ 1,23	—
PROCTER GAMBLE	77,40	78	511,65	+ 0,77	—
SEGA ENTERPRISES	18,81	18,35	120,37	− 2,44	50
SCHLUMBERGER #	44,50	45,85	300,76	+ 3,03	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; *Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.*

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 8 JANVIER

Cours relevés à 12 h 30

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADLPARTNER #	24,40	160,05	+ 8,44
AB SOFT ◆	21,40	140,37	—
ALPHAMEDIA	50,45	330,93	− 2,03
ALPHA MOS	10,48	68,74	− 2,05
ALTAMIR & CI	154,30	1012,14	− 0,06
ALDETA	5,26	34,50	—
APPLIGENE ON	3,10	20,33	− 7,18
ASTRA	0,88	5,77	+ 3,52
ATN	13,10	85,93	− 2,23
AVENIR TELEC	44,60	292,56	+ 6,36
BARBARA BUI	7,25	47,56	− 1,36
BELVEDERE	69	452,61	− 1,42
BIODOME #	17,50	114,79	....
BVRP	45,90	301,08	+ 2
CAC SYSTEMES	9,95	65,27	− 0,50
CEREP ◆	26	170,55	....
CHEMUNEX # ◆	1	6,56	....
COIL	47	308,30	− 2,12
CRYO INTERAC	19,56	128,31	− 4,58
CYBER PRESS	48,50	318,14	− 0,57
CYRANO #	18,20	119,38	+ 2,01
DESK #	26,60	174,48	....
DESK BS 98 ◆	3,02	19,81	—
DMS #	11,40	74,78	− 0,86
DUPAND ALLIZ ◆	6,10	40,01	—
DURAN DUBOI	66,10	433,59	+ 0,76
ESKER	22,35	146,61	+ 5,42
EUROFINS SCI	63,20	414,56	+ 0,15
EURO.CARGO S	11,89	77,99	....
EUROPSTAT	35	229,58	—
FABMASTER # ◆	25	163,99	—
FI SYSTEM	23,39	153,43	− 0,04
FLOREANE MED	10,30	67,56	....
GENERIX #	58,60	384,39	+ 2,80
GENESYS #	11,48	75,30	+ 0,26
GENSET	69,60	456,55	− 1,83
GUILLEMOT	71,50	469,01	+ 2,14
GUYANOR ACTI	0,53	3,48	+ 8,16
HF COMPANY	69,90	458,51	− 0,14
HIGH CO.	40	262,38	....
HOLOGRAM IND	66	432,93	+ 0,15
IDP	2,57	16,86	+ 0,39
IDP BS 98 (2 ◆	1,07	7,02	—
IGE + XAO	4	26,24	....
ILOG	10,60	69,53	− 0,93
IMECOM GROUP	4,39	28,80	− 1,12
INFONIE	23,85	156,45	− 10
LEXIBOOK	40	262,38	+ 0,25
JOLIEZ-REGOL ◆	8,38	54,97	....
JOLIEZ-REGOL ◆	0,26	1,71	....
LACIE GROUP	15,25	100,03	− 8,44
MEDIDEP #	19,80	129,88	− 0,50
MILLE AMIS # ◆	5,94	38,96	....
MONDIAL PECH ◆	11,04	72,42	....
NATUREX	14,43	94,65	+ 6,88
OLITEC	120	787,15	− 0,82
OMNICOM	125	819,95	− 2,72
OXIS INTL RG	2,44	16,01	+ 4,27
PERFECT TECH ◆	18,50	121,35	....
PHONE SYS.NE	9,50	62,32	....
PICOGIGA	17,87	117,22	+ 2,11
PROSODIE	65	426,37	+ 5,34
PROLOGUE SOF	32	209,91	− 1,08
PROXIDIS	1,37	8,99	+ 0,73
QUANTEL	7,62	49,98	+ 1,32
R2I SANTE	49,50	324,70	....
RADOUX INTL	37,65	246,97	+ 0,26
RECIF #	13,69	89,80	+ 3,32
REPONSE #	17,50	114,79	....
REGINA RUBEN	6,75	44,28	− 1,74
SAVEURS DE F	25,92	170,02	....
SILICOMP #	11,90	78,06	− 2,45
SERP RECYCLA	124,90	819,29	+ 0,72
STACI ◆	23,50	154,15	....
STELAX	0,40	2,62	+ 5,26
SYNELEC #	46	301,74	− 0,64
LA TETE D.L.	4,60	30,17	—
THERMATECH I	33	216,47	+ 3,12
TITUS INTERA	91,90	602,82	+ 0,22
TITUS INTER. ◆	100,60	659,89	....
TRANSGENE #	43	282,06	+ 4,87
UNION TECHNO	0,50	3,28	− 1,96
VALORUM #	2,90	19,02	− 13,43
V CON TELECO	6,79	44,54	+ 4,46
WESTERN TELE	6,85	44,93	+ 0,73

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 8 JANVIER

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	70,20	460,48	....
AIGLE #	74,80	490,66	− 0,13
ALGECO #	73	478,85	+ 1,38
APRIL S.A.#(	78	511,65	− 2,50
ARKOPHARMA #	65,10	427,03	+ 1,95
ASSUR.BQ.POP	98,80	648,09	+ 0,30
ASSYSTEM #	21,85	143,33	− 4,54
BELLE JARDIN ◆	59,45	389,97	....
BENETEAU CB#	125,60	823,88	− 1,10
BIOBLOCK SCT ◆	63,25	414,89	....
BISC. GARDEI	4,86	31,88	....
BOIRON (LY)#	65	426,37	− 1,51
BOISSET (LY)	53,15	348,64	+ 0,09
BOIZEL CHANO	77,50	508,37	− 2,02
BONDUELLE	21,20	139,06	+ 0,95
BOURGEOIS (L ◆	6,36	41,72	....
BRICE	47,10	308,96	− 1,67
BRICORAMA # ◆	48,95	321,09	....
BRIOCHE PASQ	100,80	661,20	− 0,19
BUT S.A.	45	295,18	....
SOLERI	51	334,54	+ 0,89
CDA-CIE DES	30,48	199,94	....
CEGEDIM #	40	262,38	− 4,76
CERG-FINANCE	[illegible]	855,96	—
CGBI	26,80	175,80	− 2,18
CLAYEUX (LY)	7,40	48,54	+ 0,13
CNIM CA#	36,50	239,42	+ 1,02
COFITEM-COFI	50,40	330,60	+ 0,09
CIE FIN.ST-H	57,70	378,49	− 2,20
C.A. PARIS I	142,70	936,05	− 1,72
C.AILLE & V	47	308,30	− 2,06
C.A.LOIRE/H.	41,50	272,22	+ 0,82
C.A.MORBIHAN	48,50	318,14	—
C.A.DU NORD#	78,35	513,94	− 0,19
C.A. OISE CC	59,50	390,29	− 0,66
C.A.PAS DE C	85,50	560,84	....
C.A.TOULOUSE	73,20	480,16	+ 0,61
CRCAM CCI NV	40,20	263,69	+ 0,75
CRCAM TOUR.P	[illegible]	373,90	—
CROMETAL	49,21	322,80	− 5
DAPTA-MALLIN	[illegible]	—	....
GROUPE J.C.D	60	393,57	+ 3,44
DAUPHIN OTA	80,95	531	+ 3,78
DECAN GPE NO	155	1016,73	—
DU PAREIL AU	66	432,93	− 3,64
EXPAND S.A	46,90	307,64	− 0,21
L ENTREPRISE	67	439,49	+ 1,90
ETAM DEVELOP	40	262,38	—
EUROPEENNE C	81,50	534,60	—
EUROP.EXTINC	58	380,78	− 0,90
EXEL INDUSTR	59,50	390,29	+ 0,33
FACTOREM	134	878,98	+ 0,76
FACTOREM NV ◆	128,70	631,10	—
FAIVELEY #	22,30	147,89	− 2,17
FINATIS(EX.L	60,95	399,81	− 0,08
FININFO	155	1016,73	− 0,64
FLO (GROUPE)	42	275,50	—
FOCAL (GROUP ◆	45,70	298,77	—
FRAIKIN 2#	58,20	381,77	− 4,97
FRANKOPARIS	14,25	93,47	− 8,08
GARONOR ACT. ◆	16,83	110,40	—
GAUTIER FRAN	58	380,46	− 1,69
GEL 2000 ◆	2,18	14,30	....
GENERALE LOC	27,20	178,42	− 1,09
GEODIS #	70	459,17	+ 2,48
G.E.P PASQUI	3,04	19,94	− 5
GFI INDUSTRI	37,30	244,67	+ 3,23
GFI INFORMAT	96	629,72	− 1,03
GO SPORT	64	419,81	− 0,46
FINANCIERE G ◆	7,08	46,44	....
GRAND MARNIE	4949,50	32466,59	− 1,01
GROUPE BOURB	47,25	309,94	....
GUERBET S.A ◆	19,06	125,03	....
GUY DEGRENNE	42,50	278,78	+ 3,65
GUYOMARC H N	62	406,69	− 1,58
HERMES INTL	75	491,97	+ 1,21
HYPARLO #(LY	95,30	625,13	....
I.C.C.#	29	190,23	+ 2,25
IMMOB.BATIBA	49	321,42	− 1,80
IMS(INT.META	7,70	50,51	− 0,64
INFO REALITE	50	327,98	—
INT. COMPUTE	8,22	53,92	− 1,90
JET MULTIMED	110,50	724,83	+ 0,45
LATECOERE #	98	642,84	− 1,01
L.D.C.	140	918,34	− 3,84
LECTRA SYST.	5,71	37,46	− 2,89
LEON BRUXELL	62	406,69	+ 0,46
LOUIS DREYFU	21,90	143,65	− 0,18
LVL MEDICAL	13,73	90,06	− 1,57
M6-METROPOLE	143,20	939,39	− 1,17
MEDASYS DS	2,23	14,63	− 0,82
MANITOU #	122,50	803,55	....
MANUTAN	56,15	368,32	− 4,83
MARC ORIAN	106	695,31	− 0,65
MARIONNAUD P.	37,50	245,98	− 3,59
MECATHERM #	27,50	180,39	....
MGI COUTIER	42,10	276,16	+ 0,02
MICHEL THIER	111,50	731,39	+ 0,17
TOUPARGEL (L ◆	11,55	75,76	....
NAF-NAF #	14,50	95,11	− 3,33
PARIS EXPO	37,75	247,62	− 1,92
PENAUILLE PO	234	1534,94	+ 0,21
PHYTO-LIERAC	29,27	192	+ 0,93
POCHET	84,10	551,66	− 14,12
RADIALL #	65,50	429,65	− 4,93
RALLYE(CATHI	65,45	429,32	− 1,05
REYNOLDS	40,10	263,04	+ 4,97
RUBIS #	23,79	156,05	+ 2,32
SABATE SA #	116	760,91	....
SEGUIN MOREA	77,10	505,74	− 3,38
SIDERGIE ◆	122	800,27	....
SIPAREX (LY)	20,80	136,44	− 0,47
SOCAMEL-RESC	18,32	120,17	+ 4,92
SOPRA #	286,30	1878	− 4,24
SPORT ELEC S ◆	3,62	23,68	....
STALLERGENES	30	196,79	− 1,96
STEF-TFE #	39,85	261,40	—
SUPERVOX (B)	2,70	17,71	—
SYLEA	43	282,06	+ 1,65
TF1	183,30	1202,37	− 0,98
TRIGANO	27,15	178,09	− 1,95
UBI SOFT ENT	139	911,78	—

SICAV
FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 7 janvier

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires ★ euros	Valeurs unitaires ★ francs ★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	24,61	161,43	07/01
AGIPI ACTIONS (AXA)	23,95	157,10	07/01
BNP — 3615 BNP			
ANTIGONE TRESORIE	141213,17	926297,67	07/01
NATIO COURT TERME	2264,52	14854,28	07/01
NATIO COURT TERME 2	61500,20	403414,87	07/01
NATIO EPARGNE	345,50	2266,33	07/01
NATIO EP. CROISSANCE	630,28	4134,23	07/01
NATIO EP. PATRIMOINE	26,78	175,67	07/01
NATIO EPARG. RETRAITE	31,22	204,79	07/01
NATIO EPARGNE TRESOR	1841,47	12079,25	07/01
NATIO EURO VALEURS	218,10	1430,64	07/01
NATIO EURO OBLIG.	173,66	1139,13	07/01
NATIO EURO OPPORT.	193,98	1272,43	07/01
NATIO EURO PERSPECT	342,71	2248,03	07/01
NATIO IMMOBILIER	263,19	1726,22	07/01
NATIO INTER	175,92	1153,96	07/01
NATIO MONETAIRE C.	863,16	5661,96	07/01
NATIO MONETAIRE D	794,51	5211,64	07/01
NATIO OBLIG. LT	36,82	241,52	07/01
NATIO OBLIG. MT C	143,37	940,45	07/01
NATIO OBLIG. MT D	138,57	908,96	07/01
NATIO OPPORTUNITES	34,57	226,76	07/01
NATIO PLACEMENT C	12508,38	82049,07	07/01
NATIO PLACEMENT D	11433,30	74997,53	07/01
NATIO REVENUS	174,94	1147,53	07/01
NATIO SECURITE	1756,86	11522,93	07/01
NATIO VALEURS	283,49	1859,57	07/01
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT			
MONEDEN	14767,78	96870,16	07/01
OBLIG. TTES CATÉ.	46,33	303,90	07/01
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	175,32	1150,02	07/01
NORD SUD DEVELOP. C	407,86	2675,39	06/01
NORD SUD DEVELOP. D	365,29	2396,15	06/01
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
PATRIMOINE RETRAITE C	49,86	327,06	07/01
PATRIMOINE RETRAITE D	47,21	309,68	07/01
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
FONSICAV C	3141,04	20603,87	07/01
MONÉJ D	1750,50	11482,53	08/01
OBLIFUTUR C	94,56	620,21	07/01
OBLIFUTUR D	87,14	571,60	07/01
ORACTION	180,78	1185,84	07/01
REVENU-VERT	184,25	1208,60	07/01
SÉVÉA	18,14	118,99	05/01
SYNTHÉSIS	3283,77	21540,12	07/01
UNIVERS ACTIONS	47,90	314,20	07/01
UNI ASSOCIATIONS	18,26	119,78	08/01
UNI-FONCIER	287,96	1888,89	07/01
LION TRÉSOR	[illegible]	2683	07/01
OBLILION	[illegible]	2446,46	07/01
SICAV 5000	[illegible]	1014,57	07/01
SLIVAFRANCE	[illegible]	1718,61	07/01
SLIVAM	[illegible]	699,91	07/01
SLIVARENTE	[illegible]	274,39	07/01
SLIVINTER	[illegible]	974,62	07/01
TRILION	[illegible]	5197,61	07/01
Crédit Mutuel			
KALEIS SÉRÉNITÉ C	[illegible]	1156,65	07/01
KALEIS DYNAMISME D	[illegible]	1355,73	07/01
KALEIS ÉQUILIBRE D	[illegible]	1221,59	07/01
KALEIS SÉRÉNITÉ D	[illegible]	1134,54	07/01
LATITUDE C	[illegible]	164,48	07/01
LATITUDE D	[illegible]	137,16	07/01
OBLITYS D	[illegible]	691,51	07/01
PLÉNITUDE D PEA	[illegible]	272,89	07/01
POSTE GESTION D	[illegible]	14967,56	07/01
POSTE PREMIÈRE SI	[illegible]	42406,44	07/01
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

LÉGENDE
★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

LE MONDE / SAMEDI 9 JANVIER 1999

SPORTS Le Paris-Saint-Germain, qui reçoit Saint-Etienne, samedi 9 janvier, en seizièmes de finale de la Coupe de la Ligue, a profité de la trêve hivernale pour oublier un début de saison tourmenté. ● LAURENT PERPÈRE, directeur général chargé des finances à Canal Plus, nommé président délégué en remplacement de Charles Biétry, démissionnaire, a négocié les arrivées des attaquants Xavier Gravelaine, Mickaël Madar et Bruno Rodriguez. ● DEUX AUTRES RECRUES, un défenseur central et un milieu de terrain, sont attendues par l'entraîneur, Artur Jorge, qui ambitionne de terminer le championnat dans les quatre premiers. ● CANAL PLUS n'entend pas se désengager du club alors que se profilent d'âpres négociations autour des droits de retransmission des matches du championnat de France, détenus par la chaîne cryptée jusqu'en juin 2001.

Le Paris-SG entame une nouvelle période cruciale pour son avenir

Après l'expérience avortée d'un président délégué omnipotent, le club parisien s'efforce d'oublier l'ère Biétry. Le nouveau « patron », Laurent Perpère, énarque, directeur général chargé des finances à Canal Plus, compte diriger le club comme une entreprise moderne

QUAND LE FILM est en danger, il faut changer de réalisateur. Nul mieux que Canal Plus, la chaîne du cinéma, ne pouvait se risquer à adapter le précepte au sport et en particulier au Paris-Saint-Germain, repris par la chaîne le 31 mai 1991. Laurent Perpère, l'homme du défi, s'est mis au travail avec la décontraction contrôlée qui accompagne les énarques tout au long de leur carrière. Le sourire charmeur et la poignée de main civile, le directeur général chargé des finances de Canal Plus (depuis le 16 octobre 1995) profite allègrement de son état de grâce, ce qui ne l'a pas empêché d'agir depuis son intronisation, le 22 décembre 1998.

Pour stopper la déliquescence sportive du club, encalminé à la 11e place du classement du championnat de France à 22 points du leader, Marseille, Laurent Perpère a dû œuvrer dans l'urgence en renforçant le secteur offensif avec une trésorerie exsangue. Pour s'assurer les services de Xavier Gravelaine (Montpellier), Mickaël Madar (Everton) et Bruno Rodriguez (Metz), il fallut se séparer du défenseur latéral Didier Domi (Newcastle) et de l'avant-centre Nicolas Ouédec (Montpellier).

Au total, les recettes équilibrent les dépenses alors que Charles Biétry s'était révélé durant l'été comme un redoutable jongleur de millions. L'ancien président délégué, qui a jeté l'éponge après sept mois d'insuccès et de volte-face, avait débloqué plus de 200 millions de francs pour recruter des joueurs dont plus personne n'espère un retour sur investissement.

L'effectif remodelé, Laurent Perpère peut désormais consacrer l'essentiel de son temps à insuffler un nouvel état d'esprit au sein d'un club qui vient de vivre un semestre de stress permanent. *« Charles Biétry mettait des mines à tous les étages*, témoigne un responsable du PSG. *Son départ a été accueilli comme un soulagement à l'exception de deux ou trois joueurs, les anciens Nantais, qui lui restent fidèles. Contrairement à certaines rumeurs, ce n'est pas l'entraîneur Artur Jorge qui l'a conduit dans le fossé. Biétry a foncé dans le mur tout seul. Voilà pourquoi Pierre Lescure l'a affaibli en dénigrant le PSG lors de la présentation à Marseille de la chaîne de l'OM. »*

SÉPARER LES POUVOIRS

Alors que son prédécesseur s'entêtait à centraliser les prérogatives, Laurent Perpère s'est engagé dès sa nomination à dialoguer et à déléguer. *« Je ne prendrai pas place sur le banc de touche pendant les matches »*, a-t-il prévenu. La venue d'un directeur sportif, Jean-Luc Lamarche, qui venait de quitter le RC Lens, préfigure une séparation des pouvoirs entre le terrain et les finances, comme ce fut le cas au PSG sous le septennat de Michel Denisot (juin 1991-juin 1998). *« De bonnes délégations de pouvoirs avec de bons contrôles valent mieux qu'un président omniprésent et omnipotent »*, résume Laurent Perpère.

On ne saurait mieux annoncer une rupture avec le clanisme exercé par Charles Biétry, mais la méthode qui permettra au tenant de la Coupe de France de rivaliser avec les puissants clubs espagnols ou italiens reste à inventer. Le PSG est mal placé pour exiger comme les autres clubs une revalorisation des droits TV qui appartiennent à Canal Plus jusqu'en juin 2001. Il ne peut pas davantage compter sur les largesses de son actionnaire de référence, qui a enjoint sa filiale à financer elle-même son développement. Ni les recettes aux guichets avec un Parc des Princes presque plein à tous les matchs, ni la commercialisation des produits dérivés ne permettront au PSG d'élargir d'une manière significative son budget de fonctionnement.

« Il faudra se montrer inventif et intensifier notre travail de formation des jeunes », suggère le président délégué, qui entend inscrire son action dans la durée. Si Canal Plus ne compte pas céder à la surenchère, son président, Pierre Lescure, n'envisage pas, pour autant, un retrait du PSG au moment où s'exacerbe sur le continent la concurrence entre chaînes de télé pour s'approprier les droits de retransmission des clubs qui comptent. *« Si on m'avait demandé de préparer un désengagement, je n'aurais pas accepté la mission qui m'a été confiée »*, précise Laurent Perpère.

RESTER OPÉRATEUR

La permanence d'un membre de la « famille » à la tête du club confirme la volonté de Canal Plus de rester l'opérateur du club. Alain Cayzac, l'un des vice-présidents du PSG, qui espérait succéder à Charles Biétry avec le soutien de deux autres dirigeants « historiques », Charles Talar et Bernard Brochand, a dû ravaler ses ambitions. Celles de l'équipe sont forcément mesurées pour l'actuelle saison.

« Nous espérons nous qualifier pour une coupe européenne, déclarent Artur Jorge et son adjoint, Denis Troch. *A Paris, il faut des footballeurs très forts mentalement pour surmonter la pression médiatique. Je suis content du recrutement hivernal. Nous allons faire davantage peur à nos adversaires, mais il nous manque encore deux joueurs pour avoir un très bon groupe. »*

L'entraîneur portugais militerait pour le retour du milieu de terrain brésilien Valdo (Cruzeiro), qui a quitté le PSG en 1995, et l'arrivée d'un autre Brésilien, le libero Andre Cruz (Milan AC). Il apprécierait également de retrouver l'attaquant libérien George Weah (Milan AC), mais maintient sa confiance à Marco Simone, *« un bon capitaine »* avant de formuler un dernier vœu : *« Après la démission de Charles Biétry, qui a compris qu'il devait partir, il faut que la sérénité et la discrétion reprennent le dessus pour donner au club une autre dimension. »* Tout un programme !

E. B.

Réapprendre à gagner en Coupe de la Ligue

● **La Coupe de la Ligue** est réservée aux clubs professionnels. Les clubs de D1 sont exemptés de premier tour. Les rencontres se disputent sur un seul match sur le terrain du club tiré en premier. Le vainqueur est qualifié pour la Coupe de l'UEFA.

● **La dotation.** La Ligue nationale de football a dégagé un budget de 90 millions de francs cette saison. Le vainqueur touchera 12 millions de francs (1,83 millions d'euros), et le finaliste 8 millions (1,22 millions d'euros). Même les éliminés du premier tour touchent 650 000 francs (99 000 euros).

● **Le palmarès.** Avant 1994, l'épreuve avait une périodicité irrégulière et servait avant tout à meubler la trêve estivale. Les vainqueurs furent Laval (1982 et 1984), Metz (1986), Reims (1991), Montpellier (1992) et Lens (1994). Depuis la nouvelle version inaugurée en 1995, le trophée a été gagné par le Paris-SG (1995 et 1998), Metz (1996) et Strasbourg (1997)

● **Les seizièmes de finale.** Samedi 9 janvier : Le Havre (D1)-Bordeaux (D1), Metz (D1)-Nantes (D1), Sochaux (D1)-Bastia (D1), Paris-SG (D1)-Saint-Etienne (D2), Monaco (D1)-Caen (D2), Niort (D2)-Auxerre (D1), Laval (D2)-Rennes (D1), Lorient (D1)-Châteauroux (D2), Valence (D2)-Toulouse (D1), Red Star (D2)-Nice (D2), Guingamp (D2)-Amiens (D2), Cannes (D2) - Louhans-Cuiseaux (National). Dimanche 10 janvier : Lens (D1)-Marseille (D1) (à Caen), Lyon (D1)-Montpellier (D1), Strasbourg (D1)-Troyes (D2), Nancy (D1)-Beauvais (D2).

Laurent Perpère, président délégué du club parisien

« Le PSG doit jouer dans la cour des très grands »

DEPUIS le 22 décembre 1998, le Paris-Saint-Germain est dirigé par Laurent Perpère (47 ans, énarque, inspecteur des finances, agrégé de lettres modernes), qui conserve ses fonctions de directeur général délégué aux finances à Canal Plus.

« Vous succédez, à la tête du Paris-SG, à deux journalistes, Michel Denisot et Charles Biétry. Peut-on interpréter votre arrivée comme une rupture ?

– L'environnement du football est en train de changer d'une manière vertigineuse. Après la réforme de la Ligue des champions qui entrera en vigueur dès l'été, le président de la Fédération internationale de football vient de lancer l'idée d'une Coupe du monde biennale. Nous sommes dans un maelström d'où nous sortirons avec un football à deux vitesses entre les grandes nations et les autres, ce qui n'ira pas sans poser des problèmes sur le plan sportif. Ce constat dressé, je pense que le profil d'un dirigeant de club doit désormais ressembler à celui d'un responsable d'une entreprise, tout en sachant qu'on ne peut pas maîtriser la part d'incertitudes inhérentes au sport. La gestion de type associative est révolue.

– Comment jugez-vous l'action de votre prédécesseur, Charles Biétry, qui a démissionné sept mois seulement après son intronisation ?

– Avant le PSG, Charles a connu beaucoup de réussite dans son parcours professionnel. Sans vouloir juger les commentaires de la presse, j'ai le sentiment qu'on s'est acharné sur lui. Le club est tellement médiatique que les résultats ont un impact énorme. Cette saison, le RC Lens a été louangé malgré son élimination de la Ligue des champions au terme de la phase des poules. En 1997, le PSG avait quitté la compétition au même stade, mais les commentaires furent autrement acerbes. Ce qui est sujet de gloire à Lens devient banal à Paris.

– Il n'empêche que l'image du PSG a été sérieusement écornée en sept mois et que la volonté de Charles Biétry de se démarquer de Michel Denisot a mené le club dans une impasse...

– Charles Biétry travaillait à temps plein pour le PSG. Ce ne fut pas le cas de Michel Denisot et ce ne sera pas mon cas. Il en découle forcément une méthode qui se rapprochera de celle du second. J'entretiens des liens amicaux avec mes deux prédécesseurs. Ils ont leur personnalité, et je laisse le soin à chacun de faire son histoire personnelle. Une mauvaise passe n'efface pas le passé. En sept ans, sous la présidence déléguée de Michel Denisot, le PSG s'est forgé le plus beau bilan avec sept titres. Même le prestigieux Stade de Reims n'a pas fait mieux à son époque.

– Comment comptez-vous redresser la situation sportive ?

– Le PSG, club de la capitale, doit renforcer son identité régionale à l'image de Marseille et de Bordeaux. Tous les Franciliens doivent se sentir concernés par la vie de l'équipe. En parallèle, nous devons pérenniser notre vocation européenne. Le PSG a vocation à jouer dans la cour des très grands. A cet égard, nous n'avons pas en France, actuellement, les moyens de rivaliser financièrement avec les puissants clubs étrangers. Notre environnement réglementaire et économique ne nous le permet pas. Le PSG est grand en France, mais dérisoire si l'on compare sa surface financière avec celle de certains clubs étrangers. La cotation en Bourse ne permettrait pas de résoudre tous les problèmes.

– Plusieurs de vos collègues présidents réclament une forte revalorisation des droits de retransmission du championnat pour augmenter leur budget. Ces droits appartenant à Canal Plus jusqu'en juin 2001, comment allez-vous vous situer dans ce débat ?

– Canal Plus a toujours défendu le championnat de France. C'est grâce à nous que les clubs ont pu se développer. Personne ne peut prédire l'évolution des droits compte tenu du bouleversement des compétitions que j'ai évoqué tout à l'heure. Je ne suis pas convaincu que tout le monde pourra se payer le championnat de France, sachant, par ailleurs, que les intérêts sont divergents. TF 1 serait ravi de diffuser Marseille-PSG et PSG-Marseille. Je ne suis pas sûr, en revanche, que la chaîne exposerait les rencontres entre d'autres équipes françaises.

– Avant de rejoindre Canal Plus, vous avez dirigé *Le Provençal* et *Le Méridional*. A ce titre, vous suiviez souvent les matches de Marseille. Ne craignez-vous pas un accueil mitigé des supporteurs parisiens ?

– J'ai bien connu Bernard Tapie et j'ai une affection réelle pour l'OM. Le football français a besoin de grands clubs. Si l'OM ou le PSG dominaient seuls le championnat, ce serait préjudiciable. »

Propos recueillis par Elie Barth



BERNARD BROCHAND
Association-PSG



XAVIER GRAVELAINE
Nouveau joueur



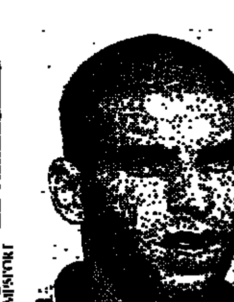
ARTUR JORGE
Entraîneur du PSG



PIERRE LESCURE
PDG de Canal Plus



LAURENT PERPÈRE
Président délégué



BRUNO RODRIGUEZ
Nouveau joueur



MARCO SIMONE
Capitaine du PSG



JEAN TIBERI
Maire de Paris

Quatre grands travaux pour consolider un club ambitieux

L'ÉQUIPE de football professionnelle du Paris-Saint-Germain est la face la plus visible et la plus exposée d'un club qui travaille dans la coulisse sur quatre dossiers.

● **La chaîne PSG-TV.** Charles Biétry en avait fait une affaire personnelle : doter le PSG d'une chaîne de télévision entièrement consacrée au club, à l'image de celle de Manchester United, créée début 1998, ou d'OM TV, celle que l'Olympique de Marseille lancera le 16 janvier sur CanalSatellite. Avec le départ de Biétry, le dossier est rangé dans un carton. *« Ce n'est pas dans l'ordre des urgences*, juge le nouveau président délégué, Laurent Perpère. *Redressons d'abord la situation sur le plan sportif. Faire de la télé, ça, on sait le faire, et, quand il y aura une vraie raison de faire cette chaîne, nous la ferons »*, indique Laurent Perpère. L'originalité du projet de Charles Biétry consistait à réserver des tranches d'antenne aux autres sections du club (basket-ball, handball, volley-ball, judo).

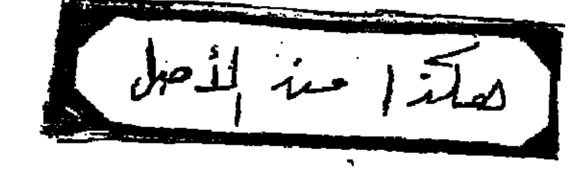
● **Un nouveau Parc des Princes.** L'idée de s'installer au Stade de France est de l'histoire ancienne. *« Le PSG veut s'asseoir au Parc des Princes. C'est pour cela que nous devons maximiser les services pour les différentes catégories de spectateurs qui se rendent au stade »*, explique Lionel Dreksler, le directeur général adjoint du PSG chargé des activités commerciales. Un vaste projet de rénovation de l'enceinte de l'ouest parisien est en cours d'élaboration. Il est question de poser deux écrans géants de 50 m² dans les quarts de virage, de « fermer » les coursives afin de créer des déambulatoires garnis de buvettes et de toilettes, de construire 21 loges et d'édifier un bâtiment dans lequel trouveront place un magasin de produits dérivés (sur 300 m²), un restaurant (400 m²), des salons de réception.

Cette augmentation des prestations devrait permettre de compenser le manque à gagner dû au départ pour le Stade de France des équipes nationales de football et de rugby : la Société d'exploitation sports événements (SESE), filiale à 100 % de Canal Plus qui gère le Parc des Princes, a vu son chiffre d'affaires chuter de 40 à 18 millions de francs (de 6,1 à 2,7 millions d'euros). Le contrat de concession du Parc des Princes devrait être signé au printemps avec la Ville de Paris, pour une durée comprise entre douze et quinze ans. Les travaux commenceront aussitôt. Ils dureront deux ans et s'élèveront à 140 millions de francs (21,3 millions d'euros), partagés par la Ville et le PSG.

● **Le marchandisage.** *« J'y crois ! »*, dit Laurent Perpère. S'il ne se voit pas encore *« ouvrir une boutique du PSG à Hongkong comme l'a fait Manchester United »*, le directeur général délégué aux finances de Canal Plus n'a pas manqué d'observer les résultats obtenus par ses prédécesseurs. En quatre ans, la vente de produits dérivés a été multipliée par dix. Le club a réalisé un chiffre d'affaires de 22 millions de francs (3,3 millions d'euros) au terme de la saison 1997-1998. Il espère atteindre la barre des 40 millions (6,1 millions d'euros) cette saison et veut dépasser celle des 100 millions (15,2 millions d'euros) dans les quatre années à venir. Un objectif qui laisse sceptiques certains membres du club. En 1998, une ligne de vêtements PSG a été créée et une boutique de 250 m², en association avec Nike, a été ouverte sur les Champs-Elysées, portant à trois le nombre de magasins à Paris. Dans un futur proche, des points de vente devraient être installés dans des grandes surfaces de l'est parisien.

● **Le PSG omnisports.** Charles Biétry reste président du PSG omnisports. Ce regroupement de quatre sociétés anonymes à objet sportif (SAOS) : basket-ball, handball, volley-ball et judo, constitue aujourd'hui le premier club de haut niveau de la capitale. Les budgets de ses différentes sections sont situés dans la tranche supérieure des championnats concernés : 31 millions de francs (4,7 millions d'euros) pour le basket-ball, 6 millions (915 000 euros) pour le handball, 6 millions pour le volley-ball ; 3,7 millions (560 000 euros) pour le judo. Des affluences encore faibles mais en progression sont enregistrées (2 800 spectateurs par match pour le basket-ball, 950 pour le volley-ball et 1 700 pour le handball) ; et des titres de champion de France constituent un début de palmarès (en 1993 pour le volley-ball, en 1997 pour le basket-ball, en 1997 pour le judo, qui fut également champion d'Europe en 1995). Passé maître dans l'art de fusionner et de créer des associations avec d'autres clubs (Racing, Asnières, PUC Volley), le PSG n'envisage pas, pour l'heure, d'accueillir d'autres disciplines.

E. B. et F. P.



هكذا عن الأصل

Sony loge un mécanisme numérique dans ses Camescope analogiques

Les nouveaux appareils vidéo devraient être proposés à des prix concurrentiels

La nouvelle gamme Digital8, qui sera disponible en France à la fin du mois de mars, concilie la technologie des appareils numériques haut de gamme avec les boîtiers et les cassettes des modèles analogiques Hi8 fabriqués en grande série depuis dix ans. D'où une importante économie qui permet à la firme japonaise de reprendre un temps l'avantage dans la bataille des prix, tout en démocratisant la vidéo numérique.

INABORDABLES pour l'essentiel de la clientèle grand public, les Caméscope numériques font rêver tous ceux qui ont pu constater l'exceptionnelle qualité des images et du son qu'ils procurent. Sony s'apprête à bouleverser cette situation *en réduisant considérablement* le prix de ces appareils, qui dépasse pour l'instant 10 000 francs (1 524 euros).

Jeudi 7 janvier, la firme nippone a annoncé simultanément au Japon, aux Etats-Unis et en Europe, le lancement de sa nouvelle gamme Digital8 prévue, en France, pour le mois de mars. Toute l'astuce de Sony réside dans l'utilisation des boîtiers de sa gamme de Caméscope analogiques, fabriqués en très grande série depuis dix ans, pour y loger un mécanisme d'enregistrement numérique. Poussant cette logique jusqu'au bout, les Digital8 font appel aux cassettes standards, au format Hi8, de leurs cousins analogiques. Résultat : ces Caméscope coûteront entre 6 000 francs (915 euros) et 9 000 francs (1 372 euros), en fonction de leur taille et de la présence de l'écran de contrôle à cristaux liquides et de ses dimensions. Soit 60 % du prix de la gamme actuelle. Inconvénient : l'encombrement des appareils est multiplié par quatre. Mais, en contrepartie, ils peuvent lire les anciennes cassettes enregistrées en analogique.

Depuis son lancement du format 8 mm en 1985 et Hi8 en 1989, Sony a vendu plus de 30 millions de Caméscope analogiques et plus de 500 millions de cassettes. Or, la commercialisation des premiers modèles numériques, en 1995, a créé une rupture en introduisant le format Digital Video (DV), une cassette nettement plus petite, qui rend les Caméscope DV incapables de lire le 8 mm et le Hi8. Avec le Digital8, Sony réconcilie le numérique et l'analogique. Les nouveaux appareils enregistrent et lisent en numérique les cassettes Hi8 et reproduisent le contenu des cassettes enregistrées avec un camescope analogique. Seul l'enregistrement en analogique leur est interdit, cette fonction n'aurait, de toute façon, pas grand sens.

Pour réaliser cette performance *qui promet de bouleverser le marché de la vidéo familiale*, Sony a développé une nouvelle tête d'enregistrement-lecture. Cette dernière dispose de deux vitesses de rotation : 1 500 tours par minute pour la lecture analogique et 4 500 tours par minute pour le numérique. L'astuce réside dans le fait d'avoir logé le nouveau mécanisme et l'électronique dans les boîtiers standards des Caméscope analogiques, dont les chaînes de fabrication sont amorties depuis longtemps.

Selon Sony, la qualité de l'image et du son des Digital8 est strictement identique à celle qu'offrent les modèles DV. Sauf à abandonner ces derniers, décision que le fabricant ne prévoit pas de prendre, il fallait motiver l'écart de prix important qui s'établit entre les deux gammes. Plusieurs différences les distinguent. L'encombrement d'abord. La taille réduite des cassettes DV a permis de miniaturiser à l'extrême les Caméscope, tel le modèle vedette de la marque (le PC1) qui a pris la succession du PC10 en septembre 1998 et qui est vendu 15 000 francs (2 287 euros). Le calcul du volume des appareils montre que le Digital8 est quatre fois plus encombrant que le PC1. Plus question de glisser le camescope dans une poche.

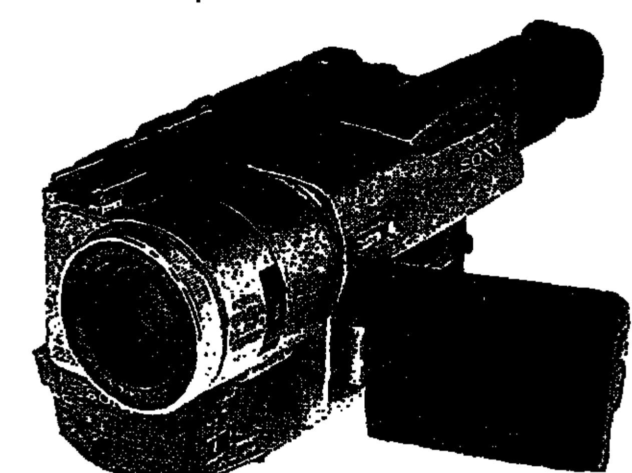
Les autres différences s'avèrent plus mineures. Le doublage son en direct, c'est-à-dire l'enregistrement avec un microphone additionnel pendant la prise de vues, n'est pas possible sur le Digital8. Olivier Malandra, chef de produit vidéo chez Sony France, explique que *« la technologie du nouveau tambour imposait de choisir entre le doublage son et la compatibilité avec l'analogique »*.

L'option « mémoire » des cassettes DV qui (moyennant un surcoût de 33 %) offrent un index des images fixes enregistrées sur la bande ainsi que des possibilités de superposition de titrages, disparaît avec le Digital8. Il en est de même du mode d'augmentation de la durée d'enregistrement, fonction peu utilisée, selon Sony.

Reste qu'avec une cassette Hi8 de 60 minutes en analogique, le Digital8 ne stocke que 40 minutes de vidéo et de son. Une réduction liée à la quantité d'information que le numérique, malgré l'importante compression, doit enregistrer. Mais, en dépit de cette limitation de l'autonomie, l'utilisateur conserve un avantage financier : la cassette Hi8 d'une heure revient à 70 francs (10,7 euros) contre 120 francs (18,3 euros) pour son homologue en DV, ce qui met la minute d'enregistrement en Digital8 à 1,7 franc (0,26 euro) contre 2 francs (0,30 euro) avec le DV.

Le bilan semble donc très favorable au Digital8 dont le lancement devrait bousculer l'échiquier du marché de la vidéo numérique familiale sur lequel Sony affronte essentiellement Canon, Panasonic et JVC. Nul doute que ces concurrents ne resteront pas sans réaction. De quoi garantir de nouvelles baisses de prix.

Michel Alberganti



La gamme Digital8 de Sony : pour réconcilier « analogique » et « numérique ».

Inversion de tendance

Au cours des six premiers mois de 1998, les modèles numériques ont représenté 22 % en valeur et 6,7 % en volume du marché français des Caméscope, selon l'institut d'études de marché GFK. Le premier semestre 1998 montre une progression de 81 % en valeur et de 124 % en volume des ventes d'appareils numériques par rapport au premier semestre 1997. Pendant la même période, leur prix moyen chutait de 19 %. Le phénomène numérique devrait largement contribuer à relancer le marché des Caméscope qui a connu une chute importante entre 1991 et 1994, date à laquelle les modèles à écrans à cristaux liquides ont commencé à inverser la tendance. Mais, en 1998, la croissance du marché ne dépassera guère les 5 % en volume et les 4 % en valeur. Les modèles Digital8 de Sony devraient relancer les ventes. Ils créent trois zones de prix : de 3 000 à 5 000 F (457 à 762 euros) pour les Caméscope analogiques, de 6 000 à 9 000 F (457 à 915 euros) pour les Digital8 et de 10 000 à 15 000 F (1 524 à 2 287 euros) pour les appareils DV.

Un double cataclysme a frappé le Limousin à l'ère secondaire

Un nouveau cratère de météorite a été détecté

LES GAULOIS craignaient que le ciel leur tombe sur la tête, et ils avaient peut-être raison. Depuis les travaux des scientifiques français François Kraut, en 1967, et Philippe Lambert, en 1974 et 1977, on sait en effet que notre Massif Central a été percuté, il y a 200 millions d'années, par une météorite géante qui a formé un cratère d'impact de 18 à 20 kilomètres de diamètre.

Situé entre les communes de Rochechouart (Haute-Vienne) et de Pressignac (Charente), complètement usé et remanié par l'érosion, il est invisible à l'œil nu mais est bien connu des géologues. Une équipe scientifique internationale a suggéré récemment qu'il pourrait avoir été créé en même temps que quatre autres cratères – Red Wing (Etats-Unis), Saint-Martin et Manicouagan (Canada) et Obolon (Ukraine) – par les fragments d'un même astéroïde. (*Le Monde* du 4 avril).

Cela a donné l'idée à trois géologues français, Didier Devaux et Raphaël Blanke, de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), et Guy Tamain, ancien chercheur au CNRS, d'aller observer d'un peu plus près notre cratère national.

VUES DE SATELLITE

En regardant en vision stéréoscopique d'anciennes images de ce dernier prises par le satellite américain Landsat-2 en juillet 1975, ils ont découvert avec surprise que Rochechouart se trouvait *« au centre d'une mégastructure multiannulaire extrêmement dense »* d'un diamètre de 200 kilomètres, ce qui augmente la taille de l'impact d'un facteur dix.

Le cours de la Creuse, dont la partie est et nord-est a une forme très arrondie, constitue la *« bordure externe »* de cette série d'anneaux. Pour les trois géologues, il n'y a pas de doute possible, cette nouvelle structure est *« une réalité géologique »*. D'autant qu'elle intègre et explique parfaitement une anomalie géologique régionale restée inexpliquée jusqu'à présent, celle de la carrière de quartz « choqué » située à Saint-Paul-la-Roche (Dordogne), à 40 kilomètres au sud de Rochechouart. Exploitée dans un passé récent, elle a fourni *« du quartz blanc d'une grande qualité optique, et a servi à réaliser les hublots du Concorde »*, explique Guy Tamain. *« Elle a eu aussi pour principal client la NASA, puisque ce quartz est parti vers la Lune dans les hublots d'Apollo-VIII. »* Or le quartz « choqué » n'existe pas sur terre à l'état naturel et ne peut être produit que sous les effets d'un impact météoritique.

La formidable pression et la chaleur importante qui en résultent transforment les cristaux de quartz en y incluant des défauts microscopiques.

LE CIMENT DE L'IMPACT

Mais ce n'est pas tout. En regardant à nouveau les images prises par le satellite, les trois géologues ont remarqué la présence d'autres structures annulaires, moins marquées que les précédentes, situées à l'est du cratère de Rochechouart. Ces dernières *« intègrent les parcours très partiels de l'Allier et de la Loire, et elles ont pour centre une zone située entre Montluçon et Moulins, près de Bizeneuille (Allier) »*. Ce qui pourrait indiquer la présence d'un autre cratère, plus large que celui de Rochechouart, puisque son diamètre atteint 300 kilomètres.

Pour l'instant, ce dernier point reste à confirmer, et le cratère de Moulins-Montluçon *« constitue à l'heure actuelle un thème de recherche »*, ajoutent les chercheurs, prudents. Pour prouver le nouveau cataclysme, il faut au moins trouver des matériaux semblables aux « brèches » de Rochechouart, ces minéraux et ces fragments de roches amalgamés dans un ciment sous l'effet d'un impact.

Or, lors d'une mission menée en août dernier, les trois scientifiques ont trouvé ces fameuses brèches dans la région de Bizeneuille. Ils les soumettent actuellement à des analyses pétrographiques et chimiques afin de déterminer leur teneur en osmium et en iridium. Ces métaux sont en effet beaucoup plus abondants dans les météorites que dans l'écorce terrestre.

Christiane Galus

L'OMS invite les malades tuberculeux à ne plus prendre l'avion

Cette recommandation vise à éviter la contamination, même si le risque est faible

MALADIE hautement contagieuse, aujourd'hui en pleine recrudescence épidémique à l'échelon planétaire, la tuberculose inquiète au plus haut point les autorités sanitaires internationales. Dans un texte rendu public récemment à Genève, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) vient, pour la première fois, de formuler une série de directives visant à réduire la contamination par le bacille de Koch des passagers voyageant sur les lignes aériennes. Si elles n'ont pas de portée contraignante, ces directives ne constituent pas moins un premier symptôme de la prise en compte généralisée de la menace tuberculeuse.

On croyait, à tort, ce fléau maîtrisé depuis la découverte et l'usage systématique des antibiotiques. Tout en soulignant que le risque de contracter une tuberculose dans un avion – au contact, dans la même cabine, d'un malade tuberculeux – est faible, l'OMS fait valoir qu'il ne peut être sous-estimé. Différentes publications de la presse médicale ont détaillé par le menu, au cours des dernières années, des « bouffées épidémiques » tuberculeuses résultant d'une contagion survenue en plein ciel.

La progression de l'épidémie tuberculeuse, notamment en Afrique et en Asie du Sud-Est – souvent dans le sillage de la pandémie de sida –, associée à l'expansion du nombre de passagers empruntant l'avion (plus de 1,4 milliard par an, bientôt 2 milliards), font qu'une menace perçue, hier encore, comme anecdotique est aujourd'hui prise en compte avec le plus grand sérieux.

CONFINEMENT DANS LES LONG-COURRIERS

L'OMS estime que ce sont les vols long-courriers qui, compte tenu du confinement, exposent a priori à ce risque de contagion aérienne. Les directives de cette organisation ont été élaborées en collaboration avec les spécialistes médicaux et les responsables de l'industrie aéronautique. Elles font suite au constat établi, ces dernières années, de l'augmentation du nombre de cas de contamination tuberculeuse chez les voyageurs ou chez les membres du personnel de cabine. Un constat toujours sous-évalué dans la mesure où le diagnostic clinique de tuberculose ne peut être posé que quelques semaines ou quelques mois après la contamination initiale.

Au terme de son analyse et en accord avec les responsables de l'industrie aéronautique, l'OMS invite les malades tuberculeux à reporter leurs voyages aériens à une date où, grâce aux traitements qui leur auront été administrés, ils ne seront plus contagieux. Elle recommande, par ailleurs, aux autorités sanitaires compétentes de tout mettre en œuvre pour organiser dans ce domaine une véritable veille sanitaire. Il faudrait notamment que, lorsqu'un cas est notifié par les autorités sanitaires, la compagnie aérienne sur laquelle le malade a voyagé soit prévenue et qu'elle informe ensuite les passagers et les membres d'équipage du vol concerné. L'OMS souhaite notamment que les compagnies aériennes mettent en place au plus vite des filtres anti-tuberculeux dans tous les avions potentiellement à risque infectieux et que les attentes au sol soient réduites dans toute la mesure du possible.

Les responsables genevois de l'OMS sont formels : *« Toute personne atteinte de tuberculose doit s'abstenir de voyager aussi longtemps qu'elle reste infectieuse. »* Par ailleurs, *« on peut et on doit*, selon eux, *refuser l'accès à bord de personnes dont on sait qu'elles sont atteintes et contagieuses. »*

Jean-Yves Nau

La fête du linge de maison

Depuis sa création, le mois du blanc a pris des couleurs mais n'a rien perdu de sa tradition... ni de son succès auprès des consommateurs

ILS SONT pratiquement tous au rendez-vous. Grands magasins, géants de la distribution, ventes par correspondance, maisons de tradition, enseignes de luxe transforment janvier en « mois du blanc ». Un événement qui rend fébriles les consommateurs et laisse, en général, « K.O. » vendeurs et vendeuses.

Car ce rite commercial lancé depuis plus d'un siècle attire une foule fidèle, soucieuse d'enrichir ses armoires de beau linge, de renouveler ses stocks de torchons ou d'acquérir quelques nouvelles nappes.

A l'origine de la manifestation, le Bon Marché perpétue, comme il se doit, la tradition. Promotion importante, le mois du blanc permet au magasin de faire des réductions sur toutes les grandes marques de draps, de linge de table et d'éponges (Jalla, Delorme, Descamps, Ralph Lauren, Dorma, Laura Ashley...) et de répondre à une forte attente de la clientèle.

« 1998 a été marquée par une tendance forte sur le blanc et le naturel mais aussi par un grand souci des matières, précise Marie Haverbeke, directrice des linges de la table et de la maison, des listes de mariage et des cadeaux du Bon Marché. *Nous aurons donc tout cela en magasin mais aussi les pastels du printemps »*, le tout à des prix bas : 20 % sur les couettes et accessoires de la salle de bains, 30 à 40 % sur les textiles.

Le torchon, décliné sous toutes ces formes – lin, coton, uni, imprimé, petit ou grand format –, apparaît comme l'un des produits vedettes de ce mois du blanc. Les clients les achètent par pile entière.

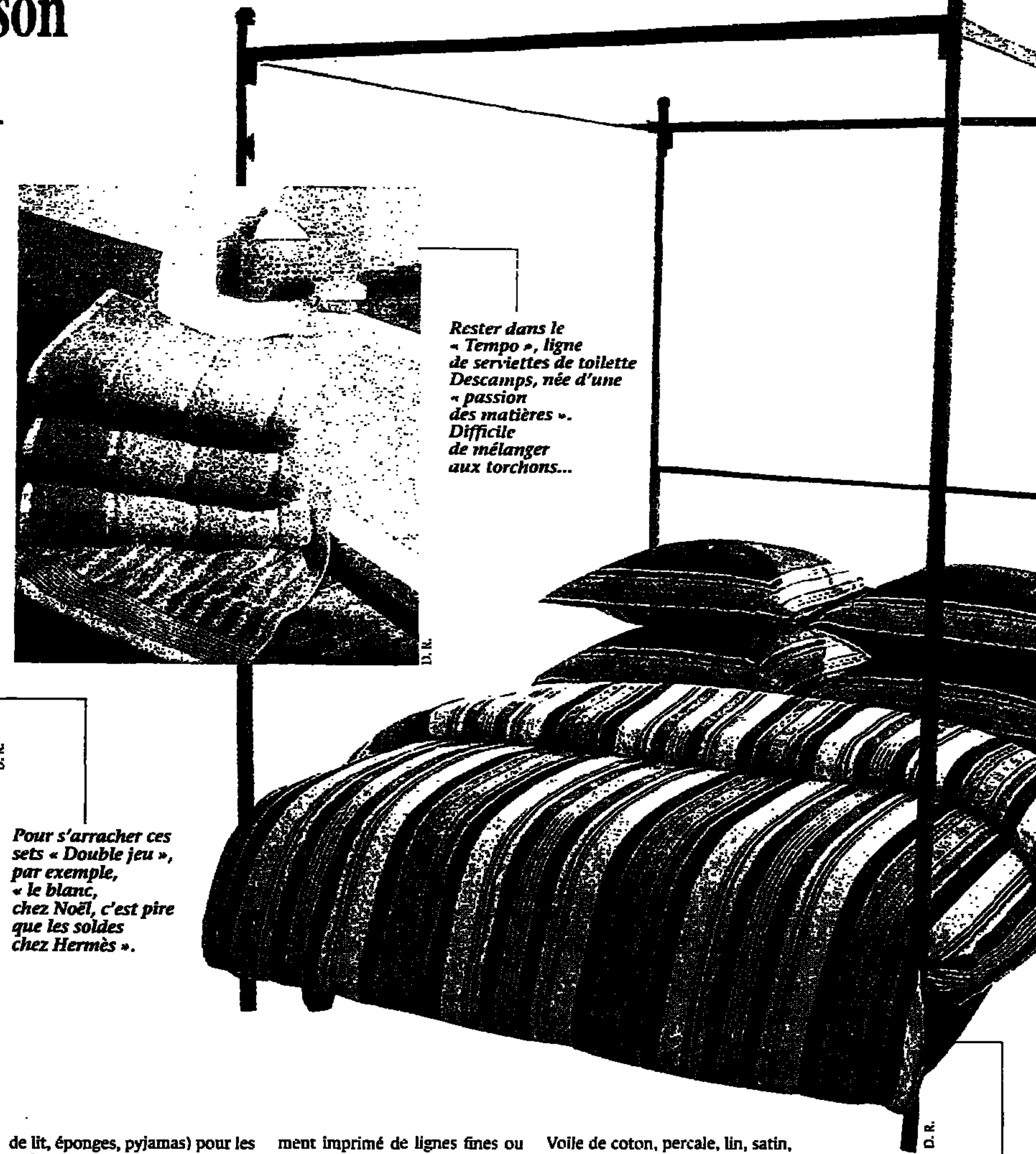
Cette année, le blanc bénéficie aussi au Bon Marché d'une mise en scène particulière. Il sera présenté dans le nouvel espace salle de bains du magasin, un espace plus « boutique » qui s'articule autour de trois styles de vie : le masculin, le féminin raffiné et le design mettent en valeur le confort et la qualité, deux critères d'achat très en vogue aujourd'hui. Les nouvelles matières, telles que les anti-acariens ou anti-transpiration pour les couettes, les laines haut de gamme comme le mohair ou le poil de chameau pour les couvertures et les plaids, répondent d'ailleurs à cette attente de bien-être.

Même tonalité dans les boutiques Descamps dont le collection automne/hiver 1998 *« est née d'une passion des matières »*. Tissés de lin, de soie changeante, de coton, de métis, d'organdi ou de laine servent une ligne évocatrice de bois, de végétal et de pierre. L'authenticité, la sensualité mais aussi le voyage inspirent des lignes aux caractères singuliers. Rouges et violets profonds évoquent des fresques italiennes, les robes des madones florentines et les arabesques des anciens palais d'Ispahan, les bleus et les bordeaux sont empruntés aux tenues masculines. Le noir s'inspire des années 20 et des romans américains.



D.R.

Pour s'arracher ces sets « Double jeu », par exemple, « le blanc, chez Noël, c'est pire que les soldes chez Hermès ».



D.R.

Rester dans le « Tempo », ligne de serviettes de toilette Descamps, née d'une « passion des matières ». Difficile de mélanger aux torchons...

D.R.

Et pourquoi pas un baldaquin vide, avec une literie Descamps « Touareg », pour rêver du désert ?



L'origine d'une tradition

L'idée d'associer le mois de janvier à la vente du linge de maison nous vient d'Aristide Boucicaut, le fondateur du Bon Marché. Déplorant la forte baisse de fréquentation que subissait son magasin, après chaque période de Noël, ce précurseur de la distribution moderne, chercha une solution pour attirer la clientèle en ce moment de « basses ventes ». La légende la plus répandue affirme que c'est en regardant la neige qui recouvrait les toits de Paris qu'il eut l'idée d'un mois consacré au linge blanc. Il fit alors venir torchons, draps, serviettes... à profusion. Et le 10 février 1868, s'ouvrit au Bon Marché le premier « mois du blanc ». Le succès fut immédiat. Aristide Boucicaut répéta l'opération l'année suivante, dès le mois de janvier cette fois. Les autres grands magasins l'imitèrent. Depuis, ce rendez-vous commercial est devenu une véritable institution dans toutes les villes.

A chacun de choisir son univers dans cette palette d'imprimés qui suggère des architectures, des cultures, des images et des ambiances. Des collections qui composent la gamme Descamps, certaines ne seront pas reconduites. Elles restent cependant des valeurs sûres et seront soldées à 30 % les quinze premiers jours de janvier, à 40 % la troisième semaine et à 50 % la quatrième. Tout comme les collections Petit Descamps, des ensembles complets (draps, tours de lit, éponges, pyjamas) pour les enfants.

Très éclectique dans ses imprimés, Yves Delorme solde, entre autres, son thème Carnet de voyages et ses modèles Mandarin, Paille et Brindille aux tonalités hivernales, tout un choix de linge de lit et de bain au charme éternel, de lignes raffinées en coton blanc, ainsi que quelques-unes des collections de Lacroix, Kenzo et Pierre Frey.

Linges de lit, de toilette, de table mais aussi coussins, rideaux et tapis sont vendus avec une réduction de 50 % chez Habitat pour un mois du blanc aux tons sourds (ambre, épice, bambou) et aux couleurs chaudes (violet, orange, pourpre). Nappes en coton bleu nuit, rouge, myrtille, coussins en velour vert, rouge et brun, couvre-lit en soie aux reflets d'aurore dessinent les contours d'un intérieur d'hiver douillet et sans fioritures. Le blanc est également présent, très discrètement imprimé de lignes fines ou de petits points minimalistes (housse de couette Galaxy ou Fence).

D.R.

Tendance 1999 : inspiration noire, romans américains, années 20, inventer chez soi un univers tranquille et confortable (peignoir « Falaise » d'Yves Delorme).

« Le mois du blanc est resté dans les maisons de luxe un mois qui fait rêver les femmes », précise-t-on chez Noël, qui solde alors ses fins de série et le linge exposé en boutique toute l'année. Pour l'occasion, la maison fait fabriquer en grande quantité des collections ordinairement réalisées à l'unité et sur commande. Résultat : *« Le blanc, chez Noël, c'est pire que les soldes chez Hermès »*, dit-on chez les initiés.

En janvier, Noël multiplie par dix sa fréquentation et réalise ses plus gros investissements. Ici, on vient chercher l'indémodable, le raffinement, une qualité irréprochable.

Le luxe est aussi soldé chez Portault, autre grande maison où les cotons et les éponges invitent les consommateurs à les caresser. Voile de coton, percale, lin, satin, éveillent les sens et donnent envie de s'y coucher. En ce mois du blanc, des cartons entiers de nappes unies ou imprimées seront mis à la disposition du client, à moins 60 %. Les éponges et le linge de lit dont les collections ne sont pas reconduites seront vendus, en grande partie, à moins 50 %. Du haut de gamme moins cher pour un investissement à long terme.

Véronique Cauhapé

Adresses

- **Bon Marché** : 24, rue de Sèvres, 75007 Paris, tél. : 01-44-39-80-00.
- **Descamps** : 38, rue du Four, 75006, tél. : 01-45-44-22-87.
- **Yves Delorme** : 8, rue Vavin, 75006 Paris, tél. : 01-44-07-23-10.
- **Habitat** : 11, rue de l'Arrivée, 75015 Paris, tél. : 01-45-38-69-90 ou 35, avenue de Wagram, 75017 Paris, tél. : 01-47-66-25-52.
- **Noël** : 1, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (place d'Iéna), 75116 Paris, tél. : 01-40-70-14-63.
- **Portault** : 18, avenue Montaigne, 75008 Paris, tél. : 01-47-20-75-25.

De la neige à très basse altitude

SAMEDI, *un temps agité*, humide et frais, touche la majeure partie du pays. Les passages pluvieux sont fréquents, tandis que sur l'ensemble du relief, il neige à très basse altitude. Seules les régions méditerranéennes conservent un temps clément mais venteux.

Bretagne, pays de Loire, Basse-*Normandie*.– *Le temps alterne* éclaircies et passages très nuageux accompagnés d'averses de pluie parfois mêlée de flocons. le vent de nord souffle en rafales, il fera 5 à 7 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, *Centre, Haute-Normandie*, Ardennes. – Les nuages dominent et se montrent souvent menaçants : ils donnent de fréquentes averses près du littoral de la Manche, parfois mêlées de flocons, et des averses plus rares dans l'intérieur. Maximales 4 à 7 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, *Bourgogne, Franche-Comté*. – *La* journée est grise, pluvieuse et froide. Il neige sur tous les reliefs dès 600 m d'altitude le matin, 400 m l'après-midi. Quelques éclaircies se développent l'après-midi par l'ouest en Champagne. Maximum 4 à 7 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Dans le Poitou et les Charentes, le ciel alterne éclaircies, passages très *nuageux* et averses. Dans le Sud-Ouest, une vague nuageuse et pluvieuse traverse la région. Dans le massif des-Pyrénées, il neige au-dessus de 900 m. Il fera 8 à 12 degrés du nord au sud.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Dans le Limousin, le ciel *sera couvert et faiblement pluvieux*. En Rhône-Alpes, nuages et pluies arrivent le matin et durent jusqu'au soir. Il neige dès 800 m d'altitude. Maximum 7 à 9 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.– Le soleil brille, mais à travers un ciel légèrement voilé. Les nuages sont *toutefois un peu plus nombreux en* Corse. Le vent d'ouest souffle fort sur le littoral varois et corse. Températures maximum 12 à 14 degrés.

09 JANVIER 1999
Prévisions vers 12h00

Ensoleillé – Peu nuageux – Brèves éclaircies – Couvert – Brume brouillard – Averses – Pluie – Orages – Neige – Vent fort

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 09 JANVIER 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : *ensoleillé*; N : *nuageux*; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	24/28 P	KIEV	-3/0	VENISE	2/6 N	LE CAIRE	10/19 S
				POINTE-A-PIT.	23/28 S	LISBONNE	5/11 P	VIENNE	0/4 S	MARRAKECH	8/19 C
				ST-DENIS-RÉ.	23/28 N	LIVERPOOL	1/4 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	17/26 N
				EUROPE		LONDRES	-1/3 N	BRASILIA	20/28 S	PRETORIA	19/28 S
				AMSTERDAM	1/4 N	LUXEMBOURG	-3/2	BUENOS AIR.	13/23 N	RABAT	9/17 N
FRANCE métropole		NANCY	0/5 P	ATHENES	11/16 N	MADRID	2/10 P	CARACAS	23/30 N	TUNIS	12/18 S
AJACCIO	7/14 N	NANTES	3/6 P	BARCELONE	8/12 C	MILAN	3/9 S	CHICAGO	-17/-15 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	6/9 P	NICE	6/13 S	BELFAST	-1/3 N	MOSCOU	-12/-9 C	LIMA	18/24 C	BANGKOK	20/31 S
BORDEAUX	6/10 P	PARIS	2/6 P	BELGRADE	-1/3 P	MUNICH	-2/1 C	LOS ANGELES	9/16 N	BOMBAY	15/29 S
BOURGES	2/6 P	PAU	2/7 P	BERLIN	-3/3 C	NAPLES	10/15 P	MEXICO	8/19 N	DJAKARTA	25/29 P
BREST	3/7 P	PERPIGNAN	8/13 S	BERNE	-4/1 N	OSLO	-10/-8 N	MONTREAL	-10/-5	DUBAI	16/26 N
CAEN	4/6 P	RENNES	3/7 P	BRUXELLES	1/4 P	PALMA DE M.	9/16 P	NEW YORK	1/10 P	HANOI	13/21 S
CHERBOURG	3/6 P	ST-ETIENNE	3/7 P	BUCAREST	-4/4 C	PRAGUE	-3/2 C	SAN FRANCS.	6/11 C	HONGKONG	14/19 N
CLERMONT-F.	3/7 P	STRASBOURG	3/7 P	BUDAPEST	-1/3 C	ROME	9/14 N	SANTIAGO/CHI	13/31 S	JERUSALEM	11/17 N
DIJON	1/6 P	TOULOUSE	6/9 P	COPENHAGUE	-4/-2 N	SEVILLE	5/16 C	TORONTO	-12/-8	NEW DEHLI	6/15 S
GRENOBLE	-1/6 P	TOURS	3/6 P	DUBLIN	-1/4 N	SOFIA	-3/2 S	WASHINGTON	-3/14 P	PEKIN	-11/-3 S
LILLE	1/3 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	-2/3	ST-PETERSB.	-12/-10	**AFRIQUE**		SEOUL	-12/-4 S
LIMOGES	1/6 P	CAYENNE	24/28 P	GENEVE	-2/5 N	STOCKHOLM	-9/-3 N	ALGER	6/20 S	SINGAPOUR	24/28 C
LYON	2/7 P	FORT-DE-FR.	24/28 N	HELSINKI	-12/-6 C	TENERIFE	11/14 N	DAKAR	18/21 C	SYDNEY	21/25 N
MARSEILLE	7/11 S	NOUMEA	25/29 P	ISTANBUL	8/14 N	VARSOVIE	-4/1	KINSHASA	24/30 C	TOKYO	1/6 N

Situation le 8 janvier à 0 heure TU — *Prévisions pour le 10 janvier à 0 heure TU*

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SAINT-VALENTIN.** A l'occasion de la Saint-Valentin, 3615 Réductour (minitel 3615 RT), tour-opérateur, propose, au départ de Paris, le 12 voire le 13 février, des week-ends de 3 jours/2 nuits en chambre double avec petits déjeuners et vol régulier *A/R, à Florence (2 200 F par personne*, 335,37 euros), Prague (2 330 F, 355,20 euros), Londres (2 440 F, 375,40 euros) et Venise (3 600 F, 548,8 euros).

■ **FRANCE.** En partenariat avec le Palais des beaux-arts de Lille et la FNAC, la SNCF propose aux personnes se rendant à Lille pour visiter l'exposition Goya de voyager en première classe au prix de la seconde. *Une offre valable sur présentation du* billet d'entrée au musée acheté à la Fnac, pour les passagers voyageant au tarif Découverte ou au plein tarif sur les TGV directs au départ de Paris, de la région parisienne mais aussi de Dijon, Lyon, Nantes, Rennes et Tours. Jusqu'au 14 mars.

SPORTS D'HIVER

Les chemins des neiges

LA SNCF et ses partenaires pensent aux skieurs européens. Le « Ski Train Eurostar » conduit directement les Britanniques à Bourg-Saint-Maurice chaque samedi : départ de Londres à 8 h 57, *arrivée à Bourg-Saint-Maurice* à 17 h 42 (retour 9 h 59-16 h 43). Le service fonctionne jusqu'au 17 avril. Le samedi toujours, Thalys emmène Belges et Néerlandais vers les stations alpines, reliant Rotterdam, Anvers, Ostende, Bruges, Gand et Bruxelles à Chambéry, Albertville, Moutiers, Aime-La Plagne, Landry et Bourg-Saint-Maurice. Service jusqu'au 13 mars.

Pour les amateurs de glisse français désirant gagner les stations *suisses, ils emprunteront* le TGV des neiges qui, au départ de Paris, desservira les gares de Lausanne, Montreux, Aigle, Martigny, Sion, Sierre, Visp et Brig.

Les bagages, eux, pourront partir avant. Un simple coup de fil au 0803-845-845, 7 jours/7, de 7 à 22 heures, et l'on viendra les *prendre à domicile* pour les transporter à la station choisie. Coût de ce service : 95 F (14,48 euros) pour le premier bagage, 60 F (9,14 euros) pour chacun des deux suivants.

Préfère-t-on l'avion ? Spécialiste des vols réguliers à prix réduits, Cash and Go (tél. : 01-53-93-63-63) propose, jusqu'au 31 mars, un accès privilégié aux villes proches des grands domaines skiables. De Paris, on peut ainsi rallier Salzbourg à *partir de 1 330 F A/R (202,75 euros)*, les capitales nordiques de 1 590 à 1 720 F (242,39 à 262,21 euros), Montréal à partir de 1 990 F (303,37 euros), Calgary à partir de 3 280 F (500,03 euros) ou même Denver, dans le Colorado, à partir de 2 750 F (419,23 euros), hors taxes.

Plus lent mais moins cher, le car. Chaque vendredi soir, vers 22 heures, le transporteur TSI, dont les autocars disposent de sièges inclinables et non pas de couchettes, relie Paris aux principales stations des Alpes du Nord (arrivée le lendemain entre 7 h 30 et 9 h 30). *En Tarentaise, desserte de Tignes*, Les Arcs, La Plagne, Val- Thorens et Les Menuires : 450 F A/R (68,60 euros) réservation à la Maison de la Savoie, tél. : 01-42-61-74-73. Possibilité également de rejoindre L'Alpe-d'Huez et Les Deux-Alpes : 490 F A/R (74,70 euros), retour le samedi suivant, renseignements auprès de la Maison Alpes-Dauphiné, tél. : 01-42-96-08-43.

La 21e édition de la Foulée blanche

La 21e édition de cette course de ski de fond, familiale et populaire, aura lieu à Autrans, dans l'Isère, du 21 au 24 janvier. Auparavant, du 14 au 24 janvier se disputeront les championnats de France de ski de fond. La « Foulée blanche » comprend trois épreuves. Le 21, « Foulée notre temps », pour les plus de 55 ans : parcours de 5 à 15 km à ski ou, innovation, à raquette à neige. Le 22, « Foulée des enfants », de 7 à 11 ans. On attend deux mille jeunes dont certains venus d'Autriche, de Belgique, du *Danemark, d'Espagne, de Suède, de Suisse et même du Japon.* Parcours : 2 ou 4 km. Dimanche 24, la « Foulée blanche » proprement dite réunit champions et anonymes. Le vainqueur du 50 km hommes sera vainqueur de la « Foulée blanche », champion de France et leader du Grand Prix de ski de fond. Idem pour la femme parvenue en tête du 30 km. Inscriptions au 04-76-95-37-37. Office du tourisme d'Autrans, tél. : 04-76-95-30-70.

Les hauteurs de neige dans les stations

VOICI les hauteurs d'enneigement au mercredi 30 décembre. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires et stations françaises de sports d'hiver qui diffusent aussi ces renseignements *sur répondeur au 08-36-68-64-04*, par Minitel sur le 3615 En montagne, et sur Internet : www. skifrance.fr.

Le premier chiffre indique, en centimètres, la hauteur de neige en bas des pistes ; le second, en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE
Alpe-d'Huez : 50-170 ; Alpe-du-*Grand-Serre : 25-35 ; Auris-en-Oi*sans : 15-25 ; Autrans : 30-50 ; Chamrousse : 30-40 ; Le Collet-d'Allevard : 15-50 ; Les Deux-Alpes : 40-150 ; Lans-en-Vercors : 20-30 ; Méaudre : 30-30 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 00-35 ; Les Sept-Laux : 15-40 ; Villard-de-Lans : 30-40.

HAUTE-SAVOIE
Avoriaz : 25-80 ; Les-Carroz-d'Arâches : n. c. ; Chamonix : 50-125 ; Châtel : 25-55 ; La Clusaz : 30-100 ; Combloux : 25-85 ; Les Contamines-Montjoie : 20-100 ; Flaine : 55-160 ; Les Gets : 30-60 ; Le Grand-Bornand : 50-70 ; Les Houches : 50-55 ; Megève : 25-80 ; Morillon : 10-160 ; Morzine-Avoriaz : 20-80 ; Praz-de-Lys-Sommand : n. c. ; *Praz-sur-Arly : 50-60* ; Saint-Gervais : 35-60 ; Samoëns : *25-150 ; Thollon-les-Menises :* 20-40.

SAVOIE
Les Aillons : 05-58 ; Les Arcs : 35-155 ; Arêches-Beaufort : 20-90 ; Aussois : 50-30 ; Bonneval-sur-Arc : 40-110 ; Bessans : 45-32 ; Le Corbier : 30-65 ; Courchevel : 10-102 ; *La Tania* : n. c. ; Crest-Voland-Cohennoz : 25-50 ; Flumet : 50-70 ; *Les Karellis : 35-80 ; Les Menuires* : 30-100 ; Saint-Martin-Belleville : 15-100 ; Méribel : 35-104 ; La Norma : 30-25 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 40-70 ; La Plagne : 50-150 ; La Rosière 1850 : 32-110 ; Saint-François-Longchamp : 30-100 ; Saint-Sorlin-d'Arves : n. c. ; Les Saisies : 40-80 ; Tignes : 46-140 ; La Toussuire : n. c. ; Val-Cenis : 40-50 ; Val-Fréjus : 10-40 ; Val-d'Isère : 58-135 ; *Valloire : 20-50 ; Valmeinier :* 20-50 ; Valmorel : 30-100 ; Val-Thorens : 50-120.

ALPES DU SUD
Auron : 50-60 ; Beuil-les-Laumes : n. c. ; Isola 2000 : 40-60 ; Montgenèvre : 20-40 ; Orcières-Merlette : 35-45 ; Les Orres : 30-40 ; Pra-Loup : 50-50 ; Puy-Saint-Vincent : *20-20 ; Risoul 1850 : 25-25 ; Le* Sauze-Super-Sauze : 30-50 ; Serre-Chevalier : 15-30 ; Superdévoluy : 20-30 ; Valberg : 50-50 ; Val d'Allos/Le Seignus : 20-20 ; Val d'Allos/La Foux : 30-30 ; Vars : 20-20.

PYRÉNÉES
Ax-les-Thermes : 30-40 ; Font-Romeu : 80-100 ; Gourette : 25-90 ; Luchon-Superbagnères : 40-150 ; Luz-Ardiden : 52-75 ; La Mongie : 35-85 ; Piau-Engaly : 70-90 ; Saint-*Lary-Soulan* : 25-40.

AUVERGNE
Besse/Superbesse : n. c. ; Le Mont-Dore : 10-35 ; Superlioran : 20-25.

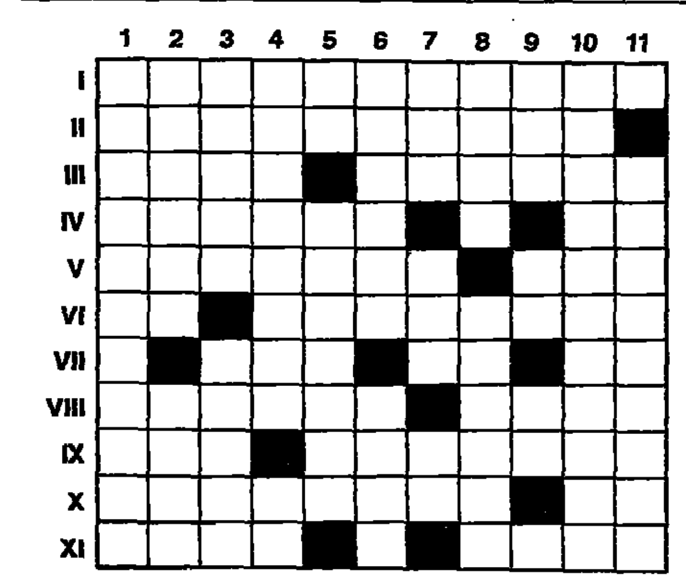
JURA
Métabief : 03-20 ; Mijoux-Lelex-la-Faucille : 25-45 ; Les Rousses : 10-40.

VOSGES
Le *Bonhomme* : 30-30 ; La Bresse-Hohneck : 30-30 ; Gérardmer : 30-50 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n. c. ; Ventron : n. c.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99008

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Passage du solide au gazeux. – II. Décoration sur papier. – III. Bagatelle. Cordes médiévales. – IV. Pris pour aller mieux. Bas de gamme. – V. Prise pour aller mieux et évacuer. *Rendue en partant.* – VI. Sujet central. Chercher à comprendre. – VII. Du rouge pour Tony Blair. Marque de caprice. Négation. – VIII. Superbes comme des arcs. A prendre dans le bon sens par le fayot. – IX. Abri douillet. Membres d'une organisation secrète. – X. Le malheur mis en scène. Dans la masse. – XI. Coussin d'enfant. Mouvement difficile à contrôler.

VERTICALEMENT

1. Travaillent au rapprochement. – 2. Indique le rang. Part en éclats. – 3. Couleur hivernale. Fis des vagues. – 4. Mises pour corriger. En grand. – 5. *Dans la rime.* Garniture du chef pour les grandes occasions. – 6. Examinent de près. *En enfer hier*, en poches aujourd'hui. – 7. Equidé. Charles de Beaumont. Interjection. – 8. Dans la fosse ou sous l'eau. On lui doit les logarithmes. – 9. Vieille grogne. Vient de recommencer. Lac pyrénéen. – 10. Ouverture spirituelle. – 11. Pourra être conservé.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99007

HORIZONTALEMENT

I. Bactéricide. – II. Ridicule. On. – III. En. Rabelais. – IV. Des. Li. Esse. – V. Ostracon. Nm. – VI. Usée. Outrée. – VII. Ie. Dina. Tan. – VIII. Fin. Toluc (culot). – IX. Laitages. – X. Erne. Emue. – XI. Raisonneurs.

VERTICALEMENT

1. Bredouiller. – 2. Ainesse. Ara. – 3. CD. Ste. Fini. – 4. Tir. Redites. – 5. Ecala. INA. – 6. Rubicon. Gin. – 7. Ile. Ouaté. – 8. Cèlent. Osée. – 9. As. RTL. Mu. – 10. Doisneau. Ur. – 11. Ensemencées.

PHILATÉLIE

Le patrimoine du timbre français

L'ANNÉE 1999 s'ouvre pour la philatélie par un succès en librairie, puisque les éditions Flohic ont déjà vendu plus de cinquante mille exemplaires de leur dernier ouvrage, *Le Patrimoine du timbre-poste français* édité en partenariat avec La Poste.

Pour la première fois, les trois mille cinq cents timbres français émis à ce jour sont reproduits et accompagnés d'un commentaire dans un livre de plus de neuf cents pages. Rédigé par une équipe de philatélistes avertis et d'historiens – Annette Apaire, Jean-François Brun, Michèle Chauvet, Pascal Rabier et Bertrand Sinais –, l'ouvrage commence par situer l'histoire du timbre-poste, né le 1er janvier 1849, dans le contexte postal français.

Puis les émissions de timbres défilent chronologiquement, mises en valeur par une analyse critique pertinente, permise par l'accès à un fonds d'archives jusque-là inédit, au moins jusqu'au début des années 60.

Ainsi, apprend-on, maquette à l'appui, l'histoire de ce timbre sur Nonza (Corse) prévu en 1942 et qui ne verra pas le jour : « *le 18 septembre 1942, Pierre Laval fait parvenir un télégramme au secrétaire d'Etat aux communications* » pour lui signifier qu'« *il est préférable d'éviter les sujets de timbres susceptibles de fournir à l'Italie de nouveaux prétextes à ses polémiques (...)* ». A partir des années 70, les notices qui accompagnent les timbres se font beaucoup plus succinctes.

Ce livre-événement présente toutefois *un défaut regrettable* : la qualité de la photogravure en quadrichromie des timbres n'est pas à la hauteur de ses ambitions, à la différence de celle des nombreuses reproductions de lettres et autres documents ou objets postaux.

D'ici juillet, date à laquelle aura lieu à Paris l'exposition philatélique *mondiale Philexfrance 99*, l'éditeur, Jean-Luc Flohic, prévoit la parution de trois CD-Rom réalisés à partir de cet ouvrage.



P. J.

★ Flohic Editions, format 180 × 240 mm, couverture cartonnée, 930 pages, 350 F. Une gravure en taille-douce réalisée par l'Imprimerie des timbres-poste et des valeurs fiduciaires de Périgueux est jointe à l'ouvrage.

EN FILIGRANE

■ **Un siècle d'aviation.** L'exposition « Un siècle d'aviation avec La Poste », qui se tient au Musée de La Poste, 34, boulevard de Vaugirard, à Paris, joue les prolongations et fermera ses portes le 23 janvier (tous les jours de 10 heures à 18 heures, sauf dimanche et jours fériés). Cette exposition retrace l'histoire du transport aérien du courrier, des ballons montés de 1870-1871 à nos jours en passant par l'épopée des pionniers de l'Aéropostale, Saint-Exupéry, Guillaumet...

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

THÉÂTRE L'Argentin Alfredo Arias, qui débuta en France, en 1970, avec un texte de Copi, *Eva Peron*, met en scène au Théâtre national de Chaillot, jusqu'au 28 février, deux autres pièces de son compatriote, *Le Frigo* et *La Femme assise*. En même temps, à Rennes, est créé *Copi, un portrait*, et remis en scène *Eva Peron*, à Annecy. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Alfredo Arias et la danseuse et actrice Marilú Marini parlent de Copi, cet exilé « *lucide, libre, sans aucun préjugé* », qu'ils ont côtoyé pendant plusieurs années. C'est en 1984 qu'Alfredo Arias a pour la première fois adapté la bande dessinée de Copi *La Femme assise*, qui pour le metteur en scène « *éclaire les choses par la bêtise* ». ● RAÚL DAMONTE, qui devint Copi à Paris dans les années 60, incarna parfaitement l'univers de la dérision et de l'absurde. Il est mort du sida en décembre 1987.

La férocité légère de Raúl Damonte, dit Copi

Alfredo Arias débuta en 1970 à Paris avec un texte de Copi, « Eva Peron », et a depuis monté plusieurs pièces de son compatriote argentin. Aujourd'hui, il joue lui-même « La Femme assise », qu'il avait mise en scène en 1984

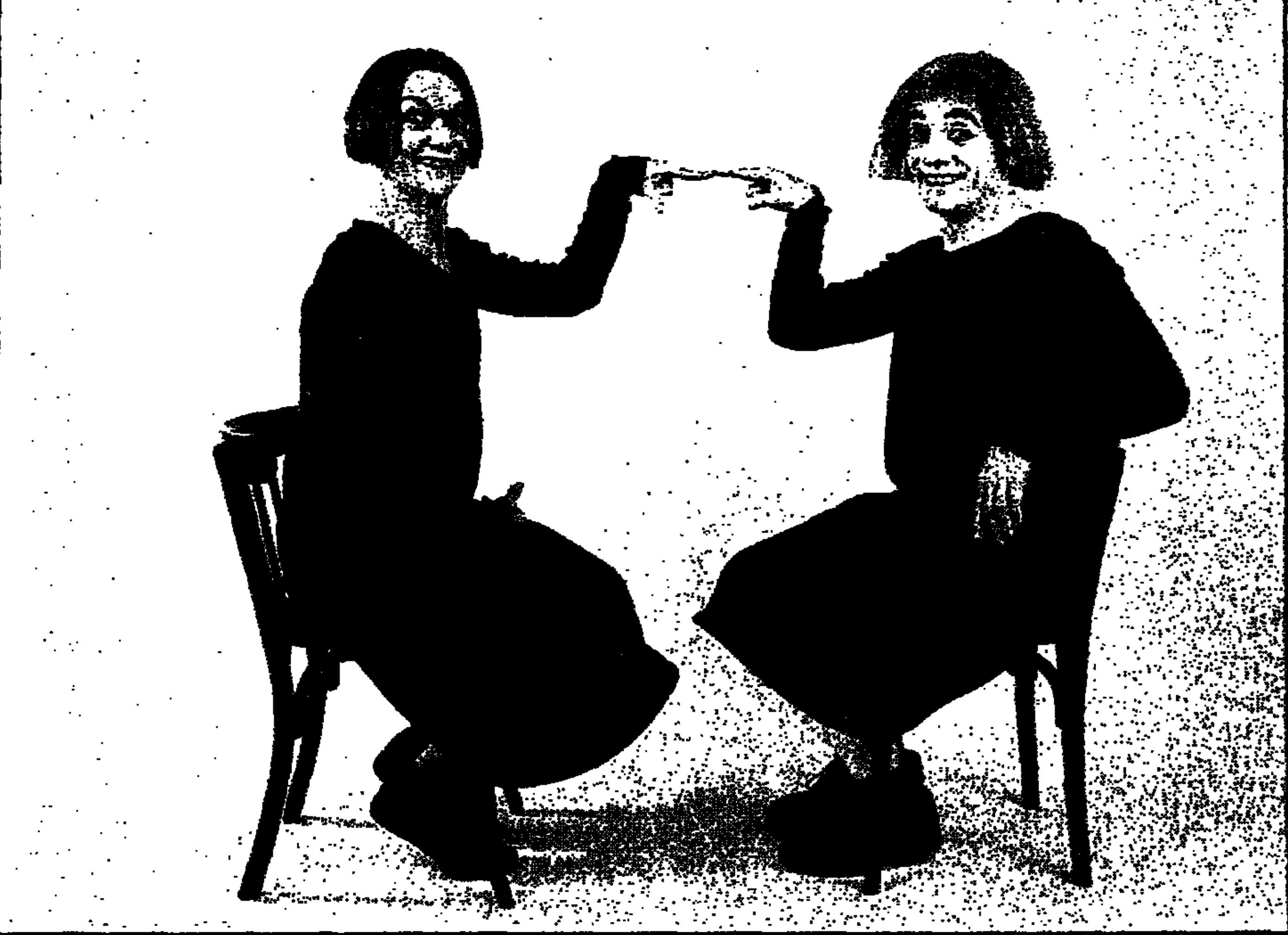
DEPUIS près de trente ans, Copi revient régulièrement dans le répertoire d'Alfredo Arias. C'est avec l'un des textes de ce compatriote argentin qu'il a créé sa première mise en scène en France, au printemps 1970. C'était *Eva Peron*, au Théâtre de l'Epée-de-Bois. L'incursion dans la salle d'un commando d'extrême droite a représenté un tel traumatisme pour Arias, qui venait de fuir la dictature militaire de son pays, qu'il ne lui a pas fallu moins de quatorze années pour rejoindre l'univers de Copi, avec l'adaptation, au Théâtre des Mathurins, de *La Femme assise*, incarnée par Marilú Marini. Depuis cette première version, qui a valu à son interprète le Prix de la meilleure actrice cette année-là, Alfredo Arias a donné *Les Escaliers du Sacré-Cœur* et *Loretta Strong* (1990), au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, qu'il dirigeait alors, puis *Cachafaz* (1993), au Théâtre de la Colline. En mars 1998, il a monté, à Buenos Aires, une nouvelle version de *La Femme assise*, dans laquelle il était lui-même en scène face à Marilú Marini. C'est ce spectacle, précédé du *Frigo* (une pièce écrite et interprétée par Copi, en 1983, au Théâtre Fontaine), qu'ils incarnent tous deux à nouveau sur la scène du Théâtre national de Chaillot.

« Pourquoi aviez-vous choisi, en 1984, de créer *La Femme assise*, inspirée par la bande dessinée que publiait Copi dans *Le Nouvel Observateur* ?

Alfredo Arias – Tout cela remonte aux fantasmes de persécution qu'a ranimés l'intervention du commando d'extrême droite lors de la représentation d'*Eva Peron*. A peine réchappés de l'Argentine, nous étions rattrapés par le cauchemar, comme si la distance de sécurité constituée par l'océan s'était effacée. J'avais besoin de temps pour pouvoir m'identifier à nouveau à l'écriture de Copi. Je le voyais souvent et je suivais de près son travail sur le personnage de *La Femme assise*. Petit à petit, ce personnage et ses dialogues se sont imposés à moi. A partir de cet univers, je pouvais construire un monde dans lequel j'aie ma part d'auteur.

Marilú Marini – Avant de venir en France, je ne connaissais Copi qu'à travers les petits textes et les premiers dessins qu'il avait publiés dans *Tía Vicenta*, une revue d'humour et d'avant-garde, dirigée par un monsieur qui s'était choisi Landru pour nom de plume ! Ce qui m'a particulièrement touchée lorsque je l'ai rencontré, c'est cette fragilité et cette élégance qui le distinguaient. Le personnage de *La Femme assise* est comme son négatif. Lui était lucide, libre, sans aucun préjugé. Alors que *La Femme assise* est la voix de l'enfer et représente tout ce qu'il haïssait de la violence et de la médiocrité.

– Comment avez-vous pensé ce personnage pour la mise en scène ?



MARC ENGUÉRAND

Marilú Marini (à gauche) et Alfredo Arias interprètent « Le Frigo » et « La Femme assise » au Théâtre national de Chaillot.

A. A. – Il ne s'agit pas d'une adaptation théâtrale de la bande dessinée mais d'une appropriation. C'est à travers l'observation du travail de Copi et la forme de théâtre à laquelle je réfléchissais alors que s'est élaboré ce personnage, qui dit très bien certaines brutalités de la vie. *La Femme assise* éclaire les choses par la bêtise. Et cette bêtise, condensée, est d'une totale pérennité. L'écriture de Copi est une écriture ouverte, qui s'intègre très bien au langage théâtral. A de menus ajouts près, les dialogues sont exactement ceux de la bande dessinée ; on peut entendre à quel point ils participent encore du temps présent.

M. M. – Pour ma part, *La Femme assise* m'a donné la possibilité de travailler dans des langages différents, qui relèvent aussi bien du music-hall que du cirque. J'ai cherché à mettre dans ce personnage ce que je possédais comme bagage technique, y compris celui de la danseuse que j'ai été. Selon moi, elle incarne la solitude, l'entêtement, l'ignorance ; toujours en quête de communication, et toujours dans cet empêchement d'établir une relation avec les autres. J'ai voulu lui donner une sorte d'humanité au-delà de toute sa monstruosité, parce qu'elle n'a pas de porte de sortie.

– Qu'est-ce que cela représentait de monter *La Femme assise* à Buenos Aires, où vous, Alfredo Arias, étiez sur scène pour la première fois, et comment l'a-t-on reçue là-bas ?

A. A. – A travers ce que nous avons créé ici, nous restons, Copi comme moi, assez difficiles à gérer pour les gens de Buenos Aires. Le cheminement que nous avons eu par rapport à l'histoire dramatique de notre pays, la liberté de notre travail, ont été ressentis là-bas comme quelque chose de profondément subversif et déroutant. Dans cette nouvelle création de *La Femme assise*, je travaille à l'intérieur du verbe de Copi et non en tant que comédien. Cela, j'ai pu le faire parce que le texte de Copi a parlé à travers toute ma vie théâtrale. En surface, on peut dire que le spectacle a été formidablement accueilli et que nous avons eu un contact très fort avec le public. Mais le fait que je m'expose de cette façon, que je témoigne physiquement de l'écriture de Copi, était trop dérangeant. Beaucoup de critiques se sont réfugiés derrière l'extraordinaire performance de Marilú pour ne pas analyser ce qui se disait ; la particularité de cette voix qui fait partie, qu'ils le veuillent ou non, de leur histoire. Sur la durée du spectacle, un autre type d'écoute a émergé. Certains ont compris que notre présence là-bas, celle de Copi à travers nous, témoignaient des catastrophes de l'histoire de ce pays, de la répression et de la dictature. Mais de façon générale, ça brûle encore les doigts.

– Pourquoi avoir choisi *Le Frigo* en ouverture pour Chaillot, en articulation avec *La Femme assise* ?

A. A. – Dès le début, j'avais vu les choses ainsi. En Argentine, nous avons dû choisir pour des raisons purement techniques de ne monter que *La Femme assise*. L'idée était de revisiter Copi, selon une autre ligne de force. *Le Frigo* permettait de renouveler et de repositionner notre approche. Cela m'apparaissait possible de faire jouer le contraste entre les deux textes ; qu'ils se complètent et révèlent leur dimension d'actualité. C'est aussi une façon de donner à voir l'œuvre de Copi sous deux points de vue ; de jouir de la différence entre ces deux types d'écriture, et de la façon dont ce langage traverse le temps avec la même efficacité. Dans ce texte extrêmement violent qu'est *Le Frigo*, la pensée de Copi devient plus lisible. La structure de la pièce est unique et cernée sur un moment. Elle s'organise selon deux axes, la destruction et l'acceptation de la mort. Un processus extraordinairement bien écrit.

M. M. – *Le Frigo* est une pièce serrée sur les lignes fondamentales de l'œuvre de Copi. Une pensée de désarroi, de solitude, de mort et de désolation ; ce besoin sans fond d'affection. Et la façon dont Alfredo a choisi de l'incarner révèle dans toute sa dimension l'aspect poétique du texte.

A. A. – J'ai essayé de le traduire de façon plus émotionnelle que délirante. Le délire est écrit. Ce qui est plus difficile, c'est de pouvoir le rattacher à la profondeur qui le porte, sans pour autant reconstruire tout le cheminement psychologique, parce que c'est très éclaté. Si je n'avais pas été jusque-là, ce serait resté de l'ordre de la performance du comédien ; ce qui n'est pas mon propos. J'ai tenté de ne rien perdre du lyrisme du texte tout en le rattachant à la densité physique et émotionnelle du corps, comme une façon de prendre en charge le poète, au-delà du simple exercice de style. »

Propos recueillis par Valérie Cadet

De la scène aux livres

● **Spectacles**

– *Le Frigo* et *La Femme assise*. Mise en scène : Alfredo Arias. Jusqu'au 28 février. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 15 heures. Théâtre national de Chaillot, salle Gémier, 1, place du Trocadéro, Paris, 16e. Tél. : 01-53-65-30-00. Parallèlement, une exposition intitulée « Une guêpe sur la lune » est présentée dans le Grand Foyer.

– *Copi, un portrait*. Création de Marcial Di Fonzo Bo, Elise Vigier et Pierre Maillet. Du 19 janvier au 6 février, à 20 h 30 (mercredis 20, 27 janvier et 3 février à 19 h 30 ; dimanche 24 janvier à 16 heures). Théâtre national de Bretagne-Rennes, 1, rue Saint-Hélier, Rennes. Tél. : 02-99-31-55-33.

– *Eva Peron*. Mise en scène : Jean Lacornerie. Du 19 au 22 janvier, à 20 h 30. Bonlieu-Scène nationale d'Annecy. Espace 300, 1, rue Jean-Jaurès, Annecy. Tél. : 04-50-33-44-11.

● **Bibliographie :**

Hors une dizaine d'albums de dessins, dont seul *Le Monde fantastique des gays* (Glénat, 1986) est encore disponible, la majeure partie de l'œuvre de Copi a été publiée par Christian Bourgois. Deux pièces de théâtre et deux romans viennent d'être réédités : *L'Homosexuel ou La difficulté de s'exprimer* (1971), *Une visite inopportune* (1988), suivi de textes de Cavanna, Michel Cournot, Guy Hocquenghem, Jorge Lavelli et Jacques Sternberg, *L'Uruguayen* (1972), et *Le Bal des folles* (1977). Christian Bourgois a aussi édité un album d'hommage, *Copi* (1990), des témoignages recueillis par le frère de Copi, Jorge Damonte, également auteur des photographies.

Funambule d'un temps, et pour toujours

POUR qui n'a pas fréquenté Copi ni pleinement joui de l'époque à laquelle il s'est épanoui, la tentation du lieu commun est bien forte. Cet elfe venu d'ailleurs, vif, drôle, cultivé et raffiné, ce virulent rêveur éveillé – comme le traduisent la plupart des témoignages – se serait donc incarné à l'acmé de la Grande Fête des folles années 60 et 70. A distance, une explosion de liberté, nimbée d'un nuage d'herbe et de marijuana ; un déchaînement de happenings idéologiques, sexuels, artistiques ; une griserie de saccages, de travestissements et d'inversions, comme autant de joyeux slogans contre l'ordre établi... Bref, un âge d'or qui se serait depuis décomposé dans l'ennui, la contrainte, la dépression.

D'un peu plus près, et l'effet nostalgique en moins, les couleurs du tableau sont moins pimpantes. Sous d'autres formes qu'aujourd'hui, la planète dégorgeait les mêmes tragédies, les mêmes massacres ; et Copi n'affirme rien d'autre que cette pérennité. D'où il venait, Raúl Damonte – devenu Copi – en savait quelque chose. Cela lui avait une fois pour toutes donné ce sourire de férocité légère, cette ironie enfantine et débridée. Le bagage de cet Argentin, parmi tous ces exilés d'Amérique latine qui ont fait les riches heures du Paris subversif des sixties, portait le sceau de la répression sanglante.

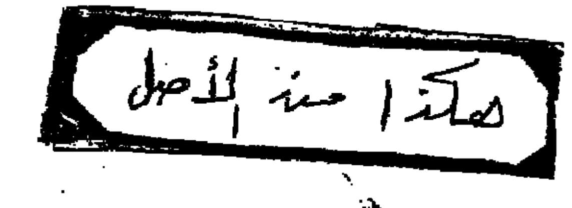
A peine âgé de six ans, en 1945 à Buenos-Aires, il sauva la vie de son père, écrivain, peintre et journaliste, en jetant un message par la fenêtre pour que le concierge le prévienne que la police avait envahi la maison. « *Mon père, qui avait l'habitude de l'exil*, racontera-t-il en 1984 dans la préface d'un roman qui n'a jamais paru, *le considérait comme une période de la vie où l'homme s'ouvre à la liberté. Mais ma mère et nous, enfants, même si nous comprenions que nous avions échappé à la mort ou à quelque chose qui lui ressemble, savions aussi qu'une vie, celle que nous aurions vécue en Argentine, nous échapperait pour toujours. J'ai souvent éprouvé ce sentiment, parfois de façon poignante et à des occasions disparates, comme sur une scène de théâtre au moment des saluts.* »

LA MORT APPRIVOISÉE

Dans son livre consacré à Jérôme Savary (Ed. du Rocher, 1996), Colette Godard souligne le trait : « *Victor Garcia, Copi, Jérôme Savary font partie des gens qui courent devant la mort. L'éphémère de la création théâtrale les rassure dans la mesure où c'est la mort qui est mise en scène, apprivoisée, contrôlée.* » Même écho chez Christian Bourgois, éditeur autant que protecteur de Copi, bien avant que celui-ci ne soit célébré pour sa *Dame assise* : « *Tout le monde se tordait de rire sur les choses horribles, extrêmement violentes, qu'il disait. Les gens pensaient que l'univers de la dérision et de l'absurde est celui du comique, alors qu'il est profondément tragique.* »

Dans *Le Frigo*, aujourd'hui monté par Arias, Copi donne une des clefs de la formidable énergie qu'il avait déployée pour retourner ce poids de violence et de mort. Le rat, « héros » récurrent de son œuvre, révèle son vrai nom : art. Avec *Une visite inopportune*, aussi facétieux que cruel, l'art-rat aura été l'ultime compagnon de Copi, emporté par le sida à quarante-huit ans, en décembre 1987.

Val. C.



Amours, naufrage et délices à l'orgue

Six disques consacrés à l'instrument et à Bach, Wagner, Liszt, Lambert-Chaumont et le « Titanic »

POUVAIT-ON imaginer que le naufrage du « Titanic » pût générer une sorte de poème symphonique pour orgue ? Le virtuose Joseph Bonnet (1884-1944) l'a fait, en 1913, et un petit éditeur italien l'a publié, assez opportunément il est vrai, dans le sillage du film que l'on sait. Vincenzo Ninci en est l'interprète à l'orgue Cavaillé-Coll de Saint-Antoine des Quinze-Vingts à Paris (1 CD Dynamics CDS 230). On ne trouvera guère, dans *In memoriam Titanic*, de description musicale apocalyptique, mais, au contraire, une sorte de méditation subaquatique des plus graves. Bonnet était un virtuose très apprécié aux Etats-Unis, où il enseigna ; peut-être faut-il entendre dans cette pièce une sorte de « *méditation sur ma mort évitée* » à la manière d'un Froberger transatlantique des temps modernes... C'est curieux, original, sûrement pas fondamental.

Les disques Arbiter, spécialisés dans les rééditions historiques, republient les enregistrements Zodiac de 1956 de l'organiste français André Marchal (1894-1980) effectués sur un petit orgue de Gutschenritter (1920), « *restauré et agrandi par Victor Gonzales* » et entreposé chez Marchal, au 22, rue Duroc, à Paris. Pédagogue, Marchal fait entendre les jeux de l'instrument et joue Bach (*Orgelbuchlein, Toccata, Adagio et Fugue* BWV 564). Son articulation, aussi néoclassique que l'instrument lui-même, a pour mérite de ne pas engluer le compositeur dans une expression post-romantique hors de propos pratiquée par beaucoup de ses contemporains. Documentaire, rare et intéressant plutôt que référence moderne.

MINIMALISME RHÉTORIQUE

On ne pourra trouver plus diamétralement opposé que Ton Koopman, parvenu au huitième volet de son intégrale Bach (1 CD Teldec 3984-21466-2). Son *Orgelbuchlein*, enregistré sur le Riepp d'Ottobeuren, a des teintes mordorées et tranchantes à la fois. Ses tempos sont alertes, son toucher évidemment très inspiré de celui du clavecin. Que cette intégrale est plus passionnante que celle des cantates de Bach, qu'il enregistre chez Erato !

Concurremment, Olivier Vernet continue sa propre intégrale Bach (2 CD Ligia Digital Lidi 0104069/70-98). Les instruments joués sont colorés et superbes, l'allure générale vive, enthousiaste, avec, de temps à autres, un *rubato* qui nous semble mettre à mal l'assise rythmique, notamment dans les mouvements rapides des *Sonates en trio*, ici gravées au côté d'autres pièces de la période 1717-1723, Köthen-Hamburg.

Avec Laurent Cabasso, le même Olivier Vernet a gravé un superbe disque de transcriptions pour piano et orgue des poèmes symphoniques de Liszt (1 CD Ligia Digital Lidi 0104067-98). Cela sonne étonnamment bien, et le jeu des deux claviéristes est épatant. Réédition d'un disque (1991) de pièces orchestrales et vocales de Richard Wagner interprétées par Harald Feller à l'orgue de la basilique de Waldsassen (1 CD Ars Musici AM 0970-2) : le prélude de *Tristan* et les *Wesendonck Lieder* (transcrits par Siegfried Karg-Elert) sonnent décidément bien à l'orgue.

Le jeune organiste belge Serge Schoonbroodt avait signé, en 1997, un disque consacré aux *Hymnes* de Nicolas de Grigny (1 CD Etoile Production EP 0001) sur le glorieux Clicquot restauré de la cathédrale de Poitiers, un enregistrement qui avait surpris par son éloquence et sa vocalité (le jeune musicien est chanteur de formation). Deux ans plus tard (après un deuxième disque Johann Sebastian Bach entre-temps paru, également chez Etoile Production), Schoonbroodt intègre les rangs de la collection « Tempéraments », coproduite par Radio France (France-Musique) et le département de l'Aisne, avec un disque (1 CD TEM 316015) consacré à la musique du compositeur liégeois Lambert-Chaumont (mort en 1712). Une musique d'autant plus bienvenue sur l'extraordinaire instrument Boizard (1714) de l'abbaye de Saint-Michel-en-Thiérache que celui-ci fut longtemps accordé selon le tempérament dit Lambert-Chaumont.

ANTOINE ROZÈS

L'organiste belge Serge Schoonbroodt.

La superbe musique du *Livre d'orgue* (1695) de Chaumont, à mi-chemin d'un langage presque opératique et d'une écriture polyphonique plus sévère, a pour inconvénient d'être articulée en très courtes pièces (la plus longue, une *Chaconne grave*, dépasse de peu les trois minutes), ce qui rend leurs enchaînements et leur succession parfois difficultueux. Il faut d'emblée trouver le ton juste, et celui-ci à peine trouvé, le recadrer dans un autre affect. Ce minimalisme rhétorique ne dérange pas trop l'organiste qui varie les atmosphères, détaille les récits avec ductilité et un sens des registrations peu conventionnel mais d'une saveur extrêmement convaincante.

Malgré quelques détails qu'on voudrait entendre différemment (une phrase trop peu déclamée ici, un ornement trop serré là), Schoonbroodt, dans les seules *Suites des premier, deuxième et troisième tons*, s'impose nettement face à la version intégrale que son père, Hubert Schoonbroodt, avait gravée (réédition 2 CD Schwann-Koch) en 1970, pionnière et plus qu'estimable, mais datée stylistiquement.

Renaud Machart

DÉPÊCHES

■ **CLASSIQUE : Sony réédite, dans sa collection « Masterworks portrait »**, les *Mouvements perpétuels*, le *Premier Nocturne* et la *Suite française* de Poulenc joués par le compositeur. En complément de ce disque historique, des pièces pour piano de Satie, *L'Ile heureuse* et la *Villanelle des petits canards* chantés par le baryton Pierre Bernac.

■ **Sony édite, pour la première fois de façon autorisée et avec un son nettoyé, l'interprétation du *Premier Concerto* de Brahms par Glenn Gould**, l'Orchestre philharmonique de New York et Leonard Bernstein. Le tout précédé du petit discours du chef d'orchestre expliquant qu'il n'est pas d'accord avec les choix interprétatifs du soliste. Plus qu'un enregistrement de référence, il s'agit là d'un document historique qui passionnera les curieux et ravira les fans du pianiste canadien.

■ **Philips publie, dans sa collection « Pianistes du XXe siècle » pour la première fois sur CD**, les enregistrements de jeunesse d'Alexis Weissenberg. Les *Troisième Sonate* de Prokofiev, *Petrouchka* de Stravinsky, le *Nocturne pour la main gauche* de Scriabine et les *Variations* de Czerny y trouvent des lectures extraordinaires qui donnent un éclairage singulier sur le talent du pianiste.

■ **Decca réédite dans sa série économique « Rouge Opéra » le *Falstaff* de Verdi** dans la version dirigée par Georg Solti. Une version inégalée pour sa truculence dominée par un brelan de chanteuses – Simionato, Ligabue, Freni – et le Falstaff particulièrement en verve de Geraint Evans.

SÉLECTION DISQUES

JOHANN SEBASTIAN BACH
Messe pour l'Epiphanie

Ann Monoyios (soprano), Angus Davidson (alto), Charles Daniels (ténor), Peter Harvey (basse), James O'Donnell, James Johnstone (orgues solos), Chœurs de Freiberg et Dresde, Gabrieli Consort and Players, Paul McCreesh (direction).

Une volée de cloches, dont le tintement se fond avec le son de l'orgue qui introduit le cantique *Puer Natus in Bethleem* : on pourrait se croire à l'église Saint-Thomas de Leipzig, vers 1740, un beau dimanche matin, pour le culte principal (*Hauptgottdienst*) de l'Epiphanie. Hymnes, textes lus ou psalmodiés, sermons (celui de Luther sur les Rois mages), chorals pour orgue, musiques instrumentales, cantates, messe : cette mosaïque a été reconstituée d'une façon précise et somptueuse par Paul McCreesh et Robin A. Leaver, conseiller liturgique. Au cœur de cette cérémonie luthérienne, qui dure deux heures et demie, trois joyaux de Bach : la *Missa brevis BWV 233* et les *Cantates BWV 65* et *180*. Les Gabrieli rivalisent de justesse, d'élégance, de brio dans cette musique colorée et virtuose. Les orgues ponctuent de façon magistrale cette superbe réalisation : le puissant Silbermann de la cathédrale de Freiberg pour les cantiques et certains solos, et celui, fruité et campagnard, de la paroisse de Brand Erbisdorf qui se mêle idéalement aux instruments d'époque.

Pierre Moulinier

★ 2 CD Archiv Produktion 457 631-2.

GABRIEL FAURÉ
La Naissance de Vénus

Solistes de Lyon-Bernard Tétu, Jean-Claude Pennetier (piano), Brigitte Lafon (soprano), Bruno Ranc (ténor), Jacques Bona (basse), Quatuor Ravel, Bo Yuan (contrebasse), Louis Robilliard (orgue).

Deux inédits dans le disque des Solistes de Lyon, dirigés par Bernard Tétu. *La Naissance de Vénus*, sorte de cantate païenne, créée en 1882, n'avait jamais été enregistrée. Cet ouvrage pour deux solistes, quatuor vocal et piano, navigue par moments entre le sulpicien et l'emphatique. L'ensemble lyonnais l'interprète avec un bel élan et un juste équilibre sonore. La seconde originalité est la version 1866 pour quintette à cordes et orgue du célèbre *Cantique de Racine*, retrouvée par le musicologue Jean-Michel Nectoux, et qui bénéficie elle aussi d'une première discographique. L'apport des cordes à l'accompagnement original de piano seul renforce la noblesse du propos, tout en préservant l'intimité et la ferveur religieuse de cet hommage aux maîtres anciens. Les mélodies qui complètent ce disque mettent en valeur les qualités des solistes.

P. Mo.

★ 1 CD EMI 7243 5 56728 2 7.



UN DRAME MUSICAL INSTANTANÉ
Machiavel

Le Drame musical instantané (DMI) a toujours été une formation d'accueil. Accueil des évolutions musicales (technologies, genres) et des musiciens selon les besoins du trio (devenu duo). La techno inspire en partie le nouvel enregistrement de ce groupe fondé en 1976 par Bernard Vitet, Jean-Jacques Birgé et Francis Gorgé. Une techno qui est mise en présence du jazz – du bop au free – de la chanson, de l'électro-acoustique, du rock. Une techno pas tout à fait conçue pour uniquement danser, qui pousse plus vers le jusqu'au-boutisme désincarné du courant illbient. Vitet et Birgé, en maîtres de cérémonies, s'effacent sur certains morceaux (*Drama con Leche*, par exemple est réalisé à partir d'anciens disques du DMI) ou vont chercher dans leur passé déjà enregistré (avec Birgé) des témoignages de leur invention précoce en matière de confrontations de rythmes et de collages. Le DMI affiche ainsi sa vocation à englober tous les sons du monde, dont il contrôle les mouvements et les variations au cœur de ce disque dont les secrets, l'humour ironique, se découvrent un peu plus à chaque écoute.

Sylvain Siclier

★ 1 CD Disques GRRR 2023, contient une partie CD-ROM interactive images et sons. Distribué par Harmonia Mundi.

SIMON GOUBERT
Le Phare des pierres noires

L'un des plus beaux thèmes du nouvel enregistrement du batteur, pianiste et compositeur Simon Goubert s'intitule *Organum I*. C'est comme une chanson un peu triste, qui s'étire lentement, qui dit la peine face à l'absence définitive d'un frère musicien (Alby Cullaz, contrebassiste). Sur un tempo rapide, *The Wind Will Come* débute cet album. Un morceau emporté, enjoué, du jazz au passage des années 50 vers les années 60. Dans les deux cas, le quintette de Simon Goubert (on y écoutera bien le pianiste Laurent Fickelson et le saxophoniste Jean-Michel Couchet) traduit de manière très expressive des sentiments, des émotions. C'est l'une des raisons d'être de la musique. Pour longtemps – à jamais ? – touché, marqué, par John Coltrane (les groupes Spiral, Offering...), Goubert, dans la connaissance de cette influence gigantesque, affirme avec une allégresse et une fierté rares son propre univers en un va-et-vient entre le déchaînement, la flamboyance et une tendresse lyrique magnifiés par de superbes mélodies.

S. Si.

★ 1 CD Seventh Records Seventh A XXV. Distribué par Harmonia Mundi.

MARIANNE FAITHFULL
A Perfect Stranger, The Island Anthology

En 1979, l'album *Broken English* ramenait Marianne Faithfull à la vie musicale. Junkie, droguée, malade, l'ex-compagne d'aventures des Rolling Stones reprenait sa carrière de zéro grâce à l'attention du label Island, alors toujours à la pointe des combats. Son interprétation – au sens du drame théâtral – de *Working Class Hero* de John Lennon, celle (une face B) de *Sister Morphine*, écrite avec Mick Jagger et Keith Richards, rejoint *Ballad of the Soldier's Wife* (Brecht/Weill) qu'elle chanta dès 1985. Trente-cinq titres parmi les plus beaux, quelques raretés bien ordonnées et des inédits côtoient *As Tears Go By*. Au rayon des nouveautés jamais entendues en disque, *Conversation on a Barstool*, de Bono, *Isolation*, de John Lennon (trop lennonien pour appartenir entièrement à la chanteuse). Compilation, certes, mais construction avant tout, l'anthologie des années Island de Faithfull se termine sur *She*, l'un des titres du merveilleux *A Secret Life*, album écrit en 1995 avec Angelo Badalamenti.

Véronique Mortaigne

★ 1 double CD Island 524579-2.

JOHNNY DOWD
Wrong Side of Memphis

A quarante-sept ans, Johnny Dowd, patron d'une petite entreprise de transports dans l'Etat de New York, s'est composé un personnage qui aurait pu naître du « mauvais côté de Memphis ». Loin des succès dorés d'Elvis, son country-blues déviant traîne dans les ruelles poussiéreuses d'une ville-fantôme. D'une voix qui empeste le bourbon de contrebande et la mauvaise chique, le chanteur conte le destin des rebuts de la mythologie américaine. Ecrasés par le péché et la crainte du châtiment, ces anti-héros échappés d'un roman de Faulkner ou de Cormac McCarthy raclent une vieille guitare et saisissent à la gorge. A la rudesse de cette tradition asséchée, Johnny Dowd ajoute quelques gouttes d'orgue acide, des bruitages inquiétants et les chœurs de ses victimes (féminines). Fruit du mariage improbable de Townes Van Zandt et des Cramps, de Johnny Cash et des Violent Femmes, ce premier album aurait pu souffrir d'un maniérisme déjanté. Mais on est vite captivé par la noirceur de ce voyage.

Stéphane Davet

★ 1 CD Munich Records MRCD 193. Distribué par Concord.

TIMBALAND
Tim's Bio
From The Motion Picture Life From Da Bassment

Plus encore que les chanteurs, les producteurs sont les personnages centraux de la scène rap et rhythm'n'blues américaine. Les signatures, les sons de Terry Jam, Babyface, R. Kelly ou Sean « Puffy » Combs sont autant recherchés que les voix des artistes qu'ils parrainent sous leur label respectif. Dernière coqueluche en date, le jeune Tim Mosley, vingt-trois ans, qui, sous le nom de Timbaland, s'est imposé en donnant forme aux succès de Genuwine, Aaliyah ou Missy « Misdemenor » Elliott... Comme il est souvent de coutume, l'homme derrière les manettes est passé devant le micro. Discrètement. Car sur cet album signé de son nom, Timbaland en a surtout profité pour inviter une pléiade de camarades vocalistes – les trois sus-cités, et aussi Kelly Price, Mad Skillz, Nas, Twista... – qui, une fois de plus, se mettent au service de rythmes et de couleurs reconnaissables entre tous. Grand atout de ce « réalisateur artistique » : une science dépouillée de la syncope et des déhanchements percussifs. Avec la facilité bondissante d'une balle de basket, sur le tempo érotique des coups de reins, ce funk sec et déshabillé attire irrésistiblement rappeurs et *soul singers* vers la danse.

S. D.

★ 1 CD Blackground Entertainment 7243 8470312 7. Distribué par Delabel.

PIERRE PERRET
La bête est revenue

Voici des décennies que Pierre Perret réfléchit à l'art et à la manière d'écrire des chansons pour tous. Aucun sous-entendu, aucun second degré, ni même d'argot pittoresque donc dans *La bête est revenue*, mais des mots explicites et des roulements de caisse claire : « *Sait-on pourquoi un matin, cette bête s'est réveillée, au milieu de pantins qu'elle a tous émerveillés en proclamant partout haut et fort, nous mettrons l'étranger dehors.* » A ce propos, l'auteur de *Lili*, l'une des plus belles chansons antiracistes jamais écrites, rajoute un violent pamphlet-valse contre Louis-Ferdinand Céline (*Ferdinand*). Voici donc un Perret engagé : dans la peau d'un chauffeur de camion rentrant dans son HLM, dans celle d'un militant écologiste, « *vert, vert, vert de colère* ». Pierrot se paye même un écart vers le reggae pour assassiner les religions au nom desquelles on tue (toutes). Les enfants, la rigolade, les amours sensuelles, la fidélité : le catalogue des occupations intimes de Pierre Perret est respecté, tout comme le style musical et les arrangements fidèles à la clientèle. Une incartade vers Victor Hugo (*Demain dès l'aube*) n'était pas nécessaire.

V. Mo.

★ 1 CD Adèle 498196-2. Distribué par EMI.

KASSAV'
Un toque latino

« *Le zouk est-il mort ?* », s'interroge le mensuel *World* dans son numéro de décembre. Fer de lance de la musique caribéenne en France et en Afrique, avant le grand déferlement cubain des années 90, le zouk, créé entre Martinique et Guadeloupe, n'a pas su évoluer, à cause peut-être d'une rythmique efficace mais rigide et d'un certain laisser-aller sur les textes. Il n'empêche qu'il demeure l'une des musiques les plus festives au monde. Profondément ancré dans l'univers caribéen, le groupe Kassav' repasse au peigne de la salsa-merengue ses succès, dont l'inégalable *Zouk la sé sel médikaman nou ni* (datant de 1985), invente quelques mélodies en sous-main et convie le parolier Etienne Roda-Gil afin de renforcer le message parlé, en espagnol. Les violons martiniquais, façon Malavoi, les tambours guadeloupéens, la voix de Jocelyne Béroard s'imbriquent dans de vivaces exercices de *clave* enregistrés dans les studios d'Etat Egrem à La Havane, et mixés à Bruxelles. Charme certes, rythmes et chaleur, mais encore et toujours des impasses, avec sorties illusoires, tels deux remix *dance* (*O Madiana, Dejame Disparar*) signés Pablo Flores.

V. Mo.

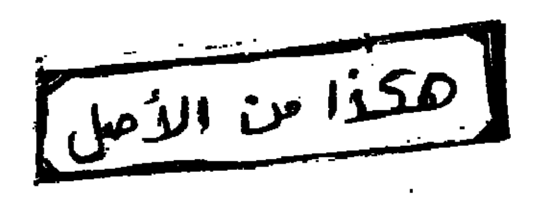
★ 1 CD Columbia 491500-2.

LÉVON MINASSIAN AND FRIENDS
The Doudouk Beyond Borders

Quarante centimètres de bois d'abricotier, neuf trous, une double anche en roseau : c'est le doudouk, instrument de peu de notes, appartenant à la famille des hautbois, au son grave et mélancolique. Lévon Minassian, qui en joue si bien, dit qu'il « *il est de souffrance* » et qu'il est « *l'âme du peuple arménien* ». Né à Marseille, d'une famille réfugiée en France au moment des massacres de 1915, Lévon Minassian s'est fait connaître par sa participation à l'album *Passion*, bande originale de *La Dernière Tentation du Christ* de Martin Scorsese. Profond, spirituel, le son du *doudouk* est ici librement marié aux improvisations du pianiste français Yvan Cassar, aux arrangements très fins d'Arman Amar, l'un des fondateurs du label Long Distance, ou encore au violon d'Embar S. Kannan, Indien du Sud.

V. Mo.

★ 1 CD Long Distance 304052.



Huit artistes suisses se promènent à Paris entre installations et vidéos

Une idée de la jeune création helvétique, qui, c'est une découverte récente, se porte plutôt bien

Les jeunes artistes de Zurich, de Berne, de Genève *ou de Lausanne* font un peu de tout, et beaucoup de vidéo. C'est en tout cas ce que montre l'exposition du Centre culturel suisse, à Paris, qui invite à s'asseoir aux tables et sur l'estrade conçues à la dure par l'artiste Fabrice Gygi. On y perçoit un esprit critique assez particulier. Pas d'idéologie, mais des idéaux, et le désir de répercuter le malaise de la société, mais plutôt à fleuret moucheté.

DOG DAYS ARE OVER. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Tél. : 01-42-71-51-24. Du mercredi au dimanche, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 *février*.

On ne sait pas grand-chose de la scène artistique contemporaine suisse, trop morcelée pour être facile à appréhender, même de l'intérieur. Sauf que, épisodique*ment*, en sort quelque personnalité suffisamment originale pour s'imposer sur le plan international. Sans remonter très loin dans le passé, on peut citer John Armleder (né en 1948), plasticien conceptuel spécialisé dans le dérapage des meubles ordinaires, ou Peter Fischli et David Weiss, cosignataires de vidéos, *qui ont été découverts* dans les années 80 à travers des petits bricolages, dont un parcours de billes assez précis pour provoquer un enchaînement de petites catastrophes dans l'esprit de certaines machines de Tinguely.

Et maintenant, voici Pipilotti Rist, vidéaste à plein temps, dont le succès ne cesse de grandir depuis la Biennale de Venise de 1997, où l'artiste, née en 1962, *présentait un* film insolent, drôle, tendre, écolo, celui où l'on voit une piétonne apparemment bon chic-bon genre casser, en jubilant, les vitres des voitures rangées le long d'un trottoir. En toute impunité : un flic passe en souriant, il est vrai *que ce policier* aussi est une femme, et que le geste de la vandale est mis en relation avec des images de prairies, de fleurs, de bonne nature, pour se justifier.

Pipilotti Rist, qui est devenue une *star des médias depuis qu'elle a été* nommée responsable de l'exposition nationale pour l'an 2000, est désormais présente partout en Suisse, en Europe. Dans l'exposition de Paris, sa vidéo *Sip my Ocean* (1996) que l'on voit pour la première fois en France, nous plonge, avec une nageuse, dans un fond *sous-marin sans profondeur*, une sorte de lagon aux algues et aux miroitements caressants. La double projection en angle qui permet aspiration, respiration, perte et déformation kaléidoscopique de l'image, le rythme, la bande-son, la projection en boucle..., tout concourt à l'effet hypnotique des images. *Visions sensuelles d'un* corps délivré de la pesanteur, aspiré par l'air, la lumière ou l'eau dans lesquels il se fonde, non sans que la féerie soit troublée par l'incursion d'éléments de la réalité : un broc, une tasse ou tout autre objet de la *vie ordinaire, qui, en tombant dans* l'eau, cassent l'illusion.

FAUSSE NEUTRALITÉ

Comme ailleurs en Europe, les jeunes artistes de Zurich, de Berne, de Genève ou Lausanne font un *peu de tout, et beaucoup de vidéo.* C'est en tout cas ce que montre l'exposition parisienne qui invite à s'asseoir aux tables et sur l'estrade conçues à la dure par l'artiste Fabrice Gygi pour regarder le programme des bandes qui complètent l'exposition. Celle-ci est trop courte pour permettre de dégager des ten*dances spécifiques. On y perçoit* pourtant un esprit critique assez particulier, dans le genre dites-le-avec-des-fleurs, qu'on ne retrouve pas forcément ailleurs, comme on ne retrouve peut-être pas non plus, ailleurs, cet air de fausse neutralité que prennent les considérations des artistes suisses sur la vie quoti*dienne et ses habitudes*.

La gentillesse qu'ils semblent préférer à la violence et à la grossièreté les situe dans la bonne moyenne de la production occidentale d'aujourd'hui, où domine un état d'esprit à la Lars Von Trier quand il réalise *Les Idiots. Eux non plus n'ont pas* d'idéologie, mais des idéaux, et le désir de répercuter le malaise de la société mais plutôt à fleurets mouchetés, avec la note d'humour qui sauve et met la distance.

L'exception qui confirme la règle, *on la trouve chez Olaf Breuning*, un Zurichois né en 1970, qui, lui, est un violent. Son installation utilise les escaliers de service et les issues de secours du Centre culturel suisse, et entraîne le visiteur dans une insupportable descente en enfer, le pire des parcours, à travers une galerie de fortune qui à chaque détour se *rétrécit, avec des sons violents et* des flashes aveuglants contribuant largement au malaise que l'on éprouve, pris que nous sommes dans une ambiance de catastrophe nucléaire.

Geneviève Breerette

Cecilia Bartoli sublime le « Rinaldo » de Haendel

RINALDO, de Haendel. Opera seria en trois actes, version de concert, avec Ewa Podles (Rinaldo), Cecilia Bartoli (Almirena), Maria Costanza Nocentini (Armide), Hilary Summers (Goffredo), Daniel Taylor (Eustazio), Gerald Finley (Argante), Robin Blaze (le Mage), *Rachel Elliott (Sirène), The Academy* of Ancient Music, Christopher Hogwood (direction). THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, le 6 janvier, à 19 h 30.

Lorsqu'en décembre 1710, Haendel arrivé à Londres auréolé des lauriers fraîchement glanés en Italie, la vogue de l'opéra italien commence à peine. Quinze jours suffiront à notre Rastignac saxon pour ficeler et assembler bouts d'opéras, d'oratorios et autres cantates, *et confectionner ce Rinaldo* qui, *monté dès 1711* avec grand succès, décidera peu ou prou de sa carrière.

L'ouvrage remporterait-il aujourd'hui la même adhésion s'il n'était servi par une distribution prestigieuse ? On peut sérieusement en douter. La foule compacte qui joue des coudes ce soir dans le hall du Théâtre des Champs-Elysées vrombit de cette rumeur singulière qui accompagne les *rendez-vous d'amour : ce sera* en effet l'unique apparition de Cecilia Bartoli à Paris *cette saison. Cependant*, doit-on se féliciter qu'un projet discographique soit à l'origine de cette production ? La version de concert met à nu – et rudement – un ouvrage assez pâle, malgré quelques tubes magistraux et moments admirables.

QUATRE ARIAS DE BONHEUR

Si Hogwood était plus engagé, on pardonne*rait aisément certaines incartades techniques* de l'orchestre (les vents). La palme sera donc vocale. Peut-on tenir rigueur au Goffredo d'Hilary Summers d'un timbre manquant de brillance et de projection qui donne à son personnage une trop faible caractérisation ? De même pour l'Eustazio de Daniel Taylor bien décoratif ? Il n'est certes pas aisé de faire face aux deux couples d'amants. Car l'Argante de *Gerald Finley a du corps et de la vaillance*, toutefois moins crédible dans les passages d'épanchement amoureux, manquant parfois de nuance. Idem pour l'Armide de Maria Costanza Nocentini : des aigus jouant de l'éclat métallique de lames prêtes à bondir du fourreau mais aussi prompts à donner de la plainte enchanteresse dans le beau *« Ah ! crudel, il pianto mio »*.

Il ne reste maintenant qu'à s'incliner très bas devant les performances conjointes d'Ewa Podles et de Cecilia Bartoli, assurément encore *quelques coudées au-dessus. Pas moins de huit* arias pour Rinaldo : la voix est sombre et puissante, étonnamment ductile, souple jusque dans les extrêmes, doublée d'une présence impressionnante. Magnifique moment que le *« Cara sposa »* pleurant la disparition de l'aimée, long et émouvant sanglot – les vocalises sont des larmes –, un air d'une hauteur tragique absolue (le seul de tout l'opéra). Et quelle bravoure dans l'*« Abbruggio, avvampo »* de l'acte II !

Quatre arias seulement pour Almirena, mais quels instants ! Ardeur, emportement, aisance, et, dès le premier *« Combatti da forte »*, un tel plaisir à chanter ! Puis, dans *« L'Augelletti che cantate »* qui ouvre la scène d'amour avec Rinaldo, l'âme même de la félicité amoureuse, son souffle, son sourire. A ses pleurs de désespoir répondront ceux du célébrissime *« Lascia ch'io pianga »* : chuchotant presque le chagrin, *mais avec une clarté confondante*, Bartoli nous offre là des larmes anciennes, de celles qui sont inconsolables. La dernière reprise du thème, désincarnée, est déjà un abandon à la mort. Résurrection totale dans le *« Bel piacere »* du dernier acte empli d'une joie sauvage, mimant le rondo de l'amour retrouvé.

Une dernière vision : la musique qui passe par rafales sur le visage de Cecilia Bartoli lorsqu'elle ne chante pas et semble, sagement assise sa partition sur les genoux, tout le *contraire d'un tableau du genre « Femme à la* partition ».

Marie-Aude Roux

Dub Action sur la Seine avec Qaballah Steppers

DUB ACTION : Guinguette Pirate, Paris, le 7 janvier. Prochaine soirée, le 21 janvier avec Alon Adiri du Dub Syndicate.

La jonque tangue au rythme des basses. Mais les organisateurs de *Dub Action ont le pied marin. Près de* trois ans que ces quatre passionnés – Patrice, Véronique, Christel et Marco – célèbrent ces sculptures sonores importées de Jamaïque, sur des péniches amarrées aux quais de la Seine. Parfois, ils préfèrent la terre ferme et baptisent alors leurs soirées de l'Elysée-Montmartre *House of Dub. Voilier extrême-oriental* reconverti en cabaret rock, la Guinguette Pirate accueillait le 7 janvier des invités new-yorkais, au pied de la Grande Bibliothèque.

Par définition, le dub est un genre qui bannit les chapelles, un terrain de *jeu qui attire toutes les confessions*. A l'origine, des DJ jamaïcains trafiquaient les versions instrumentales des tubes du reggae, truffant ces derniers d'expériences et d'effets censés accentuer les décalages sensoriels des fumeurs de joints. Des alchimistes pionniers comme Lee « Scratch » Perry ou King Tubby inventaient alors le remix. *La génération techno* ne pourra faire autrement que de louer ces *ancêtres*, experts en manipulation sonore. Leurs héritiers se sont adaptés sans mal à la multiplication des genres et des fusions. Une seule constante : amplifier les fréquences basses jusqu'à la démesure. En apéritif, Patrice, un des membres de Dub Action, nourrit le *« sound system »* des vinyles pressés par son propre label, Hammerbass. Des maxi-45 tours signés Primitive ou The Rootsman, d'une *sensualité* obsédante hérissée de tensions industrielles. *Traditionnellement*, les DJ étaient les maîtres du jeu. Ils partagent désormais la scène avec des instrumentistes. A preuve, ces Qaballah Steppers, groupe de Brooklyn témoin de l'effervescence du dub new-yorkais. Aux côtés du Professor Shehab, disc-jockey *cofondateur du* label Wordsound – tour de contrôle de *cette inventivité américaine* –, un batteur, un « synthé-basse » et un agitateur de samples.

VOYAGES, BRUITAGES

Au départ, flottements et approximations. Puis la sauce prend, à *l'image de leur étonnant premier* album, *Passenger At Noon. Qaballah* pour « kabbale ». Le psychédélisme tropical des origines s'embarque pour des voyages ésotériques. Bruitages à décrypter : hennissements, sifflements de bombes... Les machines sont habitées. Dans les rues poisseuses de Brooklyn, l'Orient re*joint les Caraïbes. On traverse King*ston à dos de chameau, puis le Bosphore en fumant de la ganja, sur le pont d'une jonque, à Paris, sur la Seine.

Stéphane Davet

SORTIR

Faits d'hiver/Danses d'auteurs
Une initiative intelligente que l'on doit conjointement à L'Etoile du Nord et à la Société des auteure et compositeurs dramatiques (SACD) : aider les jeunes chorégraphes à être diffusés à Paris, dans de bonnes conditions materielles et financières ! Des choix effectués par Jérôme Franc, Karine Saporta, Anita Mathieu : Jean-Christophe Bleton, Andy *Degroat, Fabrice Dugied, Marie-Jo* Faggianelli, Jean Gaudin, Djamila Henn Chebra, Catherine Langlade, François Laroche-Valière, Marceline Lartigue, Martine Pisani, Emmanuelle Vo-Dinh, Frédéric Werlé. Des choix divers, *qui reflètent bien les goûts des* trois sélectionneurs. Parfait !
Etoile du Nord,
16, rue Georgette-Agutte, 18e. Mo Guy-Môquet. Chaque vendredi et samedi, du 8 au 30 janvier, à 17, 19 et 21 heures.
Tél. : 01-42-26-47-47.
50 F, trois spectacles : 100 F.

Architecture
Au programme du débat critique sur l'actualité architecturale, « L'Equerre et le compas », organisé par le Centre Georges-Pompidou, figurent notamment les résultats du prix de l'Equerre d'argent du *Moniteur* (Rem Koolhaas), le palais de justice de Bordeaux par Richard *Rogers, le Parlement européen à* Strasbourg, par Architecture Studio. Participent à ce débat public Jean-Pierre Le Dantec, François Chaslin, notre collaborateur Frédéric Edelmann, Hubert Tonka, Jean-Claude *Garcias, Francis Rambert*, Philippe Trétiack et Gérard Monnier.
Tipi, sur la piazza Beaubourg, Paris 4e. Le 8, à 19 h 30.
Tel. : 01-44-78-42-25.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

D'une vie à l'autre
de Richard Lagravenese
(Etats-Unis, 1 h 40).
Ennemi d'Etat
de Tony Scott (Etats-Unis, 2 h 13).
L'Escorte
de Denis Langlois (Québec, 1 h 30).
Le Grand Galop
de Krzysztof Zanussi (Pologne, 1 h 45).
High Art
de Lisa Cholodenko
(Etats-Unis, 1 h 35).
J'aimerais pas crever un dimanche (**)
de Didier Le Pêcheur (France, 1 h 32).
Les Joueurs
de John Dahl (Etats-Unis, 2 h).
Lila Lili
de Marie Vermillard (France, 1 h 45).
Pourquoi pas moi ?
Film français de Stephane Giusti
(France, 1 h 35).
Tueur à gages
de Darejan Omirbaev
(France-Kazakhstan, 1 h 20).
(**) *Film interdit aux moins de 16 ans.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tel. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Lilith
de Robert Rossen, avec Warren Beatty, Jean Seberg, Peter Fonda.
Américain, 1964, noir et blanc (1 h 54).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
La Nuit du chasseur
de Charles Laughton, avec Robert Mitchum, Shelley Winters, Lillian Gish.
Americain, 1955, noir et blanc (1 h 33).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

FESTIVALS

La Filmothèque de Jean Douchet
La Chienne (Jean Renoir, 1931) : le 8, à 18 h ; *La Règle du jeu* (Jean Renoir, 1939) : le 8, à 20 h 30 ; le 9, à 18 h 30 *(film + debat avec Max Douy) ; Ordet* (Carl Dreyer, 1955) : le 9, à 14 h et 16 h 15.
Grand Action, 5, rue des Ecoles, 5e. Mo Cardinal-Lemoine. Jusqu'au 12 janvier. Tél. : 01-43-29-44-40. 25 F.

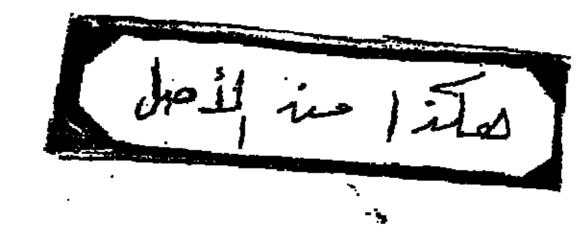
ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). *Place de la Madeleine* et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Le Corps et la Fable du ciel
de Jules Supervielle, mise en scene de Marc Le Glatin.
Théâtre Molière-Maison de la poésie, 161, rue Saint-Martin, 3e. Mo Rambuteau. Le 8, à 19 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. 60 F et 80 F.
La Place royale
ou l'Amoureux extravagant
de Pierre Corneille, mise en scene de Christian Schiaretti.
Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92 Sceaux. Le 8, à 20 h 45. Tél. : 01-46-61-36-67. 110 F et 140 F.
Race
de Pascal Rambert et Marco Stroppa, mise en scène de Pascal Rambert.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Mo Saint-Denis-Basilique. Le 8, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Sibelius : *Symphonie no 7, Lieder.* Brahms : *Symphonie no 2.* Soile Isokoski (soprano), Marek Janowski (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e. Mo Ternes. Le 8, à 20 heures. Tél : 01-45-61-53-00. De 70 F à 175 F.
Vadim Repin (violon)
Debussy : *Sonate pour violon et piano.* Ravel : *Trio pour violon, violoncelle et piano.* Fauré : *Quatuor pour piano et cordes op. 45.* Tchaïkovski, Rachmaninov : *Mélodies.* Vladimir Mendelssohn (alto), Dmitry Yablonsky (violoncelle), Slava Kagan-Paley (haute-contre), Boris Berezovsky (piano).
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, 1er. Mo Louvre. Le 8, à 20 heures. Tel. : 01-40-20-84-00. 135 F.
Orchestre national de Lille
Poulenc : *Concerto pour orgue, orchestre à cordes et timbales, Stabat Mater.* Stravinsky : *Symphonie de psaumes.* Michèle Lagrange (soprano), Philippe Lefebvre (orgue), Chœur régional Vittoria d'Ile-de-France, Jean-Claude Casadesus (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8e. Mo Alma-Marceau. Le 8, à 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 350 F.
Concerto Köln
Haendel : *Concerto grosso op. 6 no 5.* Telemann : *Concerto pour deux flûtes et cordes, Concerto pour deux altos.* W. F. Bach : *Adagio et fugue.* J. C. Bach : *Sinfonia no 3.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Mo Châtelet. Le 9, à 17 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.
Les Grandes Gueules
Sceaux-What, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92 Sceaux. RER Bourg-la-Reine. Le 8, à 21 h 30. Tél. : 01-46-61-36-67. 90 F.
André Ceccarelli Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1er. Mo Châtelet. Le 8, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Saxomania de Claude Tissendier
All Jazz Club, 7, rue Saint-Benoit, 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Le 8, à 22 h 30. Tél. : 01-42-61-53-53. 130 F.
Stéphane Spira Quartet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, 1er. Mo Châtelet. Le 8, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.
Trio Cache Cache, Saxperiment
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e. Mo Passy. Le 9, à 17 h 30. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.
Ensemble de musique arabe orientale
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 5e. Mo Jussieu. Le 8, à 20 h 30. Tél. : 01-40-51-38-14. 100 F.
Les Belles Nuits du ramadan
avec l'Orchestre du Conservatoire de Beyrouth
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, 11e. Mo Bastille. Le 8, à 20 h 30. Tél. : 01-40-21-70-70. De 80 F à 120 F.

DERNIERS JOURS

10 janvier :
Dominique Gonzalez-Foerster, Pierre Huyghe, Philippe Parreno
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, 16e. Tél. : 01-53-67-40-00. 27 F.
Lydie Arickx : les racines du chaos
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, 6e. Tél. : 01-43-29-39-64. 20 F.
11 janvier :
Lorenzo Lotto (1480-1556)
Galeries nationales du Grand Palais, square Jacques-Perrin, 8e. Tél. : 01-44-13-17-17. 45 F.



EN VUE

■ Le juge **Eric Halphen**, qui instruit le dossier des HLM de Paris au tribunal de Créteil depuis quatre ans, vient de publier son premier roman, *Bouillottes*.

■ *La Marseillaise*, journal communiste, a publié pour la première fois, jeudi 7 janvier, les cours de la Bourse, pour le confort de ses lecteurs petits porteurs.

■ *« Nous déménageons pour plus petit. Nous sommes contraints de nous séparer, en vrac, du* Capital *(en deux volumes), d'une bibliothèque-bureau, des œuvres choisies de* **Maurice Thorez**, *d'un lave-linge et d'une armoire à chaussures »*, pouvait-on lire, le 7 janvier, dans « messages de solidarité », rubrique gratuite du journal *L'Humanité*.

■ Le conseil de discipline de la chaîne de télévision britannique BBC blâme **Abigail Saxon**, productrice d'émissions religieuses, qui, après un pari au cours d'une « Christmas party », avait fait en courant toute nue deux fois le tour d'un restaurant à la mode de Manchester, et une troisième fois, *« pour l'honneur »*, en gardant ses chaussettes.

■ Le 5 janvier, la direction d'une *école de Hazor Glili, en Israël, a* suspendu de cours une enseignante énergique qui, devant ses élèves dubitatifs, s'est *déshabillée en classe pour leur* prouver sa féminité.

■ A cause de la politique de *l'enfant unique, d'une préférence* pour les garçons et des progrès de l'échographie, qui permet aux femmes enceinte d'avorter si le *fœtus est de sexe féminin*, 111 millions de petits Chinois ne trouveront pas à se marier, selon les chiffres de l'Académie des *sciences sociales de Pékin*.

■ Comme la moitié des garçons sont persuadés que les filles disent *« oui »* quand elles disent *« non »*, une collégienne sur trois se plaint d'avoir subi des violences sexuelles à l'école, selon une étude publiée, le 7 janvier, par l'organisation sud-africaine non gouvernementale CIET Africa.

■ Douze touristes britanniques qui avaient pris du Viagra avant de partir en vacances aux Pays-Bas et en Thaïlande, souffrant d'effets tenaces, ont demandé, jeudi 7 janvier, leur rapatriement sanitaire d'urgence.

■ Les Colombiens qui, dimanche 3 janvier, ont déroulé dans une grande avenue de Cali un *préservatif d'un kilomètre de long*, baptisé *Santiago*, espèrent entrer dans le livre Guinness des records.

■ *Gugu Dlamini*, *assistante* sociale de Kwamancinza, en Afrique du Sud, venait d'avouer au cours d'une campagne de prévention, aux paysans de son village, qu'elle était malade du sida : ils l'ont tuée à coups de bâton.

Christian Colombani

La fin de l'isolationnisme en Afrique du Sud

Les journaux se découvrent une « conscience africaine » et s'ouvrent sur le reste du continent, quitte à révéler parfois leur incompréhension ou leur ignorance des réalités dans les pays voisins

***L'AFRIQUE DU SUD** n'est pas à* l'abri des guerres qui font rage sur le continent africain. C'est le constat que fait la presse sud-africaine à l'occasion de la reprise de la guerre civile en Angola. Depuis plusieurs jours, certains journaux *consacrent leur « une » à la disparition* de John Wilkinson et de son fils, Hilton, ces deux Sud-Africains qui se trouvaient à bord des avions *de l'ONU abattus dans la zone des* combats.

Pour mieux tenir en haleine les lecteurs, les journaux se font l'écho, en première page, des angoisses et des appels à l'aide de la famille. A travers le prisme sensationnaliste de la presse de Johannesburg, la reprise des combats chez le voisin angolais devient un drame personnel et une affaire nationale qui mettent en jeu la vie de deux enfants du pays.

A côté de cette couverture de tabloïds aguicheurs, les journaux consacrent aussi de nombreux éditoriaux et articles de fond à la situation en Angola. Ils soulignent les conséquences du conflit dans la région tout entière et demandent à l'Afrique du Sud de s'impliquer davantage.

« Déjà, certains pays d'Afrique australe ressentent l'impact de la guerre qui retarde les transformations politiques et économiques. Pour cette raison, l'Afrique du Sud et ses voisins ont la responsabilité d'agir de façon urgente et décisive pour mettre fin au conflit », affirme un éditorial de *Sowetan*, le quotidien de la communauté noire.

THE CITIZEN
ANGOLA PLANES: BID FOR RESCUE

A l'image du pays tout entier, la presse sud-africaine a longtemps *été indifférente, voire méprisante* à l'égard du reste de l'Afrique. Mais le gouvernement de Nelson Mandela a décidé de rompre avec l'isolationnisme hérité de l'apartheid et de jouer un rôle moteur dans les affaires africaines. La presse a suivi le mouvement. Elle s'est découvert une « conscience africaine » et consacre une couverture de plus en plus importante à l'actualité du continent. En la matière, *Business Day*, l'influent journal des milieux d'affaires, fait figure de précurseur. Témoin du développement des liens économiques entre l'Afrique du Sud et le reste du continent, le quotidien consacre désormais une page entière à l'actualité africaine, juste après les pages nationales.

Malgré ces efforts, la vision de l'Afrique que véhicule la presse sud-africaine reste dominée par un égocentrisme chauvin et pessimiste. *« L'agonie de l'Angola et de l'Afrique continue »*, affirme ainsi *The Citizen*, le journal conservateur de la minorité blanche. *« Il est difficile de faire preuve d'optimisme à propos de l'Afrique quand l'actualité est dominée par des histoires de désastre, de guerre, de famine et de pauvreté »*, souligne *The Citizen*, qui émet des doutes sur la *« renaissance africaine »* promise par Thabo Mbeki, le vice-président sud-africain.

Pleine de bonne volonté, la presse de Johannesburg fait preuve d'une profonde incompréhension et d'une complète méconnaissance de la réalité du continent. Ainsi, quand *The Star* décide d'envoyer un de ses journalistes en Côte d'Ivoire, c'est pour évaluer ce pays comme *« destination touristique pour les golfeurs »* ! Dans un article apocalyptique, la reporter raconte son séjour cauchemardesque dans un pays *« chaud comme un micro-ondes et poisseux commes les mains d'un gamin de trois ans le jour de son anniversaire »*.

Elle décrit par le menu son calvaire en se plaignant d'*« un vol infernal »* et de l'impolitesse du personnel de l'hôtel. Finalement, la journaliste attribue aux golfs visités un piteux 3 sur 10 et avise ceux qui seraient quand même intéressés par l'aventure qu'un voyage par bateau serait sans doute *« moins traumatisant »*.

Frédéric Chambon

DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Franz-Olivier Giesbert

■ L'obsession américaine de la vérité et de la pureté tourne au morbide et relève de la psychanalyse. Elle met même en péril tout le système politique. (...) Depuis plus d'un demi-siècle, notre vieux monde a pris l'habitude de regarder de près ce qui se passe de l'autre côté de l'océan pour tenter d'imaginer l'avenir qui lui sera réservé. (...) C'est donc aux Etats-Unis que sont apparues, avant d'être exportées chez nous, les montées en puissance de la justice et des médias, qui donnent les résultat que l'on sait. Nous n'en sommes pas encore là. Mais en sommes-nous si loin ? Dans quelques semaines s'ouvrira devant la Cour de justice de la République un procès absurde où comparaîtront MM. Fabius, Hervé, Mme Dufoix, à propos de l'affaire du sang contaminé. Trois personnes traînées devant les juges au nom du nouveau principe à la mode : ils étaient au pouvoir, donc ils sont coupables. Il est certes normal de demander sans arrêt des comptes à ceux qui nous gouvernent. Mais faut-il accepter qu'ils soient toujours considérés comme coupables, forcément coupables ?

LIBÉRATION
Alain Duhamel

■ Charles Pasqua est entré dans la vie publique par la Résistance, ce qui est tout à son honneur, il la quittera sur une rébellion. Celle-ci s'effectuera au détriment de sa famille politique et notamment des deux principaux personnages qui l'incarnent actuellement, Jacques Chirac et Philippe Séguin. (...) Jacques Chirac a retrouvé sa popularité à mi-mandat. (...) Le semestre européen qui s'ouvre lui fournit l'occasion d'incarner une volonté tricolore. Les élections de juin prochain lui offraient la perspective d'un électoratfiflatteur pour l'alliance RPR-UDF-DL, devançant largement le PS. Charles Pasqua gâche brusquement tout cela. Il divise irrémédiablement la droite parlementaire, il bafoue l'autorité élyséenne, il embarrasse terriblement son ex-compère Séguin, il égaie les centristes, il soulage la gauche. Il brouille le jeu et il exerce pleinement son pouvoir de nuisance.

RFI
Dominique Burg

■ L'épisode Rhône-alpin démontre à quel point la droite parlementaire continue à être divisée, hésitante et pour tout dire ambiguë, face au Front national. Hormis les élus locaux de l'UDF, il y a toujours, chez les libéraux d'Alain Madelin et chez les néo-gaullistes de Philippe Séguin, des hommes qui pensent que le pouvoir vaut bien quelques arrangements avec sa concience. (...) Ne pas accepter d'être élu avec des voix de gauche, c'est considérer que la gauche et l'extrême droite, ce sont deux ennemis équivalents. On avait pourtant cru comprendre que des hommes comme Philippe Séguin distinguaient les républicains et les autres. Il va falloir reprendre les explications

www.westwindnet.com/ireland/index.shtml

Une Américaine maintient un forum sur l'Irlande du Nord fréquenté par les deux camps

« GET THE BRITS OUT ! » (« Chassez les Britanniques ») : la bannière ornant la page d'accueil du forum de discussion Ireland Uncensored (l'Irlande sans censure) ne laisse aucune équivoque sur les convictions de sa fondatrice. Julie Brown est une jeune Américaine du Colorado dont le cœur bat pour l'Irlande, la patrie de ses ancêtres. Pourtant, au lieu de faire un site partisan, elle a préféré créer un espace de libre expression ouvert à tous, unionistes et nationalistes : *« Quand j'ai lancé Ireland Uncensored en 1995, ce n'était qu'un projet d'étudiant. Aujourd'hui, j'ai plus de 150 000 visiteurs par mois. »*



Cette longévité est exceptionnelle, car la gestion d'un forum sur l'Irlande du Nord est une tâche complexe et ingrate. La majorité des internautes intéressés par le sujet, qu'ils soient britanniques, irlandais ou américains, restent violemment partisans, et se livrent sur le Net à une guerre virtuelle sans merci, à coups d'insultes, de mensonges, de menaces et de harcèlement, qui laisse peu de place au dialogue constructif. Résultat : *« Les militants créent des forums réservés aux abonnés, pour rester entre eux et interdire l'entrée aux contradicteurs. Les autres abandonnent, par épuisement. »*

America OnLine (AOL) a dû fermer 23 forums dédiés à l'Irlande pendant deux semaines, le temps de calmer les esprits. Aussitôt, la presse de la communauté irlandaise de New York a déclenché une virulente campagne contre AOL, accusé d'avoir pris parti pour le « lobby britannique »...

Dans cette tourmente, Ireland Uncensored parvient à survivre car Julie Brown a su s'en tenir à des principes simples. *« Comme l'indique le nom de mon site, je n'exerce de censure contre personne, sauf en cas de menaces physiques. L'essentiel est que toutes les opinions puissent s'exprimer, même dans la colère. En outre, et surtout, je ne m'implique jamais personnellement dans la discussion. »*

De fait, le forum affiche beaucoup de messages injurieux et hystériques, mais il est aussi fréquenté par des érudits qui apportent leurs connaissances historiques, et par des gens très informés sur l'évolution des négociations en cours. Ireland Uncensored se retrouve même parfois au cœur de l'action : *« Lors des dernières parades protestantes, certains habitués, qui venaient d'être témoins d'incidents, couraient chez eux pour en parler sur le site. D'autres racontaient en direct ce qu'ils voyaient de leur fenêtre. »*

Yves Eudes

SUR LA TOILE

CANULAR A RÉPÉTITION

■ *Le 4 janvier, veille de l'ouverture à* San Francisco de MacWorld, la grande exposition annuelle d'Apple, les sites des magazines MacWeek et MacWorld annonçaient une nouvelle étonnante : la fusion des sociétés Intel et Apple, qui créaient ensemble une nouvelle entité baptisée APTEL. Il s'agissait d'un simple canular, réalisé à distance par deux pirates suédois. Mais de nombreux internautes ont pensé que l'information était authentique, car les pirates ont réussi à réafficher la nouvelle une vingtaine de fois en 24 heures sur les mêmes sites, malgré les efforts des administrateurs pour les bloquer.

macweek.zdnet.com
macworld.zdnet.com

CAMBODGE

■ L'université de Yale (New Haven, Connecticut), qui gère un programme de recherche sur le génocide cambodgien pour le compte du gouvernement américain, a publié sur son site plus de 4 000 nouveaux documents sur les crimes commis par les Khmers rouges entre 1975 et 1979, notamment des lettres écrites par Pol Pot et le « journal intime » de son collaborateur et beau-frère Ieng Sary.

www.yale.edu/cgp

La nounou-vidéo en expansion *par Alain Rollat*

LE NOUVEAU jeu vidéo à la mode aux Etats-Unis consiste à espionner les nourrices. Il fait fureur chez les mères de famille qui culpabilisent quand elles vont travailler en confiant leur progéniture à des mains étrangères. Il est à la portée de tous les parents : il suffit de cacher une caméra dans son appartement pour observer la nounou à son insu. Le visionnage de la bande procure, chaque soir, des sensations plus fortes que n'importe quel film à suspense. Une fois sur cinq, selon les statistiques des marchands de caméra, la nounou au-dessus de tout soupçon se révèle tortionnaire. Le reportage que le magazine « Envoyé spécial » consacrait à cette psychose, jeudi soir, sur France 2, le confirme : les nourrices américaines sont bien les plus perverses. Les chers bambins deviennent leurs souffre-douleur dès que les mamans ont le dos tourné. Elles leur font des grimaces et les menacent d'appeler la police s'ils pleurent ; puis elles les privent de nourriture avant de leur assener baffes ou coups de téléphone. Il arrive même qu'elles pendent les plus insupportables par les pieds ou qu'elles leur cognent la tête contre les murs. Certaines poussent la cruauté jusqu'à les attacher devant la télé allumée.

Le marché de la nounou-vidéo individuelle est donc hyperflorissant. D'autant plus qu'aux Etats-Unis les crèches sont rares et jamais gratuites. On s'arrache les caméras miniaturisées capables de surveiller n'importe qui n'importe où. Le système le plus sophistiqué permet de disposer de huit heures d'enregistrement non stop grâce à une caméra grosse comme un timbre-poste. Il ne coûte que 25 000 francs. Pour la bagatelle de 750 francs par jour on peut louer une nounou-vidéo camouflée en pendulette ou en radio-réveil, accessoirement utilisable pour surveiller aussi son conjoint pendant ses loisirs. Ces matériels s'exportent déjà beaucoup en Grande-Bretagne et en Australie.

Bien entendu, les conséquences de ce progrès technologique sont très positives contre le chômage. Il se crée beaucoup d'emplois de gentils chasseurs de méchantes nounous. En cas de flagrant sévice, un bon avocat peut rapporter un maximum aux parents de l'enfant martyrisé. On ne compte plus les nourrices emprisonnées pour cause de gifles.

Les plus répressifs sont les salariés qui se vengent sur les nounous d'être eux-mêmes vidéo-surveillés pendant leurs heures de travail. Quant aux nourrissons, ils ne s'y trompent pas : c'est aux caméras cachées qu'ils tendent désormais les bras sur Internet. La zone euro, hélas ! est à la traîne. Qu'attend donc Ségolène Royal pour inventer la caméra qui donne le sein ?

VENDREDI 8 JANVIER

FILMS DE LA SOIRÉE

20.35 **Assunta Spina** ■ ■ Mario Mattoli (Italie, 1948, N., v.o., 95 min). Ciné Classics
21.20 **L'Homme tranquille** ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1952, v.o., 130 min). Cinétoile
22.40 **Qui veut la peau de Roger Rabbit ?** ■ ■ Robert Zemeckis (EU, 1988, v.o., 100 min). Ciné Cinémas
22.55 **Retour vers le futur** ■ ■ Robert Zemeckis (EU, 1985, v.o., 115 min). Cinéstar 1
23.30 **Jerry chez les cinoques** ■ ■ Frank Tashlin (Etats-Unis, 1964, v.o., 90 min). Cinétoile
0.20 **Aliens, le retour** ■ ■ James Cameron (Etats-Unis, 1986, 135 min). Ciné Cinémas
0.50 **Hanussen** ■ ■ Istvan Szabo (Allemagne - Hongrie, 1988, v.o., 115 min). Arte
1.30 **Le Faucon maltais** ■ ■ ■ John Huston (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 100 min). Ciné Classics
3.40 **Le Septième Ciel** ■ ■ Benoît Jacquot (France, 1997, ♦, 85 min). Canal+

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Daniel Prevost et son fils, Offspring. Holly Hunter. Canal +
19.00 Tracks. Arte
19.30 Envoyé spécial, les années 90. De Vesoul à Zagreb. Les dopés du sport. Histoire
21.00 Thalassa. Soupe et soupçons. France 3
21.00 Les Documents de Savoir plus. Le malade est une personne. TV 5
22.10 Faut pas rêver. Suisse : Les peintres de l'alpage. France : Les chaisiers de Bresse. Etats-Unis : Fête au Far West. Invité : Marin Karmitz. France 3
22.35 Bouillon de culture. Affaires criminelles. Invités : Jacques Attali ; Claude Chabrol ; Eric Halphen ; Michel Steiner. France 2
23.00 Intérieur nuit. Glasgow, a Fucking Friendly City. RTBF 1
23.10 Sans aucun doute. L'argent à tout prix. TF 1
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Les Emprunts russes : histoire d'une spoliation. France 3
0.45 Envoyé spécial. Voyage au bout de l'insomnie. Nourrices, mensonges et vidéo. Portrait d'Hillary Clinton. France 2
0.55 Rive droite, rive gauche. Michel Petrucciani. Paris Première

DOCUMENTAIRES

19.00 Les Secrets du sommeil. Odyssée
19.40 Jazz Collection. [6/11]. Bernard Lubat. Planète
19.55 Whistler, un Américain à Paris. Odyssée
20.15 Palettes, Manet. Le modèle au chat noir : *Olympia*, 1865. Arte
20.20 Les Marmottes du grand rocher. Odyssée
20.35 Les Années algériennes. [1/4]. D'amour et de haine. Planète
20.45 A la recherche de Karine Saporta. Mezzo
20.50 Le Mystère Giono. Odyssée
21.45 Conférences de presse. 4 février 1965 [3/3]. Histoire
21.55 Sur la piste de la loutre. Odyssée
22.15 ▶ Grand format. Ocho-a. Arte
22.30 Le Tunnel sous la Manche. [1/3]. Planète
23.30 Tina Turner. Canal Jimmy
23.40 Un oiseau mythique. Odyssée
0.35 La Case de l'Oncle Doc. Un siècle à la une. France 3
0.40 ▶ Cinéma et apartheid. [1/2]. Planète

SPORTS EN DIRECT

20.30 Football. Tournoi international de Maspalomas (Esp.). Eurosport
22.30 Golf. Mercedes Championship (2e jour). AB Sport

MUSIQUE

20.00 Jazz Dance. "De Broadway aux Champs-Elysées". Enregistré en 1987. Muzzik
21.00 Mojazz. La Nouvelle-Orléans, 1994. Muzzik
21.55 Beethoven. *Sonate pour violoncelle et piano n° 3.* Avec Hüseyin Sermet, piano ; Xavier Phillips, violoncelle. Mezzo
22.30 Falstaff de Verdi. Par l'Orchestre de l'Opéra royal, dir. Carlo Maria Giulini. Paris Première
22.45 Myung-Whun Chung dirige... Fauré et Ravel par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck. Mezzo
22.45 These Are Special Times. Concert enregistré en 1998. Avec Céline Dion ; Rosie O'Donnell ; Andrea Bocelli. TMC
23.25 Pictures on the Edge. "Tableaux d'une exposition, de Moussorgski". Avec les danseurs de Momix et l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit. Muzzik
23.45 Requiem de Fauré. Par l'English Chamber Orchestra et le Winchester Cathedral Choir, dir. Martin Neary. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.30 La Nuit des hulottes. Michaela Watteaux. Festival
20.45 Piège du bonheur. Jürgen Bretzinger. Arte
20.50 La Passion de Vénus. Dominique Othenin-Girard. M 6
20.55 Le Portrait. Pierre Lary. France 2
20.55 L'Affaire Dreyfus. Yves Boisset [1/2]. TMC
22.10 Micro-climat. Marc Simenon. Festival
23.00 Louis XI. A. Astruc [2/2]. Histoire
23.00 Le Piège. Michael Keusch. Téva
23.05 Le Baiser de l'ange. B. Corcoran. TSR
23.40 Au bord de l'Irtych. Viatcheslav Sorokine. Arte

SÉRIES

21.00 McCallum. Les Soupçons. Canal +
22.35 X-Files. Nous ne sommes pas seuls. Gorge profonde. M 6
23.05 Seinfeld. La grenouille (v.o.). Canal Jimmy
1.00 Star Trek, Deep Space Nine. Vortex (v.o.). Canal Jimmy
1.45 Star Trek, la nouvelle génération. [2/2]. Droit ancestral (v.o). Canal Jimmy
3.00 New York Police Blues. Quand la haine tue (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 23.30 Cinétoile
Jerry chez les cinoques
Un jeune homme qui n'a pu devenir médecin entre comme infirmier dans une clinique psychiatrique de luxe. En faisant du zèle, il accumule les bévues. Les gags sont délirants mais Jerry Lewis, redevenu l'interprète de Frank Tashlin après avoir réalisé lui-même ses films, est placé en porte-à-faux. N'importe ! c'est tellement mieux que les âneries précédentes. – *J. S.*

● 0.35 France 3
La Case de l'oncle Doc
Le 13 janvier 1898, pour la première fois, un titre « barre » toute la « une » d'un journal : c'est le fameux « J'accuse... » dans *L'Aurore*, où Zola interpellait le chef de l'Etat, et la France, à propos de l'affaire Dreyfus. Depuis la « une » est devenue la signature d'un journal. Le documentaire d'Antoine Chassaigne, *Un siècle à la « une »*, a donc demandé à des pontifes de la profession de commenter les manchettes les plus fameuses, les plus nobles, les plus impertinentes et les plus assassines des cent dernières années. La « une » la plus exemplaire reste celle de *L'Aurore*, jour de gloire de la presse française. Mais, après ce « coup », les patrons de journaux se sont aperçus que l'émotion se vend bien et que cette recette lucrative peut également s'appliquer aux faits divers. La presse joue alors sur tous les registres et accueille la bande à Bonnot et Landru. Pendant la guerre d'Algérie, *L'Express*, qui vient de se créer et qui n'arrête pas d'être saisi ou censuré, s'affirme par ses prises de position en « une » pour l'indépendance. Aujourd'hui, le gros titre à la « une », consommé sans modération, a perdu de sa force de frappe.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
18.35 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Les Années tubes.
23.10 Sans aucun doute. L'argent à tout prix.
1.00 TF 1 nuit, Météo.
1.15 Frédéric Pottecher. [3/3].

FRANCE 2
18.45 Cap Dakar.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 L'Euro.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Le Portrait. Téléfilm. Pierre Lary.
22.35 Bouillon de culture. Affaires criminelles.
23.45 Journal, Météo.
0.10 Paris-Dakar.
0.35 Mezzo l'info.
0.45 Envoyé spécial.

FRANCE 3
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.40 Le Journal du Dakar.
21.00 Thalassa. Soupe et soupçons.
22.10 Faut pas rêver.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Les Emprunts russes : histoire d'une spoliation.
0.20 Libre Court. *Mabrouk Moussa.* Court métrage. Jean-Philippe Gaud.
0.35 La Case de l'Oncle Doc. Un siècle à la une.
1.30 Nocturnales. Jazz à volonté.

CANAL +
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 McCallum. Les Soupçons.
22.40 Roméo et Juliette. Film. Baz Luhrmann.
0.35 La Vengeance de Fu Manchu. Film. Jeremy Summers (v.o.).
2.10 Happy Gilmore. Film. D. Dugan.
3.40 Le Septième Ciel ■ ■ Film. Benoît Jacquot.

ARTE
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Palettes, Manet. Le modèle au chat noir : *Olympia*, 1865.
20.45 Piège du bonheur. Téléfilm. Jurgen Bretzinger.
22.10 Contre l'oubli. Pierre Duterte (France-Etats-Unis).
22.15 ▶ Grand format. Ocho-a, un procès à Cuba.
23.40 Au bord de l'Irtych. Téléfilm. Viatcheslav Sorokine (v.o.).
0.40 Le Dessous des cartes. Algérie : territoire du chaos, territoire protégé.
0.50 Hanussen ■ ■ Film. Istvan Szabo (v.o.).

M 6
18.25 Loïs et Clark.
19.20 Mariés, deux enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.40 Politiquement rock.
20.50 La Passion de Vénus. Téléfilm. Dominique Othenin-Girard.
22.30 X-Files, l'intégrale. 22.35 Nous ne sommes pas seuls. 23.30 Gorge profonde.
0.20 Le Live du vendredi.

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.30 Agora. Michel Delon (*Sade. Tome III*).
21.00 Black and Blue.
22.10 Fiction. *Nouvelles*, de Christophe Burns.
23.00 Nuits magnétiques. Micro gadio.
0.05 Du jour au lendemain. [5/5].

FRANCE-MUSIQUE
20.05 Concert franco-allemand. Œuvres de Sibelius, Brahms.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Jazz-club.

RADIO-CLASSIQUE
20.15 Les Soirées. Œuvres de Boccherini. 20.40 Le Festival de musique de chambre de Jérusalem. Œuvres de Glinka, Prokofiev, Rachmaninov, Tchaïkovski, Rimsky-Korsakov.
23.00 ▶ L'Isola disabitata. Opéra de Haydn. Interprété par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Antal Dorati.

SAMEDI 9 JANVIER

FILMS DU JOUR

13.35 **La Rivière rouge** ■ ■ ■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1948, N., 130 min). Cinétoile
15.45 **Rio Grande** ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1950, N., 105 min). Cinétoile
16.35 **Le Faucon maltais** ■ ■ ■ John Huston (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 100 min). Ciné Classics
17.30 **Certains l'aiment chaud** ■ ■ ■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1959, N., 120 min). Cinétoile
23.00 **Alien, le huitième passager** ■ ■ ■ Ridley Scott (Etats-Unis, 1979, v.o., 115 min). Ciné Cinémas
23.20 **Maigret tend un piège** ■ ■ Jean Delannoy (France, 1957, N., 115 min). Cinétoile
0.40 **Assunta Spina** ■ ■ Mario Mattoli (Italie, 1948, N., v.o., 95 min). Ciné Classics
0.55 **Aliens, le retour** ■ ■ James Cameron (Etats-Unis, 1986, 160 min). Ciné Cinémas
1.10 **Grande dame d'un jour** ■ ■ ■ Frank Capra (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 95 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10 Le Monde des idées. LCI

MAGAZINES

14.15 Bouillon de culture. Les affaires criminelles. Invités : Jacques Attali, Claude Chabrol, Eric Halphen, Michel Steiner. TV 5
16.30 De l'actualité à l'Histoire. Les islams intégristes. Invités : Séverine Lebat, Olivier Roy, Farhad Khosrokhavar. Histoire
16.30 Courts particuliers. Claude Lelouch. Paris Première
17.30 Envoyé spécial, les années 90. De Vesoul à Zagreb. Les dopés du sport. Histoire
18.15 Des racines et des ailes. De l'or au bout des doigts. Maman à l'âge du lycée. Interdit aux hommes. TV 5
19.00 T.V. +. Canal +
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 9 janvier 1949. Immigrants et clandestins aux Etats-Unis. Invitée : Nancy Green. Arte
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jacques Marseille, Michelle Perrot, Joël Cornette, Alain Decaux. Histoire
20.50 Le Club. Jean-Hugues Anglade. Ciné Classics
21.05 Montagne. Rencontres aux sommets. Une vie de sherpa. Jeannot, le berger musicien. TV 5
22.30 Envoyé spécial. Voyage au bout de l'insomnie. Nourrices, mensonges et vidéo. Portrait d'Hillary Clinton. TV 5
22.35 Strip-tease. Où qu'elle est ma tune ? Les Blessures de l'amour. Les nourritures terrestres. France 3
22.50 T'as pas une idée ? Invité : Jacques Séguéla. Canal Jimmy
23.05 Union libre. France 2

DOCUMENTAIRES

17.30 Le Saint Suaire de Turin. Planète
17.50 Yukon, Alaska. [2/2]. TSR
18.00 John Lurie. [1 et 2/2]. Muzzik
18.20 Spitfire. Planète
18.30 Un oiseau mythique. Odyssée
19.00 Le Temps des cathédrales. Les nations s'affirment. Odyssée
19.30 Aka Moon. Muzzik
19.40 Les Grandes Batailles du passé. [10/28]. Mexico 1521. Planète
19.55 Les Trois du pays d'Auge. Odyssée
20.15 Comédie visuelle. [2/2]. Un cours de Rowan Atkinson. Arte
20.35 Planète animal. L'arche, 2000 ans après [1/16] : Les baleines. TMC
20.35 Le Journal d'une danseuse. Planète
20.35 L'homme qui a créé Miami Beach. Odyssée
20.45 L'Aventure humaine. Stonehenge : une civilisation mégalithique. Arte
21.30 Le Pénitencier d'Ihawig. Odyssée
21.40 Planète Terre. Les quintuplés du Canada : une affaire pour l'Etat. TMC
21.55 Jazz Collection. [6/11]. Bernard Lubat. Planète
21.55 Linda McCartney. Derrière l'objectif. Canal Jimmy
21.55 Les Enfants de la mafia. Odyssée
22.00 Les Meilleurs moments des JO. [2/10]. Franchir la ligne. Histoire
22.10 Biographies. Humphrey Bogart. Ciné Classics
22.50 Les Années algériennes. [1/4]. D'amour et de haine. Planète
23.00 Les Empereurs romains. [6/6]. Jusinien (527-565). Histoire
23.15 Vittorio Mussolini. Le cinéma fasciste. Odyssée
0.10 Music Planet. John Cale. Arte

SPORTS EN DIRECT

13.00 Ski. Coupe du monde. Slalom géant dames. Eurosport
13.45 et 14.40 Saut à skis. Coupe du monde. K120. Eurosport
13.50 Rugby. Coupe d'Europe. Demi-finales : Ulster - Stade Français. Colomiers - Perpignan. France 2
14.00 Handball. Ligue des champions. Montpellier - Prato. Canal +
17.00 Football. Coupe de la Ligue. Paris-SG - Saint-Etienne. France 2
17.00 Tennis. Tournoi messieurs de Doha. Demi-finales. Eurosport
20.00 Tennis de table. ITTF Pro Tour. Grande Finale. A Paris. AB Sport
20.45 Basket-ball. Pro A. Chalon-sur-Saône - Nancy. Eurosport
23.00 Golf. Mercedes Championship. 3e jour. AB Sport

MUSIQUE

19.30 Requiem de Fauré. Par l'English Chamber Orchestra et le Winchester Cathedral Choir, dir. Martin Neary. Mezzo
20.10 Sérénade pour violon et orchestre, de Bernstein. Par l'Ensemble de Stuttgart, dir. Wilhelm Keitel. Muzzik
20.30 L'Affaire Makropoulos. Opéra de Janacek. Mise en scène. Nikolaus Lehnoff. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Andrew Davis. Mezzo
21.00 La Création. Oratorio de Haydn. Mise en scène. Elisabeth Birke-Malzer. Par the Scottish Chamber Orchestra et les Chœurs du Festival de Lucerne, dir. Peter Schreier. Muzzik
22.10 Lorin Maazel dirige Sibelius et Tchaïkovski. Avec l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise. Mezzo
23.00 Alvaro Pierri. Œuvres de Sor, Llobet, Torroba, De Falla, Villa-Lobos, Brouwer... Muzzik
23.05 David Bowie. New York 1997. Paris Première

TÉLÉFILMS

18.50 Adieu la vie. Maurice Dugowson. Festival
20.30 Le Blé en herbe. Serge Meynard. Festival
20.35 L'Autre. David Wheatley. Ciné Cinémas
22.00 Le Diable au corps. Gérard Vergez. Festival
22.30 Napoléon et Joséphine. Richard T. Heffron [2/3]. TMC
22.40 ▶ Anabel. Jana Boková. Arte
23.00 L'Envers du tableau. Steven Spielberg, Boris Sagal et Barry Shear. 13ème Rue

SÉRIES

18.30 Hercule Poirot. [1/2]. La maison du péril. TMC
18.40 Homicide. Fibre maternelle. Série Club
19.15 Une fille à scandales. Muddy for Nothing (v.o.). Téva
19.40 Happy Days. Restons honnêtes. Série Club
19.45 La Vie à cinq. Coupable. Téva
20.05 3e planète après le Soleil. I Brake for Dick (v.o.). Série Club
20.35 H. Un mensonge. Canal +
20.40 New York Undercover. [1 et 2/2]. Persécutions. 13ème Rue
20.50 Le Caméléon. Le miroir recomposé. M 6
20.55 Blague à part. Love Boat. Canal +
20.55 Les Cinq Dernières Minutes. Une mer bleue de sang. Série Club
21.00 Maximum Bob. Le couloir de la mort (v.o.). Canal Jimmy
21.20 Spin City. Un après-midi de chien. Canal +
21.40 The Sentinel. Avis de tempête. M 6
21.45 South Park. Le charmeur de poules. Canal +
21.45 Derrick. La minute de vérité. RTL 9
22.10 Columbo. En toute amitié. TSR
22.13 High Incident. Dérapage. 13ème Rue
22.35 Profiler. Voyeurisme. M 6
23.35 L'Instit. Tu m'avais promis. Festival
23.55 Star Trek, Deep Space Nine. Le tourbillon. Canal Jimmy
0.40 Galactica. [2/2]. Premiers contacts. 13ème Rue

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 0.10 Arte
Music Planet

John Cale, retour au pays de Galles

Moins médiatique que Lou Reed, son ancien partenaire du Velvet Underground, souvent confondu avec le compositeur John Cage ou le guitariste J. J. Cale, John Cale n'a pas souvent les honneurs de la télé. Le parcours du musicien gallois, débarqué dans le New York « arty » des années 60, débute par un exposé de l'importance – égale à celle des Beatles – qu'a eue dans l'histoire du rock la formation parrainée par Andy Warhol. Après le témoignage de La Monte Young, tuteur avant-gardiste de Cale, les documents restituent l'ambiance de la Factory : Andy, Lou et Nico, la bohème et l'héroïne. John Cale, lunettes noires et cheveux longs, corbeau ténébreux, pose sa pierre en violentant les mélodies cristallines de Lou Reed à grands coups de stridences de viole électrique. *« Il venait d'une autre culture, d'un autre univers musical »*, ainsi Lou définit-il l'apport de John. Celui-ci renvoie plus prosaïquement l'ascenseur : *« Il m'a initié à plein de drogues et à un certain aspect de la vie de dealer. »* Le film de Simon Mansfield a le mérite de ne pas éluder comment Lou Reed – qui continue d'opposer un silence glacial à cette question – a renvoyé John Cale du Velvet.

Après vingt minutes consacrées au groupe-culte, le réalisateur ne sait plus par quel bout empoigner son sujet. La caméra se transporte à Garnant, au pays de Galles. Reportage sociologique – la vie des mineurs, les abattoirs du coin –, interview d'un ami d'enfance perdu de vue, images du héros à l'orgue de l'église locale... Par moments, on croit être dans « Fréquenstar », l'émission de Laurent Boyer. Pourtant la carrière solo de Cale est négligée. Ses activités de producteur (pour les Stooges et Patti Smith), ses tournées sulfureuses à partir de 1974 (sous cocktail alcool-cocaïne-paranoïa), la reformation inutile du Velvet en 1993 sont longuement rappelées, alors que des disques aussi essentiels que *Paris 1919* et *Fear* sont passés sous silence. On reste sur sa faim, sans réponse à cette interrogation : comment ce mélomane érudit a-t-il pu jouer le punk-rock le plus violent jamais entendu sur terre ?

Bruno Lesprit

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
13.20 Reportages.
14.00 MacGyver.
14.55 Alerte à Malibu.
15.50 Flipper.
16.45 Dingue de toi.
17.15 Hercule.
18.05 Sous le soleil.
19.05 Melrose Place.
19.55 Bloc modes.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Drôle de jeu. Spéciale Cabaret.
23.10 Hollywood Night. Les Deux Visages du crime. Téléfilm. Clay Borns.
0.50 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2
13.45 Samedi sport. 13.50 Rugby. Coupe d'Europe : Ulster - Stade français. 14.45 Colomiers - Perpignan. 16.50 Football. Coupe de la ligue. Paris-SG - Saint Etienne.
19.00 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.05 JAG.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Surprise Party. Amour, tangos et cha-cha-cha.
23.05 Union libre.
0.40 Journal, Météo.
1.00 Paris-Dakar.
1.30 Bouillon de culture. Affaires criminelles.

FRANCE 3
13.56 Keno.
14.10 Le Magazine du cheval.
14.40 Les Pieds sur l'herbe.
15.10 Destination pêche.
15.40 Couleur pays.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Des cerises sur le gâteau.
20.30 Tout le sport.
20.35 Le Journal du Dakar.
21.00 Docteur Sylvestre. Ecorchée vive.
22.35 Strip-tease.
23.35 Météo, L'Euro, mode d'emploi.
23.45 Soir 3.
0.00 Football. Coupe de la ligue. Seizièmes de finale.
1.00 Saturnales. Journal des spectacles. 1.25 Masterclass, une leçon de comédie avec Francis Perrin.

CANAL +
▶ En clair jusqu'à 14.00
13.30 C'est ouvert le samedi.
14.00 Handball.
15.35 Football NFL.
17.10 Magnum, flic ou voyou.
▶ En clair jusqu'à 20.35
17.55 Décode pas Bunny.
18.25 Toonsylvania.
18.50 Flash infos.
19.00 T.V. +.
20.04 Jean-Luc et Faipassa.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Samedi comédie. 20.36 H. Un mensonge. 20.55 Blague à part. Love Boat. 21.20 Spin City. Un après-midi de chien. 21.45 South Park. Le charmeur de poules.
22.10 Supplément détachable.
23.00 Créatures féroces ■ Film. Fred Schepisi et Robert Young.
0.30 Jack Reed. Massacre en vodka mineure.
2.00 Un frère. Film. S. Verheyde.

LA CINQUIÈME/ARTE
13.30 100 % question.
14.00 La Vie au quotidien.
14.30 Le Journal de la santé.
15.00 Correspondance pour l'Europe.
15.30 Pi égale 3,14...
15.55 Sur les chemins du monde.
16.00 Les Jukagirs de Sibérie.
16.55 Exploration planète.
17.25 Planète océan. Vague et marée.
18.20 Va savoir.
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 9 janvier 1949 : Immigrants et clandestins aux Etats-Unis.
19.45 Météo, Arte info.
20.05 Le Dessous des cartes. Le Nigeria.
20.15 Comédie visuelle. [2/2]. Un cours de Rowan Atkinson.
20.45 L'Aventure humaine. Stonehenge. Une civilisation mégalithique.
21.40 Metropolis. La haute Renaissance au Vatican. Le grand Monopoly des éditeurs. Mélancolie de la résistance. Cologne, ville culturelle. Agenda culturel.
22.40 ▶ Anabel. Téléfilm. Jana Bokova (v.o.).
0.10 Music Planet. John Cale.
1.10 Grande dame d'un jour ■ ■ ■ Film. Frank Capra (v.o.).

M 6
13.25 Code Quantum.
14.20 La Belle et la Bête.
15.15 Caraïbes offshore.
16.05 Raven.
17.05 Amicalement vôtre.
18.00 Bugs.
19.05 Turbo.
19.45 Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Plus vite que la musique.
20.40 Ciné 6.
20.45 La Trilogie du samedi. 20.50 Le Caméléon. Le miroir recomposé. 21.40 The Sentinel. Avis de tempête. 22.35 Profiler. Voyeurisme.
23.30 Affaires personnelles. Téléfilm. Steven Stern.
1.15 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE
18.35 Profession spectateur.
20.00 Fiction. *Nocturne à tête de cerf*, de Pascal Mainard ; 21.25 *En Chine*, de Marie Ndiaye.
22.35 Opus. La Mémoire en chantant... de François-Régis Barbry, en hommage.
0.05 Le Gai Savoir. Bruno Latour.

FRANCE-MUSIQUE
19.30 Katya Kabanova. Opéra de Janacek. Donné par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opéra de New York, dir. Charles Mackerras, Catherine Malfitano (Katya), Eva Randova (Kabanicha), Katarina Karneus (Varvara).
23.07 Présentez la facture. L'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly.

RADIO-CLASSIQUE
19.00 Intermezzo. Œuvres de Grieg, Dvorak, Suk.
20.00 Les Soirées. Cocteau et le Groupe des Six. Œuvres de Cocteau, Satie, Milhaud, Stravinsky, Poulenc, Auric, Honegger et Durey.
22.00 Da Capo. L'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam. Œuvres de Schubert, Brahms, Sibelius, Tchaïkovski.

هكذا من الأصل

Le Monde

SAMEDI 9 JANVIER 1999

L'ami Helmut

par Pierre Georges

IL ARRIVE parfois lors des noces et banquets d'anniversaire qu'un des convives soit invité à y aller de son petit speech : *« Un discours, un discours ! »* Ou de sa petite ritournelle : *« Une chanson, une chanson ! »*

Ainsi en fut-il de Valéry Giscard d'Estaing qui, participant à Hambourg, mercredi, à une fête anniversaire pour les quatre-vingts ans de l'ancien chancelier Helmut Schmidt, *fut invité à traiter de « l'amitié en politique »*. Vaste sujet, qui s'imposait néanmoins. Car le fait est de notoriété publique : Valéry et Helmut sont de vrais et vieux *amis. Pour ainsi dire* de trente ans.

On ne sait pas exactement tout ce que put dire, en privé, l'ancien président de la République à son *ami de Hambourg. Sans doute* des choses tendres, amicales et sincères. Mais il se trouve que *Le Figaro*, jeudi, a publié un court billet de Valéry Giscard d'Estaing *sur le sujet. A moins tout simplement* qu'il ne se soit agi de la traduction du compliment troussé pour l'ami Helmut.

Sous un titre qui allait de soi, *« Un sentiment sincère »*, VGE a donc, avec une brillante concision, fait le tour de la question. Première notation : *« L'amitié n'est pas un sentiment à la mode. La société médiatique lui fait peu de place, car l'amitié ne fait pas de bruit. (...) On ne peut pas faire de manchette de journal sur l'amitié. »* Pas plus effectivement que sur les trains qui partent et arrivent à l'heure !

Deuxième notation : *« Quant à l'amitié en politique, elle est suspecte à l'opinion publique. L'opinion ne croit pas que les hommes politiques puissent éprouver un sentiment sincère. D'ailleurs, quand un homme politique vous appelle* "mon cher ami", *on entend souvent passer dans sa voix le sifflement aigu de la lame du poignard. »*

Ah ! le sifflement aigu de la lame du poignard sous la soie de l'amicale voix ! Comme l'image est parlante, et belle, et littéraire ! *Entendez-vous, gens de politique*, ces sifflements aigus et soyeux qui serpentent sur vos têtes ? Combien de chers amis ainsi expédiés *ad patres* dans la très *suave extrême-onction* d'une voix présumée amie ?

L'histoire politique est jonchée des cadavres encore tièdes d'amis refroidis, trahis ou traîtres, lâchés *ou lâcheurs. Le pouvoir* est pavé d'amitiés défaites, dénouées, renégates, ingrates, calculées, circonstantielles, lui c'est lui et moi c'est moi plutôt que Montaigne *et La Boétie. Que de sang répandu* aux plaies et aux cœurs des amis politiques de toujours ! Tenez, j'en parlais hier encore à ma bignole !

*Comme il a raison, donc, Valé*ry Giscard d'Estaing. L'amitié en politique n'est point gagnée d'avance. Et pas garantie sur affable mine ou aimable figure. Pourtant, *quand elle arrive*, triomphe de l'amitié comme il en est de l'amour, elle surmonte et transcende tout. Même le devoir suprême. Troisième notation : *« C'est une question qu'on m'a posée souvent :* "Ne risquez-vous pas de sacrifier vos intérêts nationaux à vos bonnes relations avec vos partenaires ? " *Tout cela est vrai, à une exception près : Helmut Schmidt est mon ami. »*

Chute admirable ! Que dire de plus ? Tout était dit du *« sentiment sincère »*. Rien, si ce n'est imaginer qu'à Hambourg toute une salle s'est levée, émerveillée avec Jean de La Fontaine : *« Qu'un ami véritable est une douce chose ! »*

M. Prouteau a raconté la mise sur écoutes d'Edwy Plenel par François Mitterrand

« Le président a ouvert "Le Monde" et m'a montré un article »

SI ELLE est authentique, la scène tient du détail historique : en France, en 1985, le président de la République a ordonné, en personne, la mise sur écoutes téléphoniques d'un journaliste. Le président était François Mitterrand et *le journaliste*, notre collaborateur Edwy Plenel. L'épisode a été relaté en détail, pour la première fois, par l'ancien chef de la « cellule antiterroriste » de l'Elysée, Christian Prouteau, le 14 décembre 1998, devant le juge Jean-Paul Valat, au cours d'une confrontation avec l'ancien directeur du cabinet de François Mitterrand, le préfet Gilles Ménage.

Sans attendre la levée du *« secret-défense »* par le premier ministre sur les *« interceptions »* téléphoniques commandées par les hommes de M. Prouteau entre 1983 et 1986, tardivement décidée le 3 juin 1998 par Lionel Jospin, M. Ménage avait depuis longtemps affirmé que les surveillances effectuées sur le journaliste du *Monde* relevaient d'un ordre présidentiel (*Le Monde* daté 27-28 avril 1997). Cette mesure avait été prise, ajoutait-il, à la suite de la publication, sous la signature d'Edwy Plenel, de *« révélations intempestives »* sur les activités d'un réseau d'espionnage soviétique en France. Baptisée *« Farewell »* – du nom de code attribué à la *« taupe »* qui renseignait les services français –, cette affaire avait entraîné l'expulsion de quarante-sept diplomates soviétiques. Le chef de l'Etat, assurait M. Ménage, avait *« souhaité que cette écoute soit réalisée »* afin d'identifier l'origine des informations du *Monde*, parce qu'il aurait redouté une manipulation d'origine américaine. Mais l'ex-directeur du cabinet présidentiel précisait toutefois n'avoir été informé de cet ordre peu banal que par M. Prouteau.

« PRODUCTION »

Le 14 décembre, le chef de la tristement célèbre *« cellule de l'Elysée »* a fait le récit suivant :

« Je me souviens que le président de la République m'a fait appeler dans son bureau. Il a ouvert le journal Le Monde *et m'a montré un article que je n'ai pas lu. Le président de la République était très en colère. Il m'a expliqué que l'article du* Monde *faisait état d'éléments qui n'étaient connus que de lui et du ministre de l'intérieur* [à l'époque, Pierre Joxe]. *Il a pensé que des micros pouvaient être cachés dans son bureau. J'ai donc procédé à une recherche de micros dans son bureau et je n'en ai pas trouvé. Il m'a alors fait part de son souhait que la ligne d'Edwy Plenel soit écoutée. J'en ai parlé à Jean-Louis Bianco* [alors secrétaire général de la présidence]. *Il m'a dit que lui aussi s'était fait admonester par le président de la République. Il n'a pas commenté la décision du président de la République de faire écouter* [Edwy] *Plenel, mais il a dit que les fuites venaient bien de quelque part. J'ai informé Charles Hernu* [alors ministre de la défense] *de la volonté du président de la République de faire écouter* [Edwy] *Plenel. Cette demande n'a pas fait l'objet d'un écrit de ma part. Je suis allé voir Charles Hernu pour l'informer de cette volonté. »*

Des fichiers de la *« cellule »* versés au dossier d'instruction, il ressort que la mise sous surveillance de la ligne téléphonique privée de notre collaborateur débuta le 16 avril 1985. M. Prouteau a déclaré au juge qu'en toute logique, c'était sans doute le *« bureau réservé »* au cabinet du ministre de la défense qui avait *« engagé la procédure »*, c'est-à-dire ordonné au Groupement interministériel de contrôle (GIC) la mise en œuvre de l'écoute. *Le préfet* Prouteau affirme en outre que les transcriptions d'écoutes qui étaient adressées à la *« cellule »* par le ministère de la défense n'étaient pas complètes, et que les services du premier ministre – *à l'époque*, Laurent Fabius –, étaient eux aussi destinataires de la *« production »* visant Edwy Plenel.

S'il s'accorde avec la chronologie, le lien de causalité entre les écoutes effectuées sur le journaliste du *Monde* et l'affaire *« Farewell »* n'apparaît toutefois guère en accord avec le contenu du dossier judiciaire. Ainsi, sur la masse des relevés d'écoutes examinés par le juge, aucun ne fait référence à cette affaire d'espionnage, hormis l'évocation par Edwy Plenel, au cours d'une conversation, du limogeage du directeur de la DST, durant l'été 1995. En outre, la demande visant le journaliste fut camouflée en désignant uniquement sa compagne et en invoquant un motif fantaisiste : *« Trafic d'armes »*.

Si l'ordre présidentiel était lié à une affaire de contre-espionnage et de diplomatie, ce souci de dissimulation paraît inexplicable. M. Ménage a, au demeurant, admis que les *« interceptions »* n'avaient guère été fructueuses sur ce sujet, tout en reconnaissant que l'écoute avait été prolongée, le 9 octobre 1985, pour un autre motif : Edwy Plenel enquêtait alors sur l'implication des services secrets français dans le sabotage du *Rainbow Warrior*, le navire de Greenpeace en Nouvelle Zélande. M. Ménage assure aussi qu'à cette époque, plusieurs services *« traitaient »* les écoutes visant le journaliste du *Monde*.

Hervé Gattegno

Christian Prouteau relaxé par le tribunal de Versailles

Le tribunal correctionnel de Versailles (Yvelines) a relaxé, jeudi 7 janvier, Christian Prouteau, ancien chef de la cellule antiterroriste de l'Elysée, poursuivi pour *« recel de documents présentant un caractère de secret de défense nationale »* (*Le Monde* du 21 novembre 1998).

C'est lors d'une perquisition menée le 19 février 1997 par la direction de la surveillance du territoire (DST) dans un box loué par Christian Prouteau à Plaisir (Yvelines) qu'avaient été découvertes deux « feuilles volantes », couvertes par le secret-défense, parmi une dizaine de classeurs rassemblant la « mémoire » de la cellule antiterroriste de l'Elysée. Ces deux pièces n'avaient pas été remises par la DST au juge parisien Jean-Paul Valat, en charge de l'affaire des écoutes de l'Elysée, ni à son collègue versaillais Yves Madre, chargé de l'affaire des Irlandais de Vincennes, mais conservées en vue d'être restituées au groupement interministériel de contrôle (GIC). Le tribunal a estimé que *« tant le ministère public que le prévenu n'ont jamais pu examiner ces documents contradictoirement »* et que le tribunal se trouvait ainsi *« dans l'impossibilité d'établir l'existence même de l'élément intentionnel de l'infraction »* reproché à M. Prouteau.

Affaire Bunel : Paris remplace son représentant militaire à l'OTAN

LE GÉNÉRAL Pierre Wiroth quittera *prématurément le poste, qu'il* occupait depuis la mi-mars 1996, de chef de la représentation militaire française auprès du comité militaire du Conseil de l'Atlantique nord à Bruxelles. *Cette fonction fait de son* titulaire le représentant militaire de la France à l'OTAN. Le général Wiroth a eu, comme chef de son cabinet, le commandant Pierre-Henri Bunel, accusé aujourd'hui d'avoir fourni des informations à un officier du renseignement yougoslave. Il sera remplacé par le général Emile Sabathe qui, comme sous-chef chargé des opérations à l'état-major des armées, s'est occupé des liaisons avec l'OTAN pour la mise en place de la force d'extraction en Macédoine.

C'est fin octobre 1998 que le commandant Bunel a été mis en examen, à Paris, pour *« intelligence avec une puissance étrangère »*. Le 4 novembre, le ministre de la défense, Alain Richard, a expliqué que l'officier a commis *« une véritable trahison »* en établissant des contacts réguliers avec un « diplomate » serbe, Jovan Milanovic, auquel il a remis deux documents classés *« secret-OTAN »* évaluant les concepts d'emploi pour les frappes aériennes au Kosovo. L'interlocuteur du commandant Bunel, couvert par l'immunité diplomatique, avait le rang de lieutenant-colonel d'un service yougoslave de contre-espionnage et de contre-renseignement.

A l'époque, les enquêteurs du ministère de la défense ont cherché à comprendre pourquoi la mission militaire française à Bruxelles – forte d'une vingtaine de personnes – avait pu manquer de vigilance sur les agissements du commandant Bunel, agissements qui remontaient à juillet 1998 et qui étaient passés inaperçus. Officiellement, on ne fait aucun *commentaire sur le départ* du général Wiroth qui sera mis, le 25 janvier, à la disposition du chef d'état-major de l'armée de l'air. On admet néanmoins que le chef de la représentation militaire française à l'OTAN ne pouvait pas *« rester totalement à l'abri »* de ce qui s'est passé dans ses services, et qu'il fallait attendre *« un délai de convenance »* avant d'écourter son mandat qui, comme des précédents en témoignent, peut durer jusqu'à quatre ans.

J. I.

La rébellion sierra-léonaise ne respecte pas la trêve annoncée

Les combats ont continué, jeudi 7 janvier, dans la capitale sierra-léonaise, Freetown, malgré l'annonce d'une trêve par le président de ce petit pays d'Afrique de l'Ouest, Ahmad Tejan Kabbah. Ce dernier, chassé de sa capitale par l'avance des rebelles, a affirmé avoir conclu un accord de cessez-le-feu avec Foday Sankoh, le chef des insurgés, emprisonné et condamné à mort. Le président Kabbah, élu démocratiquement en 1996, s'exprimait depuis l'aéroport de Lungi, séparé de Freetown par un bras de mer, et toujours sous contrôle des forces nigérianes, qui étaient censées garantir la sécurité du régime civil sierra-léonais. Mais le commandant en second de la rébellion, Sam « Maskita » Bockarie, a exigé de recevoir l'ordre de cessez-le-feu de la bouche même de Foday Sankoh.

Les combats à Freetown opposent les rebelles – une coalition qui unit les guérilleros du Front révolutionnaire uni (RUF) aux militaires partisans de la junte au pouvoir jusqu'en février 1998 – et les forces ouest-africaines, essentiellement nigérianes, qui se battent sous la bannière de l'Ecomog. L'annonce de la trêve avait été accueillie avec prudence par les habitants, dont la situation alimentaire et sanitaire devient critique. – *(corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **TERRORISME : l'extrémiste palestinien Abou Nidal** (Sabri Khalil Al Banna), *responsable de plusieurs attentats, a fui l'Egypte pour l'Irak* par crainte d'être remis à des pays occidentaux, a rapporté, vendredi 8 janvier, le quotidien britannique *The Guardian*. Citant des *« sources diplomatiques généralement bien informées »*, le journal précise qu'Abou Nidal, *soixante et un ans*, s'est évadé d'un hôpital du Caire, où il était soigné pour une leucémie. Il se trouverait à Bagdad depuis la mi-décembre dans une clinique réservée aux proches du président irakien Saddam Hussein.

■ ***SKI* : l'Autrichien Benjamin Raich** (20 ans) a signé, jeudi 7 janvier, sa *première victoire* en Coupe *du monde de ski alpin*, *en s'adjugeant le* slalom de Schladming (Autriche). Deuxième de cette épreuve, le Français Pierrick Bourgeat, qui a gagné à Park City (Etats-Unis), conforte sa deuxième place au classement de la Coupe du monde de slalom.

■ ***FOOTBALL* : l'organisation de la Coupe du monde** a *dégagé* un bénéfice imposable de 350 millions de francs, selon *L'Expansion*. La répartition de cette somme entre ministères, fédérations, villes d'accueil et Comité français d'organisation (CFO) sera évoquée lors du dernier conseil du CFO, le 12 janvier.

Tirage du Monde daté vendredi 8 janvier : 519 181 exemplaires – 3